

Organisations & Territoires

Réflexions
sur la gestion,
l'innovation
et le développement



Vol 32 / N° 1
2023



Éditorial

Dans ce premier numéro de l'année 2023, le comité éditorial présente la suite des deux dossiers parus dans le dernier numéro en 2022 (vol. 31, n° 3). Le premier dossier porte sur les enjeux contemporains de la sécurité alimentaire, tandis que le second se penche sur les dispositifs d'accompagnement et d'appui financier à l'entrepreneuriat et aux PME en contexte africain francophone.

Dossier sur les enjeux contemporains de la sécurité alimentaire

Sans contredit, la faim et la malnutrition sont des enjeux majeurs auxquels doivent actuellement faire face les populations mondiales. Selon Men et Tarasuk (2021), l'insécurité alimentaire s'est particulièrement aggravée pendant la pandémie de COVID-19. Depuis plusieurs années et un peu partout à travers le monde, des réflexions sont menées afin de trouver des solutions à ce fléau qui, en plus de causer de grandes souffrances physiques et psychologiques aux individus, particulièrement aux enfants et aux personnes vulnérabilisées, risque d'entraver sérieusement le développement social et économique.

Heureusement, de nombreuses initiatives publiques, communautaires et individuelles sont déployées afin d'améliorer la sécurité alimentaire, c'est-à-dire la disponibilité ainsi que l'accès physique et économique à des aliments sains pour les populations. En publiant ce dossier, les membres du Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO) de l'Université du Québec à Chicoutimi souhaitent mettre la main à la pâte afin de créer un espace de dialogue où différents champs de compétence se rejoignent pour offrir un éclairage multidisciplinaire sur la question.

Le premier article de ce dossier est celui de **Patrick Mundler**, qui s'intéresse au poids économique, social et spatial des circuits courts alimentaires au Québec. Plus particulièrement, son article porte sur les circuits courts dans les fermes, lesquels sont de plus en plus nombreux sur le territoire québécois. Il présente les nombreux atouts qui peuvent être attribués à cette forme de mise en marché, mais aussi les difficultés que rencontrent ces fermes et qui sont inhérentes à leur système de commercialisation ainsi qu'à leur environnement économique et réglementaire. Pour l'auteur, ces nombreux défis ne sont pas seulement ceux des agriculteurs et agricultrices qui choisissent cette voie, mais ils sont aussi ceux des consommateurs, des collectivités et de l'État, qui, chacun à leur manière, peuvent accompagner leur développement.

L'article d'**Isabelle Prud'Homme** et de **Mélanie Doyon** s'intéresse aux actions mises en œuvre par l'organisme sans but lucratif *Afrique au Féminin* pour prévenir et contrer la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire des femmes pour la majorité issue de l'immigration vivant à Parc-Extension, le quartier le plus densément peuplé de la ville de Montréal, au Québec. Présent depuis plus de 30 ans dans le quartier, cet organisme ancre ses actions dans une volonté de lutte contre la précarité et l'exclusion des femmes le fréquentant. Dans leur étude, les auteures examinent les conditions de vie de ces femmes ainsi que les retombées positives de l'organisme sur celles-ci, et ce, malgré les nombreux impacts qu'a eus la pandémie de COVID-19 sur la vie de tous les citoyens et citoyennes.

Élisabelle Nadeau et **Alain Olivier** se penchent sur l'apport du *Marché solidaire Croque St-Roch* à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le quartier Saint-Roch, en basse-ville de Québec. En effet, depuis plusieurs années, ce quartier comporte de nombreux enjeux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui varient en fonction des histoires de vie souvent difficiles de sa population. Parmi les nombreuses initiatives mises en place afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ce quartier, les auteurs explorent tout particulièrement la création de ce marché solidaire, qui a pour objectif de faciliter l'accès des habitants et habitantes aux produits maraîchers locaux. Ils constatent que la population du quartier n'inclut pas *de facto* des produits frais et sains dans leur alimentation, et ce, pour de nombreuses raisons. Ils pointent tout particulièrement du doigt la méconnaissance de certains produits offerts. Des solutions sont proposées afin d'améliorer la littératie alimentaire de la population du quartier Saint-Roch.

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir un programme national d'alimentation scolaire, malgré l'insécurité alimentaire documentée des personnes de moins de 18 ans. Selon **France Desjardins**, **Salmata Ouedraogo**, **Aurelas Bignon Tohon**, **Essolaba Aouli** et **Anne-Marie Bérubé**, un tel programme est nécessaire et doit intégrer la notion de choix afin d'assurer la dignité des parents et l'épanouissement des enfants. Les auteurs soulignent qu'au-delà des caractéristiques socioéconomiques et politiques, il faut prendre en considération les capacités personnelles des parents usagers des programmes d'alimentation scolaire de même que les caractéristiques socioéconomiques des établissements scolaires comme composantes cruciales de l'environnement capabilisant favorable pour le déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire.

Pour leur part, **Laurence Bastien**, **Véronique Provencher**, **Eli Sawadogo** et **Kaven Bernier** nous transportent en Abitibi-Témiscamingue, une région située à l'ouest du Québec, pour nous présenter une démarche participative d'évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet pilote en sécurité alimentaire lancé par le Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT) en 2021. Ce projet a pour objectif de favoriser la sécurité alimentaire de manière durable par un meilleur accès physique et économique à des aliments frais et sains, plus particulièrement auprès des

personnes vulnérables dans cette région québécoise. Ce projet s'est démarqué par sa nature collective, par le nombre d'acteurs impliqués et par la hauteur du financement obtenu. De façon transparente, les auteurs présentent les apprentissages et les conditions de succès que cette démarche participative d'évaluation a permis de dégager.

Enfin, **Jean-Philippe Laperrière** et **Mylène Thériault** nous présentent un nouvel indicateur afin d'appréhender le coût d'une alimentation plus en accord avec les goûts et les cultures alimentaires : le budget alimentaire décent. Les auteurs présentent leurs réflexions ainsi que les résultats originaux d'une enquête exploratoire réalisée dans le milieu communautaire de la région métropolitaine de Montréal sur les représentations d'un budget alimentaire décent. Cela nous a permis d'entrer en contact avec des gens sensibilisés aux enjeux de l'alimentation, donc plus susceptibles de connaître leurs habitudes et leurs besoins, tout en ayant des moyens plus modestes par rapport à la moyenne québécoise. Le résultat de leur enquête a pour objectif d'ouvrir la voie à de nouvelles revendications pour l'alimentation des foyers à faibles revenus.

Dossier sur les dispositifs d'accompagnement et d'appui financier à l'entrepreneuriat et aux PME en contexte africain francophone

L'entrepreneuriat et les PME constituent des enjeux cruciaux dans la plupart des pays africains, particulièrement dans l'espace francophone. La plupart des stratégies nationales de développement de ces pays préconisent l'auto-emploi et le développement des PME comme solutions à la résorption du chômage des jeunes. De même, le phénomène du salariat-entrepreneuriat devient de plus en plus important (Klyver et collab., 2020). Il prend de l'ampleur dans les pays en développement, principalement au regard de ses impacts socioéconomiques. La compréhension de ce phénomène est nécessaire pour la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement et de financement adaptés dans le contexte africain francophone. D'où l'intérêt de l'article de ce dossier portant sur l'hybridation salariat-entrepreneuriat au Burkina Faso.

Honorine Illa et **Attianbou Bienvenu Binger Beyiran** traitent des motivations et des stratégies de conciliation de l'emploi salarié et de l'activité entrepreneuriale au Burkina Faso. Les auteurs s'appuient sur une série d'entretiens menés auprès des entrepreneurs hybrides pour mieux comprendre cette forme entrepreneuriale. Les résultats de leur recherche montrent que les motivations entrepreneuriales hybrides sont à la fois économiques et non économiques, mais sont également dépendantes du contexte socioculturel. Ils apportent aussi un éclairage sur le mode de gestion adopté par ces entrepreneurs hybrides, à savoir la délégation de la gestion courante à un personnel diversifié et le suivi ainsi que le contrôle à distance de ces PME par l'adoption des technologies numériques. Pour terminer, les auteurs suggèrent aux pouvoirs publics de soutenir l'entrepreneuriat hybride au regard de sa contribution à l'amélioration du pouvoir d'achat des individus et de sa capacité de création d'emplois.

Entretiens

Dans ce numéro, vous trouverez aussi, sous la rubrique *Entretiens*, trois entretiens. Les deux premières conversations témoignent d'enjeux touchant le secteur agroalimentaire.

Tout d'abord, **Lise Tremblay**, directrice générale de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (UPA), dont la mission est de défendre les intérêts socioéconomiques et environnementaux des producteurs agricoles, partage avec nous son expérience, les projets ainsi que les enjeux relatifs à son organisation et au secteur agricole. Les grands enjeux abordés dans le cadre de ses fonctions sont la gestion de la relève agricole, l'augmentation des prix des terres et l'émergence de l'agroalimentaire.

Pour sa part, **Isabelle T. Rivard**, directrice du Créneau d'excellence agroalimentaire AgroBoréal au Saguenay–Lac-Saint-Jean, présente la vision de son organisation relativement à sa stratégie de développement par l'approche de grappes industrielles. Elle partage avec nous ses valeurs, les motivations qui l'ont amenée à s'impliquer dans son domaine ainsi que les défis qu'elle relève au quotidien avec un nombre impressionnant de parties prenantes au regard des richesses agroalimentaires distinctives de notre région.

Enfin, ce numéro comprend un troisième entretien, soit celui de **Sonia Racine**, cofondatrice et conseillère en mobilisation des connaissances chez Communagir. Madame Racine partage avec nous sa riche expérience professionnelle concernant la mobilisation des collectivités. Elle nous raconte comment elle comprend et visualise l'*empowerment* des individus et des organisations. Ainsi, au cœur d'un processus de mobilisation, elle nous explique comment l'*empowerment* individuel peut se transformer pour devenir collectif. Selon elle, les enjeux sociétaux actuels nécessitent une mobilisation des pouvoirs de tout un chacun afin de faire émerger de nouvelles solutions transformatrices. Pour y parvenir, madame Racine a développé une expertise ainsi que des outils favorables à la mobilisation des communautés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Jeanne Simard, professeure, UQAC
Directrice de la revue
Coresponsable du dossier sur la sécurité alimentaire
Membre du Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO)

Salmata Ouedraogo, professeure, UQAC
Membre du comité d'orientation et responsable de la rubrique *Entretiens*
Coresponsable du dossier sur la sécurité alimentaire
Membre du Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO)

France Desjardins, chargée de cours, UQAC
Coresponsable du dossier sur la sécurité alimentaire
Membre du Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO)

Théophile Serge Nomo, professeur, UQTR
Responsable du dossier sur les dispositifs d'accompagnement et d'appui financier à l'entrepreneuriat et aux PME en contexte africain francophone

RÉFÉRENCES

Klyver, K., Steffens, P. et Lomberg, C. (2020). Having your cake and eating it too? A two-stage model of the impact of employment and parallel job search on hybrid nascent entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 35(5), 106042.
<https://doi.org/10.1016/j.ibusvent.2020.106042>

Men, F. et Tarasuk, V. (2021). Food insecurity amid the COVID-19 pandemic: Food charity, government assistance, and employment. *Canadian Public Policy*, 47(2), 202-230.
<https://doi.org/10.3138/cpp.2021-001>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1549>

Dossier spécial

Les fermes en circuits courts alimentaires au Québec : état des lieux, perspectives et défis

Patrick Mundler^aDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1550>

RÉSUMÉ. Les circuits courts alimentaires suscitent un grand intérêt parce qu'ils mettent en lumière une agriculture moins industrielle, ancrée dans ses territoires et nourrissant sa communauté. Dans cet état des lieux, nous nous intéressons à leur poids économique, social et spatial dans le Québec d'aujourd'hui. Représentant encore une part marginale de l'offre et de la demande alimentaires, les fermes en circuits courts jouent pourtant un rôle qui se renforce dans l'établissement de la relève agricole. Contrairement à ce que l'on pourrait intuitivement penser, ces fermes ne sont pas seulement concentrées dans les espaces périurbains, mais se déploient dans toutes les régions du Québec, contribuant même de façon significative à la renaissance de l'agriculture dans les régions dites éloignées. Pour autant, faire vivre ces fermes est un combat quotidien. Souvent vues comme fer de lance de la transition socioécologique de l'agriculture, ces fermes ont à relever de nombreux défis pour offrir une option plus complète. Ces défis ne sont pas seulement ceux des agriculteurs et agricultrices qui choisissent cette voie. Ils sont ceux des consommateurs, des collectivités et de l'État qui, chacun à leur manière, peuvent accompagner leur développement.

Mots-clés : Circuits courts alimentaires, vente directe, vente indirecte, systèmes alimentaires locaux, Québec

ABSTRACT. *Short food supply chains are of great interest because they highlight the emergence of an agricultural system that is less industrial, is geographically embedded, and provides food for local communities. In this article, we examine the economic, social, and spatial importance of such supply chains in Quebec today. While still representing a small share of the total food supply and demand, short food supply chains, nevertheless, play an important role in establishing new farmers. Contrary to expectations, farms that market through these channels are not only found in peri-urban areas, but are spread across all regions of Quebec and have even contributed significantly to the re-emergence of agriculture in so-called remote regions. However, keeping such farms afloat is a daily struggle. Although viewed as instrumental in spearheading the socioecological transition in agriculture, farms within short food supply chains continue to face many challenges that limit their ability to offer practical alternatives to consumers. Overcoming these challenges is not only the responsibility of farmers who choose this marketing path. Consumers, communities, and the State, each in their way, can do their part to support the development of such farms.*

Keywords: *Short food supply chains, Direct marketing, Intermediated food channels, Local food systems, Québec*

Introduction

Au Québec, comme dans de nombreux pays, diverses initiatives visant à rapprocher producteurs agricoles et consommateurs se sont développées depuis quelques années (Mundler et Laughrea, 2016). Ces initiatives s'inscrivent dans un ensemble

plus large visant à rompre avec certaines des logiques du système alimentaire industrialisé et globalisé. L'ambition de celles et ceux qui les mettent en œuvre est de reconnecter l'agriculteur et le consommateur, l'agriculture et le territoire, le consommateur et ce qu'il mange (Lyson, 2004; Wiskerke, 2009).

^a Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval

Au fond, ces initiatives cherchent à réduire les distances créées par le système alimentaire mondialisé : distances géographiques d'abord avec le projet de reterritorialiser l'alimentation (Selfa et Qazi, 2005), distances relationnelles ensuite avec la diminution du nombre d'intermédiaires entre consommateurs et producteurs (Prigent-Simonin et collab., 2012), distances cognitives enfin en industrialisant moins les procès de production, en cuisinant des produits bruts, en reliant le temps et l'espace avec des produits locaux et de saison (Hendrickson et Heffernan, 2002).

Deux expressions sont employées dans la littérature pour les qualifier : *circuits courts alimentaires* et *circuits alimentaires de proximité*.

Les circuits courts

Les premiers sont définis exclusivement par la distance relationnelle entre le producteur et le consommateur. En d'autres termes, ils comprennent des circuits ne comportant aucun intermédiaire entre l'agriculteur et le consommateur (on parle alors de vente directe) et des circuits comportant au plus un intermédiaire (on parle alors de vente indirecte). Dans le cas de la vente directe, on trouve les kiosques à la ferme, les systèmes de paniers, les ventes dans les marchés publics, etc. Dans le cas de la vente indirecte, on trouve les ventes dans un marché virtuel, à un restaurateur, à une épicerie sans autre intermédiaire, etc. Cette définition est couramment retenue par les pouvoirs publics, tant en Europe qu'en Amérique du Nord (Kneafsey et collab., 2013; Dimitri et Gardner, 2019).

Les circuits de proximité

Les seconds, élargissent la perspective en prenant en compte la dimension spatiale : ces circuits contribuent à la consommation de produits locaux dans des échelles géographiques variables selon les régions ou les pays. Ils traitent aussi différemment la question des intermédiaires en prenant acte du fait qu'en réalité, plusieurs acteurs peuvent intervenir entre un producteur et un consommateur, sans pour autant que se perde le caractère très local du circuit et la relation de

proximité entre les producteurs et les consommateurs (Mundler, 2022; Praly et collab., 2014). Pensons par exemple aux bouchers qui interviennent pour la transformation des produits d'élevage et dont le savoir-faire est déterminant sur la qualité de ce qui parvient au consommateur. Dans l'ensemble, la littérature accorde de plus en plus de place à l'analyse de ces circuits de vente indirecte, qui sont un moyen puissant d'appui à la reterritorialisation de l'alimentation, du fait du professionnalisme et des services rendus par divers intermédiaires locaux (Feenstra et collab., 2019; Trivette, 2019).

Dans les faits, circuits courts et circuits de proximité se recoupent en grande partie, la plupart des fermes en circuits courts vendant d'abord localement. De nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux leur sont attribués. Ces circuits sont vus comme ayant le potentiel de corriger en partie les diverses externalités négatives attribuées au système alimentaire industriel. Ils suscitent l'intérêt des pouvoirs publics, qui voient en eux une solution permettant de reconnecter l'agriculture à ses territoires (Mundler et Laughrea, 2016). Une abondante recherche leur est consacrée et, depuis quelques années, diverses synthèses de la littérature (Malak-Rawlikowska et collab., 2019; Vittersø et collab., 2019; Warsaw et collab., 2021) montrent les apports de ces circuits à la durabilité des systèmes alimentaires.

Ils véhiculent aussi une image très positive auprès du public et des médias, à tel point que leurs attributs réels ou symboliques sont aujourd'hui récupérés par le système industriel dans son marketing (Van der Ploeg, 2021). Pourtant, de nombreuses recherches soulignent que les difficultés et les défis que rencontrent les fermes s'inscrivant dans ces circuits sont bien réels (Hinrichs, 2000; Galt, 2013; Biewener, 2016; Mundler et Jean-Gagnon, 2020), et force est de constater que ces modes de commercialisation sont parfois regardés avec un peu de condescendance, les « vraies affaires » se passant ailleurs. Il ne s'agit en conséquence ni de les idéaliser, ni de les stigmatiser, mais d'examiner leur apport au système alimentaire et au développement des territoires avec rigueur et sans parti-pris.

L'objectif de cet article est d'essayer de rendre compte de la place qu'occupent aujourd'hui ces circuits dans le système alimentaire québécois et d'analyser les défis qu'ils rencontrent dans leur développement. Les données présentées proviennent des statistiques disponibles, mais aussi de recherches antérieures et de l'observation attentive des systèmes alimentaires alternatifs québécois, réalisée par l'auteur depuis plus de 10 ans. Nous traiterons principalement des circuits courts, et parfois seulement de la vente directe, puisque,

comme nous le verrons, seule la vente directe est aujourd'hui recensée par Statistique Canada.

1. Les circuits courts dans les fermes québécoises

Depuis 2016, Statistique Canada publie quelques données relatives à la vente directe. La figure 1 présente les données concernant le nombre de fermes québécoises déclarant vendre tout ou partie de leur production en vente directe.

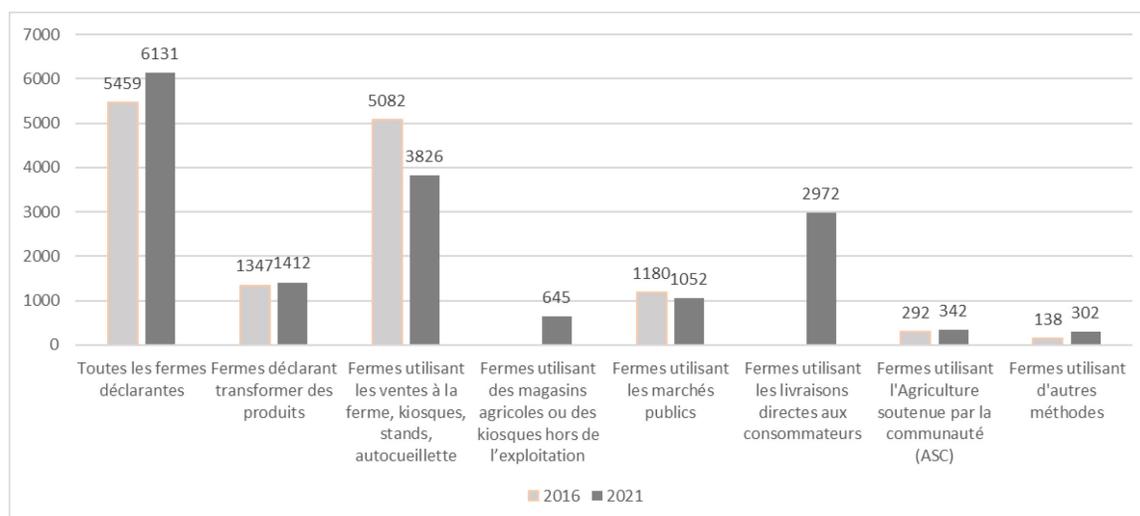


Figure 1 – Nombre de fermes utilisant la vente directe au Québec (2016 et 2021)
Sources : Statistique Canada (2017), tableau 32-10-0447-01; Statistique Canada (2022), tableau 32-10-0242-01

Plusieurs informations sont intéressantes dans cette figure. Tout d'abord, entre le *Recensement de l'agriculture* de 2016 et celui de 2021, le nombre de fermes déclarant utiliser la vente directe a augmenté de 672. En proportion des fermes québécoises, les fermes pratiquant la vente directe représentent maintenant 20,9 % des fermes (contre 18,9 en 2016). Les enquêtes ayant été réalisées au cours de l'année 2021, il est possible que ce résultat soit teinté par la situation pandémique liée à la COVID-19 et par l'accroissement de la demande en produits locaux souligné par divers observateurs (Nemes et collab., 2021; Thilmann et collab., 2021). Avec 20,9 % de fermes utilisant la vente directe, le Québec se situe sensiblement au-dessus de la moyenne canadienne

(13,7 %). On remarque ensuite que la vente à la ferme, que ce soit en kiosque ou sous forme d'autocueillette, concerne une forte proportion des entreprises. La baisse constatée en 2021 n'est sans doute qu'apparente puisque, cette année-là, Statistique Canada (2022) a ajouté deux modalités de vente (kiosques hors ferme et livraisons directes aux consommateurs), auparavant contenues dans la même catégorie. Il est néanmoins très intéressant de constater que près de la moitié des fermes assurent une livraison directement à leur clientèle. Enfin, soulignons le poids important de l'acériculture dans ce portrait : 30,3 % des fermes déclarant pratiquer de la vente directe étaient des fermes acéricoles.

Toutefois, ces chiffres associent des fermes dont le revenu brut total dépend totalement de la vente directe et d'autres qui ne font que vendre quelques poulets ou un sac de pommes de terre à leurs voisins et pour lesquelles la part dans le revenu total est négligeable. Bermond et ses collègues (2019) considèrent le seuil de 50 % des ventes réalisées en circuits courts comme un des indicateurs possibles de la transition des fermes vers des systèmes plus durables.

Jusqu'en 2021, il était impossible de mesurer cette part de la vente directe dans les fermes canadiennes puisque la question n'était pas posée dans le recensement. Dans une enquête à l'échelle

nationale à laquelle ont répondu 904 fermes provenant de toutes les provinces (Azima et Mundler, 2020), 84,5 % des fermes répondantes dépassaient ce seuil de 50 % et 72,2 % dépassaient même le seuil de 75 %. Mais, ces chiffres ont été donnés par des fermes dont le système est organisé autour des circuits courts; ils incluent de la vente indirecte et ne peuvent donc être extrapolés à l'ensemble des fermes canadiennes utilisant des circuits courts.

En 2021, la question a été posée pour la première fois dans le *Recensement de l'agriculture* canadien. La figure 2 présente les résultats obtenus.

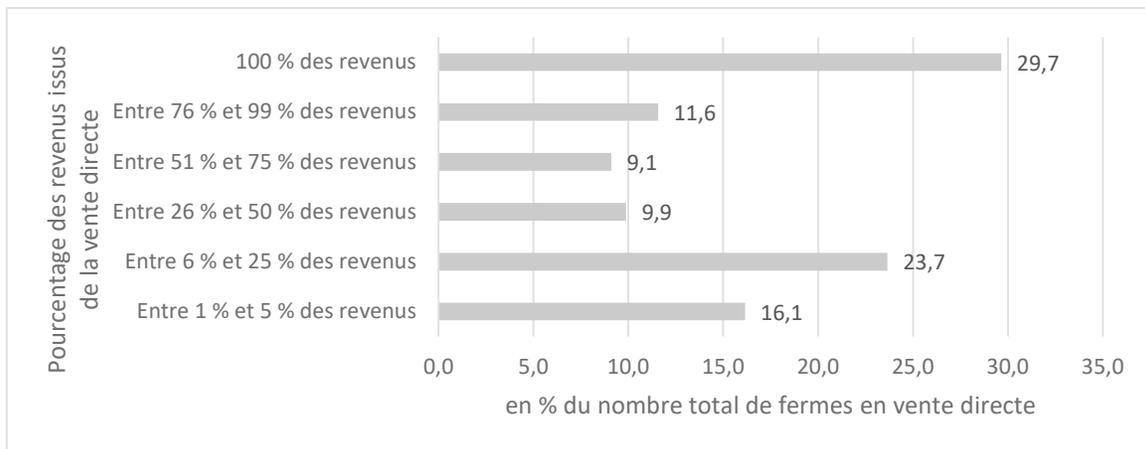


Figure 2 – Distribution (en %) des exploitations québécoises en vente directe selon le pourcentage du total des revenus en vente directe (2021)

Source : Statistique Canada (2022), tableau 32-10-0242-0

Ces données montrent que la population des fermes québécoises en vente directe se divise en deux moitiés presque égales entre celles dont les revenus provenant de la vente directe représentent 50 % et plus de leurs revenus totaux et celles pour lesquelles cela représente moins de 50 %. La part des fermes pour lesquelles la vente directe représente plus de 76 % des revenus totaux est de 41,3 %, soit tout de même plus de 2500 fermes. Compte tenu de l'importance de la vente directe, ces fermes sont organisées autour de leur commercialisation, ce qui a d'importants impacts sur les stratégies de production et sur l'organisation du travail (Mundler et Jean-Gagnon, 2020). À

l'inverse, il y a 39,8 % des fermes pour lesquelles les revenus issus de la vente directe représentent moins de 25 % des revenus totaux. Ces fermes sont probablement davantage insérées dans des circuits longs et la vente directe a moins d'impacts sur leurs stratégies et leur organisation.

Il faut toutefois souligner que ces données ne concernent que la vente directe. Rappelons que le terme *circuits courts* comprend aussi des ventes passant par un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur : restaurateur, épicier, marché virtuel, etc. Il est impossible de connaître la part de ces ventes. Dans notre enquête au Canada mentionnée ci-dessus (Azima et Mundler, 2020),

la vente indirecte représentait 20 % des ventes en circuits courts de notre échantillon. Aux États-Unis, les données du *U.S. Department of Agriculture* analysées par Low et ses collègues (2015) montrent que 30 % des fermes en circuits courts utilisent des circuits de vente indirecte et cette proportion serait en augmentation constante (O'Hara et Benson, 2019). Le volume total de la vente indirecte est même devenu supérieur à la vente directe, du fait notamment de l'implantation de diverses plateformes (*food hubs*) venant en appui à la commercialisation des produits des fermes (Dimitri et Gardner, 2019).

Cette évolution reflète aussi la place croissante occupée dans les circuits courts par des fermes de taille moyenne, appelées aussi « fermes du milieu » (*midsized farms*; Lev et Stevenson, 2011), à la fois trop petites pour vendre leurs produits dans des circuits longs et trop grandes pour vendre la totalité de leur production en vente directe. Tout cela témoigne d'évolutions en train de se produire et qui vont immanquablement entraîner des conséquences sur le monde des circuits courts québécois.

2. La répartition de la vente directe dans les territoires agricoles du Québec

La proximité géographique d'un important bassin de population est souvent décrite comme un atout pour le développement d'une agriculture misant sur la commercialisation en circuits courts (O'Hara et Lin, 2020). En effet, de nombreuses recherches (Bimbo et collab., 2020; Cicatiello, 2020; Hinrichs, 2000; Stewart et Dong, 2018) montrent que les consommateurs s'approvisionnant dans ces circuits présentent fréquemment des caractéristiques communes : jeunes familles urbaines, éduquées et plutôt aisées, sensibles à leur santé et à la qualité des produits, et préoccupées par la préservation de l'environnement. *A contrario*, commercialiser en circuits courts hors des villes présente des défis, comme le montrent les stratégies déployées par les agriculteurs se situant en milieu rural pour compenser la faible densité de population dans leur proximité (Kemkes et Akerman, 2019).

Aussi, il est intéressant d'observer sur le plan spatial comment se répartissent les fermes québécoises commercialisant en circuits courts. Sont-elles concentrées autour des villes? À partir des données du *Recensement de l'agriculture* utilisées dans la précédente section, la figure 3 présente, par subdivision de recensement unifiée (SRU), le nombre de fermes commercialisant en vente directe.

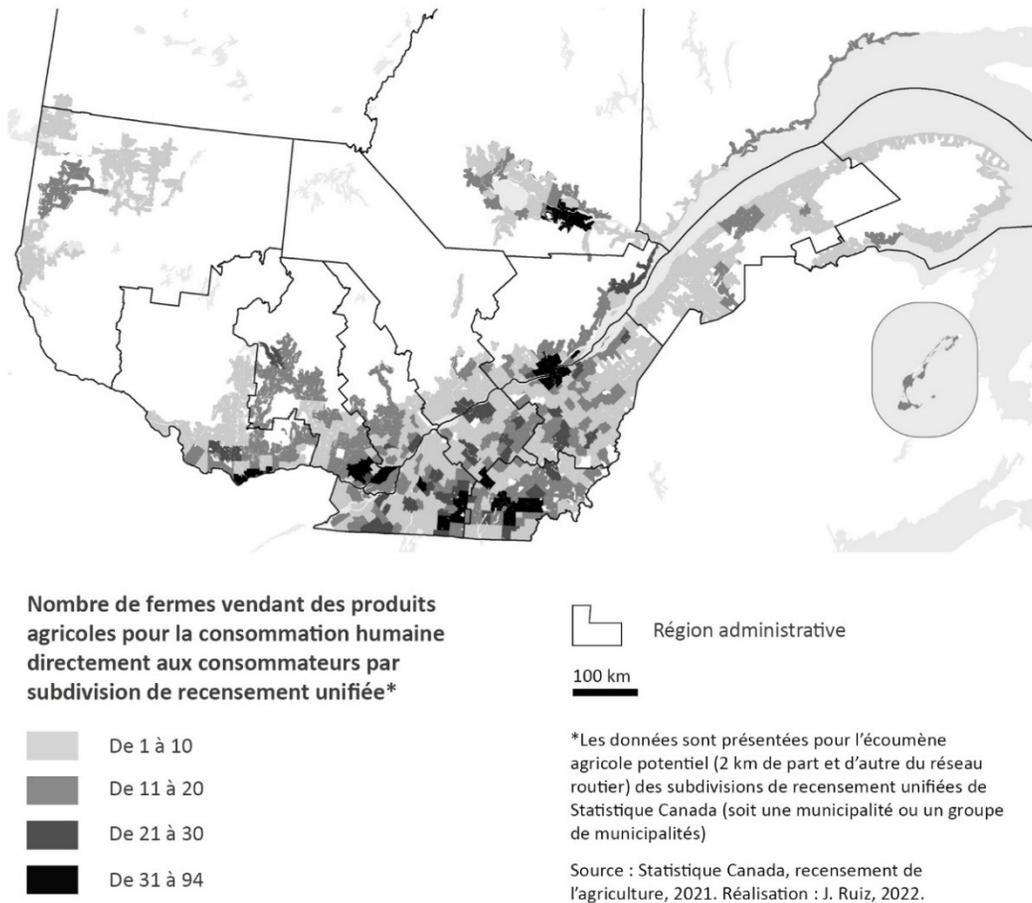


Figure 3 – Nombre de fermes déclarant faire de la vente directe par subdivision de recensement unifiée (2021)

Comme on peut le constater, des pôles de densité plus forte de fermes en vente directe apparaissent autour des villes les plus importantes, soit Montréal, Québec, Ottawa, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay. Toutefois, on peut constater

aussi que des fermes utilisent de la vente directe dans toutes les régions du Québec. D'ailleurs, le portrait se précise lorsqu'on s'intéresse à la proportion de fermes qui commercialisent en vente directe (voir figure 4).

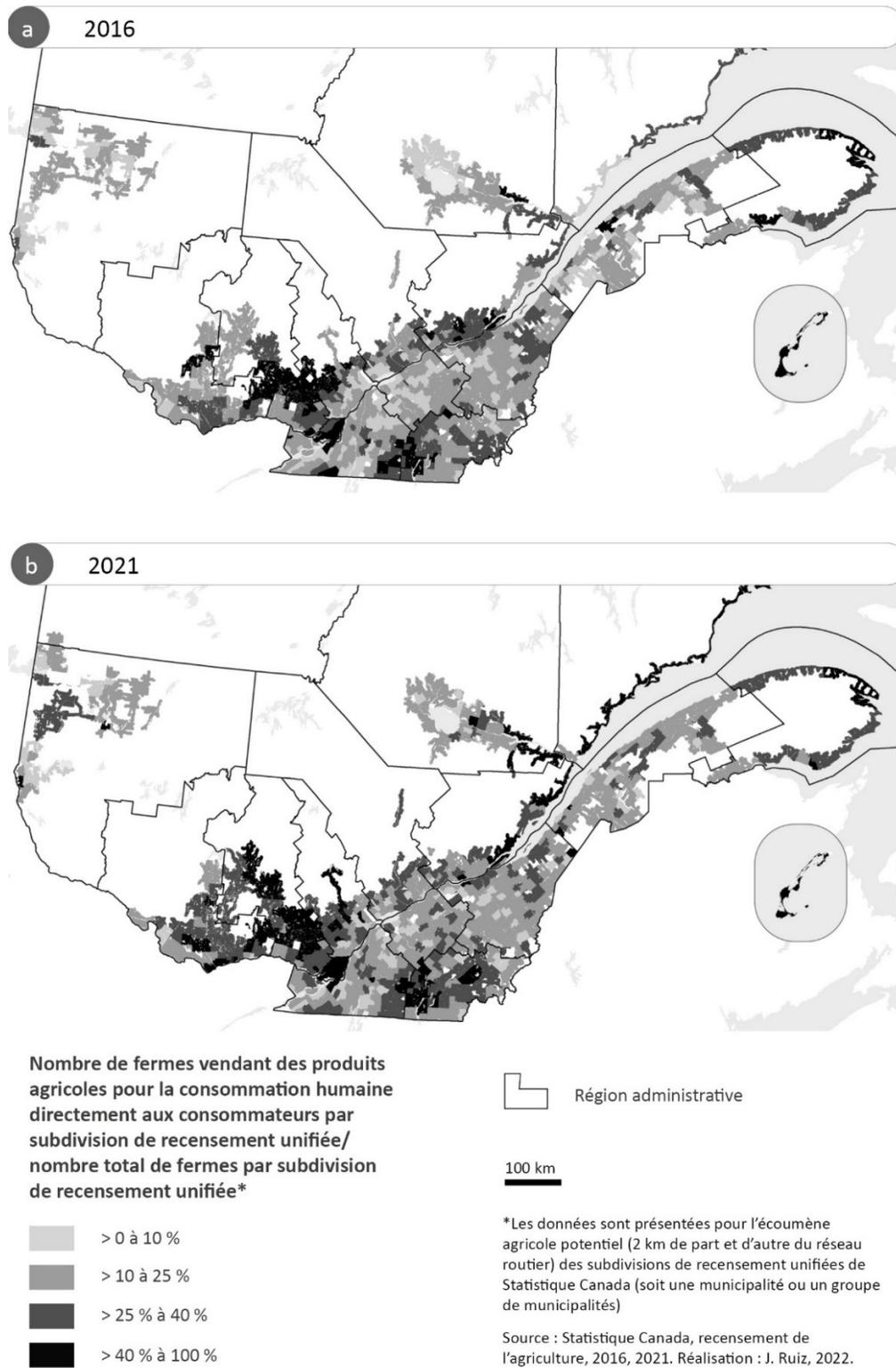


Figure 4 – Proportion (en %) de fermes commercialisant en vente directe (2016 et 2021)

Si les pôles périurbains déjà repérés à la figure 3 sont toujours présents, on constate aussi qu'en proportion, les fermes pratiquant la vente directe sont très présentes dans des territoires plus marqués par la déprise agricole : l'Outaouais, les Laurentides, l'Estrie, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et même la Côte-Nord. Certes, leur nombre est moins important que dans les territoires périurbains, mais, en proportion, l'agriculture qui se pratique dans ces régions mise beaucoup sur les circuits courts. On peut avancer différentes raisons pour expliquer cela.

Pour certaines régions (l'Estrie, les Laurentides et Charlevoix), ces territoires connaissent une évolution sociodémographique, souvent qualifiée d'embourgeoisement (*gentrification*; Guimond et Simard, 2010), qui tout à la fois offre des débouchés à des produits de qualité à valeur ajoutée, mais entraîne aussi une compétition pour l'accès à de petites terres et leurs bâtiments entre de jeunes agriculteurs et agricultrices ayant un projet d'établissement et ces nouveaux habitants permanents ou temporaires disposant de ressources supérieures.

Pour d'autres régions (l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay, la Gaspésie et la Côte-Nord) se mêlent des projets de vie et la possibilité d'avoir accès à un foncier nettement moins coûteux que dans les régions centrales¹. On constate ainsi qu'existe depuis quelques années au Québec un volume significatif d'établissements que Parent et ses collègues (2004) qualifient d'agriculteurs « hors cadre familial » ou encore qu'Hermesse et ses collègues (2020) qualifient de « nimaculteurs » (mis pour « non issus du monde agricole »). Ces nouveaux agriculteurs, qui ne disposent au départ ni des capitaux leur permettant d'acheter un foncier coûteux, ni des avantages liés à une reprise dans un cadre familial, s'établissent souvent sur de petites surfaces et choisissent de donner de la valeur ajoutée à leur production en la commercialisant directement aux consommateurs. L'accroissement du

nombre de fermes dans certaines régions périphériques du Québec est directement lié à l'augmentation de cette population. Nous reviendrons sur ce point dans la quatrième section.

Le rôle des villes apparaît néanmoins aussi sur la carte de la figure 3 puisque, dans leur périphérie directe, les fermes commercialisant en circuits courts y sont proportionnellement nombreuses. On y trouve notamment des zones de production fruitière (pomme, fraise, etc.) et de maraîchage qui vendent en circuits courts depuis très longtemps. Dans ce cas, cela témoigne moins d'une relève extérieure à l'agriculture que de la poursuite d'activités plus anciennes et traditionnellement bien implantées autour des villes. D'ailleurs, on constate qu'entre 2016 et 2021, certaines de ces fermes disparaissent, comme en témoigne par exemple, le léger recul autour de Québec. Les régions traditionnellement tournées vers la vente directe sur des marchés urbains perdent du poids, par rapport aux régions périphériques qui voient arriver de nouvelles fermes. Cela vient probablement du prix du foncier et de l'immobilier, qui rend ces fermes moins facilement transmissibles hors du cadre familial.

Enfin, nous avons vu dans la section 1 que les fermes se répartissent en deux moitiés : des fermes pour lesquelles la vente directe est majoritaire (+50 % du revenu brut total) et d'autres pour lesquelles elle est plus secondaire. Dans la figure 5, nous nous intéressons à la répartition spatiale des fermes dont les produits dépendent à plus de 50 % de la vente directe. L'examen de cette carte confirme de façon frappante cette double dynamique à la fois périurbaine et périphérique. C'est dans le pourtour des villes et dans les régions périphériques que les fermes dépendant de la vente directe sont en proportion les plus nombreuses. A contrario, un large territoire composé des basses-terres du Saint-Laurent et du bassin de la rivière Chaudière se distingue par le faible poids des fermes orientées vers la vente directe.

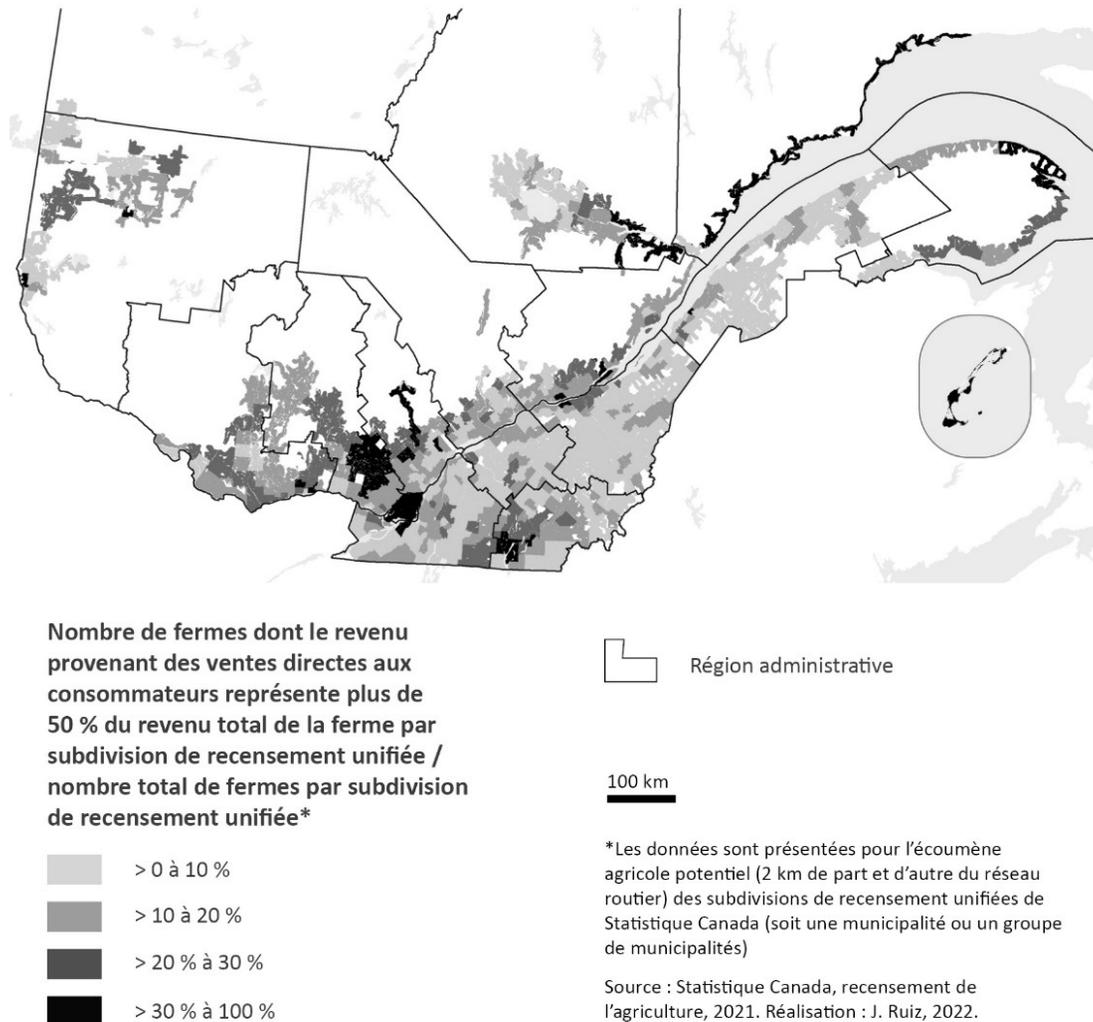


Figure 5 – Proportion (en %) de fermes commercialisant en vente directe à +50 % de leur revenu brut total (2021)

Ainsi, la localisation des fermes choisissant de vendre directement aux consommateurs ne se réduit pas, loin de là, à un phénomène urbain et périurbain. Les données du *Recensement de l'agriculture* montrent que les territoires périphériques se caractérisant à long terme par une déprise continue de l'agriculture peuvent redevenir attractifs pour des productions à valeur ajoutée.

3. Le poids des produits vendus en circuits courts dans l'offre et la demande alimentaires au Québec

3.1 La part dans l'offre agricole

Aucune donnée ne permet d'isoler l'offre issue des circuits courts afin de mesurer sa contribution économique dans la production agricole québécoise. Dans une étude antérieure (Mundler et Laughrea, 2016) portant sur trois territoires particuliers (des MRC), nous avons estimé que les fermes en circuits courts représentaient 2,16 % du

produit brut de l'agriculture locale. Toujours en 2016, Statistique Canada (2017) indiquait que les ventes médianes en vente directe des fermes déclarantes se situaient à 20 000 \$, ce qui aurait alors correspondu à 2,5 % de la production québécoise en valeur. Avec l'augmentation constatée en 2021, on peut donc postuler que la vente directe réalisée par des fermes en circuits courts se situerait aux environs de 2,5 % de la production agricole du Québec, à quoi s'ajouterait la vente indirecte, pour laquelle nous n'avons pas de données. En extrapolant les résultats de l'enquête d'Azima et Mundler (2020), qui chiffre les ventes indirectes à 20 % des ventes dans les fermes en circuits courts, on parviendrait à environ 3 % pour l'ensemble des circuits courts. Retenons donc que les produits vendus en circuits courts représentent environ 3 % en valeur de la production agricole québécoise.

Il n'est pas aisé de mettre ce chiffre en perspective. Aux États-Unis, O'Hara et Benson (2019) évaluent la vente directe réalisée par les agriculteurs à 2,8 G\$ US en 2017. Cela représenterait aux alentours de 0,72 % des ventes agricoles totales, qui représentaient en 2017 environ 388,5 G\$ US (U.S. Department of Agriculture, 2019). En ajoutant la vente indirecte, qui représente 9 M\$ US, selon le recensement américain, les ventes en circuits courts seraient à 3 % des ventes agricoles, ce qui nous rapproche globalement de ce que nous trouvons pour le Québec. Toutefois, une importante différence aux États-Unis repose sur le fait que la vente indirecte est trois fois plus élevée que la vente directe.

En France, une étude réalisée à partir des données du *Recensement agricole de 2010* (PIPAME, 2017) chiffre la valeur des ventes en circuits courts à 10,2 % de la valeur des ventes totales de l'agriculture. La même étude, sur la base de la croissance du nombre de fermes en circuits courts, estime que le volume des ventes représentait en 2015 entre 12 et 13 % de la valeur totale de la production agricole.

Ainsi, il y a potentiellement d'importantes différences entre les pays sur ce plan. Mais, les méthodes de recensement étant différentes, la

prudence est de mise concernant ces résultats. Quoi qu'il en soit, avec environ 3 % des ventes agricoles de la province, les fermes en circuits courts disposent d'une considérable marge de progression, surtout en ce qui concerne la vente indirecte, si l'on en croit l'exemple des États-Unis.

3.2 La part de la demande alimentaire

Avec une offre qui pèserait environ 3 % du produit brut de l'agriculture québécoise, on peut se demander quelle est la contribution des fermes en circuits courts à l'alimentation des Québécois. En effet, on ne peut pas inférer qu'il y a équivalence, en proportion, entre offre et demande puisque, par le jeu des échanges interprovinciaux et internationaux, des produits rentrent et sortent du Québec. D'après le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 51,7 % de ce qui est acheté par les épiceries et le secteur HRI (hôtels, restaurants et institutions) viendrait de producteurs et transformateurs québécois (MAPAQ, 2022a). Mais cette donnée ne prend pas en compte la provenance des ingrédients utilisés par un transformateur québécois.

Les données dont nous disposons pour appréhender la part de la demande alimentaire satisfaite par l'agriculture de proximité sont malheureusement très partielles. Le MAPAQ (2019) a calculé, pour l'année 2018, que la demande alimentaire globale des Québécois totalisait 48,9 G\$. Cette demande se répartit entre les magasins alimentaires (épiceries, pharmacies, magasins à grande surface, etc.), les services alimentaires (hôtellerie, restauration et marchés institutionnels) et une catégorie « autres » (marchés publics, kiosques à la ferme, paniers maraîchers biologiques, etc.). Cette dernière catégorie représente 800 M\$, soit 1,6 % de la demande alimentaire totale ou 2,5 % si on exclut les services alimentaires.

Faute de données plus précises, le MAPAQ ne peut déterminer au sein de ces 800 M\$ quelle est la part des seules fermes de proximité. De plus, cette donnée exclut encore une fois la vente indirecte (aux épiceries et au secteur HRI) puisque ce type de vente se trouve pris en compte dans les données concernant les épiceries ou la restauration.

Enfin, un autre élément peut affecter ces données : le fait que de nombreuses fermes en circuits courts ont des identités juridiques différentes pour leurs activités de transformation et de vente. Dans la pratique, ces fermes sont bien en circuits courts, mais, si la vente se fait sous le chapeau d'une société de commercialisation distincte de la ferme, cette partie de l'activité apparaîtra dans les magasins alimentaires ou dans les services alimentaires.

En conclusion, il est pratiquement impossible de chiffrer la part de la demande alimentaire provenant de l'agriculture de proximité. En croisant les informations dont nous faisons état ici, nous estimons que sa part se situerait dans une fourchette allant de 1,2 % à 1,8 % de la demande alimentaire totale.

4. Les circuits courts et la relève agricole

La diminution du nombre de fermes est un souci récurrent partout dans le monde. Au Québec, le nombre de fermes a spectaculairement diminué, passant de plus de 154 000 en 1941 (son sommet) à 29 380 en 2021, et ce, même si, pour la première fois depuis 1941 (Statistique Canada, 2022, tableau 95-632-X), le nombre de fermes a légèrement augmenté entre les recensements de 2016 et 2021.

Pourtant, l'agriculture reste à la fois un important élément de développement et d'occupation du territoire ainsi qu'un secteur d'insertion professionnelle, en particulier dans les territoires ruraux (Deschênes-Gilbert, 2007; Mundler et Ruiz, 2015). Elle est aussi un secteur d'activité essentiel pour fournir des biens de première nécessité, alors que bon nombre d'observateurs s'accordent sur le fait que, malgré son importance, la rémunération des facteurs de production, en particulier le travail, reste structurellement en dessous de ce qu'elle est dans le reste de l'économie (Petit, 2006). L'agriculture a spectaculairement amélioré sa productivité, mais les gains obtenus se sont répartis le long de toute la chaîne et ont en fin de compte surtout bénéficié aux consommateurs, avec l'abaissement au fil du temps de la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation. Ces conditions diffi-

ciles sont une des sources d'une crise des vocations partout dans le monde : l'agriculture souffre d'un problème d'attractivité et le Canada n'y échappe pas (Qualman et collab., 2018).

Au Québec, comme dans les autres pays industrialisés, la modernisation de l'agriculture s'est appuyée sur un accroissement très lourd du capital nécessaire. En 2016, il fallait disposer en moyenne de 5,15 \$ de capital pour dégager 1 \$ de revenu brut (Royer et collab., 2022). Cette capitalisation a pour conséquence de financiariser de plus en plus l'agriculture puisqu'il faut disposer de solides assises financières pour acquérir une ferme. Alors que l'idéal de la ferme familiale de taille moyenne continue à irriguer l'imaginaire collectif au Québec, la réalité nous montre de plus en plus une polarisation des fermes, entre de grandes fermes qui grossissent encore et de petites fermes aux vocations multiples (Mundler et Ruiz, 2020).

C'est dans ce contexte qu'il faut examiner la question de la relève agricole. Parallèlement à la relève dite familiale, dont le poids relatif ne cesse de s'éroder, de multiples auteurs pointent depuis quelques années l'arrivée d'une nouvelle population agricole non issue du milieu agricole, les nimaculteurs dont nous parlions plus haut (Hermesse et collab., 2020). Selon ces auteurs, ces agriculteurs portent des aspirations différentes et s'inscrivent volontiers dans les systèmes alimentaires alternatifs (Bruce, 2019; Laforge et McLachlan, 2018; Milone et Ventura, 2019). Au Québec, ce mouvement se constate également depuis quelques années (Laforge et collab., 2018; Parent et collab., 2004), comme en témoigne l'explosion des cohortes au Cégep de Victoriaville, qui propose une formation à la gestion de l'entreprise agricole avec une orientation en maraîchage biologique sur petite surface². On peut aussi souligner l'influence qu'a pu jouer l'ouvrage *Le jardinier-maraîcher* de Jean-Martin Fortier (2012), qui a connu un succès considérable. En plus de ce mouvement issu en quelque sorte de l'extérieur de l'agriculture, Bruce (2019) constate que des fils et filles d'agriculteurs s'établissent sur la ferme familiale, mais après un détour par d'autres expériences et avec le souhait de faire autrement.

Ce mouvement reste pourtant difficile à suivre sur le plan statistique, et ce, pour deux raisons. La première concerne le fait que les enquêtes auprès de la relève agricole restent centrées sur des entrées sectorielles traditionnelles en s'intéressant en priorité aux orientations productives et à quelques indicateurs sociodémographiques (p. ex., l'âge, la formation ou le genre). La seconde vient du fait que la relève agricole est d'abord définie par l'âge (agriculteur ou agricultrice de moins de 40 ans) et par le fait de conduire une activité agricole en ayant acquis au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole (MAPAQ, 2018). De fait sont écartées les personnes de plus de 40 ans démarquant un projet agricole. Ce faisant, les statistiques

concernant la relève écartent une fraction de ce que Ahearn et Newton (2009) appellent les agriculteurs débutants, c'est-à-dire exploitant une ferme depuis 10 ans ou moins.

En croisant divers indices, nous pouvons toutefois établir certains parallèles (Mundler, 2020b). D'abord, le MAPAQ (2021) constate que la répartition entre transferts familiaux et nouveaux établissements se transforme doucement (voir figure 6). Entre 2006 et 2021, les transferts familiaux ont légèrement reculé, passant de 59 % des établissements à 54 %. A contrario, durant la même période, les démarrages d'entreprises ont progressé, passant de 27 % à 36 %.

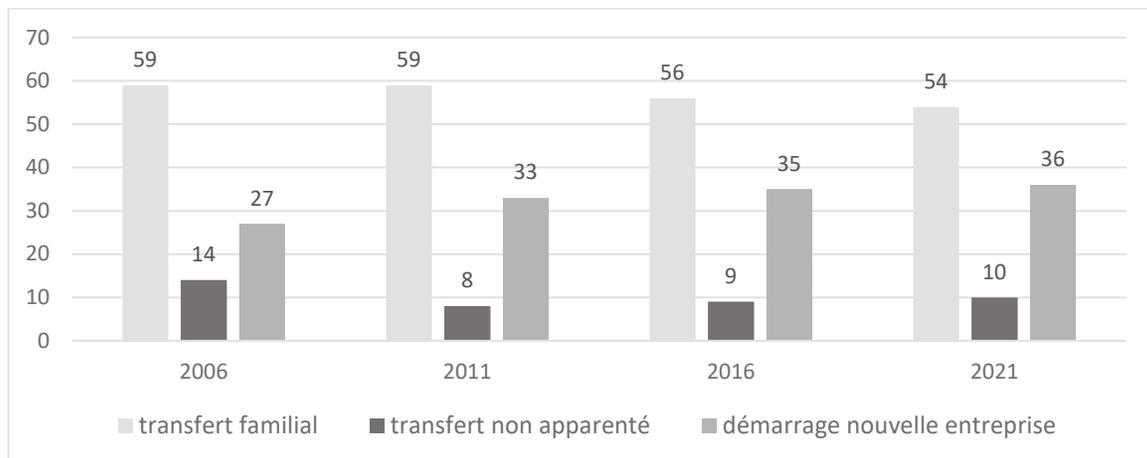


Figure 6 – Mode d'établissement (en %) en agriculture au Québec en 2006, 2011, 2016 et 2021
Source : MAPAQ (2014, 2018, 2021)

Ensuite, cette évolution va de pair avec certains constats montrant une élévation des niveaux de formation; une féminisation de la relève (Azima et Mundler, 2022); et un accroissement des stratégies de diversification, incluant l'introduction de nouvelles productions et l'accroissement de la valeur ajoutée par la transformation, par la vente directe ou encore par l'agrotourisme (Milone et Ventura, 2019). Au Québec, la relève féminine est davantage présente dans le démarrage d'une entreprise (45 %, comparativement à 32 % chez les hommes) que dans le transfert familial. Cette relève par création d'entreprises se trouve également sous-représentée dans certaines productions traditionnelles (p. ex., la production laitière) et

surreprésentée dans des productions émergentes ou permettant de dégager de la valeur ajoutée en minimisant les investissements fonciers (p. ex., le maraîchage sur petite surface).

Par ailleurs, les résultats de diverses recherches conduites auprès des fermes en circuits courts au Québec (Azima et Mundler, 2020; CAPÉ, 2021; Mundler et collab., 2017) montrent que les agriculteurs et agricultrices ayant répondu à ces enquêtes présentent justement des caractéristiques sociodémographiques assez spécifiques. Par exemple, dans l'enquête que nous avons conduite dans tout le Canada auprès de fermes en circuits courts (Azima et Mundler, 2020) :

- 49,6 % des répondants étaient des agricultrices;
- 82,3 % avaient suivi des études collégiales ou universitaires (mais seulement 34,9 % avaient suivi une formation agricole);
- 77,2 % avaient exercé un autre métier avant de se lancer en agriculture;
- 73,7 % avaient démarré une entreprise.

Nous postulons donc que les évolutions constatées dans les statistiques concernant la relève agricole au Québec témoignent de l'arrivée en agriculture d'une relève ayant des parcours professionnels non linéaires, formée différemment, plus féminine et démarrant des entreprises utilisant les circuits courts comme mode de commercialisation. Nous postulons aussi que le léger accroissement du nombre de fermes commercialisant en circuits courts constaté entre les deux recensements de 2016 et 2021 reflète plus largement cette évolution sociodémographique de la relève agricole.

Pour le moment, les principaux dispositifs sectoriels de la politique agricole québécoise peinent à prendre en compte cette nouvelle réalité. L'image de la ferme familiale transmise de génération en génération reste forte. Par ailleurs, des questions légitimes se posent quant à la pérennité des établissements en agriculture sur de petites fermes nouvellement créées. Une analyse des recensements agricoles sur la période 1991-2016 publiée récemment (Chen et collab., 2022) montre qu'à chaque recensement, près de 25 % des fermes (principalement des petites fermes) sont de nouvelles entreprises agricoles, mais que seulement la moitié d'entre elles sont encore présentes au recensement suivant. Bien entendu, toutes ces fermes ne sont pas en circuits courts, mais nous savons néanmoins que 67 % des fermes québécoises affirmant utiliser la vente directe réalisent moins de 100 000 \$ de revenus bruts annuels. A contrario, les fermes utilisant la vente directe et dépassant 500 000 \$ de revenus bruts ne représentent que 10 % des fermes en vente directe (MAPAQ, 2022b). Nous pouvons donc conclure qu'une large majorité de fermes utilisant la vente directe sont de petites fermes. Dans la dernière section, nous allons voir que s'établir sur de petites fermes en circuits courts comprend son lot de défis.

5. Le développement des circuits courts : des atouts, mais aussi des faiblesses et des défis

Comme nous l'avons souligné en début d'article, une part importante de la littérature s'est intéressée aux divers impacts économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent être attribués aux circuits courts (Mundler et Laughrea, 2016). En effet, les acteurs et praticiens engagés dans leur promotion leur prêtent de très nombreux bénéfices (Blouin et collab., 2009), qui touchent les agriculteurs, les territoires, la saine alimentation ou encore la préservation de l'environnement. Parfois, des recherches découvrent des impacts surprenants, par exemple le fait que la présence d'un marché fermier fait monter le prix de l'immobilier (Collins, 2020) ou qu'acheter en circuit de proximité améliore le moral des consommateurs (Bharucha et collab., 2020). Shideler et Watson (2019) proposent même une méthode permettant de mesurer l'effet multiplicateur des circuits courts sur les territoires du fait que, dans ces circuits, l'argent circule localement.

Toutefois, les fermes en circuits courts doivent aussi composer avec diverses difficultés inhérentes à leur système de commercialisation ainsi qu'à leur environnement économique et réglementaire. Nous allons, dans cette dernière section, regrouper d'abord les atouts des circuits courts autour de quelques thèmes, puis documenter les défis qu'ils rencontrent dans leur développement.

5.1 Des circuits courts reconnus et attractifs; des fermes plus autonomes

Faute de place, nous ne reviendrons pas ici sur l'ensemble des bénéfices attribués aux circuits courts dont nous avons fait rapidement mention en introduction de cette section. Comme nous l'avons expliqué, les nombreux bénéfices suggérés par la littérature touchent à tous les domaines, allant du bien-être des agriculteurs et agricultrices au développement territorial, en passant par la santé des communautés, la préservation des ressources et l'éducation des consommateurs (Mundler et Laughrea, 2016). Cette somme de

bénéfices supposés entraîne trois conséquences qu'il est intéressant de mentionner.

Reconnaissance

La première conséquence est la sympathie que génèrent aujourd'hui toutes les initiatives permettant de valoriser les produits locaux dans une relation plus directe entre producteurs et consommateurs. Si, plus haut, nous avons soulevé le fait que les dispositifs sectoriels de la politique agricole peinent encore à prendre la mesure du phénomène et à le soutenir adéquatement, ils sont néanmoins de plus en plus sous pression, du fait que cette forme d'agriculture jouit d'une très bonne image. Cette agriculture « qui goûte autrement », pour reprendre le titre d'un livre en faisant la promotion (Raymond et Mathé, 2011), est vue comme occupant mieux le territoire, préservant mieux l'environnement et servant mieux sa communauté. Dit autrement, l'agriculture de proximité a aujourd'hui largement gagné la bataille de la légitimité et elle est perçue comme un élément d'attractivité dans les territoires. Au Québec, elle est systématiquement présente dans les plans de développement de la zone agricole (PDZA; Ruiz et collab., 2019) et a contribué largement à la renaissance un peu partout des marchés publics au Québec, alors que ces derniers avaient presque disparu à la fin des années 1980 (Chazole et Lambert, 2007). Cette reconnaissance est donc un atout considérable pour faire entendre les messages que souhaitent porter les promoteurs des circuits courts alimentaires.

Attractivité

La seconde conséquence concerne l'attractivité qui en résulte. Par ses caractéristiques, le projet économique, mais aussi social et environnemental de l'agriculture de proximité attire aujourd'hui de multiples personnes de tous horizons et de tous âges. L'agriculture de proximité (surtout lorsqu'elle s'inscrit dans une démarche écologique) offre à la relève un projet intéressant et stimulant qui permet aux individus de gagner en autonomie. Nous avons pu voir cet effet sur la relève dans la quatrième section, mais cet effet semble aussi jouer sur le recrutement au sein des

fermes. Dans une précédente enquête (Mundler et Laughrea, 2016), la moitié des personnes salariées des fermes en circuits courts de l'échantillon étaient issues de la même MRC, tandis que seuls 21 % venaient de l'extérieur du Québec. De fait, le rôle de dynamisation de l'emploi local que Saltmarsh et ses collègues (2011) attribuent à l'agriculture de proximité se confirme et la crise de la main-d'œuvre vécue par l'agriculture conventionnelle affecte moins l'agriculture de proximité, même si divers témoignages entendus au cours des dernières années montrent que l'enjeu de la main-d'œuvre se pose aussi pour ces fermes. Nous reviendrons sur ce point dans la sous-section suivante.

Autonomie

La troisième conséquence est la relative autonomie des fermes en circuits courts vis-à-vis des fluctuations de prix que peuvent rencontrer ponctuellement les grandes productions agricoles. Les fermes de proximité ont comme vocation de fournir directement leur clientèle, en général en se passant d'intermédiaires. Chaque ferme maîtrise sa clientèle et fait souvent de la relation directe qui la lie à ses acheteurs, un élément de différenciation et de fidélisation. Cela rend ces fermes « faiseuses de prix » (*price makers*), et non « preneuses de prix » (*price takers*) (Banterle et collab., 2014). En d'autres termes, ces fermes déterminent leurs prix, ce qui les rend relativement imperméables aux fluctuations des marchés mondiaux, même si plusieurs travaux (Cooley et Lass, 1998; Mundler, 2013; Paul, 2019) montrent qu'elles doivent quand même tenir compte des prix de marché pour fixer leurs prix de vente. Cette autonomie dans la fixation des prix est d'ailleurs l'élément qui a obtenu le plus grand score de satisfaction dans notre enquête réalisée auprès des agriculteurs en circuits courts canadiens (Azima et Mundler, 2020).

5.2 Les défis à relever

Le grand engouement autour des circuits courts et les vertus qu'on leur prête ont tendance à masquer les défis que rencontre cette forme de mise en marché, d'autant qu'on a souvent tendance à confondre petite ferme multifonctionnelle et

ferme en circuits courts. Les défis à relever sont à la fois économiques, organisationnels, politiques et environnementaux.

Défis économiques

Les résultats économiques de l'agriculture de proximité sont très inégaux. Certaines fermes s'en tirent très bien, d'autres beaucoup moins. La littérature sur ce point reste assez partielle parce que, contrairement aux grandes productions qui disposent de divers moyens pour calculer des coûts de production et avoir des cohortes relativement homogènes permettant de suivre les résultats économiques, les fermes misant sur la distribution en circuits courts sont souvent très diversifiées. Chacune a son organisation propre et ses marchés, ce qui rend les comparaisons difficiles. Globalement, il est attendu de ces systèmes en circuits courts qu'ils permettent une redistribution de la plus-value plus favorable aux agriculteurs, d'une part en récupérant la part des intermédiaires,

d'autre part en pouvant vendre un peu plus cher les produits, dans la mesure où plusieurs travaux de recherche (Enthoven et Van den Broeck, 2021; Uematsu et Mishra, 2011) mettent en évidence un consentement des consommateurs à payer plus cher pour des produits vendus directement par des producteurs locaux. Plusieurs recherches (Hardesty et Leff, 2010; Paul, 2019) mettent également en évidence dans différents contextes que les fermes en circuits courts obtiennent proportionnellement de meilleurs revenus bruts, mais qui restent insuffisants pour compenser le temps et les investissements supplémentaires.

Dans notre enquête conduite auprès des agriculteurs canadiens en circuits courts (Azima et Mundler, 2020), 54 % des fermes déclaraient des revenus bruts inférieurs à 100 000 \$, ce qui les classe dans la catégorie des petites fermes. Seules 13,1 % répondaient disposer de revenus bruts supérieurs à 500 000 \$. Quant aux revenus nets, ils se distribuaient de la manière suivante (voir figure 7) :

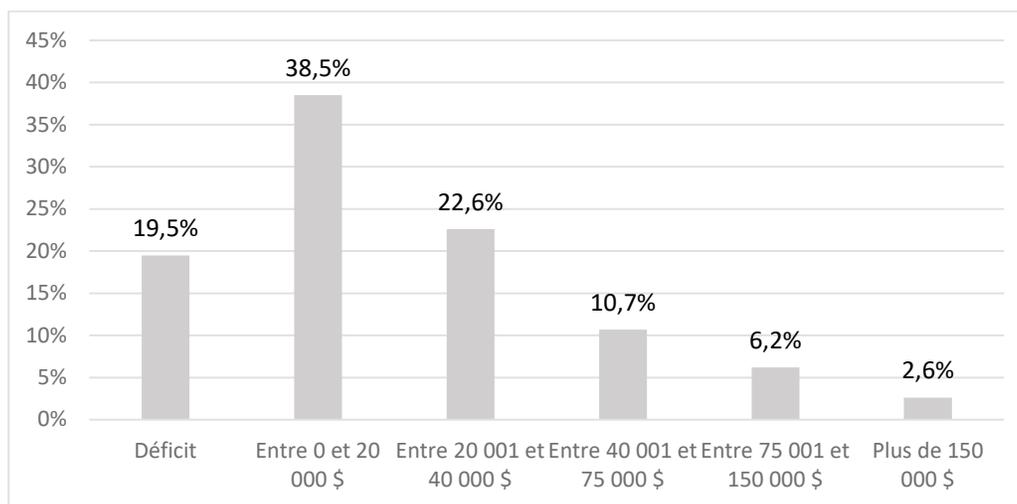


Figure 7 – Distribution (en %) des revenus nets des fermes (n = 740) ayant répondu à l'enquête (Azima et Mundler, 2020)
Source : Azima et Mundler (2020)

Ainsi, environ un cinquième des personnes ayant répondu à l'enquête considérait que leur ferme était en déficit et 38,50 % estimaient leurs revenus nets à moins de 20 000 \$.

Ces faibles revenus nets ne constituent pas un problème en soi et ne sont pas une spécificité des fermes en circuits courts. D'abord, l'agriculture reste un secteur où la sous-rémunération du travail est constatée depuis longtemps (Petit, 2006). Dans plusieurs productions vendues en circuits longs,

de nombreuses fermes se trouveraient aussi structurellement en déficit si elles n'étaient pas protégées par les systèmes d'assurance offerts par les politiques agricoles provinciale et fédérale. Ensuite, chaque agriculteur ou agricultrice n'a pas forcément les mêmes attentes et besoins. Dans nos enquêtes (Laughrea et Mundler, 2016; Mundler et collab., 2017; Azima et Mundler, 2020), nous avons rencontré à plusieurs reprises des ménages qui disposent d'autres revenus que la ferme (un revenu salarié, un revenu de retraite) et qui ont trouvé ainsi un équilibre satisfaisant.

Néanmoins, cela ne doit pas cacher une difficulté plus fondamentale concernant la productivité du travail dans les fermes en circuits courts lorsqu'on les compare à leurs vis-à-vis en circuits longs. Dans les circuits longs, le système repose sur la division du travail entre acteurs spécialisés. Les fermes produisent de la matière première, les industries la transforment, puis les chaînes de distribution commercialisent les produits qui en sont issus.

En intégrant simultanément ces trois métiers dans la même entreprise, l'agriculteur de proximité est à la fois producteur agricole, transformateur et épicier. En combinant ces trois métiers à petite échelle, il reste au fond un artisan dans chacun d'entre eux³. Nos travaux (Mundler et Jean-Gagnon, 2020) ont pu montrer qu'ainsi, il cumule de petits déficits de productivité à chacune des étapes allant de la production à la livraison aux consommateurs. Ces déficits de productivité entraînent concrètement deux conséquences :

1. Des coûts de revient plus élevés qui se transfèrent partiellement vers les prix, ce qui limite la demande, malgré le consentement d'une partie des consommateurs à payer plus cher;
2. Le différentiel de prix ne pouvant pas tout absorber, ce sont les agriculteurs et agricultrices qui en assument les coûts, d'une part par des revenus modestes, d'autre part par une surcharge de travail leur permettant ainsi de compenser la productivité plus faible. Plusieurs auteurs (Bruce et Som Castellano, 2017; Galt, 2013; Jarosz, 2008) utilisent le terme « auto-exploitation » (*self-exploitation*) pour illustrer ce problème.

Par ailleurs, plusieurs auteurs (Bruce et Som Castellano, 2017; MacAuley et Niewolny, 2016; Weiler et collab., 2016) se sont intéressés au cours des dernières années aux relations de travail dans les fermes de proximité. Leurs travaux montrent que, du fait des faibles revenus générés par les fermes, ces dernières ne sont pas en mesure d'offrir des salaires compétitifs et se retrouvent souvent engagées elles aussi dans des formes de travail précaires exigeant une grande flexibilité de leurs travailleurs, voire utilisant des stagiaires agricoles non rémunérés. Plus largement, Biewener (2016) s'interroge sur des systèmes qui ont mis beaucoup d'énergie dans la fabrication d'une alimentation de qualité, mais auraient négligé la création d'emplois de qualité. Erwin (2016) souligne que les injustices constatées autour des conditions de travail dans les systèmes alimentaires conventionnels sont reproduites dans les systèmes alternatifs.

Il y a là selon nous un enjeu majeur pour les fermes de proximité, tant pour le maintien de la bonne image dont elles bénéficient que pour leur pérennité, surtout celles dont les propriétaires souhaitent faire de l'agriculture leur métier unique et qui en attendent donc une rémunération satisfaisante. Même dans les systèmes solidaires comme l'agriculture soutenue par la communauté, le projet social reposant sur un revenu garanti et décent pour les agriculteurs reste un défi permanent (Paul, 2019).

Si ses revenus demeurent donc très inégaux et souvent modestes, l'agriculture de proximité connaît également des enjeux autour de la demande. La majorité des travaux de recherche montrent que les circuits de proximité conservent l'image de modes d'approvisionnement alimentaire réservés à une clientèle éduquée et plutôt aisée, qui peinent encore à convaincre les consommateurs de se tourner vers eux en plus grand nombre. Pour une part, cette image est discutable puisque le coût de l'alimentation dépend, outre du prix des produits, des choix alimentaires. D'ailleurs, plusieurs recherches montrent dans différents contextes que le problème est moins financier que sociologique : les publics plus précaires fréquentent peu les circuits de proximité pour une multitude de raisons qui ne sont pas seulement liées

au prix des produits (Mundler, 2013). Cela dit, la question du prix est bien réelle, d'autant plus dans le contexte d'inflation alimentaire que l'on connaît depuis 2021.

Défis organisationnels

À partir des constats que nous venons de faire, comment les fermes en circuits courts peuvent-elles compenser ce déficit de productivité, sans imiter leurs consœurs en circuits longs qui sont engagées dans une course permanente aux gains de productivité? En d'autres termes, peut-on rester un artisan lorsque l'agriculture conventionnelle spécialisée améliore constamment sa productivité?

Aucune réponse unique ne peut être apportée à une telle question, tant les fermes et leur organisation interne sont diverses. Certaines fermes choisissent de rationaliser leur production autour des activités les plus rentables. En agriculture biologique, cela peut conduire à ce que Buck et ses collègues (1997) appellent la « conventionnalisation », soit la mise en place de pratiques qui respectent la lettre de la réglementation, mais qui s'éloignent de son esprit. La même chose peut être constatée dans certaines fermes en circuits courts ayant choisi l'agrandissement en spécialisant les tâches et la main-d'œuvre ainsi qu'en mécanisant lourdement leur processus de production. D'autres stratégies sont observées. Par exemple, certaines fermes renoncent à la vente directe aux consommateurs, très chronophage, et lui préfèrent la vente à des intermédiaires. Parfois même, elles finissent par abandonner complètement la production lorsque leurs gestionnaires s'aperçoivent que c'est l'activité de restauration, de transformation ou encore de distribution des produits qui est la plus rentable.

Une autre voie potentiellement porteuse est de réfléchir à la mutualisation, entre fermes, de certaines activités. Cette forme de rationalisation est aujourd'hui largement développée en Europe et aux États-Unis, par exemple à travers des magasins collectifs de producteurs (Bernard et collab., 2008; Knickel et collab., 2008) ou des ateliers de transformation collectifs (Mundler et

Valorge, 2015). Aux États-Unis, c'est la dynamique autour des *food hubs* qui suscite un grand intérêt depuis quelques années. Les *food hubs* sont des infrastructures locales permettant de regrouper l'offre de petits (et moyens) producteurs afin, d'une part, d'atteindre la taille critique nécessaire permettant de desservir des marchés plus importants et, d'autre part, d'apporter certains services logistiques coûteux lorsque les fermes doivent les financer individuellement (Berti et Mulligan, 2016; Colasanti et collab., 2018; Fischer et collab., 2015). Ces auteurs insistent sur le fait que ces structures, souvent coopératives, inscrivent pleinement leur action dans la philosophie de proximité qui anime les mouvements autour des circuits courts alimentaires. Lev et Stevenson (2011) soulignent également le rôle important que ces organisations peuvent jouer sur l'approvisionnement alimentaire régional et montrent notamment que, sans elles, les fermes dites « du milieu » dont nous avons parlé plus haut seraient en grande difficulté pour assurer leur pérennité.

Au Québec, la mutualisation de diverses activités entre plusieurs fermes de proximité n'en est encore qu'à ses balbutiements. Une recherche conduite sur cette question (Mundler et collab., 2016) montre diverses fragilités des collectifs constitués. Cette fragilité a plusieurs origines : la mutualisation est souvent vue comme une source de diversification des débouchés, et non comme une stratégie de consolidation. De fait, sa capacité à réduire les coûts liés à cette diversification est variable. Souvent, elle accroît le travail nécessaire, au lieu d'améliorer la productivité. De plus, trop fréquemment, les agriculteurs et agricultrices attendent un service du collectif, un peu comme ils l'attendraient d'un prestataire. Concentrés sur leur ferme et sur leurs activités de production, les membres d'un collectif peinent à assumer que celui-ci a besoin d'un engagement fort et pérenne pour fonctionner. C'est cet engagement qui donne de la résilience au collectif dans les moments plus difficiles (Laughrea et collab., 2018).

Défis politiques

Si l'agriculture de proximité a gagné la bataille de la légitimité, elle n'a pas pour le moment gagné la

bataille des moyens. Les politiques publiques qui la soutiennent restent modestes lorsqu'on les compare avec les mécanismes encadrant la mise en marché ou proposant des assurances qui appuient les grandes productions. Certes, l'agriculture de proximité bénéficie de divers programmes, mais l'essentiel de la politique agricole, qu'elle soit provinciale ou fédérale, finance d'abord le système conventionnel et continue même parfois à encourager diverses pratiques qui posent un problème du point de vue de la santé des populations, des sols et des territoires. Le discours sur la complémentarité entre les modèles qui fait consensus masque malheureusement divers enjeux de pouvoir et de répartition des moyens qui sont très importants (Gasselin et collab., 2021).

Au Québec, il est habituel de déclarer que les systèmes (conventionnels/alternatifs, circuits longs/circuits courts) sont complémentaires, ce qui est indéniable. Or, cela a pour conséquence que tant l'État que l'Union des producteurs agricoles (UPA) peinent à accepter la confrontation des visions pour le futur et maintiennent parfois des objectifs qui peuvent apparaître difficilement compatibles au nom de cette complémentarité, par exemple vouloir à la fois soutenir financièrement l'autonomie alimentaire et le développement des exportations (Mundler, 2020a).

Un autre défi politique est celui de la représentation. L'agriculture de proximité a de nombreux porte-paroles, tant professionnels que citoyens. Or, contrairement aux grandes organisations agricoles, aucun de ces porte-paroles ne dispose de moyens récurrents pour promouvoir, animer, diffuser et faire de la représentation politique. Pourtant, un financement permanent permet de consolider ce rôle de représentation politique et offre aussi la possibilité de recruter et valoriser des ressources humaines compétentes et performantes.

Défis environnementaux

Réputée plus vertueuse sur le plan environnemental, l'agriculture de proximité bénéficie d'une croyance qui assimile « local » à plus écologique, entre autres parce qu'il semble évident que des

produits ayant moins voyagé seront plus vertueux du point de vue de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre. Plus largement, trois sujets sont souvent abordés dans la littérature relativement aux bénéfices environnementaux de l'agriculture de proximité.

Le premier sujet concerne le constat, souvent fait et dans plusieurs pays, que la proportion d'agriculteurs biologiques présents dans les circuits de proximité est largement supérieure à la moyenne. Ce point a été noté dans plusieurs synthèses concernant les États-Unis (Martinez et collab., 2010) ou l'Europe (Kneafsey et collab., 2013). Au Canada, dans notre enquête déjà mentionnée (Azima et Mundler, 2020), 32 % des fermes interrogées étaient certifiées en agriculture biologique, alors que la moyenne canadienne était de 2 %. Cette forte proportion s'explique à la fois par l'engagement environnemental d'une partie des agriculteurs en circuits courts, mais aussi par le fait que, dans certaines modalités de vente (p. ex., les paniers des fermiers de famille au Québec), la certification bio est requise.

Le second sujet concerne les pratiques plus vertueuses entraînées par la relation directe entre agriculteurs et consommateurs. L'hypothèse est la suivante : par le dialogue direct avec les consommateurs, les agriculteurs sont amenés à progressivement faire évoluer leurs pratiques de façon à pouvoir les expliquer avec transparence. Face à des attentes visant des aliments produits sans recours aux pesticides et aux engrais de synthèse, ils « écologisent » leurs pratiques agricoles afin de mieux répondre à ces attentes. Cette hypothèse a été souvent débattue dans la littérature et, selon les enquêtes et les cas étudiés, les résultats ne sont pas les mêmes (Enthoven et Van den Broeck, 2021; Morris et Kirwan, 2011; Schoolman et collab., 2021). Dans certaines situations comme celle décrite par Kissinger et ses collègues (2019) en Colombie-Britannique, ces aliments étaient en fin de compte les produits importés qui avaient le plus faible impact environnemental. À l'inverse, Hedberg et Zimmerer (2020) montrent que les interactions entre consommateurs et producteurs dans un marché fermier new-yorkais influencent

les pratiques agroenvironnementales des agriculteurs. Sur la base d'une analyse statistique du recensement agricole aux États-Unis, Schoolman (2019) a pu montrer un usage significativement inférieur des pesticides dans les circuits courts.

Une autre manière de regarder cette question a été utilisée par Masambuka-Kanchewa et ses collègues (2021), qui se sont intéressés aux modes de communication utilisés par des agriculteurs pour parler de leur travail. Ils ont comparé producteurs conventionnels et producteurs biologiques. Alors que les premiers mettent en avant ce qu'ils produisent, les seconds insistent sur leurs pratiques et sur leurs impacts sur la santé et l'environnement. Indirectement, cette recherche confirme le fait qu'il est plus facile d'expliquer des pratiques respectueuses de l'environnement que des pratiques conventionnelles, et renforce plutôt l'hypothèse d'effets positifs des interactions producteurs-consommateurs sur l'adoption de pratiques plus écologiques.

Le troisième et dernier sujet concerne l'épineuse question des transports. La croyance selon laquelle la réduction de la distance parcourue par les aliments améliore la dépense énergétique et les émissions de gaz à effet de serre reste vive, mais elle ne résiste pas à l'analyse. Pour résumer brièvement, les circuits de proximité mettent sur les routes quantité de petits véhicules, que ce soit pour les livraisons (les agriculteurs) ou pour les achats (les consommateurs). Ces véhicules transportent souvent peu de volume et leur bilan carburant consommé/volume transporté n'est pas satisfaisant (Redlingshöfer, 2008). Comme partout, la voiture individuelle semble souvent reine. Dans leur synthèse, Vittersø et ses collègues (2019) montrent que, selon les sources consultées, entre 63 % et 98 % des consommateurs utilisent leur voiture pour leurs achats directs auprès des producteurs. Par ailleurs, les circuits courts ont autant besoin des infrastructures de transport que la distribution sur longue distance, infrastructures dont la construction et l'entretien sont fortement énergivores (Mariola, 2008).

Ces critiques ont toutefois été discutées. Nous avons pu montrer (Mundler et Rumpus, 2012) que tant les producteurs que les consommateurs optimisent leurs déplacements et qu'il peut être erroné d'attribuer un trajet dans son intégralité à un approvisionnement alimentaire. Par exemple, les personnes qui passent par le point de collecte de leur panier en rentrant de leur travail auraient de toute façon fait ce trajet. S'il est exact qu'elles transportent peu de nourriture, il n'est pas justifié d'attribuer à ce panier la dépense énergétique.

Cet exemple invite à examiner de près les pratiques concrètes d'approvisionnement des consommateurs en circuits courts. Cela dit, Paciarotti et Torregiani (2021) ainsi que Van Hauwermeiren et ses collègues (2007) convergent vers la conclusion que les circuits de proximité disposent d'un important potentiel d'optimisation logistique.

Conclusion

Les circuits alimentaires de proximité portent diverses innovations, tant techniques que sociales et organisationnelles. Leur petite taille les rend à la fois agiles et fragiles. Dans cette période d'interrogations généralisées sur nos systèmes alimentaires, ces circuits suscitent la sympathie, mais peinent à fidéliser un nombre suffisant de consommateurs et à construire un changement d'échelle qui leur permettrait d'élargir leurs marchés et de renforcer leur poids. Selon la théorie de la transition (Geels, 2002), on reconnaît aux niches le pouvoir de remettre en cause le régime dominant. En l'occurrence, l'agriculture de proximité est une niche qui bouscule le système alimentaire conventionnel organisé autour de la division du travail entre acteurs spécialisés sur plusieurs dimensions : dispersion plutôt que concentration, variété plutôt que standardisation, fraîcheur et goût plutôt qu'ultra-transformation et longue conservation, etc. Il est également connu qu'un système dominant a souvent la capacité d'absorber une niche et d'en digérer quelques aspects porteurs, sans changer en profondeur sa nature et ses fondamentaux. Nous avons tous pu constater l'usage marketing qui est parfois fait de certains attributs de l'agriculture de proximité.

Les circuits de proximité reposent beaucoup sur la confiance. Ce qui fait leur force, c'est la relation plus directe qui s'établit entre les fermes et les consommateurs. Cet attribut est beaucoup plus exploité en Europe qu'au Québec, où les relations marchandes restent quoi qu'il en soit au cœur de la relation. Pourtant, la confiance est par essence un processus vivant qu'il faut entretenir comme un jardin. Un abus de confiance ou la médiatisation d'un problème pourrait affecter non seulement la ferme à l'origine du problème, mais l'agriculture de proximité dans son ensemble.

Les circuits alimentaires de proximité offrent aujourd'hui à quantité de jeunes et moins jeunes Québécois un projet économique et social stimulant. Ils ont à relever de nombreux défis, dont celui de la productivité, de la logistique et du changement d'échelle, pour offrir une option plus complète. Ces défis ne sont pas seulement ceux des agriculteurs et agricultrices qui choisissent cette voie. Ils sont aussi ceux des consommateurs, des collectivités et de l'État, qui, chacun à leur manière, peuvent accompagner leur développement.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie la professeure Julie Ruiz de l'UQTR pour l'élaboration des cartes des figures 3, 4 et 5 ainsi que pour son aide dans l'analyse de la dimension spatiale de la vente directe au Québec.

NOTES

- 1 En 2021, le prix des terres agricoles a varié en moyenne de 1500 \$ l'acre en Abitibi-Témiscamingue à 18 800 \$ l'acre en Montérégie, selon les données de Financement agricole Canada : <https://www.fcc-fac.ca/fcc/resources/2021-historic-farmland-values-report-f.pdf>
- 2 Voir le reportage « Le nouveau visage de la culture maraîchère » de l'émission *La semaine verte*, épisode du samedi 11 juin 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/episodes/633691/reverdir-haldes-amiante-oiseaux-jeunes-agriculteurs>
- 3 Dans notre enquête canadienne (n = 904), les répondants consacraient en moyenne 55 % de leur temps à la production, 11 % à la transformation, 17 % à la distribution et 17 % à « d'autres activités » (p. ex., l'administration, la gestion et l'entretien) (Azima et Mundler, 2020).

RÉFÉRENCES

- Ahearn, M. C. et Newton, D. J. (2009). *Beginning farmers and ranchers* [Economic Information Bulletin no. 53]. U.S. Department of Agriculture. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1408234>
- Azima, S. et Mundler, P. (2020). *Agriculteurs et agricultrices en circuits courts au Canada : principaux résultats d'une enquête nationale*. Université Laval. https://agriculture-et-territoires.fsaa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe_Systemes_agricoles_et_developpement_local/Synthese_de_l_enquete_aupres_des_agriculteurs_canadiens_en_circuits_courts.pdf
- Azima, S. et Mundler, P. (2022). The gendered motives and experiences of Canadian women farmers in short food supply chains: Work satisfaction, values of care, and the potential for empowerment. *Journal of Rural Studies*, 96(11), 19-31. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2022.10.007>
- Banterle, A., Cavaliere, A., Carraresi, L. et Stranieri, S. (2014). Food SMEs face increasing competition in the EU market: Marketing management capability is a tool for becoming a price maker. *Agribusiness*, 30(2), 113-131. <https://doi.org/10.1002/agr.21354>
- Bermond, M., Guillemin, P. et Maréchal, G. (2019). Quelle géographie des transitions agricoles en France? Une approche exploratoire à partir de l'agriculture biologique et des circuits courts dans le recensement agricole 2010. *Cahiers Agricultures*, 28, 16. <https://doi.org/10.1051/cagri/2019013>
- Bernard, C., Dufour, A. et Mundler, P. (2008). Pratiques collectives de vente directe : approche comparée des PVC et des AMAP en Rhône-Alpes. Dans G. Maréchal (dir.), *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires* (p. 141-160). Educagri.

- Berti, G. et Mulligan, C. (2016). Competitiveness of small farms and innovative food supply chains: The role of food hubs in creating sustainable regional and local food systems. *Sustainability*, 8(7), 616. <https://doi.org/10.3390/su8070616>
- Bharucha, Z. P., Weinstein, N., Watson, D. et Boehm, S. (2020). Participation in local food projects is associated with better psychological well-being: Evidence from the East of England. *Journal of Public Health*, 42(2), 187-197. <https://doi.org/10.1093/pubmed/fdz057>
- Biewener, C. (2016). Paid work, unpaid work, and economic viability in alternative food initiatives: Reflections from three Boston urban agriculture endeavors. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 6(2), 35-53. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2016.062.019>
- Bimbo, F., Russo, C., Di Fonzo, A. et Nardone, G. (2020). Consumers' environmental responsibility and their purchase of local food: Evidence from a large-scale survey. *British Food Journal*, 123(5), 1853-1874. <https://doi.org/10.1108/BFJ-05-2020-0398>
- Blouin, C., Lemay, J.-F., Ashraf, K., Imai, J. et Konforti, L. (2009). *Local food systems and public policy: A review of the literature*. Équiterre et Centre for Trade Policy and Law. <http://socialeconomyhub.ca/sites/socialeconomyhub.ca/files/Local%20Food%20Systems%20and%20Public%20Policy%20-%20A%20Review%20of%20the%20Literature.pdf>
- Bruce, A. B. (2019). Farm entry and persistence: Three pathways into alternative agriculture in southern Ohio. *Journal of Rural Studies*, 69, 30-40. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2019.04.007>
- Bruce, A. B. et Som Castellano, R. L. (2017). Labor and alternative food networks: Challenges for farmers and consumers. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 32(5), 403-416. <https://doi.org/10.1017/S174217051600034X>
- Buck, D., Getz, C. et Guthman, J. (1997). From farm to table: The organic vegetable commodity chain of Northern California. *Sociologia Ruralis*, 37(1), 3-20. <https://doi.org/10.1111/1467-9523.00033>
- Chazoule, C. et Lambert, R. (2007). L'émergence des appellations d'origine au Québec : naissance d'une nouvelle convention de qualité. *Économie rurale*, 299(mai-juin), 24-39. <https://doi.org/10.4000/economierurale.210>
- Chen, H., Weersink, A., Beaulieu, M. et Lee, Y. N. (2022). Dynamics of farm entry and exit in Canada. *Agricultural and Resource Economics Review*, 51(1), 86-104. <https://doi.org/10.1017/age.2021.22>
- Cicatiello, C. (2020). Alternative food shoppers and the "quantity dilemma": A study on the determinants of their purchases at alternative markets. *Agricultural and Food Economics*, 8, 1-13. <https://doi.org/10.1186/s40100-020-00160-6>
- Colasanti, K., Hardy, J., Farbman, J., Pirog, R., Fisk, J. et Hamm, M. W. (2018). *Findings of the 2017 National Food Hub Survey*. Michigan State University Center for Regional Food Systems et Wallace Center at Winrock International. <https://www.canr.msu.edu/foodsystems/2017%20National%20Food%20Hub%20Survey%20Findings%20Executive%20Summary.pdf>
- Collins, L. A. (2020). The effect of farmers' market access on residential property values. *Applied Geography*, 123, 102272. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2020.102272>
- Cooley, J. P. et Lass, D. A. (1998). Consumer benefits from community supported agriculture membership. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 20(1), 227-237. <https://doi.org/10.2307/1349547>
- Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ). (2021). *Profil et préoccupations des membres : résultats d'un sondage conduit auprès des membres de la CAPÉ en 2020*.
- Deschênes-Gilbert, J.-P. (2007, 15 mars). *Modes et modèles de transfert ou comment sortir du « traditionnel » transfert parents-enfants*. Colloque sur l'établissement et le retrait en agriculture du CRAAQ, Drummondville (Québec). https://www.agrireseau.net/era/documents/deschenes_gilbert_jp_collera07.pdf
- Dimitri, C. et Gardner, K. (2019). Farmer use of intermediated market channels: A review. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 34(3), 181-197. <https://doi.org/10.1017/S1742170518000182>
- Enthoven, L. et Van den Broeck, G. (2021). Local food systems: Reviewing two decades of research. *Agricultural Systems*, 193, 103226. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103226>
- Erwin, A. (2016). Pondering farmworker justice: The visible and invisible borders of social change. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 6(2), 29-33. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2016.062.007>

- Feenstra, G., Hardesty, S., Lev, L., Houston, L., King, R. et Joannides, J. (2019). Beyond fresh and direct: Exploring the specialty food industry as a market outlet for small-and medium-sized farms. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 34(3), 239-249. <https://doi.org/10.1017/S1742170517000722>
- Fischer, M., Pirog, R. et Hamm, M. W. (2015). Food hubs: Definitions, expectations, and realities. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 10(1), 92-99. <https://doi.org/10.1080/19320248.2015.1004215>
- Fortier, J.-M. (2012). *Le jardinier-maraîcher : manuel d'agriculture biologique sur petite surface*. Écosociété.
- Galt, R. E. (2013). The moral economy is a double-edged sword: Explaining farmers' earnings and self-exploitation in community-supported agriculture. *Economic Geography*, 89(4), 341-365. <https://doi.org/10.1111/ecge.12015>
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S. et Sautier, D. (dir.). (2021). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : un nouveau paradigme du développement territorial?* Éditions Quæ.
- Geels, F. W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: A multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31(8-9), 1257-1274. [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8)
- Guimond, L. et Simard, M. (2010). Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside: Representations of various actors. *Journal of Rural Studies*, 26(4), 449-464. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2010.06.002>
- Hardesty, S. D. et Leff, P. (2010). Determining marketing costs and returns in alternative marketing channels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 25(01), 24-34. <https://doi.org/10.1017/S1742170509990196>
- Hedberg II, R. C. et Zimmerer, K. S. (2020). What's the market got to do with it? Social-ecological embeddedness and environmental practices in a local food system initiative. *Geoforum*, 110, 35-45. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2020.01.022>
- Hendrickson, M. K. et Heffernan, W. D. (2002). Opening spaces through relocalization: Locating potential resistance in the weaknesses of the global food system. *Sociologia Ruralis*, 42(4), 347-369. <https://doi.org/10.1111/1467-9523.00221>
- Hermesse, J., Van der Linden, M. et Plateau, L. (2020). Le bénévolat, un soutien au maraîchage professionnel agroécologique en phase d'installation. *VertigO*, 20(1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.28009>
- Hinrichs, C. C. (2000). Embeddedness and local food systems: Notes on two types of direct agricultural market. *Journal of Rural Studies*, 16(3), 295-303. [https://doi.org/10.1016/S0743-0167\(99\)00063-7](https://doi.org/10.1016/S0743-0167(99)00063-7)
- Jarosz, L. (2008). The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas. *Journal of Rural Studies*, 24(3), 231-244. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.10.002>
- Kemkes, R. J. et Akerman, S. (2019). Meeting people where they are: Instilling familiarity to increase demand in a rural local food market. *Journal of Rural Studies*, 72, 116-124. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2019.10.027>
- Kissinger, M., Sussmann, C., Dorward, C. et Mullinix, K. (2019). Local or global: A biophysical analysis of a regional food system. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 34(6), 523-533. <https://doi.org/10.1017/S1742170518000078>
- Kneafsey, M., Venn, L., Schmutz, U., Balazs, B., Trenchard, L., Eyden-Wood, T., Bos, E., Sutton, G. et Blackett, M. (2013). *Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU. A State of Play of Their Socio-economic Characteristics*. European Commission, Luxembourg. <http://dx.doi.org/10.2791/88784>
- Knickel, K., Zerger, C., Jahn, G. et Renting, H. (2008). Limiting and enabling factors of collective farmers' marketing initiatives: Results of a comparative analysis of the situation and trends in 10 European countries. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 3(2-3), 247-269. <https://doi.org/10.1080/19320240802244041>
- Laforge, J.-M. et McLachlan, S. M. (2018). Learning communities and new farmer knowledge in Canada. *Geoforum*, 96, 256-267. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2018.07.022>
- Laforge, J., Fenton, A., Lavalée-Picard, V. et McLachlan, S. (2018). New farmers and food policies in Canada. *Canadian Food Studies*, 5(3), 128-152. <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v5i3.288>
- Laughrea, S., Mundler, P. et Royer, A. (2018). Les coopératives alimentaires en circuits courts : quelles motivations d'adhésion et d'engagement chez les agriculteurs? *RECMA – revue internationale de l'économie sociale*, 347, 111-127. <https://doi.org/10.3917/recma.347.0111>

- Lev, L. et Stevenson, G. W. (2011). Acting collectively to develop midscale food value chains. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 1(4), 119-128. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2011.014.014>
- Low, S. A., Adalja, A., Beaulieu, E., Key, N., Martinez, S., Melton, A., Perez, A., Ralston, K., Stewart, H., Suttles, S., Vogel, S. et Jablonski, B. B. R. (2015). *Trends in U.S. local and regional food systems: A report to Congress* [Administration Publication no. AP-068]. U.S. Department of Agriculture. <https://www.ers.usda.gov/publications/pub-details/?pubid=42807>
- Lyson, T. A. (2004). *Civic agriculture: Reconnecting farm, food, and community*. Tufts University Press.
- MacAuley, L. E. et Niewolny, K. L. (2016). Situating on-farm apprenticeships within the alternative agrifood movement: Labor and social justice implications. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 6(2), 195-223. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2016.062.024>
- Malak-Rawlikowska, A., Majewski, E., Waś, A., Borgen, S. O., Csillag, P., Donati, M., Freeman, R., Hoàng, V., Lecœur, J.-L., Mancini, M. C., Nguyen, A., Saïdi, M., Tocco, B., Török, Á., Veneziani, M., Vittersø, G. et Wavresky, P. (2019). Measuring the economic, environmental, and social sustainability of short food supply chains. *Sustainability*, 11(15), 4004. <https://doi.org/10.3390/su11154004>
- Mariola, M. J. (2008). The local industrial complex? Questioning the link between local foods and energy use. *Agriculture and Human Values*, 25(2), 193-196. <https://doi.org/10.1007/s10460-008-9115-3>
- Martinez, S., Hand, M., Da Pra, M., Pollack, S., Ralston, K., Smith, T., Vogel, S., Clark, S., Lohr, L., Low, S. et Newman, C. (2010). *Local food systems: Concepts, impacts, and issues*. U.S. Department of Agriculture. https://www.ers.usda.gov/web-docs/publications/46393/7054_err97_1_.pdf
- Masambuka-Kanchewa, F., Rumble, J. et Buck, E. (2021). Exploring differences in communication behaviors between organic and conventional farmers. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 10(3), 1-15. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2021.103.018>
- Milone, P. et Ventura, F. (2019). New generation farmers: Rediscovering the peasantry. *Journal of Rural Studies*, 65, 43-52. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2018.12.009>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2014). *Portrait de la relève agricole au Québec 2011*. Gouvernement du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2339784?docref=1d614fZj0E9TfaOPoUPqWw>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2018). *Portrait de la relève agricole au Québec 2016*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf?1595448170
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2019, 21 mai). Dynamique des importations de produits biologiques au Canada et au Québec. *Bioclips*, 27(8). https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2019/BioClips_Volume_27_no8.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2021, 23 novembre). *Les résultats du recensement de la relève agricole établie 2021*. *Bioclips*, 29(32). https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2021/Volume_29_no32.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2022a, 31 mai). Le contenu québécois dans les aliments vendus au Québec et la part des achats bioalimentaires effectués chez des fournisseurs locaux. *Bioclips*, 30(19). https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2022/Volume_30_no19.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2022b, 15 novembre). La vente directe de produits agricoles aux consommateurs progresse au Québec selon les données du Recensement de l'agriculture de 2021. *Bioclips*, 30(31). https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2022/Volume_30_no31.pdf
- Morris, C. et Kirwan, J. (2011). Exploring the ecological dimensions of producer strategies in alternative food networks in the UK. *Sociologia Ruralis*, 51(4), 349-369. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9523.2011.00546.x>
- Mundler, P. (2013). Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP? Une analyse des prix dans sept AMAP de la Région Rhône-Alpes. *Économie rurale : Agricultures, alimentations, territoires*, 336, 3-19. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3983>

- Mundler, P. (2020a). *Nourrir, produire, protéger les personnes et les ressources : les voies d'une transition agroécologique du système bioalimentaire québécois* [Rapport de projet n° 2020RP-32]. CIRANO. <https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020RP-32>
- Mundler, P. (2020b). Fiche informative – La relève en agriculture : entre renouvellement et continuité. *Organisations & Territoires*, 29(1), 33-37. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1122>
- Mundler, P. (2022). The role of proximity in food systems. Dans A. Torre et D. Gallaud (dir.), *Handbook on proximity relations* (p. 368-383). Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9781786434784.00027>
- Mundler, P., Gouin, D.-M., Dominguez, S., Godefroy, S., Laughrea, S. et Ubertino S. (2017). *Productions sans quota et commercialisation en circuits courts. Statut et enjeux*. Rapport final de recherche. CIRANO. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2017RP-05.pdf>
- Mundler, P. et Jean-Gagnon, J. (2020). Short food supply chains, labor productivity and fair earnings: An impossible equation? *Renewable Agriculture and Food Systems*, 35(6), 697-709. <https://doi.org/10.1017/S1742170519000358>
- Mundler, P. et Laughrea, S. (2016). The contributions of short food supply chains to territorial development: A study of three Quebec territories. *Journal of Rural Studies*, 45, 218-229. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.04.001>
- Mundler, P., Laughrea, S., Jean-Gagnon, J. et Royer, A. (2016). *Action collective et compétitivité des exploitations agricoles engagées dans les circuits de proximité* [Rapport final remis au MAPAQ dans le cadre des projets Innov'Action]. Université Laval. https://agriculture-et-territoires.fsa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Publications/Patrick/Mundler_et_al._2016._Action_collective_et_competitivite_des_exploitations_agricoles_engagees_dans_les_circuits_de_proximite_.pdf
- Mundler, P. et Ruiz, J. (2015). *Analyse des enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise dans les contextes d'agriculture dynamique et périurbaine* [Rapport final de recherche remis au MAPAQ]. Université Laval et UQTR. https://agriculture-et-territoires.fsa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe_Multifonctionnalite_et_gouvernance/Mundler_Ruiz_MFA_RapportSynthese_BasseResolution_2015.pdf
- Mundler, P. et Ruiz, J. (2020). Fiche informative – Agriculture : comprendre la diversité et ses enjeux. *Organisations & Territoires*, 29(1), 47-52. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1124>
- Mundler, P. et Rumpus, L. (2012). The energy efficiency of local food systems: A comparison between different modes of distribution. *Food Policy*, 37(6), 609-615. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2012.07.006>
- Mundler, P. et Valorge, F. (dir.). (2015). *Ateliers de transformation collectifs : enjeux et outils pour réussir*. Educagri.
- Nemes, G., Chiffolleau, Y., Zollet, S., Collison, M., Benedek, Z., Colantuono, F., Dulrud, A., Fiore, M., Holtkamp, C., Kim, T.-Y., Korzun, M., Mesa-Manzano, R., Reckinger, R., Ruiz-Martínez, I., Smith, K., Tamura, N., Viteri, M.-L. et Orbán, É. (2021). The impact of COVID-19 on alternative and local food systems and the potential for the sustainability transition: Insights from 13 countries. *Sustainable Production and Consumption*, 28, 591-599. <https://doi.org/10.1016/j.spc.2021.06.022>
- O'Hara, J. et Benson, M. (2019). Where have all the direct-marketing farms gone? *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 9(1), 1-7. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2019.091.046>
- O'Hara, J. K. et Lin, J. (2020). Population density and local food market channels. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 42(3), 477-496. <https://doi.org/10.1093/aep/ppy040>
- Paciarotti, C. et Torregiani, F. (2021). The logistics of the short food supply chain: A literature review. *Sustainable Production and Consumption*, 26, 428-442. <https://doi.org/10.1016/j.spc.2020.10.002>
- Parent, D., Ouellet, É., Perrier, J.-P. (2004). *Établissement en agriculture de la relève non familiale : trajectoires et facteurs de succès et d'insuccès*. TRAGGET Laval, Université Laval. https://tragget.fsa.ulaval.ca/archives/rapports-de-recherche/afficher_publication/details/etablissement-en-agriculture-de-la-releve-non-familiale-trajectoires-et-facteurs-de-succes-et-din-filtrer-type/rapports
- Petit, M. (2006). L'exploitation agricole familiale : leçons actuelles de débats anciens. *Cahiers Agricoles*, 15(6), 486-490. <https://doi.org/10.1684/agr.2006.0036>
- Paul, M. (2019). Community-supported agriculture in the United States: Social, ecological, and economic benefits to farming. *Journal of Agrarian Change*, 19(1), 162-180. <https://doi.org/10.1111/joac.12280>

- Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME). (2017). *Prospective – Économie sociale et solidaire : les circuits courts alimentaires*. Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de l'Économie et des Finances. https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/prospective/PIPAME-circuits-courts-alimentaires.pdf
- Praly, C., Chazole, C., Delfosse, C. et Mundler, P. (2014). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société*, 16(4), 455-478. <https://doi.org/10.3166/ges.16.455-478>
- Prigent-Simonin, A. H., Héroult-Fournier, C. et Merle A. (2012). Développer la proximité. Dans A. H. Prigent-Simonin et C. Héroult-Fournier (dir.), *Au plus près de l'assiette : pérenniser les circuits courts alimentaires* (p. 48-62). Éditions Quae. <https://doi.org/10.3917/quae.prige.2012.01.0047>
- Qualman, D., Akram-Lodhi, A. H., Desmarais, A. A. et Srinivasan, S. (2018). Forever young? The crisis of generational renewal on Canada's farms. *Canadian Food Studies*, 5(3), 100-127. <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v5i3.284>
- Raymond, H. et Mathé, J. (2011). *Une agriculture qui goûte autrement : histoires de productions locales, de l'Amérique du Nord à l'Europe*. Éditions MultiMondes.
- Redlingshöfer, B. (2008). L'impact des circuits courts sur l'environnement. Dans G. Maréchal (dir.), *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires* (p. 175-185). Educagri.
- Royer, A., Mundler, P. et Ruiz, J. (2022). *Évolution du secteur bioalimentaire sur les territoires du Québec : identification des principales dynamiques et facteurs explicatifs* [Rapport de recherche remis au CIRANO]. Université Laval et UQTR.
- Ruiz, J., Decelles, A.-M., Dumont, A., Joncoux, S., Lewis, N. et Mundler, P. (2019). Les plans de développement de la zone agricole : vers une réconciliation entre aménagement du territoire et agriculture? Dans M.-U. Proulx et M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 247-271). PUQ. <https://doi.org/10.2307/j.ctv10qgxcd.16>
- Saltmarsh, J., Meldrum, J. et Longhurst, N. (2011). *The impact of community supported agriculture*. Soil Association. <https://communitysupportedagriculture.org.uk/wp-content/uploads/2015/03/The-impact-of-community-supported-agriculture.pdf>
- Schoolman, E. D. (2019). Do direct market farms use fewer agricultural chemicals? Evidence from the US census of agriculture. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 34(5), 415-429. <https://doi.org/10.1017/S1742170517000758>
- Schoolman, E. D., Morton, L. W., Arbuckle Jr., J. G. et Han, G. (2021). Marketing to the foodshed: Why do farmers participate in local food systems? *Journal of Rural Studies*, 84, 240-253. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2020.08.055>
- Selfa, T. et Qazi, J. (2005). Place, taste, or face-to-face? Understanding producer-consumer networks in "local" food systems in Washington State. *Agriculture and Human Values*, 22(4), 451-464. <https://doi.org/10.1007/s10460-005-3401-0>
- Shideler, D. et Watson, P. (2019). Making change through local food production: Calculating the economic impact of your local food project. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 8(C), 1-13. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2019.08C.011>
- Statistique Canada. (2017). *Recensement de l'agriculture de 2016*. Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca/fr/ra2016>
- Statistique Canada. (2022). *Recensement de l'agriculture de 2021*. Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement-agriculture>
- Stewart, H. et Dong, D. (2018). How strong is the demand for food through direct-to-consumer outlets? *Food Policy*, 79(C), 35-43. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2018.04.010>
- Thilmany, D., Canales, E., Low, S. A. et Boys, K. (2021). Local food supply chain dynamics and resilience during COVID-19. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 43(1), 86-104. <https://doi.org/10.1002/acpp.13121>
- Trivette, S. A. (2019). The importance of food retailers: Applying network analysis techniques to the study of local food systems. *Agriculture and Human Values*, 36(1), 77-90. <https://doi.org/10.1007/s10460-018-9885-1>
- Uematsu, H. et Mishra, A. K. (2011). Use of direct marketing strategies by farmers and their impact on farm business income. *Agricultural and Resource Economics Review*, 40(1), 1-19. <https://doi.org/10.1017/S1068280500004482>

- U.S. Department of Agriculture. (2019). *2017 Census of agriculture: United States – Summary and State data* (vol. 1). https://www.nass.usda.gov/Publications/AgCensus/2017/Full_Report/Volume_1_Chapter_1_US/usv1.pdf
- Van der Ploeg, J. D. (2021). Un ouvrage vraiment courageux et nécessaire. Dans P. Gasselin, S. Lardon, C. Cerdan, S. Loudiyi et D. Sautier (dir.), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires* (p. 7-13). Éditions Quæ.
- Van Hauwermeiren, A., Coene, H., Engelen, G. et Mathijs, E. (2007). Energy lifecycle inputs in food systems: A comparison of local versus mainstream cases. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 9(1), 31-51. <https://doi.org/10.1080/15239080701254958>
- Vitterso, G., Torjusen, H., Laitala, K., Tocco, B., Biasini, B., Csillag, P., Duboys de Labarre, M., Lecœur, J.-L., Agnieszka, M., Majewski, E., Malak-Rawlikowska, A., Menozzi, D., Török, Á. et Wavresky, P. (2019). Short food supply chains and their contributions to sustainability: Participants' views and perceptions from 12 European cases. *Sustainability*, 11(17), 4800. <https://doi.org/10.3390/su11174800>
- Warsaw, P., Archambault, S., He, A. et Miller, S. (2021). The economic, social, and environmental impacts of farmers markets: Recent evidence from the US. *Sustainability*, 13(6), 3423. <https://doi.org/10.3390/su13063423>
- Weiler, A. M., Otero, G. et Wittman, H. (2016). Rock stars and bad apples: Moral economies of alternative food networks and precarious farm work regimes. *Antipode*, 48(4), 1140-1162. <https://doi.org/10.1111/anti.12221>
- Wiskerke, J. S. (2009). On places lost and places regained: Reflections on the alternative food geography and sustainable regional development. *International Planning Studies*, 14(4), 369-387. <https://doi.org/10.1080/13563471003642803>

Dossier spécial

La quête d'inclusion des femmes immigrantes vivant à Parc-Extension : les actions mises en œuvre par l'organisme Afrique au Féminin pour contrer la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire

Isabelle Prud'homme^a, Mélanie Doyon^b

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1551>

RÉSUMÉ. Cet article s'intéresse à l'organisme sans but lucratif (OSBL) Afrique au Féminin et aux actions menées pour contrer l'insécurité alimentaire vécue par les habitants et habitantes de Parc-Extension, à Montréal. Présent depuis plus de 30 ans dans le quartier, l'organisme ancre ses actions dans une volonté de lutte contre la précarité et l'exclusion des femmes le fréquentant, dont la majorité est issue de l'immigration. Nous nous sommes ainsi penchées sur les conditions de vie avec une recherche qui rend visible le vécu de celles qui se situent souvent en marge. Nous avons ensuite examiné les retombées de l'organisme, et ce, à travers les nombreux impacts résultant de la pandémie de COVID-19. Notre analyse révèle ainsi que diverses barrières systémiques augmentent la précarité vécue par les femmes et les rendent dépendantes des services d'aide alimentaire d'urgence offerts par Afrique au Féminin pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Mots-clés : Précarité, exclusion économique, insécurité alimentaire, femmes et organisme communautaire

ABSTRACT. This article focuses on the non-profit organization Afrique au Féminin and its actions to counter the food insecurity experienced by the residents of Parc-Extension, in Montreal. The organization has been present in the neighbourhood for more than 30 years, and its actions are rooted in a desire to fight against the precariousness and exclusion of the women who frequent it, the majority of whom are immigrants. We therefore looked at the living conditions of the women who are often on the margins of society, through research that makes their experiences visible. We then examined the effects of the organization through the numerous impacts resulting from the COVID-19 pandemic. Our analysis reveals that various systemic barriers increase the precariousness experienced by women and make them dependent on the emergency food aid services offered by Afrique au Féminin to support themselves and their family.

Keywords: precarity, economic exclusion, food insecurity, women, community organization

Introduction

Le 10 mai 2020, alors que le Québec, comme l'ensemble de la planète, entrait dans ce qui allait être appelé la première vague d'infection de la COVID-19, un article du quotidien *La Presse* s'intéressait à l'isolement vécu par les résidents et résidentes de Parc-Extension (Ducas et Chamberland, 2020). Les journalistes amenaient le

lectorat à travers ce quartier où le pourcentage de personnes nouvellement arrivées au pays est très élevé et où la maîtrise d'une des deux langues officielles représente un défi. Ce quartier connaît en effet des réalités singulières : la proportion de familles y est élevée, 69 % des adultes ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et 38 % de la population vit avec un faible revenu (comparativement à 21 % pour l'île de Montréal)

^a Diplômée, Département de géographie, Université du Québec à Montréal

^b Professeure, Département de géographie, Université du Québec à Montréal

(Centraide du Grand Montréal, 2020). Les journalistes s'intéressaient notamment au travail de l'organisme sans but lucratif (OSBL) Afrique au Féminin. Ils indiquaient que le contexte extraordinaire de la pandémie avait fait tripler le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire offert par l'organisme, en plus de bousculer les autres services proposés.

À la suite des mesures de prévention émanant de l'état d'urgence, divers impacts et contrecoups ont affecté les citoyens et citoyennes. Les fermetures de lieux d'emploi ont provoqué une augmentation du taux de chômage, un repli sur soi et une précarisation des individus (Santé Montréal, 2022). La Ville de Montréal enregistrait une portion importante de sa population aux prises avec un stress lié à la pandémie. Les statistiques de la Ville illustrent l'ampleur des impacts sur la population :

À Montréal, deux personnes sur cinq ont perdu leur emploi ou ont vécu une diminution importante de revenu.

À Montréal, une personne sur vingt déclare avoir manqué de nourriture, à cause d'un accès limité à l'épicerie ou par manque d'argent. La majorité de ces personnes n'avait jamais vécu une telle situation avant la pandémie.

Plus de gens vivent seuls à Montréal qu'ailleurs au Québec ou au Canada. Il est plus difficile de maintenir ses relations sociales lorsqu'on vit seul, obtenir du soutien peut représenter un défi plus important.

Montréal compte aussi un grand nombre de familles monoparentales, qui doivent faire face à de multiples défis. Pensons, par exemple, au télétravail lorsqu'il faut s'occuper des enfants, ou de les faire garder lorsqu'on est un travailleur essentiel. (Santé Montréal, 2022, s. p.)

Les femmes constituent un groupe social plus vulnérable aux conséquences de la pandémie : perte d'emploi, emplois dans les secteurs essentiels et donc à risque de contracter la maladie, surcharge

familiale, violence au sein des ménages et précarité accrue (Couturier et Fortin, 2021; Nicolas, 2021; Tircher et Zorn, 2020). Ainsi, ces éléments donnent à penser que les populations immigrantes, notamment les femmes issues de l'immigration, ont été touchées de manière plus importante que le reste de population par la pandémie et par l'état d'urgence.

Cependant, peu de travaux ont documenté cette situation, comme peu de travaux documentent la situation des femmes immigrantes en général (Cloutier, 2005; Gauthier, 2015). Selon Francequin (2010), les recherches menées sur cette population sont le plus souvent guidées par l'utilitarisme et par l'interventionnisme. Différentes chercheuses (Cloutier, 2005; Francequin, 2010; Pierre, 2005) soulignent la méconnaissance et le manque de reconnaissance des savoirs des femmes issues de l'immigration et des réfugiées ainsi que des conditions dans lesquelles celles-ci investissent et habitent le Québec.

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, nous avons souhaité aller à la rencontre de ces femmes immigrantes et mobiliser leurs connaissances. Pour ce faire, nous nous sommes intéressées à l'organisme Afrique au Féminin, dont il était question dans l'article de Ducas et Chamberland (2020) publié dans *La Presse*. Nous nous sommes demandé : comment les actions d'Afrique au Féminin, qui visent notamment à réduire l'insécurité alimentaire vécue dans le quartier Parc-Extension, agissent particulièrement sur la situation des femmes ? Cette question a orienté notre recherche.

Notre hypothèse était que la précarité et l'exclusion sont plus importantes chez les femmes très majoritairement issues de l'immigration, et que ces phénomènes ont été grandement exacerbés avec la pandémie. À travers cette question et cette hypothèse, nous investissons le champ des besoins, des rôles et des différences de genre dans la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire. Ce questionnaire croise également le genre aux responsabilités et aux rôles que jouent les participantes fréquentant Afrique au Féminin dans l'approvisionnement et l'accessibilité alimentaires pour elles-mêmes et pour leur famille.

Sur le plan scientifique, la recherche permet de mieux comprendre les retombées sociales d'un organisme communautaire féministe et contribue à produire des connaissances «“à partir de vies marginalisées”»; c'est-à-dire “exiger des sciences une ouverture constante aux positions/visions minoritaires ”» (Clair, 2016, p. 71).

Afin de répondre à cette question, nous avons, d'une part, cherché à mieux comprendre les difficultés que vivent les femmes fréquentant Afrique au Féminin en ce qui a trait à la précarité, à l'exclusion et à l'insécurité alimentaire. D'autre part, nous nous sommes penchées sur les modalités d'intervention de l'organisme en la matière auprès des femmes le fréquentant. Il aurait été quasi impossible de faire abstraction de la pandémie, qui survenait au moment de la recherche. Ainsi, l'analyse rend compte de ses effets sur la situation des participantes et sur les actions de l'organisme.

L'article s'organise comme suit : dans la première partie, nous présentons les principaux éléments du cadre conceptuel sur lequel s'appuie notre recherche. Les concepts de précarité, d'exclusion et de sécurité alimentaire sont définis. Dans la seconde partie, nous décrivons le contexte territorial dans lequel œuvre Afrique au Féminin et nous présentons l'organisme lui-même ainsi que la méthodologie empruntée dans le cadre de notre étude de cas. Dans les troisième et quatrième parties, nous exposons les résultats obtenus concernant la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire des femmes fréquentant Afrique au Féminin, puis discutons de ces résultats ainsi que des mesures mises en œuvre par l'organisme pour contrer ces difficultés.

1. Cadre conceptuel

Dans le cadre de cette recherche, trois principaux concepts sont mobilisés afin de guider notre réflexion. L'étude prend ainsi appui sur les notions de précarité, d'exclusion et de sécurité alimentaire, dont il est question dans la section suivante.

1.1 La précarité

Ulysse (2009) définit la précarité comme « un ensemble de thématiques plurielles et complexes – chômage, pauvreté, exclusion, inégalités – qui témoignent de son caractère multidimensionnel et de sa capacité de fédérer une diversité de processus et de situations dans le domaine social, politique, économique et culturel » (p. 82).

Selon Sordes-Ader et Tap (2002), celle-ci peut entraîner diverses conséquences sur les individus :

La situation de précarité est avant tout un combat contre des agressions dont la diversité est soulignée par le manque d'argent induisant des déséquilibres de l'alimentation, des économies sur le chauffage ou sur les vêtements, une débrouille perpétuelle entre les huissiers et les banques, de la violence au sein du monde du travail, une menace perpétuelle de chômage, un éloignement de l'environnement familial ou social, un environnement urbain dégradé, le poids de situation d'échecs scolaires et de déqualification sociale. (p. 3)

La précarisation, en tant que processus, engendre, selon Pierret (2013), des « déficits des ressources culturelles, sociales et économiques [qui] sont à l'origine des précarités et par voie de conséquence de la grande pauvreté » (p. 309). Selon Loisy (2000), une transition s'est effectuée d'une précarité rurale, traditionnelle et ouvrière, vers une précarité urbaine et périurbaine touchant les personnes exclues du marché du travail, les jeunes et les familles monoparentales. Ainsi, la précarité touche la base de la cohésion sociale : l'emploi, l'école, le logement, la famille et les garderies (Boucher et Noiseux, 2018; Sordes-Ader et Tap, 2002).

De leur côté, Klein et ses collègues (2011) constatent une croissance des inégalités sociales causée par le système capitaliste produisant des inégalités territoriales : « La richesse et la pauvreté étant inégalement réparties dans l'espace à cause de la localisation différentielle des investissements

publics et privés et de la concentration de l'accumulation du capital» (p. 15). Enfin, la précarité peut également s'illustrer à travers l'absence de services adaptés pour les individus, donc une incapacité d'exercer des loisirs et ainsi de s'épanouir dans la collectivité (Labbé et collab., 2007).

1.2 L'exclusion

L'exclusion d'un individu peut être de natures diverses. Selon Mathieu (1997), il existe une interrelation constante entre les causes sociales, économiques et territoriales de l'exclusion.

L'exclusion sociale

D'abord, l'exclusion de nature sociale renvoie à des obstacles, à des pertes et à une dégradation dans les conditions de vie des individus (Castel, 1995; Mathieu, 1997). Ce processus crée des fractures dans le tissu social en ce qui a trait aux fréquentations différenciées des individus (Di Méo, 2012). En effet, pour Mathieu (1997), la dynamique sociale d'inclusion et d'exclusion révèle d'importantes dichotomies :

L'exclusion implique des ruptures, celle entre travailleurs et chômeurs – le chômage de longue durée menant à la fin des droits et donc à la grande pauvreté et éventuellement à la misère –, celle entre hommes et femmes, entre individus en bonne santé physique et mentale et handicapés physiques et mentaux, celle entre intégrés, assimilés, socialisés et exclus (pauvres, nouveaux pauvres, grands pauvres comme les déracinés et les migrants, misérables), enfin entre les différentes catégories de pauvres et les misérables. (paragr. 12)

Selon Castel (1995), la transformation des « règles du social et de l'économique » influence les individus d'une façon dynamique et singulière. Elle peut conduire à une marginalisation au sein de l'espace et de la société. L'exclusion sociale peut entraîner l'isolement, le repli sur soi et faire entrer un individu dans une spirale de désocialisation (Popay et collab., 2008).

L'exclusion économique

En ce qui concerne l'exclusion de nature économique, elle démontre, selon le Social Exclusion Knowledge Network, l'échec des systèmes en place qui empêchent la participation pleine et entière d'une partie des individus à la société (Adam et Potvin, 2017). Klein et Champagne (2011) signalent que certaines fractures sont provoquées par le capitalisme, qui renforce les inégalités sociospatiales et économiques et qui induit les processus d'appauvrissement et d'exclusion. Les secteurs économiques bien connectés sont des lieux de production. Néanmoins, les secteurs productifs déclassés concernent :

Des groupes importants de résidents (liés à des groupes ethniques, à des groupes d'âge ou à des statuts civiques) qui ne s'inscrivent pas dans la nouvelle économie et qui se concentrent dans les quartiers ou des zones qui, pour cette raison, sont dévitalisés, perdant leurs sources d'emploi et leur capacité d'assurer une qualité de vie acceptable à leurs résidents. (Klein et Champagne, 2011, p. 15)

Ainsi, la dimension économique de l'exclusion concerne l'accès au marché du travail et aux ressources de base nécessaires à un épanouissement (p. ex., le logement, la nourriture, des vêtements appropriés), mais aussi, plus généralement, le milieu de vie dans lequel évoluent les personnes (Popay et collab., 2008).

L'exclusion territoriale

Quant à l'exclusion de nature territoriale, elle engendre des « rapports sociaux et spatiaux [...] en constante dichotomie entre l'intérieur et l'extérieur, espace public et privé, la représentation spatiale féminine et masculine, ceux-ci ayant des impacts dans l'utilisation du spatial » (Guy, 2013, p. 160). Ainsi, il existe des mécanismes (Mathieu, 1997) qui œuvrent et instaurent des phénomènes d'exclusion érigeant des « murs invisibles » générateurs de marginalisation et de rapport à l'espace « plus intenses, complexes et variés » (Di Méo, 2012, p. 108). Ceux-ci limitent l'accès aux ressources, aux droits et aux capacités de toutes et de tous à mener une vie saine (Ramadier, 2007).

Adam et Potvin (2017) constatent quant à eux que certaines caractéristiques, qui interagissent continuellement (p. ex., le genre, l'identification à celui-ci et l'ethnicité), influencent les capacités des individus à se sentir à l'aise dans certains espaces. Cette situation se manifeste également lors de rapports sociaux inégaux ou de relations au territoire affectant spécifiquement un individu ou un groupe social (Mathieu, 1997; Popay et collab., 2010). Mathieu (1997) indique que le territoire est également vecteur d'exclusion, mais « qu'il y a sous-estimation du rôle des espaces et des lieux de vie dans le vécu et dans le processus individuel de l'exclusion » (p. 6).

Toujours selon Mathieu (1997), une territorialisation négative des services, de l'emploi et des espaces de rassemblement est un vecteur d'exclusion. Ainsi, certains sentiments de crainte et de peur envers des lieux non fréquentables (Guy, 2013) peuvent conduire des femmes à changer de parcours ou à cesser de fréquenter un espace particulier.

1.3 L'insécurité alimentaire

Pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2018) :

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. (p. 175)

Selon l'organisme, celle-ci repose sur quatre grands piliers :

1. *La disponibilité* : Elle renvoie à la présence de commerces dédiés à l'approvisionnement alimentaire. Cela signifie également que l'offre alimentaire est adéquate et présente sur un territoire donné.
2. *L'accessibilité* : Elle se subdivise. D'une part, elle inclut les dimensions physiques et économiques pour considérer « la capacité des résidents à accéder aux aliments nécessaires à une saine alimentation sans avoir à parcourir des distances qui auraient un effet dissuasif ou qui

en rendraient l'accès trop onéreux » (Doyon et Klein, 2019, p. 4) :

- *L'accessibilité physique*, essentielle, considère l'échelle géographique, l'état et l'évolution de la productivité agricole. Ainsi, la question d'accès n'est pas réductible à la distance au marché. De multiples facteurs interviennent (p. ex., l'âge de l'individu, la condition physique, un déplacement avec enfant) et représentent des obstacles non négligeables (Enriquez et Klein, 2019);
 - D'autre part, *l'accessibilité économique* renvoie notamment à la capacité financière d'un individu à se procurer des aliments en quantité suffisante, et à l'adéquation entre le prix de ceux-ci et les moyens financiers dont il dispose. Cette dimension révèle que la faiblesse du revenu et la pauvreté ont un lien avec l'insécurité alimentaire (Doyon et Klein, 2019). Plusieurs facteurs interviennent dans cette comptabilisation, par exemple la capacité de s'acheter un titre de transport collectif nécessaire pour effectuer les emplettes (Shaw, 2006).
3. *L'utilisation* : Elle renvoie aux capacités corporelles d'optimisation des aliments et aux bonnes pratiques alimentaires afin de favoriser un rapport nutritif et énergétique adéquat (FAO, 2018). Il s'agit ainsi d'avoir accès à une nourriture fiable, nutritive et équilibrée.
 4. *La stabilité* : Elle renvoie à la stabilité dans le temps de ces trois dimensions afin d'assurer une constante sécurité alimentaire de l'individu (FAO, 2018).

Janin et Dury (2012) soulignent l'existence d'une importante différence dans la sécurité alimentaire des individus d'un même noyau familial : « Il est devenu banal de rappeler que la sécurité d'un ménage peut être ponctuellement assurée sans que celle d'un individu le soit durablement, compte tenu des différences de genre, d'âge » (p. 286). Ces auteurs mentionnent que ces facteurs peuvent influencer la quantité de nourriture prévue et perçue. Tarasuk (2001b) précise cette différence de genre dans l'insécurité alimentaire :

Les femmes économiquement défavorisées mentionnent généralement qu'elles se privent d'aliments pour en laisser plus à leurs enfants durant les périodes de pénurie grave [...]. Ce comportement est aussi souligné dans des études faisant état d'un apport alimentaire de moins bonne qualité chez les femmes à faible revenu comparativement à celui de leurs enfants. (p. 21)

De son côté, Santibanez (2018) indique que «l'insécurité alimentaire est amplifiée également par le manque d'information simple et fiable sur l'alimentation pour pouvoir faire des choix éclairés» (p. 9). Ainsi, les enjeux de sécurité alimentaire risquent de subsister chez les immigrants récents, malgré la disponibilité d'aliments. Des barrières linguistiques peuvent jouer un rôle important sur la santé par manque d'information, de compréhension et de connaissance (Girard et Sercia, 2013). Cela peut être abordé à travers le concept de littératie alimentaire, soit «de détenir des compétences pour acheter l'aliment, pour lire les étiquettes, pour comprendre l'importance des sources alimentaires locales» (Boire, 2020, p. 7).

Enfin, Touzard et Temple (2012) mentionnent que «la dimension culturelle ou religieuse de l'alimentation participe à la construction d'identités et de normes sociales qui font partie de droits humains» (p. 295). Il importe donc d'offrir des aliments compatibles avec les coutumes et les connaissances des diverses communautés afin de

favoriser une sécurité alimentaire (Girard et Sercia, 2013). Ainsi, de nombreuses dynamiques de différenciation sociale et culturelle sont présentes dans l'acte de s'alimenter (Girard, 2013). Pour de nombreuses personnes, manger du porc constitue une violation morale. Pour d'autres, la base de l'alimentation est le riz, le pain ou le maïs (Girard et Sercia, 2013). Il est intéressant de s'attarder aux différences culturelles pouvant avoir des impacts sur la sécurité alimentaire vécue puisque l'inadéquation entre l'offre, les besoins et les connaissances alimentaires des communautés peut engendrer des constats d'insuffisance du système en place (Doyon et Klein, 2019).

2. Contexte territorial, étude de cas et méthodologie

2.1 Le quartier Parc-Extension

Afrique au Féminin, l'organisme qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche, est situé et intervient essentiellement dans le quartier de Parc-Extension, au nord-est de l'île de Montréal, dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (voir carte 1). Le quartier est délimité au nord par l'autoroute Métropolitaine, à l'ouest par le boulevard de l'Acadie, où une clôture le sépare de la ville de Mont-Royal, au sud et à l'est par la voie ferrée du Canadien Pacifique. Au total, 28 845 personnes habitent ce territoire de 1,6 km², ce qui fait de Parc-Extension le quartier le plus dense de l'île de Montréal (Centraide du Grand Montréal, 2020).



Carte 1 – Localisation et utilisation du sol du quartier Parc-Extension

La carte 1 montre également que le quartier est fortement résidentiel (en jaune sur la carte). En effet, seulement 14 % du territoire est à vocation industrielle ou commerciale. La majorité des immeubles sont des duplex et multiplex de 4 à 12 logements (Favretti, 2011). Centraide du Grand Montréal (2020) indique : « Malgré le coût moyen des appartements nettement plus bas que la moyenne montréalaise, une forte proportion (40 %) des ménages locataires du quartier consacrent plus de 30 % de leurs revenus au loyer » (p. 3), soit au-delà de la limite d'abordabilité définie par Statistique Canada (2016). De plus, 17,1 % des résidents et résidentes de Parc-Extension considèrent habiter un logement de taille insuffisante,

comparativement à 8,6 % pour les Montréalais (Statistique Canada, 2017a, 2017b). En outre, Parc-Extension est :

Dans le peloton de tête des quartiers montréalais quant à l'importance de la pauvreté : 38 % des résidents ont un faible revenu et 38 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans des ménages à faible revenu. (Centraide du Grand Montréal, 2020, p. 3)

Le tableau 1 montre le caractère familial et appauvri de Parc-Extension. Par ailleurs, deux fois plus de résidents de Parc-Extension n'ont pas de diplôme d'études secondaires, par rapport à Montréal.

%	Parc-Extension	Ville de Montréal
Familles		
Famille	71,2	63
Famille monoparentale	31,2	32
Niveaux de revenu		
Faible revenu	38	21
Enfants (- de 18 ans) vivant dans un ménage à faible revenu	38	23
Pauvreté chez les 65 ans et +	43	21
Éducation		
Ne possède pas de diplôme d'études secondaires	34	17

Tableau 1 – Profil social de la population de Parc-Extension
Source : Données provenant de Centraide du Grand Montréal (2020)

Le tableau 2 compile quant à lui les niveaux et la provenance de revenu des résidents et résidentes de Parc-Extension et de la Ville de Montréal, selon le genre. On observe notamment que le revenu global à Parc-Extension est de 10,9 % inférieur à

celui de Montréal. Il révèle également qu'il existe un écart économique important entre les habitantes du quartier et de Montréal; les femmes de Parc-Extension sont moins actives dans le marché de l'emploi.

	Parc-Extension	Ville de Montréal
Revenu		
Individuel après impôt 2015 (\$)	44 737	50 227
Revenu du marché (%)	71,1	84,5
Revenu d'emploi (%)	62,2	69,8
Transferts gouvernementaux (%)	28,9	15,5
Hommes		
Revenu du marché (%)	77,9	89,1
Revenu d'emploi (%)	68,8	73,9
Transferts gouvernementaux (%)	22,2	10,9
Femmes		
Revenu du marché (%)	62,8	79,2
Revenu d'emploi (%)	54,2	64,9
Transferts gouvernementaux (%)	37,2	20,8

Tableau 2 – Profil économique de la population de Parc-Extension
Source : Données provenant de Statistique Canada (2017a, 2017b)

Enfin, Parc-Extension est également unique en ce qui a trait au profil de sa population :

Le quartier se démarque par l'importance de sa population immigrante : 57 % de la population est immigrante et 90 % sont issues de la première ou de la deuxième génération, ce qui représente les plus fortes proportions de tous les quartiers montréalais. Reconnu pour sa diversité culturelle, Parc-Extension conti-

nue d'être un secteur de choix pour les nouveaux arrivants (10 %). (Centraide du Grand Montréal, 2020, p. 3)

Parc-Extension est, toujours selon Centraide du Grand Montréal (2020), le quartier le plus diversifié du Québec en ce qui a trait aux pays d'origine des personnes y habitant, avec plus de 75 nationalités. Cette grande diversité ethnoculturelle se traduit également sur le plan linguistique : 69 % de la

population a une langue maternelle autre que le français et l'anglais, et 10 % est allophone.

2.2 L'organisme sans but lucratif Afrique au Féminin

Au Québec, différents groupes communautaires jouent un rôle de premier ordre dans l'accueil et l'inclusion de personnes issues de l'immigration (Cloutier, 2005). Afrique au Féminin est du nombre. Fondé en 1986 et établi depuis 1990 dans le quartier de Parc-Extension, l'OSBL se préoccupait, à l'origine, des difficultés d'intégration sociale et économique des femmes d'origine africaine dans la société québécoise (Afrique au Féminin, 2021). Or, en raison de la diversité ethnoculturelle du quartier, Afrique au Féminin est progressivement devenu un lieu de rencontre pour toutes les femmes, sans égard à l'âge, à la langue parlée, à la religion pratiquée et à l'appartenance ethnoculturelle.

La mission de l'organisme est donc de :

Soutenir les femmes immigrantes dans l'amélioration de leurs conditions de vie et faciliter leur intégration au Québec. Il s'agit de les aider à sortir de l'isolement et les outiller afin de favoriser leur autonomie pour une meilleure prise en charge individuelle et collective. Afrique au Féminin est un centre pour les femmes qui veulent tisser des liens, vivre en harmonie avec elles-mêmes, partager leurs difficultés et mettre en commun leurs expériences et solutions. On y accueille toutes les femmes et on répond à leurs besoins (écoute, soutien, accompagnement et référence). (Afrique au Féminin, 2021, s. p.)

2.3 La méthodologie

Le présent article découle d'une recherche plus large effectuée dans le cadre d'une maîtrise en géographie (Prud'Homme, 2022). Il s'agissait pour

nous de comprendre d'une part la situation de précarité, d'exclusion et d'insécurité alimentaire des participantes d'Afrique au Féminin et d'autres part les effets des actions de l'organisme sur la situation des femmes. L'étude de cas a ainsi été privilégiée car elle se caractérise « par un souci de rendre compte, selon plusieurs perspectives, de la complexité de la réalité d'une situation qu'on veut comprendre. Elle correspond [...] à une multiplicité de regards jetés sur un cas » (Mongeau, 2008, p. 85). L'approche globale de la femme, et notamment de la femme issue de l'immigration, d'Afrique au Féminin était mieux à même, selon nous, d'éclairer une question complexe comme celle de l'insécurité alimentaire. Ainsi, trois modalités de cueillette de données ont été mises en place.

D'abord, de l'observation participante en tant que bénévole a été effectuée, une journée par semaine (8 h 30 à 15 h), pendant 19 mois, soit de juillet 2020 à février 2022. Le bénévolat était effectué lors de l'aide alimentaire. Des observations concernant les denrées et le nombre de paniers distribués ont pu être faites et compilées dans une grille. Cette étape a également permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme, le contexte dans lequel s'inscrit son action ainsi que les interactions entre participantes, bénévoles et travailleuses.

Ensuite, 12 entretiens semi-dirigés ont été effectués auprès des employées d'Afrique au Féminin ainsi que de divers partenaires de l'organisme (voir Tableau 3). Parmi ces entretiens, 11 ont été réalisés à distance (plateforme Zoom), alors que 1 a été fait en présence. D'une durée moyenne de 51 minutes, les entretiens ont été retranscrits et l'information a été organisée grâce au logiciel Nvivo. Les extraits présentés dans les pages suivantes proviennent des employées (E) et des partenaires (P). Le tableau suivant présente la structure générale des entretiens.

Employées	Partenaires
Profil de la personne répondante	Profil de la personne répondante
Exclusion des participantes	Exclusion des participantes
Précarité vécue	Précarité vécue
Constat d'insécurité alimentaire	Constat d'insécurité alimentaire
Ancrage territorial et appartenance à l'organisme	Ancrage territorial et appartenance à l'organisme
Organisation de l'organisme	

Tableau 3 – Thèmes abordés lors des entretiens par catégorie de répondante

Enfin, un court sondage en français et en anglais a été réalisé le 29 juin 2021 auprès des bénéficiaires des paniers de dépannage alimentaire. Il a été complété par 21 personnes, ce qui représente un taux de participation de 16 %. L'objectif du sondage était de mieux comprendre les difficultés d'approvisionnement, d'accès physique et économique ainsi que de connaissances des produits alimentaires des bénéficiaires. Les répondants et répondantes devaient sélectionner les quatre énoncés qui correspondaient le mieux à leur situation alimentaire. Nous pouvons supposer que le faible taux de participation au sondage s'explique notamment par une méconnaissance des deux langues et/ou de l'analphabétisme.

Si la recherche se base avant tout sur les informations recueillies dans le cadre des entretiens, l'observation participante et le sondage ont permis de valider l'authenticité et la cohérence des propos recueillis, et d'en assurer une interprétation plus juste.

3. L'exclusion, la précarité et l'insécurité alimentaire des femmes fréquentant Afrique au Féminin

Dans cette section sont décrites et explicitées les situations de précarité, d'exclusion et d'insécurité alimentaire que connaissent les femmes fréquentant l'organisme Afrique au Féminin, du point de vue des employées et des partenaires interviewés. L'influence de la pandémie sur celles-ci est également discutée.

3.1 Le cercle vicieux de la précarisation

Les résultats de recherche montrent que la précarité des femmes fréquentant Afrique au Féminin relève de causes variées. Tout de même, pour la plupart des répondantes, cette précarité résulte avant tout des difficultés liées à l'emploi, notamment à l'instabilité de celui-ci. En effet, plusieurs doivent débiter en tant que bénévoles, saisonnières ou stagiaires. Le statut migratoire joue à cet égard un rôle important. Ainsi, 10 des 12 répondantes expliquent que les actions du milieu communautaire luttant contre la précarité se bornent à plusieurs obstacles de la part des individus les plus isolés par un manque de connaissance des services offerts.

D'une part, les barrières linguistiques et le manque de financement des organismes ne permettent pas d'employer des personnes parlant toutes les langues pratiquées, ce qui empêche l'inclusion et la compréhension des actions par tout le monde. D'autre part, les barrières communautaires signifient, selon une intervenante, que des fractionnements demeurent et qu'on observe un manque de concertation dans certaines actions entre les collègues de travail ou encore avec les partenaires de l'organisme, malgré des améliorations récentes (E8). D'autres répondantes mentionnent la faible reconnaissance, voire la non-reconnaissance de l'expérience en emploi, des formations et de l'éducation. Une personne interviewée donne un exemple :

Parce qu'au Québec, l'expérience professionnelle ne te permet pas un emploi. Il y a un monsieur qui est arrivé un jour d'Afrique du Nord et il était un docteur et ici, il n'arrive

pas à travailler [comme médecin]. Il est allé faire taxi. On ne comprend pas. Alors que chez lui, il était en train de faire des chirurgies [...], il arrive, on dit qu'on ne reconnaît pas le même métier. (E1)

La précarité des femmes est également amplifiée par le rôle que celles-ci jouent au sein du noyau familial. Comme le montre Chicha (2012), dans certains cas, une priorisation de la reconnaissance des diplômés des membres d'une famille doit être faite et, souvent, ceux de l'homme ont préséance, malgré les compétences de la femme. De plus, les obligations familiales, les rôles de genre et le poids des traditions limitent les possibilités des femmes de rejoindre le marché du travail.

La nécessité de retourner sur le marché du travail peut en outre mener à deux situations qui ont été remarquées par les intervenantes rencontrées, mais aussi par la recherche. En effet, Bellemare (2015) montre que l'ensemble du processus de recherche d'emploi peut conduire à une baisse de l'estime de soi, à une remise en question, voire à une dépression suivant un manque d'accès au marché du travail ou l'occupation d'un emploi en deçà de ses compétences. De plus, l'absence de diplôme et la non-reconnaissance des acquis contribuent à la mise en place de ce qui est qualifié de « ghetto de l'emploi féminin dans le *care* » par différentes chercheuses (Bellemare, 2015; Chicha, 2012; Yerochewski, 2014). Les femmes se retrouvent à occuper des postes de gardienne d'enfants ou d'aides-soignantes, s'organisant au mieux dans une réorientation professionnelle sans salaire élevé ni diplôme (Yerochewski, 2014). L'enfermement des femmes dans certains secteurs considérés comme non prioritaires (Fillieule, 2008) conduit à une dépréciation de la « valeur » de leur travail.

En plus de la précarité économique, 9 personnes rencontrées indiquent que les personnes qui fréquentent Afrique au Féminin vivent une précarité en habitation, qui s'exprime notamment par le partage d'un même logement par plusieurs familles afin de diminuer les coûts, ce qui peut engendrer des problèmes de surpopulation. Une personne rencontrée mentionne également les

difficultés liées au contexte familial pour l'obtention d'un logement décent. En effet, selon cinq répondantes, certains propriétaires ne veulent pas de famille ni d'enfants dans leurs appartements. Ainsi, une famille monoparentale ou sans statut de résidence, allophone ou en recherche d'emploi – ce qui est la situation de bon nombre de personnes fréquentant Afrique au Féminin – est souvent discriminée du parc locatif et a de la difficulté à trouver un appartement salubre et abordable (P3).

La précarité en habitation se traduit également par l'occupation de logements insalubres, par exemple des infestations de punaises de lit et de souris ainsi que la présence de moisissure : « C'est quelque chose qui affecte tout le quartier » (E2).

Enfin, une autre dimension de la précarité en habitation que vivent les personnes fréquentant Afrique au Féminin ayant été relevée par les répondantes concerne le fait de ne pas disposer d'un mobilier adapté aux besoins des locataires. Une répondante donne un exemple ayant été donné quasi mot pour mot par une autre répondante :

Il y a une dame qui m'a dit un jour : « *I put my clothes on the floor and my baby sleeps on them.* » J'ai dit : « Quoi? Au Canada, *you put your clothes on the floor and your baby sleeps there?* » Elle dit : « *Yeah, because me no work, me no job.* ». « Donc tu mets ton habit par terre, comme ça, et ta fille dort dessus. Et vous, vous dormez où? » Tu vois, ce sont des témoignages pareils qui sont très touchants. Au Canada, des gens dorment par terre. C'est inadmissible, inadmissible. (E1)

Pour la moitié des répondantes, la précarité en habitation des personnes fréquentant Afrique au Féminin est accentuée par le coût élevé du loyer et par le fait que celui-ci a grandement augmenté au cours des dernières années (P3). Aussi, l'attrait de Parc-Extension crée une compétition pour l'accès au logement sur le marché locatif. En effet, 9 des 12 personnes rencontrées indiquent que l'arrivée de nouvelles populations, surtout la population étudiante fréquentant le nouveau campus MIL de l'Université de Montréal, contribue à la hausse des loyers et à l'exclusion des familles du marché

locatif. Une intervenante fait quant à elle le parallèle entre l'augmentation du prix des logements et l'aide sociale, qui, selon elle, est insuffisante (E2). La quasi-totalité de cette aide est utilisée pour payer des loyers en croissance, sans que celle-ci soit bonifiée. Cette situation crée une pression sur les autres dépenses, notamment celles pour la nourriture (E3).

En outre, la pandémie a eu des impacts colossaux sur la précarité, aux dires des intervenantes. Selon plusieurs, tout est devenu pire qu'avant en raison des ralentissements administratifs, des annulations de services pour enfants (E5), des pertes d'emploi, de la peur de contracter le virus dans un métier considéré comme essentiel (E8), d'un passage d'activités présentiels vers le virtuel et d'une augmentation du prix des denrées essentielles (E2), ce qui amplifie la précarité vécue par les femmes fréquentant l'organisme.

3.2 Des situations d'exclusion marquées, mais à nuancer

Dans le cadre de cette recherche, nous avons cherché à comprendre les situations d'exclusion et d'inclusion que vivent les participantes d'Afrique au Féminin. Nous nous sommes notamment intéressées à l'exclusion économique, sociale et territoriale. Si, d'un point de vue conceptuel, la précarité et l'exclusion sont distinctes, bien que souvent liées, dans les entretiens, les réponses liées à leur dimension économique se confondent de manière importante. Aussi, afin de limiter les redondances, notre propos sur l'exclusion économique a été abrégé.

3.2.1 L'exclusion économique

L'exclusion économique des femmes fréquentant Afrique au Féminin est considérée comme importante par l'ensemble des répondantes et comme le principal type d'exclusion. La majorité identifie le statut migratoire comme la principale barrière à l'inclusion au marché du travail. Les personnes ayant un statut de réfugiée et de demandeuse d'asile doivent attendre l'obtention d'un numéro d'assurance sociale et un permis de travail pour occuper un emploi.

Par ailleurs, les personnes réfugiées n'ont pas accès aux garderies subventionnées, ce qui leur impose une contrainte supplémentaire. De plus, en date de juillet 2022, le gouvernement caquiste est toujours en litige pour annuler la décision de la Cour du Québec de permettre à nouveau aux enfants de demandeurs d'asile d'avoir accès aux garderies subventionnées (Gervais, 2022). Ainsi, le statut de résidence parfois non régularisé est, selon une personne interviewée, une barrière parfois infranchissable qui mène à une impossibilité à faire partie de la main-d'œuvre du Québec (E5).

De plus, les nouveaux arrivants font souvent face à une non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle. Selon une répondante, même avec un permis de travail ou d'études, tous et toutes doivent passer par les manufactures, les champs ou les travaux domestiques pour subvenir aux besoins de base de leur famille (E1). La difficulté de trouver un emploi peut aussi être associée, selon quelques répondantes, à une discrimination à l'embauche, au sexisme ou au racisme de la part de l'employeur. D'autres concernent les barrières linguistiques, légales ou encore religieuses, qui influencent les capacités des participantes à accéder au marché du travail (E4, E5, P2).

En définitive, tous ces facteurs interviennent et influencent les capacités des femmes à se trouver un emploi, à le conserver et, donc, à accéder au marché du travail (E4).

3.2.2 L'exclusion sociale

L'ensemble des répondantes mentionnent l'isolement des individus comme facteur d'exclusion sociale. Le fait de changer de milieu de vie entraîne une perte totale du réseau d'entraide familiale et communautaire. Une intervenante souligne la continuité dans l'exclusion :

Je pense que les deux sont reliées – exclusion économique et sociale – parce que si on n'a pas d'emploi et qu'on est à la maison tout le temps, eh bien, nécessairement, on a moins de soutien social aussi. Donc, ce sont deux piliers de l'intégration qui sont interreliés. (E4)

De plus, l'isolement et le repli sur soi doivent être mis en relation avec les capacités financières des personnes fréquentant Afrique au Féminin. Celles-ci sont souvent amenées à devoir prioriser le bien-être familial et les besoins essentiels, au détriment d'activités qui contribueraient à leur inclusion sociale et à la fréquentation territoriale.

En outre, les barrières linguistiques, grand facteur d'exclusion économique, sont rapportées par trois répondantes pour expliquer l'exclusion sociale, car « elles ont toujours besoin de quelqu'un pour aller quelque part : docteur, CLSC, école » (E3, P2).

3.2.3 L'inclusion et l'exclusion territoriales des individus

Les données recueillies font apparaître différentes dimensions de l'inclusion et de l'exclusion territoriales, selon différentes échelles. En effet, les répondantes réfèrent à l'exclusion des résidents et résidentes de Parc-Extension par rapport au quartier lui-même, mais aussi à d'autres échelles géographiques; à l'exclusion de personnes qui souhaiteraient habiter le quartier; et, enfin, à l'exclusion du quartier lui-même vis-à-vis des autres quartiers montréalais.

En ce qui concerne l'inclusion et l'exclusion des personnes, les données recueillies témoignent d'une situation nuancée. La moitié des employées confirment l'existence d'un isolement interpersonnel dans le quartier. Selon les répondantes, cela est dû aux fractures idéologiques et au cloisonnement du quartier, qui influencent la fréquentation du territoire. De plus, les personnes issues d'une même communauté ethno-linguistique demeurent ensemble par affinité. Cela crée des difficultés de regroupement et d'appartenance des personnes issues de communautés ethno-linguistiques plus minoritaires au sein du quartier (P3, E4, E6).

Tout de même, selon les personnes interviewées, certaines relations se tissent entre les communautés culturelles grâce à la proximité territoriale. Les commerces culturels et les lieux de culte jouent en cela un rôle particulièrement important. Une employée raconte : « Quand je suis arrivée ici au

Canada [...], toutes les choses [étaient présentes dans le quartier] : l'épicerie, les temples, les voisins, les voisines [...]. J'ai trouvé mes amies [...] quand j'étais à l'école pour les cours de français » (E3).

Selon une autre intervenante : « Parc-Extension est un petit monde à part » (E1). Cela renforce l'inclusion des personnes dans le quartier. Trois employées renchérissent en affirmant que l'adaptation au Québec est simplifiée lorsqu'on réside dans Parc-Extension. En effet, en raison du caractère multiculturel du quartier, certaines informations sont traduites en plusieurs langues et l'offre de services est multilingue. Malgré certaines traductions offertes, les barrières linguistiques constituent une difficulté commune menant à la non-fréquentation de certains lieux sans l'accompagnement d'une personne maîtrisant la langue.

L'utilisation du transport en commun est donnée en exemple par plusieurs intervenantes comme étant une barrière importante à la fréquentation du territoire. Une personne raconte cette anecdote :

Juste la semaine dernière, je parlais avec quelqu'une. Elle disait qu'elle voulait juste être capable de visiter son amie qui était à l'hôpital. [...] Mais elle ne pouvait pas faire ça parce qu'elle ne pouvait pas communiquer avec la personne à l'hôpital. Elle a appelé plein d'organismes, mais elle ne sait pas qui appeler pour voir s'il y a une personne qui peut aller avec elle pour faire la traduction. (P3)

En outre, si Parc-Extension présente différents attraits pour les nouveaux arrivants, il apparaît de plus en plus difficile pour eux d'y trouver un logement. En effet, l'embourgeoisement que connaît le quartier depuis quelques années fait augmenter le coût de la vie et des loyers, et exclut les personnes à faible revenu ou nouvellement arrivées au Canada (P2).

Quant à l'utilisation du territoire par les femmes fréquentant Afrique au Féminin, elle est centrée sur Parc-Extension, dans les repères qu'elles ont créés dans leur quotidien, selon sept intervenantes. Les

difficultés demeurent importantes tant pour fréquenter les quartiers adjacents et l'île de Montréal que pour sortir de la métropole.

Enfin, les répondantes mentionnent l'exclusion de Parc-Extension par rapport aux autres quartiers et à la ville. Les barrières physiques séparant Parc-Extension des quartiers adjacents renforcent l'enclavement du territoire et de sa population. Des clôtures limitant les déplacements actifs vers le quartier Villeray (E8) et l'autoroute 40, le boulevard de l'Acadie et le chemin de fer constituent des obstacles.

3.3 L'insécurité alimentaire : avant tout une conséquence des difficultés économiques

Dans le cadre de nos entretiens, nous avons cherché à comprendre la situation de l'insécurité alimentaire à travers les différentes dimensions préalablement définies. La disponibilité alimentaire est, selon les répondantes, adéquate dans le quartier de Parc-Extension. En effet, les intervenantes indiquent la présence de plusieurs commerces spécialisés en divers types de cuisine. Toutefois, certaines répondantes ont mentionné l'absence de grandes surfaces dans le quartier. De plus, la moitié des intervenantes parlent du soutien alimentaire microcommunautaire, grandement facilité par les applications WhatsApp ou Facebook. Les dons et les surplus de nourriture sont partagés. Ces réseaux d'entraide, qui ont été très sollicités en raison de la pandémie, sont constitués de plus de 325 femmes qui interagissent constamment (E3, E5, E8).

Certains problèmes d'accès physique ont tout de même été rapportés. Des difficultés de déplacement vers les commerces alimentaires ou jusqu'au

centre de dépannage alimentaire sont notamment éprouvées par les personnes âgées. Marcher avec des provisions constitue, pour ce segment de population, un obstacle à la sécurité alimentaire.

Toutefois, unanimement, les répondantes identifient l'accessibilité économique aux aliments comme le principal obstacle à la sécurité alimentaire du quartier. Sept répondantes mentionnent que les moyens financiers dont disposent les individus et les familles ne permettent pas de se nourrir adéquatement. Cette situation est exacerbée pour les familles plus nombreuses (E7) ou monoparentales (E4). Une intervenante fait le lien avec la crise du logement et l'insécurité alimentaire : « Juste payer le loyer, ça a maintenant augmenté beaucoup. Maintenant, il reste peu d'argent pour manger. Il y a beaucoup de gens qui viennent au dépannage, beaucoup. À peu près 300 personnes » (E3).

Enfin, des 21 réponses obtenues au sondage, 12 personnes indiquent qu'elles fréquentent le dépannage depuis la pandémie, principalement pour des raisons économiques : le prix des denrées a trop augmenté et les pertes d'emploi ont été significatives. La figure 1 montre les raisons données lors du sondage pour expliquer le recours à l'aide alimentaire. Les trois plus importantes concernent l'accessibilité économique (soit le budget limité pour l'achat de nourriture), le manque de nourriture en attendant la prochaine distribution de denrées (puisque ces personnes ne sont pas en mesure d'en racheter suffisamment) et le prix trop élevé des denrées. Il est également possible de remarquer que la distance à parcourir représente un frein important à l'accessibilité aux denrées.

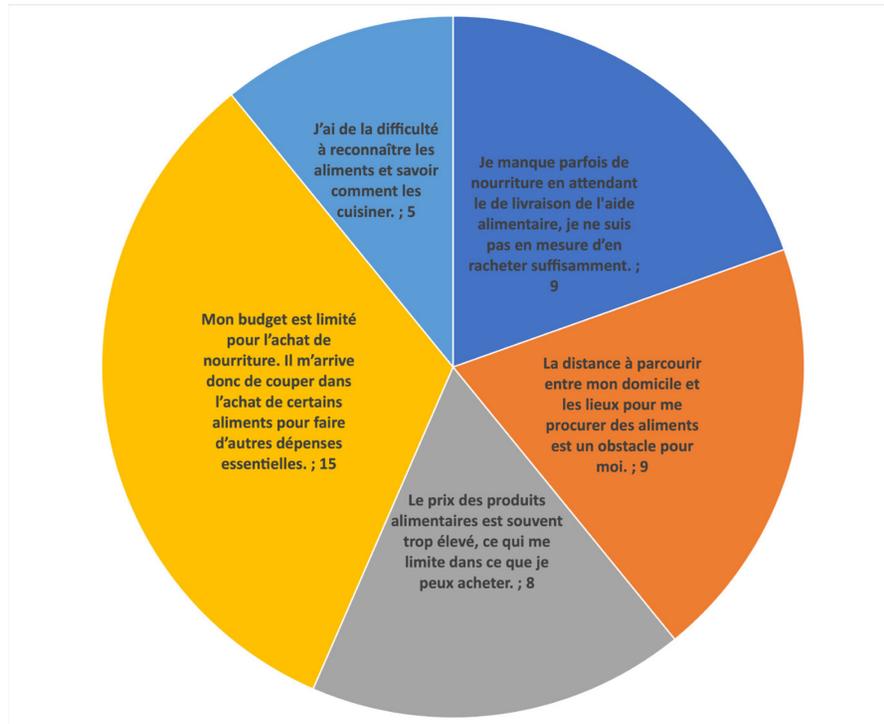


Figure 1 – Raisons expliquant le recours à l'aide alimentaire des personnes fréquentant Afrique au Féminin
Source : Prud'homme (2022)

Nous avons plus spécifiquement cherché à savoir si et pourquoi, selon les répondantes, la sécurité alimentaire différait entre les femmes et les hommes. De manière générale, les distinctions ayant été faites concernant les couples hétérosexuels. Ainsi, 8 des 12 personnes rencontrées affirment que les femmes ont un vécu différent concernant l'insécurité alimentaire. Selon la moitié des répondantes, les femmes ont la charge morale de nourrir la famille. Ces extraits d'entretien témoignent de cette situation :

- « [La femme] est la personne qui est responsable : les enfants, le mari, la maison » (E2).
- « Elles sont les femmes de la maison; c'est elles qui cuisinent. Elles cuisinent pour toute la famille. Si elles n'ont pas les ingrédients pour cuisiner, elles ne peuvent pas cuisiner, donc il y a cette pression pour nourrir toute la famille » (E5).
- « La femme a la contrainte morale d'assurer un plat de nourriture à son enfant. Si l'enfant n'a pas mangé, la femme ne peut se reposer » (E9).

Plusieurs répondantes font plus largement un lien avec des difficultés liées au genre. Les femmes vivraient plus de précarité financière (E4, P2), ce qui se répercute sur leur accès aux aliments.

Enfin, la présence d'un service de dépannage alimentaire permet de conclure à la présence d'insécurité alimentaire dans le quartier Parc-Extension. Cette insécurité a des impacts qui vont au-delà de la dimension alimentaire; elle nuit à l'intégration et à l'épanouissement des femmes fréquentant l'OSBL. Nos résultats corroborent ainsi ceux obtenus dans d'autres recherches voulant que certaines « vulnérabilités structurelles des ménages » (p. ex., la monoparentalité, la précarité de l'emploi, la faiblesse du réseau d'entraide, le manque de ressources pour l'achat des aliments et le statut migratoire) affectent la sécurité alimentaire (Fafard St-Germain et Tarasuk, 2018; Racine, 2003; Vinet, 2019).

4. Actions mises en œuvre par Afrique au Féminin

Afrique au Féminin intervient de multiples façons auprès de femmes issues de l'immigration. Le centre a été créé par et pour elles. Au fil des années, des arrivées et des événements, l'OSBL a adapté ses actions afin de répondre à leurs besoins. Nous nous sommes intéressées aux actions mises en œuvre afin de diminuer la précarité des femmes, de favoriser leur inclusion à la société ainsi que d'améliorer leur sécurité alimentaire et celle de leur famille.

4.1 Réduire et pallier la précarité

Pour la majorité des personnes rencontrées, Afrique au Féminin agit sur de multiples dimensions. Selon une intervenante : « Afrique au Féminin est un centre complet, qui traite des enjeux des femmes au complet, pas juste de la petite enfance, pas juste un centre alimentaire » (E6). Sa mission d'entraide, d'adaptation et d'accueil est donc au cœur d'une volonté assumée d'aider les femmes dans l'ensemble de leur vécu.

L'exemple cité maintes fois dans les entretiens et également observé lors du dépannage hebdomadaire est le soutien offert gratuitement aux femmes enceintes qui fréquentent le centre pour les activités ou pour le panier alimentaire. Afrique au Féminin prend rendez-vous avec la femme pour lui offrir des couches, des aliments pour bébé et des jouets, dans le but d'aider la future maman dans sa prochaine étape de vie où, selon les intervenantes, une précarité plus grande du noyau familial peut être vécue.

La mission et les façons de fonctionner de l'organisme ont été mentionnées par plusieurs comme étant spécifiquement adaptées à sa clientèle. L'ensemble des employées de l'organisme sont des femmes, ce qui rend les discussions sensibles plus sécuritaires (E5). De plus, elles sont issues de l'immigration (E2). Ainsi, elles peuvent mieux comprendre comment la personne se sent, ce qu'elle vit et les enjeux qu'elle rencontre. La majorité des intervenantes mentionnent les bénéfices entourant l'embauche d'individus provenant des

communautés ethnoculturelles et ethnolinguistiques du quartier. Les gens le fréquentant peuvent souvent communiquer dans leur langue maternelle. La proximité culturelle des intervenantes et les services multilingues sont relevés dans 11 entretiens comme un avantage pour l'organisme : « Il y a beaucoup de soin pris d'amener ces gens de communautés linguistiques pour pouvoir créer un contact face à face avec les personnes isolées, avec les personnes analphabètes » (E4).

L'organisme Afrique au Féminin, adapté aux situations des femmes professionnelles immigrantes africaines, connaît encore aujourd'hui du succès, avec une clientèle plus diversifiée, car les services se sont ajustés aux vécus pluriculturels. Néanmoins, l'OSBL ne dispose pas des moyens pour prévenir et agir en amont des difficultés. Le centre apparaît en constante réaction et en lutte pour faire reconnaître les spécificités des besoins de sa clientèle.

La singularité de la précarité éprouvée par les femmes fréquentant l'organisme et par leur famille nécessite des mesures appropriées. Afrique au Féminin a été capable de s'adapter suivant plusieurs constats de mesures mal adaptées pour les personnes immigrantes. Or, certaines mesures gouvernementales n'ont pas la même flexibilité et chaque cohorte de nouvelles arrivantes fait face aux mêmes failles du système.

4.2 Favoriser l'inclusion

En ce qui a trait à l'exclusion des participantes, Afrique au Féminin a mis en place des programmes d'aide et des ressources pour tenter de pallier les difficultés économiques vécues par les participantes. D'abord, des mesures ayant pour objectif de contribuer à l'adaptation des femmes à leur milieu de vie et au marché du travail ont été mises en place, par exemple les cafés-rencontres, les séminaires sur divers sujets (finances, aide à l'immigration), le bénévolat aux diverses activités comme expérience de travail (E2, E8), les cours de français et d'informatique ainsi que la création d'un poste contractuel de six mois comme premier emploi (à la suite de l'abolition du poste permanent de secrétaire à l'organisme). Ensuite, des actions sont mises en œuvre afin d'atténuer,

voire de pallier les conséquences de l'exclusion, par exemple la clinique d'impôt gratuite (E1, P1), le dépannage alimentaire (E1) et le dépannage en meubles (E4).

Le fonctionnement de la halte-garderie est identifié par sept personnes comme un succès de conciliation entre la réalité familiale, le statut de résidence et le fonctionnement de l'OSBL. Il y a une modulation du tarif de la garderie en fonction de la situation familiale. Aussi, si le parent vient pour une activité offerte par Afrique au Féminin (p. ex., la francisation ou le bénévolat au dépannage alimentaire), le service de garderie est offert gratuitement. La halte-garderie permet aux enfants de socialiser et contribue au bon fonctionnement, dès l'entrée à l'école : « On commence à la garderie à montrer les premiers mots de français, les habitudes qui sont différentes de la nôtre. Je monte une routine d'adaptation » (E6). Pour les parents, le service de garderie permet de sortir de l'isolement, ce qui favorise par le fait même l'intégration à d'autres activités offertes par l'organisme (E1, E6).

Du point de vue de l'inclusion sociale, Afrique au Féminin est porteur et fiduciaire du projet Parent Agent Multiplicateur (PAM), identifié par plusieurs répondantes comme agissant spécifiquement sur l'inclusion sociale. Il s'agit d'un projet de quartier constitué de parents et de résidents de Parc-Extension qui ont des connaissances sur le quartier ou qui veulent s'impliquer (E8). Le but est de faire connaître aux nouveaux arrivants les services leur étant offerts afin qu'ils et elles puissent en profiter. C'est à travers plusieurs activités, dont le porte-à-porte, et par des rencontres informelles que les PAM renseignent les personnes plus isolées à propos des services offerts par le centre, mais aussi plus généralement ceux présents dans le quartier. Toutefois, la pandémie a eu d'importants impacts sur le projet PAM, et Afrique au Féminin a dû cesser pendant plusieurs mois le porte-à-porte (E2).

Enfin, le jumelage entre des femmes nouvellement arrivées et des habitantes de plus longue date est un exemple d'activité favorisant la fréquentation de divers lieux (p. ex., les musées et les restaurants). Ces activités contribuent à l'inclusion

sociale par les liens qui se tissent entre plusieurs femmes, mais également promeuvent l'inclusion territoriale grâce à la fréquentation de nouveaux lieux.

4.3 Diminuer l'insécurité alimentaire

Afrique au Féminin offre du dépannage alimentaire depuis sa création. En temps normal, c'est-à-dire avant la pandémie, 125 paniers étaient distribués hebdomadairement. Plus de la moitié des intervenantes indiquent que le service aide à obtenir une nourriture variée et saine. La bonification du service par l'achat hebdomadaire de près de 2000 \$ de denrées a pour but d'offrir une plus grande variété d'aliments. Des oignons, des patates, de la salade et divers fruits de saison sont achetés, puis redistribués en grande quantité dans les paniers alimentaires.

Au-delà de l'ampleur des besoins à combler, un autre défi se pose à l'organisme. En effet, les personnes fréquentant Afrique au Féminin sont de culture, de religion, de pratique culinaire et de régime alimentaire divers. Les intervenantes rencontrées se disent sensibles à cette réalité et offrent, par exemple, un panier standardisé sans viande. Les bénéficiaires disposant d'un sac réfrigéré peuvent ensuite aller choisir la viande qu'elles consomment avec une quantité plus importante de bœuf et de poulet, selon leur préférence.

Le choix des denrées achetées par l'organisme est également fait en fonction de la diversité culturelle et culinaire. Il s'agit d'acheter des aliments connus et utilisés dans toutes les cuisines (p. ex., oignons, patates et oranges) (E3). Néanmoins, plusieurs personnes sondées indiquent ne pas reconnaître ou ne pas savoir comment préparer certains aliments distribués dans les paniers ou en vente dans les commerces d'alimentation.

Pour diminuer l'insécurité alimentaire vécue par les femmes et leur famille, des activités allant au-delà du dépannage alimentaire sont mises en œuvre par l'organisme (p. ex., des formations avec des nutritionnistes favorisant l'apprentissage et le développement de saines habitudes de vie ainsi que des ateliers de cuisine).

De plus, lors des journées de bénévolat effectuées à l'organisme, nous avons pu observer que les rencontres participantes chez Afrique au Féminin permettent le partage de connaissances et de façons d'utiliser les denrées distribuées et inconnues pour certaines. Par exemple, les aliments plus transformés ainsi que certains fruits et légumes moins communs sont généralement moins appréciés que les tomates, les épinards et les avocats. Cependant, grâce à la présence de bénévoles de cultures et de parcours variés, le partage de recettes se fait de façon informelle et peut constituer un des premiers pas vers l'inclusion, qui entame le processus d'intégration dans la communauté.

Toutefois, la pandémie a imposé une importante réorganisation du dépannage hebdomadaire, qui a dû se faire à l'extérieur pendant quelques mois. Pour respecter la distanciation physique, l'organisme s'est installé dans le hall d'entrée du Centre William-Hingston. Ces adaptations ont permis de maintenir le service alors que la population demandeuse a plus que triplé, parfois même quadruplé (E2) en raison de la pandémie, des pertes d'emploi et de la précarisation des individus. En effet, depuis le début de la pandémie en mars 2020, plus de 350 paniers sont offerts chaque semaine; il a même atteint le nombre inégalé de 415. La distribution du grand panier de Noël de décembre 2020 a également constitué un record : 625 paniers ont trouvé preneur. Afin de faciliter l'accès à l'aide alimentaire, Afrique au Féminin a aboli, pendant les 15 premiers mois de la pandémie, les frais de 2 \$ pour le service et l'inscription préalable pour l'obtention d'un panier.

Plusieurs répondantes ont également mentionné la livraison aux personnes âgées mise en place en réaction aux mesures d'isolement et de confinement résidentiel comme ayant amélioré de manière significative l'accessibilité physique au service de dépannage. Dès mars 2020, environ 100 paniers ont été livrés chaque semaine aux personnes malades, isolées ou vivant avec certaines limites physiques. L'accès à l'aide alimentaire est donc renforcé depuis cette période. Cette mesure palliative et pérenne offerte par l'organisme s'inscrit dans un renforcement positif de l'accès et la disponibilité des denrées pour une plus grande partie de population.

Les intervenantes rencontrées considèrent toutefois que le service offert ne s'attaque pas à la racine du problème : le manque d'emploi, donc de revenu. Comme Vinet (2019) et Tarasuk (2001a), les intervenantes rencontrées se questionnent sur les causes du problème et sur les objectifs du dépannage alimentaire. En effet, selon Vinet (2019) :

Les ressources d'aide alimentaire sont davantage palliatives, elles ne peuvent pas représenter une solution efficace et durable à une alimentation saine et régulière, leur accès étant limité et l'approvisionnement dépendant essentiellement des dons et des modestes ressources financières dont elles disposent. (p. 50)

Pour leur part, McAll et ses collègues (2015) indiquent que :

Ces stratégies représentent pour la plupart des interventions de mitigation de l'insécurité alimentaire dans une approche caritative; elles cherchent à répondre aux besoins immédiats de la population, sans s'intéresser aux causes primaires liées à la pauvreté, et présentent une efficacité limitée. (p. 28)

Le souhait d'une intervenante est que les personnes « n'aient plus à dépendre du dépannage » (E1). Si les conditions de vie des participantes ne demandaient pas de soutien alimentaire, l'organisme n'offrirait pas cette mesure d'urgence.

Conclusion

La sécurité alimentaire des femmes fréquentant l'OBNL Afrique au Féminin, issues très majoritairement de l'immigration, apparaît influencée par de nombreux facteurs. Néanmoins, si différentes dimensions de l'insécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) pourraient être mieux prises en compte, c'est l'accessibilité économique aux aliments qui constitue la principale difficulté. En cela, nos résultats corroborent les constats faits par Fafard St-Germain et Tarasuk (2018), qui établissent que l'accès à une alimentation saine en quantité suffisante, de manière générale, est principalement freiné par le

manque de moyens financiers et, plus généralement, par la précarité économique. La faiblesse de l'aide sociale, la précarité d'emploi, l'embourgeoisement des quartiers populaires et le coût croissant des loyers expliquent en bonne partie pourquoi certaines populations connaissent ces difficultés.

Toutefois, la précarité des femmes fréquentant Afrique au Féminin a également d'autres causes, liées à leur situation de migrante. D'une part, leur statut migratoire leur impose d'effectuer une demande de permis de travail avant d'accéder à un emploi. Or, les délais de traitement ne cessent d'augmenter. Cournoyer (2022) indique qu'en juin 2022 on enregistrait un temps d'attente de l'ordre de 10 à 11 mois. D'autre part, la difficulté à faire reconnaître les diplômes et les expériences de travail confine bien souvent les femmes dans des emplois mal rémunérés, précaires et parfois sans lien avec leurs véritables compétences.

D'un point de vue social, les femmes fréquentant l'OBNL, nouvellement arrivées au pays, ne disposent en général que d'un réseau fort limité et ne peuvent ainsi pas compter sur l'entraide en cas de difficulté. Plusieurs sont même très isolées et peinent à établir des contacts avec d'autres, à aller chercher l'aide et les services dont elles auraient pourtant besoin, notamment en raison de la barrière linguistique. Et s'il s'agit des difficultés principales, d'autres, liées aux rôles de genre issus de leur contexte culturel, au statut matrimonial ou au fait d'être responsable d'enfants, ont également une incidence importante.

Notre recherche a permis de souligner des retombées sociales et territoriales d'Afrique au Féminin, organisme qui intervient dans le quartier Parc-Extension depuis 30 ans. À cet effet, les résultats montrent que les façons de faire propres à l'organisme permettent d'agir spécifiquement sur la précarité des femmes. En cela, l'action de l'OSBL se distingue des pratiques communautaires plus conventionnelles, qui ne prennent pas toujours en compte la diversité des femmes, leur parcours et leur situation (Gauthier, 2015). L'organisme, fondé par et pour les femmes majoritairement issues de l'immigration, rend *visibles* les conditions dans lesquelles elles évoluent (Gauthier, 2015). La

mise en commun des difficultés constitue une façon de faire de l'organisme et permet de lutter contre l'isolement que la précarisation peut faire ressentir.

Grâce à son service d'aide alimentaire, l'organisme contribue à combler des besoins à très court terme, voire urgents. Considérant que le statut de femme, d'épouse et de mère confère à plusieurs femmes fréquentant Afrique au Féminin un rôle particulier dans l'alimentation de la famille, l'aide alimentaire permet de combler des besoins physiques, mais contribue aussi à procurer une certaine paix d'esprit, un sentiment du devoir accompli, ce qui leur offre par le fait même une plus grande disponibilité d'esprit pour apprendre le français ou faire des activités contribuant à leur épanouissement.

En outre, l'organisme est sensible au fait que sa clientèle cible est majoritairement composée de personnes issues de l'immigration, donc de cultures alimentaires variées et différentes de celles de la majorité du Québec. Il cherche, par différents moyens, à offrir une aide adaptée aux régimes alimentaires des participantes, parfois distincts des préférences alimentaires générales. Or, au-delà de cette diversité des origines, de la culture et des parcours, la clientèle cible fait face à des enjeux communs d'adaptation à la société québécoise. Pour cela, l'organisme intervient sur des éléments à plus long terme, ce qui permet d'outiller les femmes fréquentant le centre à intégrer la société, à maîtriser ses fonctionnements, à accéder aux services dont elles ont besoin et, si elle le souhaite, à un emploi stable, à la hauteur de leurs compétences et convenablement rémunéré.

Malgré tout, les possibilités d'agir de tels organismes sur certaines difficultés que connaissent les femmes immigrantes sont fort limitées. Afrique au Féminin permet surtout de soulager certaines sphères de la vie des femmes.

La concentration d'organismes communautaires, d'acteurs publics et privés ainsi que d'institutions plus ou moins sensibles à la situation migratoire et au caractère multiculturel des résidents et résidentes de Parc-Extension facilite l'accueil et l'intégration des femmes aux trajectoires diverses.

Or, l'accès à des logements dans le quartier, pour elles et leur famille, est actuellement menacé. Par le fait même, cela met en péril la capacité des organismes comme Afrique au Féminin à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans leur quête d'épanouissement.

Enfin, la récente reprise par le Centre de services scolaires de Montréal (Saulnier, 2022) de l'édifice

dans lequel se trouve Afrique au Féminin ainsi que différents organismes communautaires aux fins de réhabilitation risque de conduire à une déstructuration de l'écosystème veillant au bien-être d'une population précaire, vulnérable et isolée. Les changements profonds dans Parc-Extension qui ont des impacts sur le milieu communautaire et sur les populations restent à documenter.

RÉFÉRENCES

- Adam, C. et Potvin, L. (2017). Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: A theoretical proposal. *Health Promotion International*, 32(5), 778-789. <https://doi.org/10.1093/heapro/daw005>
- Afrique au Féminin. (2021). *Accueil*. <http://www.afriqueaufeminin.org>
- Bellemare, K. (2015). *La déqualification des immigrantes universitaires : le rôle de l'origine ethnique* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13585/Bellemare_Karine_2015_these.pdf
- Boire, M. (2020). La littératie alimentaire : zoom sur un concept émergent. *Magazine 100%*, 1, 6-13. <https://www.actalia-innovation.com/la-litteratie-alimentaire-zoom-sur-un-concept-emergent>
- Boucher, M.-P. et Noiseux, Y. (2018). Austérité, flexibilité et précarité au Québec : la fuite en avant. *Labour/Le Travail*, 81, 119-157. <https://www.jstor.org/stable/44820627>
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, 34, 13-21. <https://doi.org/10.7202/005065ar>
- Centraide du Grand Montréal. (2020). *Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension : analyse territoriale 2019-20*. <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2019-2020.pdf>
- Chicha, M.-I. (2012). Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal. *Revue Femmes et droit*, 24(1), 82-113. <https://doi.org/10.3138/cjwl.24.1.082>
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83. <https://doi.org/10.3917/ars.213.0066>
- Cloutier, G. (2005). *Femmes immigrantes et organismes communautaires : partage d'histoires et de savoirs* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/17780>
- Cournoyer, M. (2022, 14 juin). Pour un permis de travail temporaire du Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/722520/pour-un-permis-de-travail-temporaire-du-quebec>
- Couturier, E.-L. et Fortin, M. (2021). *Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire : portrait de la situation pour les organismes du Québec*. IRIS. https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS_crise_et_communautaire_WEB.pdf
- Di Méo, G. (2012). Les femmes et la ville : pour une géographie sociale du genre. *Annales de géographie*, 684, 107-127. <https://doi.org/10.3917/ag.684.0107>
- Doyon, M. et Klein, J.-L. (dir.). (2019). *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale*. PUQ.
- Ducas, I. et Chamberland, M. (2020, 10 mai). Isolés ensemble dans le quartier Parc-Ex, à Montréal. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-10/isoles-ensemble-dans-le-quartier-parc-ex-a-montreal>
- Enriquez, D. et Klein, J.-L. (2019). La désertification alimentaire à Montréal : logique économique et réponse sociale. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale* (p. 21-43). PUQ.
- Fafard St-Germain, A.-A. et Tarasuk, V. (2018). Prioritization of the essentials in the spending patterns of Canadian households experiencing food insecurity. *Public Health Nutrition*, 21(11), 2065-2078. <https://doi.org/10.1017/S1368980018000472>

- Favretti, E. (2011). *Parc-Extension, 100 ans d'histoire*. Centre d'histoire de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vsp_fr/media/documents/rech_bilan_parc_extension.pdf
- Fillieule, O. (2008). *Travail militant, action collective et rapport de genre* [Travaux de science politique n° 36]. Université de Lausanne. <https://isidore.science/document/10670/1.m6np1p>
- Francequin, G. (2010). Femmes, travail précaire et santé. Dans Y. Clot et D. Lhuilier (dir.) *Travail et santé* (p. 189-209). Érès.
- Gauthier, C.-A. (2015). Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées au Québec. *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 98-110. <https://doi.org/10.7202/1033278ar>
- Gervais, L.-M. (2022, 7 juillet). Accès aux garderies subventionnées pour les demandeurs d'asile : Québec en appelle d'une décision. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/730596/quebec-en-appelle-de-la-decision-qui-donnait-acces-aux-garderies-aux-demandeurs-d-asile>
- Girard, A. (2013). *Migrer, cuisiner et manger dans un espace social alimentaire transculturel : le cas d'immigrants de première génération à Montréal* [Thèse de doctorat inédite]. Université du Québec à Montréal.
- Girard, A. et Sercia, P. (2013). Immigration and food insecurity: Social and nutritional issues for recent immigrants in Montreal, Canada. *International Journal of Migration, Health and Social Care*, 9(1), 32-45. <https://doi.org/10.1108/17479891311318566>
- Guy, F. (2013). G. Di Méo, Les murs invisibles : femmes, genre et géographie sociale. *Géocarrefour*, 88(2), 160. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8282>
- Janin, P. et Dury, S. (2012). Les nouvelles frontières de la sécurité alimentaire : une réflexion prospective. *Cahiers Agricultures*, 21(5), 285-292. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0585>
- Klein, J.-L. et Champagne, C. (dir.). (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. PUQ.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et Tremblay, D.-G. (2011). Les initiatives locales et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion* (p. 14-27). PUQ.
- Labbé, É, Moulin, J. J., Guéguen, R., Sass, C., Chatain, C. et Gerbaud, L. (2007). Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES. *La Revue de l'Ines*, 53(1), 3-49. <https://doi.org/10.3917/rlli.053.0003>
- Loisy, C. (2000). Pauvreté, précarité, exclusion : définitions et concepts. Dans Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Les travaux de l'Observatoire 2000* (p. 23-52). République de France. <https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2000.pdf>
- Mathieu, N. (1997). Pour une nouvelle approche spatiale de l'exclusion sociale. *Cybergeo : revue européenne de géographie*, 33, 1-10. <https://journals.openedition.org/cybergeo/5432>
- McAll, C., Van de Velde, C., Charest, R., Dupéré, S., Roncarolo, F., McClure, G., Régimbal, F., Lupien, P.-L., Llobet, M., Berti, F., Mazaëff, C., Villet, C., Ngnafeu, M., Estany, M. L., Monfort, P. D. et Berti, F. (2015). Inégalités sociales et insécurité alimentaire : réduction identitaire et approche globale. *Revue du CRÉMIS*, 8(2). <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/inegalites-sociales-et-insecurite-alimentaire-reduction-identitaire-et-approche-globale>
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans & côté tenue de soirée*. Presses de l'Université du Québec.
- Nicolas, J. (2021). *Recherche sur les impacts de la COVID-19 sur les organismes d'action communautaire autonome*. Observatoire de l'ACA. https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2022/05/OACA_Rapport-sondage-2021.pdf
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2018). *La sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*. <http://www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf>
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94. <https://doi.org/10.7202/011227ar>
- Pierret, R. (2013). Qu'est-ce que la précarité? *Socio : la nouvelle revue des sciences sociales*, 2, 307-330. <https://doi.org/10.4000/socio.511>
- Popay, J., Enoch, E., Johnston, H. et Rispel, L. (2008). *Understanding and tackling social exclusion*. World Health Organization. https://www.who.int/social_determinants/knowledge_networks/final_reports/sekn_final%20report_042008.pdf?ua=1

- Popay, J., Enoch, E., Johnston, H. et Rispel, L. (2010). *Social Exclusion Knowledge Network (SEKN): Scoping of SEKN and proposed approach*. World Health Organization. https://www.researchgate.net/publication/228363935_Social_exclusion_knowledge_network_SEKN_scoping_of_SEKN_and_proposed_approach
- Prud'Homme, I. (2022). *La quête d'intégration des femmes vivant à Parc-Extension : l'impact de l'organisme Afrique au Féminin sur l'amélioration de leurs conditions de vie* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Racine, S. (2003). *De la pauvreté à la sécurité alimentaire : analyse d'un glissement épistémologique et sémantique socio-sanitaire* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Montréal.
- Ramadier, T. (2007). Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position? Dans J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué et F. Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales* (p. 127-138). La Découverte.
- Santé Montréal. (2022). *Santé émotionnelle : le point sur la santé des Montréalais en période de pandémie*. Gouvernement du Québec. <https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/situation-du-coronavirus-covid-19-a-montreal/point-sante/sante-emotionnelle>
- Santibanez, E. (2018). *Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par parole d'exclus dans deux quartiers de Montréal-Nord* [Thèse de doctorat inédite]. Université du Québec à Montréal.
- Saulnier, F.-A. (2022). 15 organismes forcées de quitter leurs locaux d'ici juin dans Parc-Extension, *Bulletin du 15-18*. https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/reportage/425801/organismes-communautaires-parc-extension-montreal-locaux?fbclid=IwAR0yKxG8jd8RN0XVReUnliHwaHj7afGfS88V9iE9_pCkuCj2Ifi_u6gFFE
- Shaw, H. J. (2006). Food deserts: Towards the development of a classification. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 88(2), 231-247. <https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.2006.00217.x>
- Sordes-Ader, F. et Tap, P. (2002). Précarité socio-économique et vulnérabilité. *Pratiques psychologiques*, 4, 66-78. https://www.researchgate.net/publication/352544582_Sordes-Ader_F_Tap_P_2002_Precarite_socio-economique_et_vulnerabilite_Pratiques_psychologiques_4_66-78
- Statistique Canada. (2016). *Abordabilité du logement*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/envir/hax-fra.htm>
- Statistique Canada. (2017a). *Profil du recensement, Recensement de 2016, Montréal* [Document de recherche n° 98-316-X201600]. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466023&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=2466023&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=3&type=1>
- Statistique Canada. (2017b). *Profil du recensement, Recensement de 2016, secteur 4620224.00* [Document de recherche n° 98-316-X2016001]. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CT&Code1=4620224.00&Geo2=CMACA&Code2=462&SearchText=4620224.00&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=3&type=0>
- Tarasuk, V. (2001a). A critical examination of community-based responses to household food insecurity in Canada. *Health Education and Behavior*, 28(4), 487-499. <https://doi.org/10.1177/109019810102800408>
- Tarasuk, V. (2001b). *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapports-politique-nutrition/document-travail-insecurite-alimentaire-individuelle-menages-2001.html>
- Tircher, P. et Zorn, N. (2020). *Inégaux face au coronavirus : constats et recommandations*. Observatoire québécois des inégalités. [https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxftbWtVt3IBEC/c/asset/files/OOI%20-%20Ine%CC%81gaux%20face%20au%20coronavirus\(3\).pdf](https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxftbWtVt3IBEC/c/asset/files/OOI%20-%20Ine%CC%81gaux%20face%20au%20coronavirus(3).pdf)
- Touzard, J.-M. et Temple, L. (2012). Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche? *Cahiers Agricultures*, 21(5), 293-301. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0577>
- Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi – Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*, 61, 81-95. <https://doi.org/10.7202/038473ar>

Vinet, J. (2019). Les multiples visages de la pauvreté. Dans D. Fillion et J. Vinet (dir.), *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*: (2^e éd., p. 1-34). Fides Éducation.

Yerochewski, C. (2014). *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité : travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et dans le monde* (1^{re} éd.). PUQ.

Dossier spécial

L'apport du *Marché solidaire Croque St-Roch* à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le quartier Saint-Roch, à Québec

Élisabelle Nadeau^a, Alain Olivier^bDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1552>

RÉSUMÉ. Depuis plusieurs années, le quartier Saint-Roch, en basse-ville de Québec, fait face à de nombreux enjeux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui varient en fonction des histoires de vie souvent difficiles de sa population. En effet, pour des raisons historiques et sociologiques, ce quartier comprend une grande concentration de personnes ayant des problèmes de santé mentale, de santé physique et d'itinérance, auxquelles s'ajoutent aujourd'hui des personnes immigrantes qui ne sont pas toujours parfaitement adaptées à leur nouveau milieu de vie. Cette diversité entraîne des défis de taille lorsque vient le temps de comprendre les causes précises de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans ce quartier, les conséquences physiques et psychologiques de cette insécurité sur ses habitantes et habitants ainsi que les actions à mettre en place afin de la réduire durablement. Diverses initiatives y ont été mises en place afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dont la création d'un marché solidaire, *Croque St-Roch*, qui a notamment pour but de faciliter l'accès des habitantes et habitants aux produits maraîchers locaux. Toutefois, plusieurs observateurs notent un manque d'intérêt de la population, en particulier des personnes les plus vulnérables, envers ces produits. La présente étude s'intéresse aux causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le quartier Saint-Roch en s'attardant aux raisons qui expliquent la faible inclusion de produits frais et sains dans l'alimentation des personnes concernées. Parmi ces raisons, l'étude a permis de constater un manque de connaissance sur plusieurs des aliments proposés par le *Marché solidaire Croque St-Roch*. Des fiches d'information et des dégustations ont donc été proposées à la clientèle du marché afin d'intégrer aux actions de *Croque St-Roch* une dimension pédagogique.

Mots-clés : Sécurité alimentaire et nutritionnelle, marché solidaire, inégalités socioéconomiques, connaissances alimentaires, vulnérabilité

ABSTRACT. Since several years, the Saint-Roch neighbourhood, in the lower town of Quebec City, has been facing numerous food and nutrition insecurity issues that vary according to the often difficult life histories of its population. Indeed, for historical and sociological reasons, this neighborhood has more people with mental health, physical health and homelessness problems, and now also include immigrants who are not sufficiently adapted to their new living environment. This diversity brings significant challenges in understanding the specific causes of food and nutrition insecurity in this neighborhood, the physical and psychological consequences of this insecurity on its inhabitants, and the actions that need to be taken to sustainably reduce it. Various initiatives have been taken to improve food and nutrition security in the neighborhood. Among them is the creation of the Croque St-Roch solidarity market, to facilitate access to local market garden products. However, several observers note a lack of interest in these products by the population of the Saint-Roch district, and in particular the most vulnerable people. This study focuses on the causes of food and nutrition insecurity in this neighbourhood, including the reasons for the low inclusion of fresh and healthy produce in the diet of these people. Among these reasons, the study found a lack of knowledge about much of the food offered by the Croque St-Roch solidarity market. Information sheets and samplings were therefore proposed to educate the market's clientele.

Keywords: Food and nutrition security, solidarity market, socioeconomic inequalities, food knowledge, vulnerability

^a Étudiante à la maîtrise en sécurité alimentaire, Université Laval

^b Professeur au département de phytologie et titulaire de la chaire en développement international, Université Laval

Introduction

Au Québec, 11 % des ménages souffraient d'insécurité alimentaire et nutritionnelle avant la pandémie de la COVID-19. Deux ans après le début de cette pandémie, ce taux s'élevait à 17 à 18 % (Plante et collab., 2021), et ce, malgré l'adoption par l'Assemblée nationale en 2002 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec* (LQ, chap. L-7), qui prévoit que :

Les actions liées au renforcement du filet de sécurité sociale et économique doivent notamment viser à : [...]

4. favoriser, pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès, en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui leur permette de faire des choix alimentaires éclairés. [paragr. 9(4)].

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec s'est pour sa part doté d'un cadre de référence en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dont la mise à jour de 2008 prévoit des budgets propres à cet enjeu (Pageau, 2008). Pourtant, une proportion importante de la population québécoise souffre toujours d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le quartier Saint-Roch, situé en basse-ville de Québec, est particulièrement touché par ce phénomène pour diverses raisons, entre autres la pauvreté.

Afin de lutter contre cette insécurité alimentaire et nutritionnelle, diverses initiatives ont été mises en place, depuis de nombreuses années, dans le quartier. On y trouve ainsi une forte concentration d'organismes communautaires venant en aide aux personnes les plus démunies. À titre d'exemples, *Lauberivière* vient en aide aux personnes sans domicile fixe en leur offrant un endroit pour dormir et un repas chaud. Le *Café rencontre centre-ville* offre pour sa part un service de friperie et de soupe populaire pour les personnes démunies. De même, le *Service amical Basse-ville* offre aux personnes âgées en situation de vulnérabilité des services de popote roulante et de gériatrie sociale.

Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes intéressés particulièrement au *Marché solidaire Croque St-Roch*, dont l'objectif est d'offrir à la population du quartier des fruits et des légumes à prix abordable. Depuis juin 2020, le collectif *Du potager à l'assiette*, un regroupement de plusieurs organismes intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le quartier Saint-Roch, a mis sur pied ce marché où, une fois par semaine durant une partie de l'été et de l'automne, des fruits et des légumes produits localement sont vendus à prix modique ou offerts gratuitement. Ce marché occupe le parvis de l'église Saint-Roch, qui est un emplacement de choix puisqu'il constitue un lieu de rassemblement et de socialisation pour plusieurs personnes du quartier.

Les denrées locales distribuées au marché sont autant de grands incontournables québécois – carotte, pomme de terre, oignon, fraise, laitue, haricot, radis – que des légumes méconnus qui ne font pas partie de l'offre alimentaire régulière des épiceries ou de l'alimentation traditionnelle – chou-rave, rabiote, céleri-rave, aubergine, roquette, etc. En 2022, une partie de l'approvisionnement a été offerte gratuitement par *Les Urbainculteurs*, un organisme ayant mis sur pied une ferme urbaine à vocation pédagogique et sociale. Cependant, puisque les quantités fournies par *Les Urbainculteurs* ne suffisaient pas à la demande, des quantités supplémentaires ont dû être achetées auprès d'agriculteurs de proximité qui ont accepté de les fournir à bas prix.

Toutefois, aux dires mêmes de ses promoteurs, le succès de cette initiative paraît limité. La disponibilité de fruits et légumes à bas prix au *Marché solidaire Croque St-Roch* ne semble pas avoir les impacts espérés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes vulnérabilisées du quartier. En particulier, les légumes peu connus (chou frisé [*kale*], bok choy, etc.) trouvent difficilement preneur chez elles.

La présente étude vise donc à déterminer les causes du manque d'intérêt des personnes vulnérabilisées du quartier Saint-Roch pour les produits maraîchers offerts par le *Marché solidaire Croque St-Roch*, ainsi qu'à proposer et à évaluer certaines pistes d'action pour favoriser un plus grand intérêt

de ces personnes envers ces produits maraîchers, dans une perspective d'amélioration de leur sécurité alimentaire, notamment en matière nutritionnelle.

1. Méthodologie

Afin de recueillir des données permettant de déterminer les causes du manque d'intérêt des personnes vulnérabilisées du quartier Saint-Roch pour les fruits et légumes offerts par le *Marché solidaire Croque St-Roch*, des questionnaires ont été distribués de façon aléatoire à 20 personnes clientes de ce marché de juin à août 2022. Les questions, dont certaines étaient à choix multiples et d'autres, ouvertes, concernaient l'alimentation de ces personnes, leur expérience au marché, les barrières limitant leur accès à des produits maraîchers ainsi que les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour leur faire découvrir de nouveaux fruits et légumes.

L'ensemble des questionnaires a été passé dans un cadre très informel, sur le parvis de l'église Saint-Roch, lorsque les personnes avaient terminé leurs achats. Puisqu'il y avait parmi elles des personnes sans domicile ou sans domicile stable, présentant des troubles de santé mentale, ayant des difficultés à se déplacer ou étant aux prises avec divers autres types de difficultés au quotidien, la prise de rendez-vous pour la passation des questionnaires a été jugée peu appropriée.

Les réponses aux questions à choix multiples de même que les commentaires complémentaires qui étaient donnés en réponse aux questions ouvertes ont été compilés. Toutes les personnes ont conservé leur anonymat et les questionnaires ont été détruits à la suite de la saisie.

Une revue bibliographique, des observations ainsi que des discussions avec les employées et employés du *Marché solidaire Croque St-Roch* ont pour leur part permis de mieux comprendre la réalité des citoyennes et citoyens du quartier Saint-Roch, notamment les causes pouvant expliquer leur manque d'intérêt envers les produits maraîchers offerts par le marché.

1.1 Causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Afin de pouvoir déterminer quelles sont les causes du manque d'intérêt des personnes vulnérabilisées du quartier Saint-Roch pour les produits maraîchers offerts par le *Marché solidaire Croque St-Roch*, nous devons brosser un portrait des caractéristiques des personnes habitant le quartier. Mais d'abord, nous présentons certaines des caractéristiques qui peuvent exercer une influence sur leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en lien avec ce qu'en dit la littérature sur le sujet.

Causes individuelles

Parmi les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, certaines ont un caractère plutôt individuel puisqu'elles sont liées à certaines caractéristiques propres de l'individu, par exemple le niveau d'éducation, l'âge, l'appartenance ethnique et l'isolement social, qui peut notamment réduire l'accès physique et économique aux aliments (Feeding America, s. d.; Moffat et collab., 2017; Quevillon et collab., 2014).

Causes sociales ou socioéconomiques

D'autres sont de nature plutôt sociale ou socioéconomique. Ainsi, généralement, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est reconnue comme étant le reflet d'inégalités socioéconomiques, que peut exacerber un accès difficile aux services de base universels (p. ex., l'éducation, les soins de santé et l'absence d'aide sociale, de prestations de chômage ou de revenu minimal adéquat). Lorsque le filet social est déficient, la capacité de s'alimenter diminue puisque d'autres coûts occupent une part importante du budget disponible (Couturier, 2013; Feeding America, s. d.).

Causes territoriales et environnementales

L'environnement territorial et l'accès à ses ressources constituent également des facteurs sociaux importants en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population. La présence de déserts, de marais ou de mirages alimentaires influence l'accès physique aux aliments et les coûts à assumer pour se rendre jusqu'à eux afin de

se les procurer (Chen et Gregg, 2017). De même, l'environnement politique et écologique (conflit armé, crise sanitaire, désastre naturel, changement climatique, érosion de la biodiversité) a des impacts directs sur l'accès aux aliments (Ilaboya et collab., 2012).

Cela dit, il est parfois difficile d'établir une distinction bien nette entre ces différents types de causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tant ils sont liés, si bien qu'une telle distinction peut paraître artificielle. À titre d'exemple, une faible littératie alimentaire chez des personnes défavorisées peut être la conséquence d'un système scolaire inadapté aux personnes éprouvant des besoins particuliers ou d'un salaire parental insuffisant.

1.2 Caractéristiques de la population du quartier Saint-Roch

Un revenu peu élevé

La pauvreté est une caractéristique importante du quartier Saint-Roch, qui, rappelons-le, est situé dans la basse-ville de Québec. Selon le Recensement de 2016, le revenu médian de ses résidentes et résidents, après impôt, y était de 26 374 \$ et le pourcentage de faible revenu, selon la mesure du panier de consommation, de 25,4 % (Statistique Canada, 2017). Une proportion substantielle (8 %) de la population était au chômage et 19 % du revenu total des citoyennes et citoyens étaient tirés des prestations gouvernementales (Statistique Canada, 2017). Or, les liens entre pauvreté et insécurité alimentaire et nutritionnelle sont bien connus.

Une large part du revenu consacrée au loyer

Une conséquence de la pauvreté est la part du revenu total devant être consacrée au loyer. Consacrer plus de 30 % de son revenu pour se loger est considéré comme un facteur de risque pour la capacité à subvenir à ses besoins de base (Luffman, 2006), notamment à ses besoins alimentaires (CIUSSSCN, s. d.). Dans le quartier, le pourcentage de ménages consacrant plus de 30 % du revenu total à leur loyer était de 17,5 % en 2016 (Statistique Canada, 2017). À titre indicatif, à l'échelle du

Québec, la proportion était alors de 12,9 %. Nous pouvons cependant présumer qu'en raison de la hausse récente du prix des loyers, ces pourcentages ont augmenté (RCLALQ, 2021).

Un faible niveau d'éducation

En 2016, 16,6 % des habitantes et habitants du quartier ne possédaient aucun diplôme, grade ou certificat, alors que 18 % étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme jugé équivalent (Statistique Canada, 2017). Pour plusieurs de ces personnes, la littératie alimentaire est limitée, ce qui constitue une barrière à l'acquisition de connaissances alimentaires et de compétences culinaires, telles que celles concernant des aliments peu connus et la façon de les consommer, de les conserver ou de les préparer (Ilaboya et collab., 2012; Jones et collab., 2013), sans compter les limites qu'un faible niveau d'éducation impose souvent à l'obtention d'un emploi bien rémunéré.

Des ménages de petite taille

Près des deux tiers des ménages (63 %) du quartier sont constitués d'une seule personne. La taille moyenne des ménages y est de 1,5 personne, comparativement à 2 personnes à l'échelle de la ville de Québec et à 2,3 à l'échelle de la province (Statistique Canada, 2017). Les familles monoparentales avec enfants, dont 80 % ont un parent de sexe féminin, y représentent 21 % des ménages (Statistique Canada, 2017).

Une famille monoparentale est plus à risque de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins alimentaires puisqu'un maximum d'une seule personne a un salaire (Bauer et collab., 2012). De plus, les heures que cette personne doit consacrer au travail, le cas échéant, diminuent le temps qu'elle peut consacrer à l'alimentation ainsi qu'à l'acquisition de connaissances et de compétences alimentaires. Il en est de même pour les ménages composés d'une seule personne.

Notons que des inégalités de genre peuvent également être en cause dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle : elles désavantagent les femmes et les mettent plus à risque d'en souffrir (Ilaboya et collab., 2012).

Une proportion croissante de personnes issues de l'immigration

Depuis quelques années, le quartier présente une proportion croissante de personnes immigrantes ainsi que de résidentes et résidents non permanents. Elle est passée de 4,9 % en 1996 à environ 16 % en 2021 (Statistique Canada, 2022; Ville de Québec, 2019). Diverses études montrent que les personnes immigrantes sont proportionnellement davantage touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle que les personnes non immigrantes. Au-delà de la précarité économique qui peut les toucher, la barrière de la langue, notamment pour les immigrantes et immigrants récents, le manque de connaissance sur les aliments locaux ainsi que l'isolement social peuvent constituer des causes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour ces personnes (Moffat et collab., 2017; Quevillon et collab., 2014).

Également, le racisme systémique et l'appartenance à une origine ethnique minoritaire sont identifiés comme des causes possibles d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La relation entre ces deux causes est difficile à établir, mais pourrait s'expliquer entre autres par des inégalités socio-économiques en matière d'éducation et d'accès aux soins de santé (Bowen et collab., 2021; Feeding America, s. d.; Odoms-Young, 2018).

De nombreuses personnes en situation d'itinérance

L'itinérance fait partie intégrante de l'image du quartier. Un dénombrement effectué par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019) a permis de comptabiliser 545 personnes itinérantes visibles dans la ville de Québec, ce qui la classe au deuxième rang provincial. Même si nous n'avons pas pu trouver de statistiques spécifiques au quartier Saint-Roch, il est bien connu qu'une forte proportion de ces personnes se trouve dans ce quartier. Le regroupement de divers organismes communautaires leur venant en aide (p. ex., *Lauberivière*, le *Local centre-ville*, *Pech*, le *Projet LUNE*) peut expliquer en partie une telle concentration. L'histoire du quartier, de tout temps pauvre et ouvrier, y a également un rôle à jouer (SDC Saint-Roch, 2014). Or, les personnes en situation d'itinérance sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et

nutritionnelle puisque leur revenu est généralement insuffisant – sinon absent – pour se nourrir convenablement et qu'elles n'ont pas accès à de l'équipement permettant de conserver et de préparer leurs aliments.

Des problèmes de santé

Les problèmes de santé chroniques ou aigus sont souvent mentionnés comme pouvant être à la fois des causes et des conséquences de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette dernière devient alors elle-même chronique et peut engendrer des problèmes de santé (Feeding America, s. d.; Gundersen et Ziliak, 2014; Ilaboya et collab., 2012; Seligman et collab., 2010). En retour, éprouver des problèmes de santé peut limiter la capacité à occuper un emploi ou à se déplacer pour se procurer ses aliments, tout en entraînant parfois un isolement social nuisant à une saine alimentation, sans compter une diminution éventuelle de l'intérêt envers l'alimentation (Feeding America, s. d.; Gundersen et Ziliak, 2014; Ilaboya et collab., 2012; Seligman et collab., 2010).

Parmi les divers enjeux de santé rencontrés dans le quartier Saint-Roch, nos observations nous permettent de constater que les problèmes de dentition, connus comme étant particulièrement répandus chez les personnes à faible revenu (Liu et collab., 2014; Wallace et MacEntee, 2012), sont fréquents. En conséquence, le manque d'hygiène et d'accès aux soins dentaires peut entraîner des problèmes de dysphagie limitant la consommation de plusieurs aliments, en particulier de fruits et de légumes crus.

Une prévalence élevée de troubles de santé mentale

La forte proportion de personnes en situation d'itinérance n'est pas sans lien avec celle des troubles de santé mentale, qui sont reconnus comme un facteur de risque de l'itinérance (Loftus et collab., 2021; Rosenheck, 2000). Le quartier Saint-Roch, dans toute sa diversité, est également habité par plusieurs personnes souffrant de tels troubles. Ainsi, la majorité des interventions du Service de police de la Ville de Québec auprès de personnes aux prises avec des troubles de santé mentale ont lieu dans ce quartier (Drolet, 2022).

La précarité économique des personnes souffrant de troubles de santé mentale et les soucis qui les affligent (Burke et collab., 2016; Ilaboya et collab., 2012) peuvent entraîner chez elles un désintérêt envers les différentes activités liées à l'acte alimentaire ainsi que les connaissances et compétences qui leur sont nécessaires (Loftus et collab., 2021). La consommation de drogues, parfois liée à des problèmes de santé mentale, est également associée à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Gundersen et Ziliak, 2014).

Une difficulté à faire face à toute hausse du prix des aliments

La pandémie a engendré des difficultés supplémentaires pour les habitantes et habitants du quartier vivant déjà une situation difficile. La pénurie de main-d'œuvre et les ruptures observées dans la chaîne d'approvisionnement ont eu des impacts sur le prix des aliments (Charlebois et Vézeau, 2022), que la guerre en Ukraine et les changements climatiques n'ont fait qu'exacerber. Ainsi, le défi de subvenir à ses besoins alimentaires et à ceux des membres de sa famille est devenu encore plus difficile à surmonter, d'autant plus que, comme le rappelle une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques :

[...] Deux verrous réglementaires empêchent d'avancer vers un Québec sans pauvreté. Premièrement, le plafonnement du revenu assuré aux prestataires de l'aide sociale de base empêche une pleine couverture de ces besoins pour les personnes devant se contenter de cette garantie minimale. Deuxièmement, la méthode actuelle de fixation du salaire minimum bloque l'accès à une vie digne et exempte de pauvreté pour un grand nombre de travailleurs et de travailleuses. (Labrie et collab., 2022, p. 1)

Bref, pour une importante proportion des citoyennes et citoyens du quartier, qui dépendent de l'aide sociale ou d'un travail au salaire minimum, l'augmentation du coût de la vie engendrée par les multiples crises actuelles diminue considérablement leur capacité à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Or, il est généralement admis qu'en cas de précarité économique, les premiers aliments à quitter le panier d'épicerie

sont les fruits et les légumes. Les aliments qui fournissent le plus de calories à moindre coût sont alors achetés en priorité. Autrement dit, la quantité prime sur la qualité (Leung et Tester, 2019; Maisonneuve et collab., 2015). Et il n'est pas acquis que ces habitudes cessent subitement comme par magie lorsqu'un marché solidaire comme celui de *Croque St-Roch* commence ses activités.

Pour conclure, le fait d'offrir des fruits et légumes gratuitement ou à très bas prix ne règle pas tout puisque, comme nous venons de le démontrer, de nombreuses causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne sont pas de nature strictement économique, malgré des liens étroits avec la pauvreté.

2. Résultats

Afin de mieux comprendre les barrières à l'approvisionnement au *Marché solidaire Croque St-Roch*, nous avons demandé à 20 répondantes et répondants interrogés sur place quelle serait, à leur avis, la meilleure façon de leur faire découvrir de nouveaux légumes au marché. Les dégustations (45 %) et les échanges sur les légumes concernés (45 %) ont reçu la faveur du plus grand nombre de personnes, alors que 10 % ont mentionné les fiches recettes. Aucune personne n'a montré une préférence pour des démonstrations sur les façons de cuisiner l'aliment. Ce bassin de personnes répondantes semble donc privilégier des canaux directs, rapides et accessibles pour en apprendre davantage sur les légumes méconnus.

Sachant que la possibilité de goûter de nouveaux aliments peut être un facteur facilitant leur découverte, nous avons voulu savoir quel est le type de dégustation préféré des personnes interrogées pour leur faire découvrir des légumes méconnus au *Marché solidaire Croque St-Roch*. Si certaines ont manifesté une préférence pour la dégustation de légumes crus (15 %), cuits (15 %) ou intégrés à des recettes (5 %), la majorité (65 %) a affirmé que tous ces choix étaient appropriés. Les renseignements recueillis auprès des répondantes et répondants ne nous permettent toutefois pas de déterminer si la préférence pour les légumes cuits provenait de problèmes de santé bucco-dentaires

et celle pour les légumes crus, de difficultés liées à l'équipement disponible pour la préparation des aliments.

Ensuite, nous leur avons demandé quelle est la principale barrière à laquelle ils font face pour l'approvisionnement en fruits et légumes, et ce, aussi bien au *Marché solidaire Croque St-Roch* qu'à l'épicerie. Les réponses, très variables, mettent en lumière la diversité des contraintes éprouvées¹ : manque de connaissance sur les fruits et légumes eux-mêmes (20 %), prix trop élevé (20 %), absence de connaissance sur la façon de les conserver (20 %) ou de les cuisiner (20 %) et quantités offertes trop grosses pour les besoins (25 %). Seule une personne (5 %) a affirmé ne rencontrer aucune de ces barrières.

Par ailleurs, une question ouverte leur permettait de formuler des commentaires sur la perception qu'elles ont de leur alimentation générale. Il est intéressant de souligner que 4/20 personnes répondantes (20 %) ont insisté sur le fait qu'elles ne consommaient que de petites portions, ce qui avait des impacts négatifs sur leurs achats. Une personne répondante (5 %) a mentionné que le fait de vivre seule et de ne pas avoir beaucoup d'énergie l'empêchait de bien s'alimenter. Une seule personne (5 %) a affirmé bien s'alimenter en consommant une proportion importante de protéines d'origine végétale.

Les répondantes et répondants ont aussi formulé un certain nombre de suggestions concernant les changements qui pourraient être apportés au *Marché solidaire Croque St-Roch* afin de répondre aux besoins alimentaires de sa clientèle : offrir plus d'explications concernant les fruits et légumes méconnus, distribuer des fiches recettes, organiser des ateliers de cuisine, éduquer sur les bienfaits de consommer des fruits et légumes locaux.

Les barrières économiques ne sont donc pas les seules à expliquer le manque d'intérêt manifesté par des personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle envers certains produits maraîchers. La réalité est bien plus complexe. Comme nous venons de l'exposer, diverses autres contraintes peuvent limiter l'approvisionnement en fruits et légumes.

Il nous paraît pertinent de revenir ici sur quelques-unes de celles qui ont été révélées par ce bref sondage, d'autant plus qu'elles concordent avec les observations supplémentaires que nous avons pu faire en échangeant avec les usagères et usagers du *Marché solidaire Croque St-Roch* :

Un manque de connaissance sur les aliments offerts :

Non seulement plusieurs clientes et clients du marché nous ont-ils confié ne pas connaître certains des fruits et légumes offerts, mais nous avons aussi constaté qu'ils ne savaient pas nécessairement comment les conserver ou n'avaient pas la possibilité de le faire, en raison notamment d'un contexte d'itinérance. Certains ont avoué qu'ils ne savaient ni comment les cuisiner ni comment trouver de l'information à ce sujet, en l'absence d'un accès aisé à des livres de cuisine ou à Internet. Les fiches recettes distribuées semblaient donc combler un manque réel et plusieurs ont mentionné qu'elles leur étaient utiles, surtout lorsque quelqu'un avait pris la peine d'échanger avec eux sur le fruit ou le légume concerné. D'autres ne possèdent tout simplement pas l'équipement nécessaire pour faire cuire des aliments. Dans un tel contexte, le premier réflexe est le plus souvent d'acheter ce qu'on connaît déjà.

Une difficulté à se représenter le prix réel des aliments offerts :

Des personnes peuvent éprouver de la difficulté à se représenter la valeur des fruits et légumes à partir d'un prix par unité de poids. Elles ont alors souvent le réflexe de limiter ou même d'éviter l'achat de tels produits. Même lorsqu'elles ont une idée de la valeur approximative du fruit ou du légume qui est offert, elles peuvent avoir de la difficulté à additionner tous les prix des aliments de leur panier. Ainsi, elles évitent l'achat de fruits et légumes au prix incertain ou au poids afin d'éviter de se trouver à la caisse sans avoir tout l'argent nécessaire pour payer tous les articles dans leur panier.

Des quantités inappropriées :

Des personnes vivant seules ou en situation d'itinérance ne peuvent pas facilement se permettre d'acheter des légumes de grande taille (chou-fleur, brocoli, etc.) ou vendus en paquets de plusieurs unités (oignons, pommes de terre, betteraves,

etc.). Un tel problème, banal en apparence, peut limiter leurs achats de fruits et légumes.

Un déplacement difficile :

La très grande majorité des personnes rencontrées s'étaient rendues au marché à pied. Celles aux prises avec certains handicaps réduisant leur mobilité peuvent avoir de la difficulté à se déplacer sur une longue distance avec une lourde charge de fruits et légumes, ce qui peut en limiter l'achat.

Si le *Marché solidaire Croque St-Roch* semble jouer un rôle utile, il ne peut, à lui seul, régler le problème d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui sévit dans le quartier. Néanmoins, les résultats du sondage et de nos observations sur le terrain offrent quelques pistes pour lui permettre d'accroître sa portée.

3. Discussion

Le *Marché solidaire Croque St-Roch* semble très apprécié par les citoyennes et citoyens du quartier, y compris par les personnes vulnérabilisées. Selon Freedman (2007) ainsi que Freedman et Bell (2011), des marchés de ce type jouissent d'une réelle estime et répondent à des besoins liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de communautés défavorisées. Ils permettent notamment d'augmenter l'exposition à des aliments nutritifs dès l'enfance, d'accroître la consommation de fruits et légumes variés ainsi que de promouvoir de saines habitudes de vie.

Ces derniers éléments font ressortir l'importance de l'éducation ou, plus largement, des connaissances sur les produits alimentaires ou de ce qu'on pourrait qualifier de littératie alimentaire dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le sondage auprès des usagères et usagers du *Marché solidaire Croque St-Roch* ainsi que les observations réalisées auprès d'eux montrent la nécessité d'accroître leurs connaissances sur les produits maraîchers locaux, mais aussi leur intérêt à acquérir de telles connaissances. Les résultats obtenus révèlent ainsi l'importance de s'intéresser davantage au pilier « utilisation des aliments » du concept de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans un système alimentaire de plus en plus complexe, les connaissances et les compétences sur les

aliments sont primordiales afin de favoriser de saines habitudes alimentaires (Santé Canada, 2022).

Les échanges sur les fruits et légumes méconnus, les dégustations et les fiches recettes ont rencontré la faveur de divers usagers du *Marché solidaire Croque St-Roch* comme outils permettant de les intéresser à acquérir des habitudes alimentaires. La probabilité qu'une personne au budget limité achète un aliment qu'elle ne connaît pas et qui risque donc de ne pas être consommé ou de ne pas l'être correctement est fort réduite. Les échanges, les dégustations et les fiches recettes présentant une information écrite pouvant être assimilée plus tard viennent donc combler un réel besoin.

La promotion des bénéfices des fruits et légumes locaux sur la santé, les séances de dégustation ainsi que la communication de recettes sont des stratégies reconnues comme efficaces dans un marché public, surtout si celui-ci est situé au sein d'une communauté défavorisée (Chénier, 2016; O'Neil, 2005). Par ailleurs, les échanges permettent de mieux cibler les interventions concernant la façon de consommer les aliments offerts. Ainsi, une personne aux prises avec des problèmes de dentition pourra apprécier des légumes à consommer cuits, alors qu'une personne en situation d'itinérance pourra préférer des fruits et légumes pouvant être consommés crus.

Afin de favoriser l'acquisition de meilleures habitudes alimentaires chez des populations vulnérabilisées, des programmes peuvent être mis en place pour favoriser la littératie alimentaire dès le plus jeune âge. Au Québec, les cours d'économie familiale qui permettaient aux plus jeunes d'acquérir un certain nombre de connaissances et de compétences alimentaires et nutritionnelles ont disparu. Pourtant, de tels cours étaient utiles, car ils permettaient entre autres aux enfants ou aux adolescents de mieux comprendre l'information concernant les aliments et d'acquérir des connaissances en matière de saine alimentation. Le rôle de l'éducation des plus jeunes pour l'acquisition de saines habitudes alimentaires est bien connu, d'autant plus que ceux-ci, par la suite, pourront aussi éduquer leurs propres enfants (Global

Forum on Food Security and Nutrition Policies and Strategies, 2008; Nanayakkara et collab., 2017).

Les compétences en matière culinaire sont aussi des compétences importantes pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Certaines initiatives visent ainsi la création de cuisines collectives et l'offre de cours de cuisine auprès de communautés vulnérabilisées. Les actrices et acteurs du milieu communautaire peuvent s'avérer particulièrement efficaces pour assurer ce type d'apprentissage (Wilson et collab., 2010), en raison notamment de leur proximité avec les citoyennes et citoyens ainsi que de leurs connaissances des contraintes avec lesquelles ces derniers sont aux prises (Hamm et Bellows, 2003).

L'importance des éléments liés aux connaissances sur les aliments ainsi qu'à leur conservation et leur consommation ne doit toutefois pas occulter d'autres barrières à l'approvisionnement en fruits et légumes locaux révélées par la présente étude, dont la présentation inadéquate (légumes trop gros, paquets comportant un nombre trop élevé de légumes) dans un quartier où le ménage moyen n'est constitué que de 1,5 individu et où plusieurs personnes n'ont ni les ressources financières pour acheter des aliments longtemps à l'avance, ni l'espace nécessaire pour entreposer ces aliments, ni les connaissances pour ce faire. Une offre d'achat de fruits et légumes en petite quantité (p. ex., des carottes à l'unité ou quelques fleurs de brocoli, plutôt qu'uniquement des inflorescences entières) pourrait vraisemblablement accroître l'intérêt des usagères et usagers du marché solidaire pour ces produits, qui deviendraient financièrement plus accessibles, tout en réduisant le risque de les gaspiller.

La question du poids et du volume des produits maraîchers offerts a des impacts encore plus marqués chez les personnes qui éprouvent de la difficulté à se déplacer entre le marché et leur logement. Outre le problème d'accès au transport, notamment au transport collectif, la question de la proximité des sources d'aliments sains est en cause. Comme Caspi et ses collègues (2012) le soutiennent, la création de systèmes alimentaires

de proximité permet de réduire la barrière de l'accès physique à ces aliments, ce qui peut entraîner une amélioration des habitudes alimentaires.

Comme le démontrent Blanchet et Rochette (2011) ainsi que Kendall et ses collègues (1996), les personnes souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ont généralement une alimentation moins riche en fruits et légumes. Toutefois, les marchés solidaires, en favorisant l'accès physique aux fruits et légumes, peuvent stimuler leur consommation par une population vulnérabilisée. Des marchés ouverts à l'année – ce qui n'est malheureusement pas le cas de *Croque St-Roch* – ont de surcroît l'avantage d'améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui est un réel enjeu auquel il faut s'attaquer autrement que par des banques alimentaires, qui certes répondent à un problème immédiat, mais sans s'attaquer à l'environnement alimentaire.

Par ailleurs, les marchés publics constituent une occasion de socialisation et d'inclusion dans la société, un élément important pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Mead, 2016). Dans certains cas, leur contribution peut être renforcée par le jumelage avec des programmes gouvernementaux (p. ex., des programmes de coupons de fruits et légumes) permettant aux personnes dans le besoin de se procurer gratuitement des produits maraîchers dans le marché public du quartier (Dimitri et collab., 2015).

Conclusion

Comme nous l'avons démontré en début d'article, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est étroitement liée à la pauvreté. Puisque le quartier Saint-Roch est un quartier défavorisé, une proportion importante de sa population est vulnérabilisée en raison de facteurs individuels et socioéconomiques : revenu peu élevé, large part du revenu consacrée au loyer, faible niveau d'éducation, ménages de petite taille, occurrence élevée de familles monoparentales, itinérance, problèmes de santé, prévalence élevée de troubles de santé mentale, etc. Dans un tel contexte, l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est un véritable défi.

Afin de contribuer à relever ce défi, le collectif *Du potager à l'assiette* a mis sur pied dans ce quartier le *Marché solidaire Croque St-Roch*, où des fruits et des légumes produits localement sont vendus à prix modique ou offerts gratuitement. Dans le cadre de la présente étude, nous avons voulu évaluer la contribution de ce marché solidaire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitantes et habitants du quartier en nous attardant plus spécifiquement aux causes du manque d'intérêt des personnes vulnérabilisées aux produits maraîchers offerts.

De façon générale, les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude concordent avec les résultats de diverses études (Caillavet et collab., 2006; Haynes-Maslow et collab., 2013; Hromi-Fiedler et collab., 2016) réalisées dans des contextes variés qui montrent que les barrières à l'approvisionnement en fruits et légumes locaux dépassent la simple question des ressources budgétaires des ménages. Ainsi, la littératie alimentaire, l'environnement alimentaire, les normes sociales, les problèmes de transport ont tous une influence sur les habitudes alimentaires, en particulier sur la consommation de fruits et légumes.

Dans le contexte particulier du quartier Saint-Roch, le manque de connaissance sur certains fruits et légumes et sur leurs modes de conservation et de consommation, la difficulté de se représenter le prix réel de produits dont la valeur est exprimée par rapport à une unité de poids, la dimension des paquets offerts, des problèmes de santé dentaire ou des difficultés de transport se sont tous avérés des contraintes à l'approvisionnement en fruits et légumes au *Marché solidaire Croque St-Roch*. À cela pourrait s'ajouter le fait que, malgré l'existence du marché solidaire, l'approvisionnement reste instable puisque *Croque St-Roch* n'est ouvert que quelques semaines par année.

Ces résultats permettent de dégager certaines pistes afin d'améliorer la contribution du *Marché solidaire Croque St-Roch* à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitantes et habitants du

quartier, même si cette contribution ne peut évidemment être que partielle puisque cet enjeu complexe est un phénomène dont les nombreuses causes sont souvent interreliées (disponibilité, accessibilité physique et économique, utilisation et stabilité).

Selon les dires mêmes de la clientèle du marché, la communication d'information concernant les fruits et légumes offerts, l'organisation de séances de dégustation ainsi que la distribution de fiches recettes seraient des moyens appropriés pour augmenter l'attractivité des produits maraîchers auprès d'eux. L'exposition à ces produits et l'éducation sur la façon de les conserver et de les consommer sont importantes.

Bien sûr, le marché solidaire n'est qu'un exemple d'initiative permettant de favoriser l'accès physique et économique à des aliments sains. La mise en place de cuisines collectives et d'ateliers culinaires, pour ne nommer que ces exemples, peut renforcer un tel rôle. Le jumelage avec un programme de coupons de fruits et légumes pourrait quant à lui favoriser l'accès économique aux fruits et légumes du marché. L'éducation des plus jeunes à une saine alimentation et l'acquisition par ces jeunes de compétences culinaires permettraient quant à elles d'améliorer la durabilité de ce type d'intervention.

Cela dit, c'est toute la question de l'environnement alimentaire qui est en jeu, notamment celle de la création de «quartiers nourriciers» ainsi que la mise en place d'un système alimentaire territorialisé, dans un objectif de durabilité de nos systèmes de production agricole. La création de systèmes alimentaires justes pour l'ensemble des citoyennes et citoyens d'un territoire leur permettrait d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui va de pair avec le droit à l'alimentation. En effet, il est troublant de constater que, dans une ville aussi riche que Québec, la sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure une lutte de tous les instants pour un nombre trop important de nos concitoyennes et concitoyens.

REMERCIEMENTS

Merci à toutes les personnes qui ont participé à notre enquête. Nous remercions particulièrement Johann Girault, directeur général, et toute l'équipe des Urbainculteurs, ainsi que Eli Savadogo, responsable du chantier d'avenir en sécurité alimentaire de l'Université Laval.

NOTES

1 À noter que deux personnes ont choisi deux réponses, d'où le total supérieur à 100 %.

RÉFÉRENCES

- Bauer, K. W., Hearst, M. O., Escoto, K., Berge, J. M. et Neumark-Sztainer, D. (2012). Parental employment and work-family stress: Associations with family food environments. *Social Science & Medicine*, 75(3), 496-504. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2012.03.026>
- Blanchet, C. et Rochette, L. (2011, mars). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires* [Publication n° 1333]. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1333_SecuriteAlimentQucAnalSituationHabAliment.pdf
- Bowen, S., Elliott, S. et Hardison-Moody, A. (2021). The structural roots of food insecurity: How racism is a fundamental cause of food insecurity. *Sociology Compass*, 15(7), 1-23. <https://doi.org/10.1111/soc4.12846>
- Burke, M. P., Martini, L. H., Çayır, E., Hartline-Grafton, H. L. et Meade, R. L. (2016). Severity of household food insecurity is positively associated with mental disorders among children and adolescents in the United States. *The Journal of Nutrition*, 146(10), 2019-2026. <https://doi.org/10.3945/jn.116.232298>
- Caillavet, F., Darmon, N., Lhuissier, A. et Régnier, F. (2006). *L'alimentation des populations défavorisées en France : synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel*. Les Travaux de l'Observatoire 2005-2006, 279-232. https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/travaux2005-2006-2-1-3-alimentation_synthese-Caillavet.pdf
- Caspi, C. E., Sorensen, G., Subramanian, S. V. et Kawachi, I. (2012). The local food environment and diet: A systematic review. *Health & Place*, 18(5), 1172-1187. <https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2012.05.006>
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN). (s. d.). *Des logements inabordables*. Gouvernement du Québec. <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/inegalites-sociales-sante/vivre-sans-faim/informer/causes/logements>
- Charlebois, D. S. et Vézeau, J. (2022, mai). *Manger québécois coûte-t-il plus cher? Étude comparative entre le prix des aliments du Québec et ceux provenant d'ailleurs*. Université Dalhousie. https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/%C3%89tude_de_prix_AlimentsQuebec_juin2022.pdf
- Chen, T. et Gregg, E. (2017, octobre). *Déserts et marais alimentaires : une introduction*. Centre de collaboration nationale en santé environnementale. https://cnse.ca/sites/default/files/Deserts_et_marais_alimentaires_introduction_oct_2017.pdf
- Chénier, G. (2016, octobre). *Marchés ambulants, citoyens et de quartier : s'approvisionner en fruits et légumes frais à prix abordable près de chez soi*. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Fiche-Marches.pdf>
- Couturier, E.-L. (2013). *Revenu minimum garanti : trois études de cas*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques. https://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/IRIS-brochure-Revenu-Minimum_WEB.pdf
- Dimitri, C., Oberholtzer, L., Zive, M. et Sandolo, C. (2015). Enhancing food security of low-income consumers: An investigation of financial incentives for use at farmers markets. *Food Policy*, 52, 64-70. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2014.06.002>
- Drolet, A. (2022, 9 juin). Itinérance : l'organisme Le Local, essentiel pour les policiers de Québec. *Radio-Canada ICI Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1889681/fermeture-local-policiers-intinerant-patrouille-preoccupation>
- Feeding America. (s. d.). *Hunger and food insecurity*. <https://hungerandhealth.feedingamerica.org/understand-food-insecurity>
- Freedman, D. A. (2007). A community health case study: Creating a food oasis in a food desert. *The Community Psychologist*, 40(2), 67-70. <https://www.scra27.org/files/6813/9015/7742/tcp07.springa.pdf>

- Freedman, D. et Bell, B. (2011). The Veggie Project: A case study of a multi-component farmers' market intervention. *The Journal of Primary Prevention*, 32, 213-224. <https://doi.org/10.1007/s10935-011-0245-9>
- Global Forum on Food Security and Nutrition Policies and Strategies. (2008). L'éducation nutritionnelle du public est essentielle, *FAO Forum Brief*, 1. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/fsn/docs/FSN_NE_brief1-fr_Oct08.pdf
- Gundersen, C. et Ziliak, J. P. (2014). *Childhood food insecurity in the U.S.: Trends, causes, and policy options* [Rapport de recherche]. The Future of Children. https://futureofchildren.princeton.edu/sites/g/files/toruqf2411/files/media/childhood_food_insecurity_researchreport-fall2014.pdf
- Hamm, M. W. et Bellows, A. C. (2003). Community food security and nutrition educators. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 35(1), 37-43. [https://doi.org/10.1016/S1499-4046\(06\)60325-4](https://doi.org/10.1016/S1499-4046(06)60325-4)
- Haynes-Maslow, L., Parsons, S. E., Wheeler, S. B. et Leone, L. A. (2013). A qualitative study of perceived barriers to fruit and vegetable consumption among low-income populations, North Carolina, 2011. *Preventing Chronic Disease*, 10. <https://doi.org/10.5888/pcd10.120206>
- Hromi-Fiedler, A., Chapman, D., Segura-Pérez, S., Damio, G., Clark, P., Martinez, J. L. et Pérez-Escamilla, R. (2016). Barriers and facilitators to improve fruit and vegetable intake among WIC eligible pregnant Latinas: An application of the Health Action Process Approach framework. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 48(7), 468-477. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2016.04.398>
- Ilaboya, I. R., Atikpo, E., Omofuma, F. E., Asekhame, F. F. et Umukoro, L. (2012). Causes, effects and way forward to food insecurity. *Iranica Journal of Energy & Environment*, 3(2), 180-188. <https://doi.org/10.5829/idosi.ijee.2012.03.02.1673>
- Jones, A. D., Ngure, F. M., Pelto, G. et Young, S. L. (2013). What are we assessing when we measure food security? A compendium and review of current metrics. *Advances in Nutrition*, 4(5), 481-505. <https://doi.org/10.3945/an.113.004119>
- Kendall, A., Olson, C. M. et Frongillo, E. A. (1996). Relationship of hunger and food insecurity to food availability and consumption. *Journal of the American Dietetic Association*, 96(10), 1019-1024. [https://doi.org/10.1016/S0002-8223\(96\)00271-4](https://doi.org/10.1016/S0002-8223(96)00271-4)
- Labrie, V., Nguyen, M. et Posca, J. (2022). *Le revenu viable 2022 en période de crises multiples*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-2022-en-période-de-crisis-multiples>
- Latimer, É. et Bordeleau, F. (2019). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018. Ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>
- Leung, C. W. et Tester, J. M. (2019). The association between food insecurity and diet quality varies by race/ethnicity: An analysis of NHANES 2011-2014. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 119(10), 1676-1686. <https://doi.org/10.1016/j.jand.2018.10.011>
- Liu, Y., Li, Z. et Walker, M. P. (2014). Social disparities in dentition status among American adults. *International Dental Journal*, 64(1), 52-57. <https://doi.org/10.1111/idj.12062>
- Lofus, E. I., Lachaud, J., Hwang, S. W. et Mejia-Lancheros, C. (2021). Food insecurity and mental health outcomes among homeless adults: A scoping review. *Public Health Nutrition*, 24(7), 1766-1777. <https://doi.org/10.1017/S1368980020001998>
- Luffman, J. (2006). Mesurer l'abordabilité du logement. *L'emploi et le revenu en perspective*, 7(11). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/11106/9519-fra.htm>
- Maisonnette, C., Lamontagne, P., Blanchet, C. et Hamel, D. (2015). *Poids corporel et insécurité alimentaire chez les adultes québécois en 2011-2012* [Publication n° 2047]. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2047_poids_insecurite_alimentaire_adulte.pdf
- Mead, A. (2016, 21 septembre). Rural farmers market promotes food security. *The Rural Monitor*. <https://www.ruralhealthinfo.org/rural-monitor/allegan-farmers-market>

- Moffat, T., Mohammed, C. et Newbold, B. (2017). Cultural dimensions of food insecurity among immigrants and refugees. *Human Organization*, 76, 15-27. <https://doi.org/10.17730/0018-7259.76.1.15>
- Nanayakkara, J., Margerison, C. et Worsley, A. (2017). Importance of food literacy education for senior secondary school students: Food system professionals' opinions. *International Journal of Health Promotion and Education*, 55(5-6), 284-295. <https://doi.org/10.1080/14635240.2017.1372695>
- Odoms-Young, A. M. (2018). Examining the impact of structural racism on food insecurity: Implications for addressing racial/ethnic disparities. *Family & Community Health*, 41, S3-S6. <https://doi.org/10.1097/fch.0000000000000183>
- O'Neil, D. (2005). *Ten qualities of successful public markets*. Project for Public Spaces. <https://www.pps.org/article/tencharacteristics-2>
- Pageau, M. (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-208-01.pdf>
- Plante, C., Paquette, M.-C., Dubé, È., Hamel, D., Rochette, L., Dionne, M. et Tessier, M. (2021). *Pandémie et insécurité alimentaire : évolution du 2 avril 2020 au 26 avril 2021* [Publication n° 3165]. Institut national de santé publique. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3165-pandemie-insecurite-alimentaire-avril2020-avril2021.pdf>
- Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale : LQ, chapitre L-7*, à jour au 15 octobre 2022, [Québec], Éditeur officiel du Québec. https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/L-7?langCont=fr#ga:l_iii-h1
- Quevillon, G., Blanchet, R. et Giroux, I. (2014). *L'insécurité alimentaire chez les immigrants au Canada*. Université d'Ottawa. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/31159/1/Quevillon_Genevi%c3%a8ve.pdf
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). (2021). *Les loyers explosent : enquête sur les prix des logements à louer au Québec*. RCLALQ. <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Les-loyers-explosent.pdf>
- Rosenheck, R. (2000). Cost-effectiveness of services for mentally ill homeless people: The application of research to policy and practice. *American Journal of Psychiatry*, 157(10), 1563-1570. <https://doi.org/10.1176/appi.ajp.157.10.1563>
- Santé Canada. (2022, 17 mars). *Guide alimentaire canadien : section 3 – importance des compétences alimentaires*. Gouvernement du Canada. <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/directrices/section-3-importance-des-competences-alimentaires>
- SDC Saint-Roch. (2014). *Histoire du quartier*. <https://www.stroch.com/fr/histoire-du-quartier>
- Seligman, H. K., Laraia, B. A. et Kushel, M. B. (2010). Food insecurity is associated with chronic disease among low-income NHANES participants. *The Journal of Nutrition*, 140(2), 304-310. <https://doi.org/10.3945/jn.109.112573>
- Statistique Canada. (2017, 8 février). *Profil du recensement, Recensement de 2016 – 24230036 [Aire de diffusion agrégée], Québec et Québec [Province]*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ADA&Code1=24230036&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=G1K3C9&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=2&type=0>
- Statistique Canada. (2020, 24 juin). *L'insécurité alimentaire des ménages, 2017-2018* [Publication n° 82-625-X]. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2020001/article/00001-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022, 9 février). *Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Ville de Québec. (2019). *Quartier Saint-Roch : portrait sociodémographique et économique*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Saint_Roch_Portrait.pdf
- Wallace, B. B. et MacEntee, M. I. (2012). Access to dental care for low-income adults: Perceptions of affordability, availability and acceptability. *Journal of Community Health*, 37(1), 32-39. <https://doi.org/10.1007/s10900-011-9412-4>
- Wilson, M. G., Lavis, J. N., Travers, R. et Rourke, S. B. (2010). Community-based knowledge transfer and exchange: Helping community-based organizations link research to action. *Implementation Science*, 5(1), 33. <https://doi.org/10.1186/1748-5908-5-33>

Dossier spécial

Un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire : une étude des composantes individuelles, socioéconomiques et politiques

France Desjardins^a, Salmata Ouedraogo^b, Aurelas Bignon Tohon^c,
Essolaba Aouli^d, Anne-Marie Bérubé^e

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1553>

RÉSUMÉ. Malgré l'insécurité alimentaire persistante chez les moins de 18 ans au Canada, le pays n'a pas déployé de programme d'alimentation scolaire, comparativement aux autres pays du G7. Le présent article cherche à identifier les composantes d'un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire. Plus spécifiquement, l'accent sera mis sur les capacités personnelles des parents. Les données démontrent qu'au-delà des caractéristiques socioéconomiques et politiques, il faut considérer les capacités personnelles des parents usagers des programmes d'alimentation scolaire. Ainsi, l'analyse des résultats expose une compréhension actualisée de ces capacités et des caractéristiques socioéconomiques.

Mots-clés : Alimentation scolaire, choix, environnement capabilisant, parents, caractéristiques socioéconomiques

ABSTRACT. Despite persistent food insecurity among under 18 year olds in Canada, the country has not rolled out a school feeding programme, compared to other G7 countries. This article seeks to identify the components of an enabling environment that is favourable to deploying a Canadian school feeding programme. More specifically, an emphasis will be placed on the personal capabilities of the parents. The data show that beyond socio-economic and political characteristics, the personal capabilities of parents who resort to school feeding programmes must be considered. Thus, the analysis of the results exposes an updated understanding of these capabilities and socio-economic characteristics.

Keywords: School meals, choice, capability approach, parents, socioeconomic characteristics

Introduction

Chaque jour, 338 millions d'enfants de 161 pays reçoivent un repas payé en partie ou en totalité par un programme national d'alimentation scolaire (PAM, 2020), ce qui n'est pas le cas au Canada. Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme d'alimentation scolaire national, bien

que 13,6 % des personnes de moins de 18 ans au Canada et 10 % au Québec vivent des épisodes d'insécurité alimentaire modérée ou grave (Statistique Canada, 2022). En Amérique du Nord, seuls les États-Unis ont leur programme national d'alimentation scolaire, destiné à 30 millions d'enfants, et ce, depuis 1940. Récemment, en 2021, 68 pays¹

^a Docteure en management de projets, professionnelle de recherche et chargée de cours, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

^b Professeure titulaire, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

^c Ph.D., chargé de cours, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

^d Économiste, Gouvernement fédéral du Canada

^e Professionnelle de recherche, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

ont fait une déclaration commune pour le soutien et le maintien de ces programmes. Le Canada n'y a pas participé.

Selon le Réseau pour une alimentation durable, une multitude de petits programmes locaux existent dans différentes provinces et territoires canadiens et joignent environ 5 millions d'enfants. Selon un rapport de l'UNESCO (2019), «les preuves les plus solides de l'impact lié à l'égalité et à l'inclusion concernaient les interventions au niveau des enfants, des ménages et des communautés, en particulier les transferts monétaires et les programmes d'alimentation scolaire» (p. 9). À cet égard, les programmes d'alimentation scolaire ont des impacts positifs relatifs à l'accès à l'éducation et aussi à la qualité des apprentissages (PAM, 2020). Ce rapport précise qu'un programme d'alimentation scolaire consiste en la distribution de repas aux enfants, dans le cadre de l'école, sous forme d'une cantine ou de rations à emporter. Ces programmes peuvent être soutenus par les instances politiques ou par les organisations non gouvernementales pour les pays en voie de développement.

Pour un déploiement efficace d'un programme d'alimentation scolaire, Sen² (1993) souligne la nécessité de s'attarder à leur accessibilité et à leur utilisation par les personnes visées. L'auteur mentionne que les décideurs publics doivent offrir des opportunités ou des ressources qui améliorent la situation personnelle de ces personnes. Ainsi, les usagers et usagères seront capables de combler leurs besoins de manière autonome.

Une capacité est une action posée qui intègre un processus de choix où la personne utilise ses ressources internes avec celles proposées dans son environnement (ressources externes). Cette conception de la relation entre les personnes et leur environnement renvoie à la théorie de l'environnement capabilisant. Nussbaum (2012) suggère que l'environnement capabilisant doit intégrer les capacités relatives à la santé du corps afin de garantir à toutes les personnes une vie digne et minimalement épanouie. Ces auteures précisent qu'une capacité est conditionnée par des choix individuels au cœur d'un environnement socioéconomique et politique. Dans cette perspective, une politique publique canadienne

en matière d'alimentation scolaire doit être favorable à la santé du corps, soit une capacité centrale centrée sur les choix ou les libertés des individus. Ainsi, en matière d'alimentation scolaire, elle doit être axée sur la liberté des élèves à combler leurs besoins alimentaires.

Afin d'assurer la dignité de tous les élèves en matière d'alimentation scolaire, au fil des années, différentes initiatives locales ont émergé dans les provinces et territoires du Canada. Certaines proposent une contribution financière volontaire des parents afin de partager les coûts. Par le fait même, le présent article cherche à identifier les composantes d'un environnement favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire. Plus spécifiquement, l'accent sera mis sur les capacités personnelles des parents.

À cet effet, la question de recherche est la suivante : Comment l'environnement capabilisant peut-il favoriser le déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire? Les réponses à cette question permettront de proposer ultérieurement des recommandations destinées au Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada³, constitué en mars 2021 et dont une des priorités renvoie aux initiatives en matière de nutrition dans les écoles pour lutter contre les taux élevés d'insécurité alimentaire chez les enfants (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2022).

Afin de répondre à notre question de recherche, la méthodologie utilisée est quantitative et les données proviennent d'une initiative d'alimentation scolaire gérée par *La Cantine dans les écoles*, un organisme communautaire québécois financé principalement par des dons caritatifs. Ces données issues de la plateforme d'achats de l'organisme portent sur les commandes réalisées par des parents d'écoles primaires participantes pendant les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

La présentation des résultats exposera les capacités personnelles des parents usagers à contribuer financièrement à l'achat de repas ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques. Par le fait

même, la contribution de cet article est une compréhension actualisée de ces capacités et des caractéristiques socioéconomiques.

1. Recension des écrits empiriques

1.1 Les programmes d'alimentation scolaire

L'alimentation est depuis longtemps reconnue comme un facteur influençant la réussite scolaire. De nombreuses études exposent une relation positive entre la qualité des déjeuners et des dîners issus des programmes d'alimentation scolaire et les performances scolaires des personnes apprenantes. Les résultats empiriques démontrent que ces programmes favorisent la croissance et le développement cognitif optimaux, tout en réduisant le risque d'obésité (Cohen et collab., 2021; Anderson et collab., 2018; Bütikofer et collab., 2018; Bundy et collab., 2017; Frisvold, 2015; Maluccio et collab., 2009; Sorhaindo et Feinstein, 2006).

Pour que les personnes apprenantes bénéficient de ces retombées positives de ces programmes d'alimentation scolaire, Cohen et ses collègues (2021) exposent la nécessité qu'ils soient universels. Cette accessibilité à toutes les personnes apprenantes permet d'enrayer la stigmatisation sociale, le manque d'information et les obstacles liés à l'inscription. Ces auteures soulignent également que les caractéristiques restrictives de certains programmes (p. ex., le revenu familial) peuvent écarter des enfants vivant l'insécurité alimentaire. Elles concluent qu'un programme d'alimentation scolaire universel gratuit permet

d'éliminer la gestion des admissions et des commandes ciblées pour s'investir dans la qualité des repas, dans l'éducation nutritionnelle et dans la formation du personnel.

Pour soutenir cette initiative, le Programme alimentaire mondial (PAM, 2020) estime des investissements de 41 à 43 G\$ US et des retombées pouvant être multipliées par 9 pour les secteurs de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de la protection sociale et de l'agriculture locale. De manière plus générale, aux États-Unis, le programme national d'alimentation scolaire avec les déjeuners et les dîners coûte 18,7 G\$ US par année et nourrit 300 millions d'enfants (Broad Leib et collab., 2021). Le coût d'un programme national d'alimentation scolaire est estimé à 1 % du PIB pour les pays à revenu élevé. Le coût annuel par enfant est estimé à 81 \$ US (PAM, 2020).

Sur le plan politique, pour Gatti et ses collègues (2018), la saine alimentation et l'éducation sont le fondement d'une croissance et d'un développement économiques. Ces auteurs précisent que cette raison motive les gouvernements à renforcer leurs efforts pour améliorer la qualité des menus de ces programmes. Aux États-Unis, l'alimentation scolaire est un marché local pour le secteur de l'agriculture. En Inde, ce programme est une obligation légale du secteur de l'éducation. Au Mexique et au Brésil, l'alimentation scolaire est intégrée aux programmes sociaux et de développement communautaire (PAM, 2020). Pour finir, l'alimentation scolaire rejoint, de manière directe (voir tableau 1) ou indirecte, tous les objectifs du *Programme de développement durable à l'horizon 2030*⁴ de l'ONU (Réseau pour une alimentation durable, 2021).

N°	Objectif
1	Pas de pauvreté
2	Faim « zéro »
3	Bonne santé et bien-être
4	Éducation de qualité
5	Égalité entre les sexes
8	Travail décent et croissance économique
10	Inégalités réduites
12	Consommation et production responsables
16	Paix, justice et institutions efficaces

Tableau 1 – Objectifs de développement durable directement liés à l'alimentation scolaire
Source : Réseau pour une alimentation durable (2021)

1.2 Les capacités

Les capacités réfèrent à la notion de choix et d'utilité d'une ressource mise à la disposition d'une population (Sen, 1993). En matière d'alimentation, Sen (2012) propose que l'environnement capabilisant doit tenir compte a) de la capacité d'une personne à manger des aliments et à en faire un usage nutritif; b) des caractéristiques de la personne et de l'accès aux infrastructures collectives de soins médicaux et de santé publique. Par conséquent, toujours selon Sen (2012), une personne peut avoir un faible revenu, mais être capable de se nourrir adéquatement puisqu'elle a accès à des services publics, car il s'agit de deux notions distinctes. Cela signifie qu'une personne voulant améliorer sa situation personnelle doit avoir accès à différentes ressources (publiques) et la liberté de choisir la manière dont elle veut les utiliser. Les propos de Sen (2012) renvoient au fait que la pauvreté financière d'un ménage n'explique que 50 % de l'insécurité alimentaire vécue.

Dans le même ordre d'idées, un programme canadien d'alimentation scolaire doit tenir compte d'un environnement capabilisant qui cible deux capacités fonctionnelles minimales : celles de pouvoir jouir d'une bonne santé et d'une alimentation adéquate (Nussbaum, 2012).

1.3 L'alimentation scolaire et le contexte canadien et québécois

Ces dernières années, le contexte politique canadien et québécois est caractérisé par un intérêt recrudescant envers l'alimentation scolaire. En mars 2021, le gouvernement canadien a mandaté Santé Canada ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour travailler sur un éventuel programme national d'alimentation scolaire. Il importe de souligner que, dans le pays, cette compétence est de juridiction provinciale et territoriale, en vertu de la Constitution du Canada. De ce fait, chaque province et territoire possède une liberté de gestion des programmes fédéraux.

Au Québec, trois ministères sont interpellés par l'insécurité alimentaire chez les enfants. Le premier est le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale avec la *Loi visant à lutter contre la*

pauvreté et l'exclusion sociale (chap. L-7, 2002). Cette loi stipule que « les actions concernant le renforcement du filet de sécurité sociale et économique doivent, entre autres, favoriser l'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif » (art. 9). En vertu de cette loi, différents appels à projets et programmes de soutien financier sont offerts aux organismes communautaires qui veulent, entre autres, développer des initiatives alimentaires avec les écoles.

Le deuxième ministère qui administre les actions en sécurité alimentaire est celui de la Santé et des Services sociaux avec son *Cadre de référence en sécurité alimentaire* (MSSS, 2008). Ce cadre est issu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chap. S-4.2, 2007) et de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (chap. L-7, 2002). Par le fait même, son « but est de créer des conditions favorables à l'alimentation saine et accessible pour tous, de façon à accroître la sécurité alimentaire des communautés par l'entremise des investissements en santé publique dans ce secteur » (MSSS, 2008, p. 23). Ce document administratif intègre la définition de la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA) et, par le fait même, du droit à l'alimentation.

Enfin, le ministère de l'Éducation met à la disposition des écoles publiques les fonds nécessaires pour l'achat d'aliments pour les élèves du primaire.

Malgré l'absence d'une politique canadienne et québécoise explicite en alimentation scolaire, deux initiatives sociales sont davantage utilisées dans les différentes régions administratives, soit le *Club des petits déjeuners* et *La Cantine pour tous*.

D'abord, le *Club des petits déjeuners* est une organisation à but non lucratif présente depuis 1994 qui distribue des déjeuners dans les écoles partenaires partout au pays. Cette initiative provient de deux personnes cofondatrices qui ont entamé la distribution de déjeuners dans une école. Au fil des années, le nombre d'écoles participantes n'a cessé d'augmenter afin de répondre aux besoins alimentaires des enfants.

De son côté, *La Cantine pour tous*, créée en 2008, est une organisation à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer l'accès à une alimentation saine et universelle partout au Québec. Grâce à son programme *La Cantine dans les écoles*, elle permet aux élèves d'environ 40 écoles primaires dans différentes régions du Québec d'avoir accès à des repas préparés par des organismes-traiteurs locaux selon un modèle de contribution financière volontaire des parents. De plus, avec leur(s) enfant(s), les parents peuvent choisir la journée de la livraison et le repas servi parmi les 2 ou 3 choix proposés. Dans le cadre de cette initiative, la notion de choix pour les parents est omniprésente à toutes les étapes du processus.

Sur le plan financier, le *Club des petits déjeuners* est financé par des organisations publiques ainsi que par des dons corporatifs et caritatifs. Cette initiative n'exige aucune contribution des parents. Quant au programme *La Cantine dans les écoles*, les parents doivent commander à la pièce chaque repas désiré et faire une contribution volontaire sur une plateforme numérique. La contribution minimale demandée est de 1 \$ et une contribution suggérée de 5,50 \$ est aussi affichée. Idéalement, les parents plus fortunés paient plus cher le repas de leur(s) enfant(s) pour compenser les contributions en deçà du prix demandé. Par le fait même, le prix payé pour chaque

repas est partagé entre les organisations publiques et caritatives qui financent *La Cantine pour tous* ainsi que les parents usagers.

1.4 Le contexte socioéconomique des écoles primaires publiques québécoises

Pour l'année scolaire 2021-2022, 705 écoles primaires publiques sont présentes sur le territoire québécois avec un total de 488 927 élèves (MEQ, 2021). Le ministère de l'Éducation du Québec classe toutes ces écoles selon 10 rangs déciles de l'indice de milieu socioéconomique (IMSE). Cet indice est composé de deux variables explicatives de la non-réussite scolaire : la proportion des familles avec enfant(s) dont la mère n'a pas de diplôme et la proportion des ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du Recensement canadien. Chaque élève a son IMSE selon son unité de peuplement et chaque école a une moyenne de tous les IMSE des élèves.

Les rangs déciles 1 à 7 représentent les écoles favorisées, tandis que les rangs déciles 8 à 10 représentent les écoles considérées comme défavorisées. Le tableau 2 expose la distribution du nombre d'élèves dans les écoles selon leur rang décile de l'IMSE.

IMSE	Nbre d'élèves
1	49 985
2	48 366
3	47 664
4	49 472
5	48 774
6	49 970
7	48 884
8	49 135
9	48 209
10	48 468
Total	488 927

Tableau 2 – Nombre d'élèves d'écoles publiques primaires selon le rang décile de l'IMSE en 2021
Source : MEQ (2021)

Les écoles primaires publiques considérées comme défavorisées accueillent en 2020-2021 un total de 145 812 personnes apprenantes, ce qui représente 30 % de l'effectif du réseau public pour cet ordre d'enseignement. Notons qu'il s'agit d'une moyenne

entre les différentes réalités des élèves et leur unité de peuplement.

Il importe de souligner que les initiatives d'alimentation scolaire ne sont pas institutionnalisées. De ce fait, ce ne sont pas toutes les écoles primaires publiques catégorisées comme défavorisées qui offrent

au moins un repas par jour aux enfants. Ainsi, certaines de ces écoles n’offrent pas la capacité centrale minimale de la santé du corps, telle qu’elle est évoquée par Nussbaum (2012).

2. Méthodologie empirique

Pour rappel, la présente recherche pose la question suivante : Comment l’environnement capabilisant peut-il favoriser le déploiement d’un programme canadien d’alimentation scolaire? L’objectif de la recherche est d’identifier les composantes de cet environnement. Plus spécifiquement, l’accent sera mis sur les capacités personnelles des parents usagers d’une initiative d’alimentation scolaire.

La méthodologie de recherche est quantitative et descriptive. Les données sont issues d’une base de données anonymisées d’achats de repas scolaires de l’organisation *La Cantine pour tous* au sein du programme *La Cantine dans les écoles* pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

2.1 Description des données

L’organisme *La Cantine pour tous* a partagé avec l’équipe de recherche différentes données extraites de sa plateforme d’achats sur deux fichiers

Excel. Le premier fichier contient toutes les commandes par repas pendant deux années scolaires. Le second expose le prix payé pour chaque commande par les parents.

Pour ce qui est des variables concernant les caractéristiques socioéconomiques des écoles (p. ex., l’indice du seuil de faible revenu [ISFR] et ses rangs déciles ainsi que l’indice de milieu socioéconomique [IMSE] et ses rangs déciles, elles ont été trouvées dans le rapport annuel des *Indices de défavorisation des écoles publiques 2020-2021* du ministère de l’Éducation du Québec (MÉQ, 2021).

L’ISFR indique la proportion des familles avec enfant(s) dont le revenu est près du seuil de faible revenu ou sous celui-ci. Ce dernier est déterminé par la proportion d’environ 20 % du budget d’un ménage consacré à la nourriture, au logement et à l’habillement. Ce seuil intègre également la taille de la famille et le milieu de résidence. Les indices IMSE et ISFR ont tous les deux des rangs déciles. Toutes les variables provenant des bases de données et du rapport annuel du ministère de l’Éducation sont exposées dans le tableau 3.

Variables	Définitions
ecole	Nom de l’école
css	Centres de service scolaire
F1stcom	Type de protéine animale le plus choisi en premier
S2ndcom	Type de protéine animale le plus choisi en deuxième
T3ndcom	Type de protéine animale le plus choisi en troisième
datcom	Date de commande
datliv	Date de livraison
ancom	Année de commande
moiscom	Mois de commande
semcom	Semaine de commande
indfaibrev	Indice du seuil de faible revenu (ISFR) des écoles
rgdecilsfr	Rang décile de l’ISFR des écoles
indmilsoecco	Indice de milieu socioéconomique (IMSE) des écoles
rgdecimse	Rang décile de l’IMSE des écoles
nbrepcom	N ^{bre} de repas dans la commande
nbenf	N ^{bre} moyen d’enfants inscrits à <i>La Cantine dans les écoles</i>
contrib	Contribution en dollars canadiens
contrib_b	Variable binaire (Contribution = 1 oui; Contribution = 0 non)

Note. La contribution nulle réfère à l’impossibilité pour un parent de faire un paiement.

Tableau 3 – Description des variables des caractéristiques socioéconomiques des écoles primaires publiques

Source : Construction des auteurs

La variable dépendante est le prix payé par les parents pour chaque repas acheté, tandis que les autres sont des variables indépendantes. Toutes les données transmises à l'équipe de recherche ont été transférées dans un fichier SPSS à des fins d'analyse.

Relativement à l'analyse, nous avons eu recours aux méthodes de fouille de données (Makles, 2012) pour identifier les groupes de participants. La stratégie d'estimation retenue est donc basée sur la méthode par grappes afin de mettre en évidence l'hétérogénéité desdits groupes. Pour ce faire, nous avons appliqué la méthode d'apprentissage automatique non supervisée de partitionnement en k-moyennes (*k-means clustering analysis*; Makles, 2012), laquelle répartit les observations significativement similaires au sein de groupes, mais significativement différentes des autres groupes (Fonseca et Jaime, 2012). L'avantage de cette approche est de classifier les participants selon leur similarité en fonction des caractéristiques observées. Dans la mesure où nous disposons de données sur deux périodes (2020-2021 et 2021-2022), nous pouvons comparer l'hétérogénéité intrapériodes et interpériodes.

3. Présentation des résultats

3.1 Les résultats descriptifs

Les premières analyses réalisées sont de nature descriptive. Le premier élément d'intérêt est la contribution volontaire des parents. Le prix suggéré par l'organisme est de 5,50 \$ et celui minimal est de 1 \$. Ensuite, le déploiement de l'initiative est régulièrement motivé dans les écoles publiques catégorisées comme défavorisées par le ministère de l'Éducation avec les rangs déciles de l'IMSE 8, 9 et 10. Le Ministère intègre dans la description des écoles d'autres variables socioéconomiques relatives à l'IMSE et à l'ISFR avec leur rang décile. Le tableau 4 présente les statistiques descriptives des variables d'analyse par année de commande de repas.

Variables	Année de commande	Moy.	Écart-type	Min	Max
Contribution volontaire (contrib)	2020-2021	3,80 \$	1,96	0	12
	2021-2022	3,85 \$	2,00	0	13
Rang décile de l'IMSE (rgdecimse)	2020-2021	7,99	1,96	5	10
	2021-2022	7,99	2,02	4	10
IMSE (indmilisoccco)	2020-2021	14,03	5,37	7,1	25,44
	2021-2022	13,57	4,99	6,19	26,22
ISFR (indfaibrev)	2020-2021	24,49	11,65	5,31	37,88
	2021-2022	24,92	10,26	1,29	37,88
Rang décile de l'ISFR (rgdecilsfr)	2020-2021	8,29	2,53	3	10
	2021-2022	8,5	2,28	1	10
N ^{bre} de commandes	2020-2021	13 725			
	2021-2022	22 782			

Tableau 4 – Statistiques descriptives des variables par année de commande de repas

Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Ce tableau expose une similitude relative aux contributions des parents par repas. Une augmentation de 0,05 \$ est notée pour l'année 2021-2022. Nous pouvons croire que le tarif moyen de 3,80 \$ est stable puisqu'une augmentation d'environ 9 000 commandes est observée pour la seconde année. Pour ce qui est des autres variables (indices et rangs déciles), les résultats sont similaires d'une année à l'autre.

3.2 Les résultats par groupe

L'analyse des résultats par groupe (*cluster*) suggère que les parents des écoles participantes de la cantine scolaire peuvent être classifiés en trois groupes distincts, selon l'année de commande des repas (voir tableau 5).

Groupes		Année de commande		Total
		2020-2021	2021-2022	
1	Personnes à contribution moyenne	7 851	15 692	23 543
		57,20 %	68,88 %	64,49 %
2	Personnes à contribution en dessous de la moyenne	784	230	1 014
		5,71 %	1,01 %	2,785 %
3	Personnes à contribution au-delà de la moyenne	5 090	6 860	11 950
		37,09 %	30,11 %	32,73 %
Total		13 725	22 782	36 507

Tableau 5 – Distribution des parents participant au programme selon la contribution et l'année de commande
Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Ce tableau présente les commandes réalisées par les parents pour les deux années scolaires. Les résultats exposent une augmentation du nombre de commandes pour le groupe 1 et pour le groupe 3. Il faut souligner que le programme est en déploiement,

donc de nouvelles écoles s'inscrivent progressivement. Le groupe 1 est également plus imposant que les autres (65 % de l'effectif).

Les caractéristiques socioéconomiques de ces trois groupes sont exposées au tableau 6.

Variables	1 – Personnes à contribution moyenne		2 – Personnes à contribution en dessous de la moyenne		3 – Personnes à contribution au-delà de la moyenne	
	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.
Contribution volontaire (contrib)	3,88 \$	1,98 \$	1,08 \$	0,62 \$	4,09 \$	1,73 \$
Rang décile de l'IMSE (rgdecimse)	9,20	0,83	9,99	0,05	5,82	1,34
IMSE (indmilisococo)	16,8	3,98	20,57	0,76	8,7	2,49
ISFR (indfaibrev)	32,15	3,81	37,15	0,69	10,74	6,26
Rang décile de l'ISFR (rgdecilsfr)	9,90	0,28	10	0	5,53	2,27

Tableau 6 – Profils des groupes des parents participant au programme pour l'année scolaire 2020-2021
Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Le tableau 6 expose une distinction entre les groupes 1 et 3 à l'égard des rangs déciles (IMSE : 9,20 et 5,82; ISFR : 9,90 et 5,53) et des indices (IMSE : 16,8 et 8,7; ISFR : 32,15 et 10,74) des écoles pour l'année scolaire 2020-2021. Toutefois, la différence des moyennes des contributions (contrib) varie de seulement 0,21 \$. Pour le groupe 2, nous pouvons croire

qu'il s'agit des parents qui n'arrivent pas à payer les repas commandés.

Le tableau 7 expose les mêmes variables, mais pour l'année scolaire 2021-2022.

Variables	1 – Personnes à contribution moyenne		2 – Personnes à contribution en dessous de la moyenne		3 – Personnes à contribution au-delà de la moyenne	
	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.
Contribution volontaire (contrib)	3,81	2,04	0,12	0,80	4,08	1,81
Rang décile de l'IMSE (rgdecimse)	9,13	0,83	9,02	0,14	5,33	1,35
IMSE (indmilisoceco)	16,02	3,73	14,81	0,91	7,94	2,29
ISFR (indfaibrev)	30,85	4,32	29,51	4,50	11,20	6,06
Rang décile de l'IFSR (rgdecilsfr)	9,74	0,43	9,6	0,48	5,74	2,39

Tableau 7 – Profils des groupes des parents participant au programme pour l'année scolaire 2021-2022

Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Pour l'année scolaire 2021-2022, la situation est similaire. Les résultats du tableau 7 exposent des écarts importants relativement aux rangs déciles et aux indices des écoles des groupes 1 et 3. Le groupe 1 a un rang décile de l'IMSE de 9,13 et IFSR de 9,74 comparativement à 5,33 et 5,74 pour le groupe 3. Pour les indices, le groupe 1 à un indice IMSE de 16,02 et ISFR de 30,85 et le groupe 3 7,94 et 11,20. Toutefois, l'écart des moyennes de la contribution volontaire entre ces groupes est de 0,27 \$.

Par ailleurs, une distinction notable entre les deux années scolaires renvoie aux caractéristiques du groupe 2. Ce dernier semble constitué de parents qui n'arrivent pas à payer les repas commandés, mais les rangs déciles et les indices des écoles sont similaires à ceux du groupe 1, comparativement à l'année précédente, où les écarts étaient plus marqués.

4. Discussion

Cette recherche avait pour objectif d'identifier les composantes d'un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire. Plus spécifiquement, l'accent a été mis sur les capacités personnelles des parents usagers du programme d'alimentation scolaire. Les résultats exposent certains éléments à cet égard.

Selon Nussbaum (2012), une politique publique doit respecter la dignité humaine et non humiliante. Plus encore, la politique publique doit mettre à la disposition des personnes des ressources externes afin d'améliorer leur situation. Dans ces circonstances, nous devons mettre en perspective les capacités personnelles des parents à payer un repas scolaire ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques puisque le réflexe est souvent de mettre en œuvre ce genre d'initiative dans les écoles catégorisées comme défavorisées, soit avec des rangs déciles de l'IMSE 8, 9 et 10.

L'analyse des résultats révèle qu'un programme d'alimentation scolaire tel qu'il est conçu par *La Cantine pour tous* offre aux parents des possibilités de faire plusieurs choix. Cette notion de choix est primordiale lorsqu'il est question des capacités personnelles des parents. À cet effet :

- Les parents peuvent choisir de participer ou non au programme (choix 1);
- Lorsqu'ils décident d'y participer, ils peuvent choisir un repas parmi au moins deux choix (choix 2);
- De ce choix de repas, ils décident le montant qu'ils déboursent (choix 3). Le prix minimal exigé est de 1 \$. Toutefois, certaines écoles peuvent soutenir les parents qui ne peuvent pas payer;
- Pour finir, les parents choisissent la fréquence d'utilisation de cette initiative puisqu'ils décident des jours de livraison (choix 4).

Ces quatre temps où les parents font des choix respectent l'approche par les capacités de Sen (2012).

L'analyse des résultats met également en lumière la capacité financière des parents à payer un repas. En moyenne, les parents paient entre 3,80 \$ (année 2020-2021) et 3,85 \$ (année 2021-2022). Cette

moyenne révèle la nécessité de mettre en œuvre cette initiative si l'on considère qu'un repas est évalué à 5,50 \$ sur le marché. Par le fait même, cette initiative est cohérente avec la possibilité pour tous de jouir d'une bonne santé et d'une alimentation adéquate, comme le suggère Nussbaum (2012).

Une seconde analyse des résultats renvoie aux recherches de Sen (2012), qui avance que l'analyse de la pauvreté basée sur la pauvreté financière n'explique que 50 % de l'insécurité alimentaire. L'analyse des résultats soutient cette proposition. En effet, les parents du groupe 3, soit ceux qui contribuent au-delà de la moyenne (4,09 \$ en 2020-2021 et 4,08 \$ en 2021-2022), bien qu'ils fréquentent un établissement avec un rang décile de l'IMSE moyen de 5,82 en 2020-2021 et de 5,33 en 2021-2022, paient en deçà du prix du marché, avec un repas évalué à 5,50 \$.

En somme, le programme d'alimentation scolaire *La Cantine dans les écoles* proposé par l'organisme *La Cantine pour tous* intègre les capacités personnelles des parents sans égard à leurs caractéristiques socio-économiques. La figure 1 expose les caractéristiques de l'environnement capabilisant favorables à un programme canadien d'alimentation scolaire.

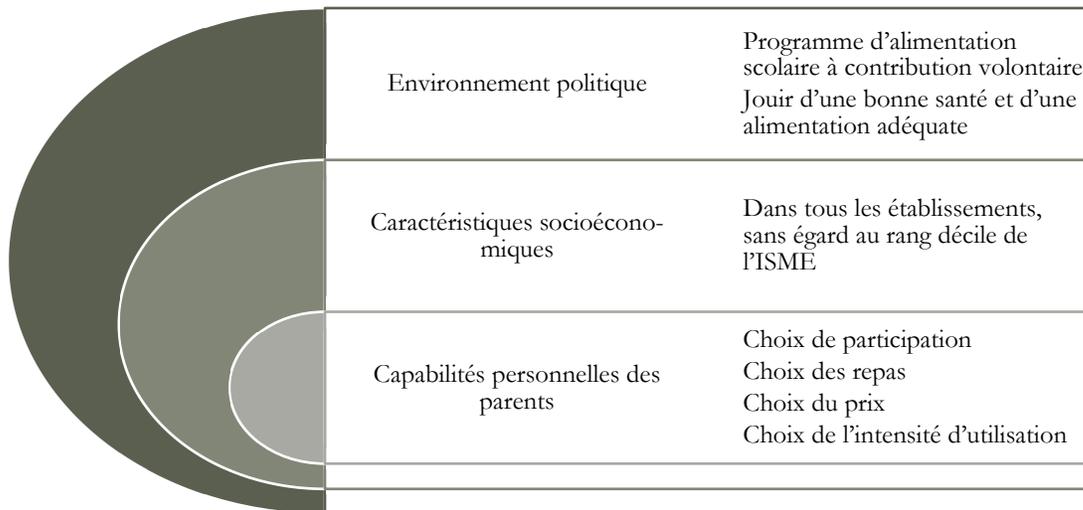


Figure 1 – Caractéristiques de l'environnement capabilisant favorables à un programme canadien d'alimentation scolaire

Ces composantes individuelles, socioéconomiques et politiques sont favorables au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire.

Conclusion

La principale contribution de cet article est la description des capacités personnelles des parents des écoles primaires du Québec participantes à faire des choix dans le cadre d'une initiative en alimentation scolaire. Cet article met aussi en évidence les composantes d'un environnement capabilisant favorables à un futur programme canadien d'alimentation scolaire qui respecte la dignité de tous et toutes.

Les données démontrent qu'au-delà des caractéristiques socioéconomiques et politiques, il faut considérer les capacités personnelles des parents usagers. Ces données soutiennent la proposition de Sen (2012) relativement à la pauvreté financière, qui explique seulement 50 % de l'insécurité alimentaire.

De ces contributions, les pistes de recherche sont de poursuivre l'identification des capacités personnelles des parents afin de faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'alimentation scolaire. Cette compréhension des besoins des parents permettrait à un programme canadien d'alimentation scolaire de constituer une véritable ressource pour améliorer la situation des personnes usagères.

Une analyse plus approfondie des autres caractéristiques de l'environnement social et économique est également suggérée afin de renforcer la capacité nutritionnelle des parents et, par le fait même, des enfants.

Ces pistes de recherche pallieront les limites méthodologiques du présent article. À cet égard, les données de cet article sont trop limitées pour proposer des recommandations politiques plus précises.

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'organisme La Cantine pour tous pour sa collaboration. Nous voulons également remercier la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur soutien financier à l'égard de ce projet de recherche.

NOTES

- 1 Tels que les États-Unis, la Finlande, la France, le Danemark, l'Islande, le Japon, la Norvège et la Suisse.
- 2 Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel.
- 3 <https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/initiatives/politique-alimentaire/conseil-consultatif>
- 4 Le Canada est signataire du programme depuis 2016.

RÉFÉRENCES

- Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2022). *Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://agriculture.canada.ca/fr/propos-notre-ministere/initiatives-ministerielles-importantes/politique-alimentaire/conseil-consultatif-politique-alimentaire-du-canada>
- Anderson, M. L., Gallagher, J. et Ramirez Ritchie, E. (2018). School meal quality and academic performance. *Journal of Public Economics*, 168, 81-93. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.09.013>
- Broad Leib, E., Hanel, N., Mozaffarian, D., Daeho Kim, D. et Wang, L. (2021). *True cost of food: School meals case study*. The Rockefeller Foundation. <https://www.rockefellerfoundation.org/report/true-cost-of-food-school-meals-case-study>

- Bütikofer, A., Molland, E. et Salvanes, K. G. (2018). Childhood nutrition and labor market outcomes: Evidence from a school breakfast program. *Journal of Public Economics*, 168, 62-80. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.08.008>
- Bundy, D. A. P., Abubakara, A., de Silva, N., Horton, S., Patton, G. C., Schultz, L. et Jamison, D. T. (2018). Investment in child and adolescent health and development: Key messages from *Disease Control Priorities*, 3rd Edition. *The Lancet*, 391(10121), 687-699. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(17\)32417-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32417-0)
- Cohen, J. F. W., Hecht, A. A., McLoughlin, G. M., Turner, L. et Schwartz, M. B. (2021). Universal school meals and associations with student participation, attendance, academic performance, diet quality, food security, and body mass index: A systematic review. *Nutrients*, 13(3). <https://doi.org/10.3390/nu13030911>
- Fonseca, J. et Jaime, S. (2012). Clustering in the field of social sciences: That's your choice. *International Journal of Social Research Methodology*, 16(5), 403-428. <https://doi.org/10.1080/13645579.2012.716973>
- Frisvold, D. E. (2015). Nutrition and cognitive achievement: An evaluation of the school breakfast program. *Journal of Public Economics*, 124, 91-104. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2014.12.003>
- Gatti, R. V., Kraay, A. C., Avitabile, C., Collin, M. E., Dsouza, R. et Dehnen, N. A. P. (2018). *The Human Capital Project*. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/363661540826242921/The-Human-Capital-Project>
- Makles, A. (2012). Stata tip 110: How to get the optimal k-means cluster solution. *The Stata Journal*, 12(2), 347-351. <https://doi.org/10.1177/1536867X1201200213>
- Maluccio, J. A., Hodinott, J., Behrman, J. R., Martorell, R., Quisumbing, A. R. et Stein, A. D. (2009). The impact of improving nutrition during early childhood on education among Guatemalan adults. *The Economic Journal*, 119(537), 734-763. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2009.02220.x>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2008). *Cadre de référence en sécurité alimentaire*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-208-01.pdf>
- Ministère de l'Éducation (MÉQ). (2021). *Indices de défavorisation*. Gouvernement du Québec. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation>
- Ministère de l'Éducation (MÉQ). (2021). *Indices de défavorisation des écoles publiques 2020-2021*. Gouvernement du Québec.
- Nussbaum, M. C. (2012). *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste?* Climats.
- Programme alimentaire mondial (PAM). (2020). *La situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2020*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000124245/download>
- Réseau pour une alimentation durable. (2021). *L'alimentation scolaire et les Objectifs de développement durable : une voie pour atteindre plusieurs cibles et objectifs*. <https://foodsecurecanada.org/fr/ressources-et-nouvelles/nouvelles-et-medias/l'alimentation-scolaire-et-les-objectifs-de-developpement>
- Sen, A. (1993). Capability and well-being. Dans M. C. Nussbaum et A. Sen (dir.), *The quality of life* (p. 30-49). Clarendon Press.
- Sen, A. (2012). *Repenser l'inégalité*. Points Économique.
- Sorhaindo, A. et Feinstein, L. (2006). What is the relationship between child nutrition and school outcomes? *Journal of the Home Economics Institute of Australia*, 13(3), 21-23. <https://search.informit.org/doi/10.3316/acipt.158974>
- Statistique Canada. (2022). *Insécurité alimentaire selon le groupe d'âge et le sexe*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083501&pickMembers%5B0%5D=1.1&cubeTimeFrame.startYear=2018&cubeTimeFrame.endYear=2020&referencePeriods=20180101%2C20200101>
- UNESCO. (2019). *Une évaluation efficace pour la réalisation de la cible 5 de l'ODD 4 : égalité et inclusion dans l'éducation*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370558_fr

Dossier spécial

Démarche d'évaluation participative de projets en sécurité alimentaire : le cas du Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT) en Abitibi-TémiscamingueLaurence Bastien^a, Véronique Provencher^b, Eli Sawadogo^c, Kaven Bernier^dDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1554>

RÉSUMÉ. Cet article présente une démarche d'évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet pilote en sécurité alimentaire par le Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT), qui œuvre à l'échelle de la MRC Abitibi au Québec, au Canada. Des outils d'évaluation tels que *Faire le point sur les conditions de succès du projet* proposé par l'Institut national de santé publique du Québec et une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) ont été utilisés. Les principaux constats démontrent le temps non négligeable et nécessaire pour développer un vocabulaire commun ainsi que pour définir un but et des objectifs communs qui permettent aux organisations de s'impliquer activement vers des intérêts collectifs. Les forces complémentaires du comité de coordination du projet, les partenariats et la collaboration avec une diversité d'organisations pour rejoindre les citoyens ainsi que le soutien des professionnels locaux en santé publique permettent une gouvernance efficace du projet. L'identification de canaux de communication clairs est indispensable dans le contexte d'un projet multiacteurs. En somme, cette démarche participative d'évaluation a permis de dégager des apprentissages et des conditions de succès, dans une optique de développement des communautés.

Mots-clés : Évaluation du processus, démarche participative, gouvernance, sécurité alimentaire, analyse FFOM

ABSTRACT. *This paper is a participative evaluation of the implementation and governance process of a pilot project in food security by the Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT) (an urban agriculture laboratory), that is active in the Abitibi MRC (regional county municipality), in Quebec, Canada. Evaluation tools were tested, such as "Faire le point sur les conditions de succès du projet" by the Institut national de santé publique du Québec and an analysis of the strengths, weaknesses, opportunities, and threats (SWOT). The main findings reveal the time required to develop a common vocabulary and to define a goal and common objectives that allow organizations to actively get involved in collective interests. The complementary strengths of the project coordination committee, the partnerships and the collaboration with various organizations to reach citizens, as well as the support of the local public health professionals, allow to efficiently govern the project. To achieve this, it is essential to identify clear communication channels in a multiple actors context. In conclusion, this participative evaluation process allowed to identify apprenticeships and conditions for success, in a community development perspective.*

Keywords: *Process evaluation, participative evaluation, governance, food security, SWOT analysis*

^a DtP, M. Sc., diplômée du Chantier d'avenir en sécurité alimentaire, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université Laval

^b DtP, Ph. D., professeure titulaire, Centre NUTRISS, INAF, Université Laval

^c Ph. D., Chargé d'enseignement au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation et responsable du Chantier d'avenir en sécurité alimentaire, Université Laval

^d B.T.S. Bachelier en travail social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Organisateur communautaire, Direction de la santé publique du CISSS-AT, porteur des dossiers en sécurité alimentaire pour la MRC Abitibi.

Introduction

Pour atteindre la sécurité alimentaire, on vise une situation où « tous les citoyens d'une communauté ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996, p. 264). Par contre, les données continuent de démontrer que cette situation n'est pas atteinte pour toutes les communautés, et le Québec n'en fait pas exception. En effet, ce fléau n'affecte pas seulement les populations des pays en développement. Au Québec, 11,1 % de la population vivait de l'insécurité alimentaire en 2017-2018 (Tarasuk et Mitchell, 2020) et cette situation touche toutes les régions. La pandémie a d'ailleurs exacerbé ce phénomène. Les taux d'insécurité alimentaire dans l'ensemble du Québec s'élevaient encore autour de 23 % en mai 2022, avec une majorité des gens vivant une insécurité modérée ou grave (INSPQ, 2022a).

On définit généralement l'insécurité alimentaire comme un compromis dans les apports alimentaires par manque de ressources financières (INSPQ, 2022a; Tarasuk et Mitchell, 2020). Il s'agit d'un déterminant social de santé pouvant influencer l'état de santé globale, physique, mentale et psychologique (Anctil et collab., 2012) et qui est désormais reconnu comme un problème de santé publique assez préoccupant au Canada (Men et collab., 2020b). En Abitibi-Témiscamingue, une région à l'ouest de la province, les données montrent que 7 % de la population vivait une forme d'insécurité alimentaire en 2017-2018 (CISSS-AT, 2020).

De plus en plus d'études démontrent que l'insécurité alimentaire des ménages est associée à un apport nutritionnel insuffisant, à des maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension, à l'obésité, à des problèmes de santé mentale et à un taux de mortalité plus élevé (Gucciardi et collab., 2014; Kirkpatrick et Tarasuk, 2008; Men et collab., 2020a, 2020b). Ces maladies chroniques et ces problèmes de santé engendrent des coûts socio-économiques importants.

Au Québec, le gouvernement investit en sécurité alimentaire par le biais de différentes politiques, notamment en prévention en santé ou en visant la participation économique et l'inclusion sociale (MSSS, 2018; MTESS, 2017). Ainsi, plusieurs programmes, projets et organisations sont directement financés pour soutenir les actions dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux au Québec* (RLRQ, chap. S-4.2), les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) doivent assumer une responsabilité populationnelle afin de renforcer les actions pour atténuer le développement des problèmes de santé. Cela exige, d'une part, la mise en place d'actions qui permettent de mieux répondre aux besoins exprimés ou non par la population et, d'autre part, le développement de réponses innovantes afin d'intervenir en amont sur les déterminants de la santé, notamment en sécurité alimentaire (INSPQ, 2016a).

Pour ce faire, il est indispensable d'identifier les actions pertinentes et efficaces. Ainsi, une étape importante pour améliorer les actions entreprises repose dans l'évaluation. La documentation du processus d'un projet permet d'observer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas afin d'en dégager les forces, les faiblesses et les conditions de succès dans une perspective d'amélioration continue.

De façon générale, l'évaluation est un outil d'aide à la décision qui permet aux organisations et aux équipes de projets d'assurer une amélioration continue, de comprendre ce qui fonctionne bien ou moins bien au sein des projets ainsi que d'apporter les ajustements nécessaires. Selon Newcomer et ses collègues (2015), une évaluation est utile et rentable lorsqu'elle ne s'oriente pas seulement sur l'implantation et sur les résultats, mais qu'elle identifie également des pistes d'amélioration et qu'elle permet l'apprentissage. En effet, ces auteurs soutiennent que de plus en plus de gestionnaires cherchent à appuyer leurs décisions et à élaborer des politiques basées sur des données scientifiques grâce à des programmes qui ont fait l'objet d'une évaluation. C'est d'ailleurs le cas dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'accès à la saine alimentation.

Ainsi, le nouveau plan d'action de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* mentionne qu'il faut « évaluer certains types de projets sur l'accès à la saine alimentation afin de documenter leur portée et de faire connaître les types d'intervention à favoriser » (MSSS, 2022). En ce sens, Carter et ses collègues (2014) ainsi que Milliron (2017) rapportent le besoin d'évaluer des projets en sécurité alimentaire selon une méthodologie rigoureuse et expérimentale fournissant des mesures valides et fiables afin d'observer les changements sur l'insécurité alimentaire à l'échelle individuelle ou des ménages.

Cependant, dans les projets financés localement, outre une reddition de compte demandée, le processus d'évaluation est souvent absent, et ce, par manque de temps des acteurs sur le terrain, de compétences, de protocoles simples et standardisés ou encore de ressources financières ou humaines pour y procéder (Hawkins et collab., 2020). Selon Newcomer et ses collègues (2015), les contraintes de ressources ne devraient pas limiter l'évaluation.

En effet, certaines procédures d'évaluation sont réalisables à un coût raisonnable et permettent de mobiliser les expertises disponibles sans nécessairement avoir besoin d'experts externes. Ainsi, il importe de faire des choix méthodologiques simples et adaptés au contexte. Le développement d'une culture évaluative des projets locaux en sécurité alimentaire au Québec et l'identification des méthodologies applicables aux réalités des milieux restent à approfondir.

Dans ce contexte, notre article présente d'abord une brève revue de la littérature¹ portant sur l'évaluation des projets en sécurité alimentaire afin d'identifier des méthodologies d'évaluation pertinentes. Par la suite, nous nous attarderons à la démarche d'évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet pilote en sécurité alimentaire par le Laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité (Labor-AT), qui œuvre à l'échelle de la MRC Abitibi au Québec, au Canada. Pour ce faire, l'outil *Faire le point sur les conditions de succès du projet* proposé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2016b) et une analyse des forces, faiblesses,

opportunités et menaces (FFOM) ont été utilisés. Cet article propose donc une méthodologie d'évaluation et des outils basés sur l'évaluation participative, tels qu'ils ont été appliqués dans le contexte du milieu d'intervention.

1. Revue de littérature : approches d'évaluation pour les projets en sécurité alimentaire

Selon la littérature scientifique identifiée sur le sujet, plusieurs études ont évalué les programmes de sécurité alimentaire ou de nutrition en santé publique de petite ou plus large envergure implantés aux États-Unis (Carney et collab., 2012; Cueva et collab., 2020; Freedman et collab., 2021; Jacobson et Wetta, 2014; Joseph et collab., 2015; Krebs-Moberg et Ormsby, 2019; Milliron et collab., 2017; Ortega et collab., 2015; Smallwood et collab., 2015). Quelques études réalisées aux États-Unis se sont attardées au *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP), qui fournit une aide financière aux familles dans le besoin pour acheter des aliments sains, et au *SNAP Education* (SNAP-Ed), qui inclut un volet d'éducation à la nutrition, des campagnes de marketing social et des actions sur l'environnement alimentaire (Lepe et collab., 2019; Shah et collab., 2019).

On repère également quelques études canadiennes, dont une étude montréalaise qui identifie les différents types de personnes jointes par les services en sécurité alimentaire traditionnels (aide alimentaire) ou alternatifs (cuisines ou jardins collectifs) (Roncarolo et collab., 2015). De plus, le programme *1000 jours pour savourer la vie* de la Fondation OLO a été évalué afin de mieux connaître son processus d'implantation et ses effets observables à court terme (Leclerc et collab., 2020). Différentes composantes associées à l'évaluation de processus ont été identifiées dans la méthodologie de ces projets en sécurité alimentaire, soit la portée (*reach*), la quantité d'activités offertes (*dose delivered*), l'adéquation (*fidelity*) ainsi que la perception, l'appréciation ou la satisfaction (Cueva et collab., 2020; Joseph et collab., 2015; Krebs-Moberg et Ormsby, 2019; Lepe, 2019; Milliron et collab., 2017; Torquati et collab., 2018).

Une revue de la littérature grise sur l'évaluation de processus et sur l'évaluation participative a également été réalisée. Elle permet de constater que la culture évaluative de projets collectifs au Québec a notamment été mise de l'avant par l'organisme *Avenir d'enfants* et par le *Réseau québécois des Villes et Villages en santé* (tous deux soutenus financièrement par le gouvernement québécois) ainsi que par la *Fondation Lucie et André Chagnon*. L'INSPQ est également un acteur qui joue un rôle dans l'évaluation de quelques projets en sécurité alimentaire, notamment en lien avec un projet de coupons de fruits et légumes pour augmenter l'accessibilité économique aux aliments frais chez les familles vulnérables à l'insécurité alimentaire (INSPQ, 2019; MSSS, 2022).

Par ailleurs, on retrouve peu de rapports d'évaluation ou d'articles scientifiques parmi les multiples projets financés en sécurité alimentaire par les mesures gouvernementales. Ainsi, il existe un besoin d'une démarche d'évaluation simple et applicable au contexte des projets locaux par ses porteurs. Elle permettrait de laisser des traces et de formuler des recommandations pour assurer l'amélioration continue des projets en sécurité alimentaire.

2. Description du projet collectif d'agriculture urbaine de Labor-AT

2.1 Description du projet

Lancé en 2021, le projet Labor-AT est un laboratoire d'agriculture urbaine et de proximité dans la MRC Abitibi qui a pour objectif de favoriser la sécurité alimentaire de manière durable par un meilleur accès physique et économique à des aliments frais et sains, plus particulièrement auprès des personnes vulnérables. Le projet est financé grâce à un appui obtenu dans le cadre de la mesure 13.1 du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* (PAGIEPS). Cette mesure vise à améliorer l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faibles revenus, notamment par l'augmentation du soutien aux activités en matière de sécurité alimentaire. Ce financement est géré par la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT, 2021). Le

fiduciaire du projet Labor-AT est le Regroupement des partenaires en développement social d'Amos-région (RPDSAR).

Ce projet se démarque par sa nature collective, par le nombre d'acteurs impliqués et par la hauteur du financement obtenu. Il comprend ainsi plusieurs partenariats avec des organismes communautaires, des institutions ou groupes scolaires ainsi que des localités de la municipalité régionale de comté (MRC).

Les objectifs communs des partenaires de ce projet sont de permettre l'accessibilité d'aliments frais et sains par un approvisionnement alimentaire collectif, par la valorisation de saines habitudes alimentaires et par l'acquisition de connaissances. L'apprentissage de la planification, des méthodes et de l'utilisation du matériel de la culture à la transformation est au cœur de ce projet. Les méthodes respectueuses de l'environnement (p. ex., le compostage, la récupération d'eau de pluie et l'utilisation des résidus) sont également préconisées.

2.2 Gouvernance du projet

Le comité de coordination a assuré le recrutement et la mobilisation des membres. Dans le cadre du projet, les membres représentent une organisation, par exemple un organisme communautaire, une municipalité ou un groupe scolaire. Un intervenant est pour sa part considéré comme la personne-ressource de l'organisation. Un bénévole est quant à lui un usager, un citoyen ou un élève provenant d'une organisation membre et qui participe au projet. Le nombre de membres a varié au courant des années 2021 et 2022. En date de septembre 2021, on comptait 15 membres, dont 2 du milieu scolaire, 8 du milieu communautaire et 5 du milieu municipal.

2.3 Activités réalisées

Pour instaurer le projet Labor-AT, trois rencontres avec les membres ont été réalisées. D'abord, une formation « Étincelle » visait la visite de trois sites de production en agriculture urbaine (forêt nourricière, jardin en sol et jardin en bacs). Ensuite, deux ateliers « Révélateur » ont eu lieu

pour recenser les besoins des membres, se doter d'une vision commune ainsi que déterminer la structure et les actions du projet. Ce processus a mené à la formulation du plan d'action du projet, qui se divise en deux axes : le système alimentaire et la gouvernance. Le système alimentaire comporte trois volets : la production, la transformation et la distribution des aliments.

La première année du projet s'attardait plus spécifiquement à l'aspect production de fruits et légumes. Ainsi, les volets de transformation et de distribution des aliments seront abordés dans les prochaines étapes du projet. Les activités proposées consistaient notamment en une offre de formations autour des étapes de production de fruits et de légumes frais en jardin et en bacs par l'accompagnatrice en agriculture urbaine. Les sujets abordés dans les formations étaient notamment l'ouverture d'une parcelle, les semis intérieurs, les semis directs, la culture en bacs et la transplantation. De plus, une série de cinq vidéos de formation a été produite et rendue disponible à tous les membres.

Les différentes formations ont permis l'implantation de quatre nouveaux jardins en sol dans la MRC Abitibi. Un jardin a été implanté sur le terrain d'une école en milieu rural, un deuxième sur le terrain d'une municipalité en milieu rural, un rang de citrouilles a été créé dans un organisme communautaire et, finalement, un jardin en serre a été inauguré sur le terrain du Centre local de services communautaires (CLSC). Un organisme communautaire possédait déjà des bacs et celui-ci a donc été intégré au projet comme cinquième site de production. Les jardins étaient entretenus par des équipes de bénévoles pendant l'été 2021. L'accompagnatrice en agriculture urbaine s'assurait de faire le suivi du calendrier d'entretien et de conseiller les bénévoles.

3. Méthodologie

3.1 Recherche-action participative

L'approche de l'évaluation du projet Labor-AT se base sur la recherche-action participative. La recherche participative est :

Une approche qui met l'accent sur les relations entre les partenaires des milieux de recherche et de pratique, sur les principes de coapprentissage, de bénéfices mutuels et d'engagement à long terme, et qui intègre les théories, la participation et les pratiques dans le processus de recherche. (Wallerstein et Duran, 2006, p. 312, trad. libre)

Les parties prenantes du projet sont donc impliquées dans le processus d'évaluation. Ces dernières peuvent être à la fois les gestionnaires, les bénéficiaires, les fiduciaires ou les bénévoles du projet (Newcomer et collab., 2015). Les personnes internes ou externes au projet peuvent être consultées ou impliquées à un plus grand niveau, par exemple en collaborant à la définition des objectifs de l'évaluation, à la collecte des données, à l'analyse des résultats ou à la formulation des recommandations. L'intervention des parties prenantes dans l'évaluation permet également une meilleure mobilisation des connaissances, appuyant ainsi l'utilisation des résultats de l'évaluation par la suite (Newcomer et collab., 2015). Qui plus est, cette méthode permet de renforcer les capacités des individus qui participent à l'évaluation (Newcomer et collab., 2015).

Dans le cas du présent projet, l'équipe d'évaluation était formée des membres du comité de coordination du projet. À noter que la coordonnatrice du projet agissait désormais comme principale ressource chargée de l'évaluation dans le cadre de son mandat d'étudiante à la maîtrise en sécurité alimentaire. Elle était soutenue par deux professeurs de l'Université Laval. L'évaluation a eu lieu de mai à août 2022, soit pendant l'implantation de la première année d'activités du projet. L'expérience de l'organisateur communautaire en évaluation, l'encadrement universitaire, la revue de littérature et la consultation d'experts dans le domaine de la sécurité alimentaire composaient les expertises en évaluation.

Une fois l'équipe formée, la première étape importante dans l'élaboration d'un plan d'évaluation est de statuer d'un but et d'objectifs précis et suffisamment détaillés (Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, 2015). Ensuite, les questions d'évaluation sont formulées en lien avec

ceux-ci. Le but était d'évaluer le processus d'implantation du plan d'action du projet Labor-AT.

3.2 Évaluation de processus

L'évaluation du processus d'implantation du projet nous était plus pertinente dans le cas de Labor-AT, car elle correspondait à l'intention des parties prenantes souhaitant utiliser l'évaluation à des fins d'amélioration du projet.

Par la nature expérimentale du projet, une évaluation de processus a été ciblée afin de documenter l'évolution du projet et d'en dégager des apprentissages et des conditions de succès.

L'évaluation de processus s'intéresse à la manière dont les acteurs fonctionnent ensemble pour mettre en œuvre les actions d'un projet. Elle s'attarde au déroulement en temps réel d'un projet en comparant, par exemple, ce qui était prévu et ce qui a été réalisé (l'adéquation) (Joseph et collab., 2015; Leclerc et collab., 2020). Ce type d'évaluation se concentre notamment sur des détails comme la dynamique interne, la façon dont le programme ou le projet est structuré et géré ainsi que le contexte organisationnel (INSPQ, 2016b; Newcomer et collab., 2015).

L'évaluation de la mise en œuvre touche à l'appréciation des activités et permet d'obtenir les perspectives des gens à l'interne ou à l'externe du projet. Elle permet de dégager les forces et les faiblesses des actions menées. La documentation des défis rencontrés et des conditions de succès fait notamment partie de l'évaluation de processus afin de réajuster et d'améliorer le projet.

3.3 Type d'évaluation

Outre l'approche d'évaluation participative, d'autres qualificatifs permettent de décrire le type d'évaluation retenu. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une évaluation à l'interne, également appelée autoévaluation, étant donné que celle-ci est menée par l'équipe de coordination du projet, sans confier le mandat à l'externe.

Finalement, il s'agit d'une évaluation sommative, qui permet de faire le point et d'énoncer un jugement la première année du projet (Newcomer et collab., 2015).

3.4 Questionnaire et groupes de discussion

Afin de connaître les points de vue des participants sur les activités du projet qui ont eu lieu dans la première année d'exécution des actions, des groupes de discussion ont été menés. Le groupe de discussion est une méthode de collecte de données qui convient aux processus de recherche-action et qui est appropriée dans une visée d'amélioration ou de recherche de solutions (Baribeau et Germain, 2010). Comme le propose Geoffrion (2003), le groupe de discussion permet une compréhension plus approfondie des réponses fournies par les participants en fournissant de plus amples détails sur les données quantitatives ou sur les questionnaires. Il permet également d'identifier rapidement les consensus et les désaccords, et requiert moins de temps et moins d'argent que les entretiens individuels ou les enquêtes populationnelles (Baribeau et Germain, 2010).

Dans le cadre de notre recherche, l'objectif des groupes de discussion était de dégager les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM) reliées à la mise en œuvre des activités du projet Labor-AT en recueillant la perspective des membres et des bénévoles participants afin de dégager des conditions de succès.

3.5 Plan d'évaluation et collecte de données

Le plan d'évaluation élaboré pour le projet Labor-AT contient deux objets principaux. Dans un premier temps, nous nous intéressons au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des actions concrètes et, dans un second temps, à la gouvernance du projet. Il sera ainsi possible de dégager les forces, les faiblesses et les conditions de succès reliées à la mise en œuvre des activités et à la gouvernance de la première année du projet afin de formuler des recommandations pour la suite du projet.

3.5.1 Mise en œuvre des actions

Planification et réalisation des activités

Afin de connaître la réalisation des activités planifiées, quatre indicateurs au plan d'action ont été retenus : la comparaison entre les plans des jardins et ceux réellement implantés; la réalisation du calendrier d'entretien prévu; le nombre de formations données/prévues; et le nombre de capsules vidéo réalisées comparativement au nombre prévu.

Le comité d'évaluation a sélectionné plus particulièrement les indicateurs propres à la formation et à la production d'aliments puisque, pour la première année du projet, les actions se sont concentrées sur ces volets. L'indicateur concernant les capsules vidéo a été ajouté en cours de route, étant donné la décision de réaliser un volet de formation en ligne en contexte de pandémie.

La majorité de ces indicateurs peuvent être mesurés par des observations sur le terrain et par les informations mentionnées par l'accompagnatrice en agriculture urbaine, repérables dans les comptes-rendus des rencontres du comité de coordination lors desquelles se faisait le suivi de l'avancement des actions. Les données étaient compilées dans un document de suivi.

Satisfaction des participants aux formations

Le comité de coordination s'est interrogé sur la satisfaction des participants aux formations. De plus, l'animatrice en agriculture urbaine souhaitait recueillir la rétroaction de manière à y apporter des améliorations. La satisfaction des participants aux formations a été évaluée grâce à un questionnaire créé par le comité de coordination. Celui-ci a été envoyé aux participants par l'accompagnatrice en agriculture urbaine (formatrice) en version papier ou par Internet environ deux mois après les formations. Le questionnaire comprenait huit questions au total, dont cinq étaient graduées de 1 à 4 (1 étant « totalement en accord » et 4 « totalement en désaccord ») et trois à développement court permettant de détailler les points forts, les points à améliorer et les commentaires généraux.

Ce questionnaire a notamment été inspiré d'un outil développé par Avenir d'enfants (2017).

Proportion de la population ciblée atteinte

Ensuite, la portée du projet, soit la proportion de la population ciblée jointe par les activités, a été mesurée en dénombrant le nombre de participants à chaque formation, tel qu'il a été noté par la formatrice. De plus, le nombre de membres faisant partie du projet à son début (septembre 2021) comparé au nombre de membres toujours actifs à la fin de la première saison (août 2022) a également servi d'indicateur pour évaluer la population jointe.

Enseignements tirés de la manière dont les participants ont vécu l'implantation du projet

Pour évaluer la manière dont les participants ont vécu l'implantation du projet, un premier groupe de discussion a été réalisé avec les intervenants des organisations qui ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités. Un second groupe de discussion a été mené auprès des bénévoles du projet. La division de ces deux groupes se basait sur l'hypothèse selon laquelle les intervenants du projet n'avaient pas le même vécu de l'implantation des activités que les bénévoles.

Le recrutement a été fait auprès de tous les intervenants et des bénévoles ayant fait partie d'au moins une étape ou activité du projet. Ils ont été convoqués par courriel à ces groupes lors de l'évènement de lancement du projet. Le terme « goûter-discussion » était utilisé pour convoquer les participants. La plage horaire sélectionnée était en matinée pour les intervenants et en soirée pour les bénévoles.

Le nombre maximal de participants visé était de huit. En effet, il est recommandé de mener des groupes de discussion entre 5 et 12 participants pour favoriser l'expression de tous et la fluidité de la discussion (Geoffrion, 2003).

Un guide du participant a été élaboré pour préparer ceux-ci au groupe de discussion. Ce guide résumait les principales activités ayant eu lieu lors de la première année du projet. Les questionnaires

des groupes de discussion ont été formulés directement sous la forme de forces, de faiblesses, d'opportunités et de menaces (FFOM), comme le propose l'atelier de Communagir (s. d.).

Les groupes de discussion ont duré deux heures et ont eu lieu dans une salle de la Corporation de développement communautaire d'Amos. Les participants étaient d'abord accueillis avec un léger goûter. Ensuite, une brève introduction était faite pour présenter l'objectif du goûter-discussion et de la démarche d'évaluation, suivie de l'explication de l'analyse FFOM. Les groupes de discussion étaient enregistrés à l'aide d'un microphone et les participants ont signé une autorisation d'enregistrement selon le protocole du CISSS-AT, fourni par l'organisateur communautaire. Celui-ci mentionnait la conservation de l'anonymat des propos des participants au groupe de discussion.

L'animation des groupes était assurée par l'organisateur communautaire, assisté par l'étudiante à la maîtrise en sécurité alimentaire. Leur rôle était d'abord d'établir un climat de confiance, puis d'aborder des questions claires et ouvertes, comme formulées dans le questionnaire semi-dirigé. Ensuite, ils assuraient une attention soutenue, tout en restant neutres pour éviter d'influencer la discussion et, au besoin, demandaient certaines précisions. Les deux animateurs prenaient des notes pendant les groupes de discussion. Une feuille était complétée pour chaque élément (force, faiblesse, opportunité et menace). Ensuite, une étape finale de priorisation était réservée. Quatre autocollants étaient remis aux participants, qui devaient identifier, sur chacune des feuilles, l'élément qui, à leur avis, était prioritaire pour la suite du projet.

3.5.2 Gouvernance

Le second volet de l'évaluation portait sur la gouvernance du projet. Il s'agit d'un axe à part entière dans le plan d'action du projet et pour lequel il est important d'accorder une attention particulière dans l'évaluation. En effet, la réalisation d'un projet repose en grande partie sur la manière dont celui-ci est géré. Pour ce faire, une question précise a été formulée sur la gouvernance du projet, dans le but de dégager des apprentissages par le

biais des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces.

Enseignements tirés de la manière dont le projet a été coordonné

Afin de répondre à cette question, un groupe de discussion a été mené avec les membres du comité de coordination du projet. Tous les membres ayant fait partie de la coordination du projet entre mai 2021 et juin 2022 ont été conviés. Au total, six personnes ont fait partie de ce comité. Cinq d'entre elles ont pu être présentes. Toutefois, deux membres du comité ont assuré l'animation de la discussion, dont l'organisateur communautaire et l'étudiante à la maîtrise, ce qui limitait leur contribution. L'entretien de groupe a donc été combiné à un entretien semi-dirigé avec l'organisateur communautaire.

Le déroulement de ce groupe de discussion était le même que celui décrit précédemment. Les questions ont également été formulées à partir de l'atelier FFOM proposé par Communagir, mais, cette fois, adapté à la gouvernance du projet. L'outil *Faire le point sur les conditions de succès du projet* proposé par l'INSPQ (2016b), complété par la littérature sur le sujet, a également servi de base à la formulation des questions. Celui-ci traite des différents éléments qui favorisent la réussite d'un projet, dont les conditions liées à l'implantation du projet et les conditions organisationnelles.

Finalement, pour compléter cette sphère de l'évaluation, une analyse thématique des 15 comptes-rendus des rencontres du comité de coordination ayant eu lieu entre le 31 août 2021 et le 24 août 2022 a été réalisée. La démarche d'analyse thématique est décrite dans la section qui suit.

4. Analyse

D'abord, les données sur les indicateurs ont été regroupées dans un même document et les réponses des questionnaires de satisfaction des formations ont été compilées.

Ensuite, l'analyse des groupes de discussion s'est faite directement à partir des éléments mentionnés par les participants (forces, faiblesses, opportunités et menaces), compilés par les deux animateurs

lors des groupes de discussion. L'écoute de l'enregistrement audio a permis de documenter les éléments manquants en portant attention aux propos qui n'avaient pas été recensés dans la prise de notes. Les animateurs ont ensuite contre-validé les informations retenues.

Par la suite, l'outil *Faire le point sur les conditions de succès du projet proposé* par l'INSPQ a permis de faire l'analyse des groupes de discussion en classant les forces, faiblesses, opportunités et menaces en fonction des thèmes proposés. La première section de cet outil traite des conditions liées à l'implantation du projet et considère les thèmes suivants : clarté de la vision et des objectifs, rythme et suivi, planification, équipe optimale, communication, disponibilité et flexibilité. La deuxième section aborde les conditions organisationnelles et comprend les thèmes : stratégie, finalités et valeurs, structure, systèmes, style de gestion/leadership, dimensions politiques, ressources financières et matérielles, ressources humaines. Pour chaque groupe de discussion ($n = 3$), une analyse regroupant les forces et les faiblesses en fonction de chaque thème a été réalisée afin de mettre en évidence les thèmes qui relevaient des forces et ceux qui relevaient de faiblesses ou d'éléments à améliorer.

Enfin, l'analyse thématique des comptes-rendus des rencontres du comité de coordination s'est réalisée de la même façon que celle décrite précédemment pour les groupes de discussion. Elle a permis de bonifier l'analyse des groupes de discussion en y ajoutant les éléments concernant la gouvernance du projet. À la lecture des comptes-rendus, les éléments qui constituaient des forces, des faiblesses, des opportunités ou des menaces ont été ressortis ainsi que les propos qui abordaient un des thèmes de l'outil de l'INSPQ. Ces informations complémentaires ont permis de trianguler les données et de dégager certains consensus sur ce qui s'avérait être une force ou une faiblesse, comparativement à d'autres thèmes, plutôt partagés. Cette analyse a permis de comparer la compréhension et la vision de la mise en œuvre du projet entre les différents groupes : ceux qui assurent la coordination, les intervenants qui participent à l'élaboration du projet et les bénévoles qui participent concrètement à l'action.

Une fois que chaque dimension a fait l'objet d'analyse et que les constats ont été dégagés, une dernière étape a été d'observer si les constats de chaque dimension pouvaient s'enrichir mutuellement et de mettre en évidence des conclusions sur l'ensemble du processus. À l'issue de cette analyse, la formulation des conditions de succès et de recommandations était l'aboutissement souhaité par les membres du comité d'évaluation. Enfin, des conditions de succès ainsi que des recommandations stratégiques ont été formulées par l'étudiante, puis validées par le comité d'évaluation. Elles ont également pu être comparées à des études ou à des rapports traitant de sujets semblables dans le cadre d'évaluation participative d'un projet collectif.

Lors de la rédaction et de la communication des résultats, des conditions de succès et des recommandations, il est important de garder en tête le public cible (Simard et collab., 2009). En effet, la vulgarisation de l'information est importante. Dans ce cas-ci, les résultats de cette évaluation de processus s'adressaient au comité de coordination (et d'évaluation), aux intervenants ainsi qu'aux bénévoles participants. De plus, le fiduciaire ainsi que le bailleur de fonds étaient concernés par les résultats de ce rapport afin de connaître les décisions d'investissement à faire en ce sens.

5. Résultats principaux

Il est possible de dégager les principaux constats de cette démarche d'évaluation de processus basée sur une approche participative.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour mesurer les indicateurs ont permis de dégager des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces.

Les forces

En effet, les résultats de l'évaluation démontrent que l'expertise de l'agriculture urbaine a été un atout majeur pour la réussite du projet. Ce résultat s'observe tant à l'égard de la réalisation du calendrier et des jardins que de la satisfaction des participants aux formations et de la bonne gouvernance du projet. L'aspect collectif du projet est également ressorti comme une force perçue par la

majorité des participants, des intervenants et des membres du comité de coordination. Bien que cela n'aille pas sans défis, il permet un maillage entre les organisations ainsi qu'un partage des tâches et des ressources.

Les faiblesses

Toutefois, l'évaluation met en lumière que le roulement de personnel et la démobilisation des citoyens participants constituent des défis importants pour l'évolution du projet. À cet égard, une principale faiblesse repose dans l'absence de processus d'intégration des nouveaux membres.

Les opportunités

Les opportunités telles que la transmission des savoir-faire par du maillage intergénérationnel et interculturel restent à explorer. On mentionne également le souhait d'intégrer des activités de sensibilisation aux enjeux liés à l'alimentation tels que le gaspillage alimentaire et l'origine des aliments. Selon les témoignages, des partenariats avec des écoles, des associations et des entreprises sont encore à explorer pour faire évoluer le projet.

Les menaces

Les participants aux groupes de discussion se préoccupent de la pérennisation du financement pour maintenir les activités en place ainsi que des ressources de coordination et de l'accompagnatrice en agriculture urbaine. La variabilité de la météo et la courte saison de culture estivale sont des facteurs externes incontrôlables qui peuvent limiter le déploiement du projet.

Les conditions de succès

En outre, parmi les conditions de succès dégagées, l'évaluation participative a permis de souligner l'importance du développement d'un vocabulaire commun lorsqu'on agit sur un enjeu complexe comme la sécurité alimentaire. En effet, la connaissance et la compréhension de ce concept peuvent différer entre tous les acteurs impliqués dans le projet, et cela nécessite du temps afin d'établir une vision commune. La complémentarité des expertises au sein de la coordination du projet a également été signalée comme un atout

majeur pour l'avancement du projet et pour le développement des liens avec les partenaires. Les groupes de discussion ont mis en évidence les enjeux de gouvernance qui peuvent survenir relativement à l'intersectorialité et à la réalité de la multitude d'acteurs impliqués pour agir sur cette question. Bien qu'une des forces repose dans la diversité de partenaires permettant de joindre plusieurs citoyens, cela met également en évidence l'importance de se doter de canaux de communication clairs, d'une structure de projet adéquate ainsi que de buts et d'objectifs collectifs clairement définis. La vision du collectif, venant surpasser les intérêts et les valeurs individuels, peut constituer un défi dans ce type de projet. Ainsi, la collaboration avec les acteurs de santé publique, telle qu'elle a été observée dans ce projet, est un atout pour structurer la démarche et la mettre en œuvre avec la communauté (INSPQ, 2016a). Une autre condition de succès repose sur l'importance d'une coordination qui permet d'entretenir un lien de confiance, une stimulation en continu et un leadership positif avec les participants.

De plus, cette évaluation de processus a permis d'adapter et de mettre en application des outils d'évaluation à l'échelle locale. Le plan d'action du projet a servi de base à l'évaluation et certains indicateurs ont été sélectionnés, observés et mesurés. Des outils tels que l'analyse FFOM adaptée par Communagir ainsi que l'outil *Faire le point sur les conditions de succès* proposé par l'INSPQ ont également été testés et adaptés au contexte du projet. La démarche a permis de confirmer que ce dernier, développé spécifiquement pour la gestion de projet, convient également à un projet local de sécurité alimentaire. Pour aller plus loin, l'INSPQ propose une version bonifiée de cet outil qui rassemble des éléments de réflexion pour évaluer et favoriser la pérennité d'un projet (INSPQ, 2022b). L'analyse FFOM sous forme de groupes de discussion a permis, quant à elle, d'utiliser une approche participative pour fournir un diagnostic éclairé quant à la planification de l'évolution du projet dans une perspective d'amélioration continue.

En participant activement à l'évaluation participative du projet, les citoyens, les intervenants et les coordonnateurs du projet ont pu émettre leur avis

et se sentir considérés dans l'amélioration du projet. Ce processus a eu un effet mobilisateur chez les citoyens qui ont affirmé leur souhait de poursuivre le projet. De plus, l'évaluation a permis à l'équipe d'encadrement de santé publique locale de réitérer son appui et son soutien envers le projet.

Finalement, cette évaluation du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet d'agriculture urbaine et de proximité a prouvé l'importance de se doter de méthodologies d'évaluation simples ou plus élaborées, adaptées aux ressources disponibles, afin de dégager des apprentissages. L'évaluation participative agit comme un élément clé pour mobiliser les participants, les accompagnateurs et les bailleurs de fonds, et permet d'assurer une légitimité du projet et des actions réalisées dans le cadre d'un financement public.

6. Recommandations et limites

Quelques recommandations peuvent se dégager concernant le processus de cette évaluation pour de futurs travaux en ce sens.

D'abord, la capacité des acteurs locaux à concevoir et à mettre en œuvre des évaluations dans les projets demeure un élément important à travailler. En effet, il s'agit d'un volet du cycle d'un projet qui peut être mis de côté par manque de temps ou par manque de reconnaissance quant à la pertinence de sa réalisation. Toutefois, une barrière importante à la réalisation d'une évaluation repose plutôt dans les compétences initiales des porteurs du projet. En effet, il y a un besoin de cohérence entre la planification, l'implantation et l'évaluation du processus ou encore dans les impacts des projets. Cela aurait comme résultat de renforcer les projets (Shah et collab., 2019).

Ainsi, il importe d'agir et d'investir dans le développement des compétences par des formations de base sur l'évaluation pour les acteurs locaux qui pourraient les aider à développer leurs capacités et leur confiance en l'évaluation. De plus, les ressources financières liées à l'évaluation sont souvent exclues dans les projets. Il s'agit d'une barrière assez fréquente qui justifie l'omission de cette étape. Les montants liés à la réalisation d'un plan d'évaluation, au suivi d'indicateurs, à la

passation d'un sondage ou encore à la tenue d'un groupe de discussion ou d'entretiens devraient être considérés dans les demandes de financement des projets.

Tout compte fait, le processus d'évaluation comporte quelques limites dans la méthodologie. D'abord, seules les personnes ayant participé au projet ont été incluses dans la collecte de données (comité de coordination, intervenants et bénévoles). Il aurait été pertinent de connaître l'avis des organisations externes au projet (soit le public cible) ou celui des bénévoles et organismes qui se sont désistés (Torquati et collab., 2018).

Finalement, l'autoévaluation peut représenter quelques limites, notamment dans la subjectivité d'analyse des résultats, malgré la rigueur et l'utilisation de cadre théorique. En effet, l'analyse a été faite par des membres coordonnateurs du projet. Il peut donc y avoir un manque de recul ou un risque de tendre vers l'autojustification. Toutefois, l'appui de l'équipe universitaire de professeurs permet d'équilibrer l'objectivité de la démarche.

Conclusion

Cet article a permis de décrire la démarche d'évaluation participative du processus de mise en œuvre et de la gouvernance d'un projet d'agriculture urbaine visant à favoriser l'accessibilité physique et économique aux aliments frais. Bien que les ressources financières, humaines et de temps puissent être limitées pour procéder à l'évaluation, il est important d'adapter la méthodologie aux ressources et de trouver un équilibre selon le contexte, tout en restant réaliste.

Dans le contexte de notre recherche, la méthodologie de l'évaluation a été développée en fonction du temps disponible. La tenue de trois groupes de discussion et le suivi de certains indicateurs ont permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives. Se doter d'indicateurs directement à la phase de planification et utiliser des outils clés en main sont des stratégies permettant de simplifier la tâche. Les ressources de l'INSPQ, d'Avenir d'enfants ou de Communagir sont des atouts pour les acteurs sur le terrain. Des compétences de base

en évaluation et le soutien des acteurs de la santé publique permettent d'encadrer la démarche.

L'évaluation de type participatif permet de faire le point sur la mise en œuvre et la gouvernance du projet en favorisant l'expression des participants et la suggestion d'améliorations. Il en résulte une

plus forte mobilisation. D'ailleurs, une condition clé pour la continuité du projet repose dans l'intérêt des participants à le poursuivre, ce qui exerce une influence majeure. Ce moment d'évaluation après un an permet donc de valider cet intérêt et de saisir l'émergence de nouveaux besoins, dans une optique de développement des communautés.

NOTE

- 1 Une revue narrative de la littérature (Framarin et Déry, 2021) a été réalisée afin d'identifier des méthodologies d'évaluation de processus et participative utilisées dans le cadre de projets en sécurité alimentaire à l'échelle d'une communauté ou, plus largement, d'un programme de nutrition. L'outil de recherche Sofia ainsi que les moteurs de recherche PubMed et Google Scholar ont été utilisés. Les mots-clés retenus étaient *process evaluation, food *security, participatory evaluation et community-based research*. Un processus « boule de neige » a également servi à identifier les articles scientifiques pertinents. Certains journaux ont été identifiés et explorés plus en profondeur, notamment *Journal of Community Health, Journal of Nutrition Education and Behavior, Nutrients* ainsi que *Evaluation and Program Planning*.

RÉFÉRENCES

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé. (2015). *Aperçu : les 10 étapes d'une évaluation*. Santé publique Ontario, gouvernement de l'Ontario. https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/a/2015/at-a-glance-10step-evaluation.pdf?sc_lang=fr
- Ancil, H., Bédard, L., Bergeron, K. M., Druet, C., Dunnigan, L., Gosselin, J.-C., Lambert, R., Leclerc, P., Morissette, C., Sénéchal, M.-R., Simpson, A., Cadorette, M., Gagnon, F. et Régimbald, S. (2012). *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>
- Avenir d'enfants. (2017). *Guide pour soutenir la mise en place d'une démarche évaluative à l'intention des regroupements locaux de partenaires en petite enfance*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3887907?docref=7R1qpiyuPVLwBEFWcX-kNw>
- Baribeau, C. et Germain, M. (2010). L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29(1), 28-49. <https://doi.org/10.7202/1085131ar>
- Carney, P. A., Hamada, J. L., Rdesinski, R., Sprager, L., Nichols, K. R., Liu, B. Y., Pelayo, J., Sanchez, M. A. et Shannon, J. (2012). Impact of a community gardening project on vegetable intake, food security and family relationships: A community-based participatory research study. *Journal of Community Health*, 37(4), 874-881. <https://doi.org/10.1007/s10900-011-9522-z>
- Carter, M. A., Dubois, L. et Tremblay, M. S. (2014). Place and food insecurity: A critical review and synthesis of the literature. *Public Health Nutrition*, 17(1), 94-112. <https://doi.org/10.1017/s1368980013000633>
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT). (2020). *Population dont le ménage a connu une insécurité alimentaire (2017-2018)*. Gouvernement du Québec. https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/DEF_ENV-SOCIOECONO/SITUATION-FINANCIERE/2020-11_insecurite_alimentaire_2017-2018.pdf
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT). (2021). *Appel de projets pour accroître la sécurité alimentaire en Abitibi-Témiscamingue*. Gouvernement du Québec. https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/DOCUMENTS-INFORMATIFS/Appel-projets-accroitre-securite-alimentaire_A-T.pdf
- Communagir. (s. d.). *Les outils d'animation – L'analyse FFOM : forces – faiblesses – opportunités – menaces*. <https://communagir.org//contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/l-analyse-ffom-forces-faiblesses-opportunités-menaces>
- Cueva, K., Lovato, V., Carroll, D., Richards, J., Speakman, K., Neault, N. et Barlow, A. (2020). A qualitative evaluation of a community based, culturally relevant intervention to promote healthy food access in American Indian communities. *Journal of Community Health*, 45(3), 458-464. <https://doi.org/10.1007/s10900-019-00760-4>

- Framarin, A. et Déry, V. (2021). *Les revues narratives : fondements scientifiques pour soutenir l'établissement de repères institutionnels*. Institut national de santé publique du Québec, gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2780>
- Freedman, D. A., Bell, B. A., Clark, J., Ngendahimana, D., Borawski, E., Trapl, E., Pike, S. et Sehgal, A.R. (2021). Small improvements in an urban food environment resulted in no changes in diet among residents. *Journal of Community Health*, 46(1), 1-12. <https://doi.org/10.1007/s10900-020-00805-z>
- Geoffrion, P. (2003). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données* (4^e éd., p. 392-413). PUQ.
- Gucciardi, E., Vahabi, M., Norris, N., Del Monte, J. P. et Farnum, C. (2014). The intersection between food insecurity and diabetes: A review. *Current Nutrition Reports*, 3(4), 324-332. <https://doi.org/10.1007%2Fs13668-014-0104-4>
- Hawkins, M., Watts, E., Belson, S. I. et Snelling, A. (2020). Design and implementation of a 5-year school-based nutrition education intervention. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 52(4), 421-428. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2019.12.005>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2016a). *Pourquoi assumer la responsabilité populationnelle?* Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/responsabilite-populationnelle/pourquoi-assumer-la-responsabilite-populationnelle>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2016b). *Éléments de réflexion pour évaluer et favoriser la pérennité d'un projet*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/realiser-un-projet-en-lien-avec-la-responsabilite-populationnelle/faire-le-bilan-du-projet/elements-de-reflexion-pour-evaluer-et-favoriser-la-perennite-d-un-projet>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2019). *Intervention économique pour augmenter la consommation de fruits et légumes : étude sur la faisabilité et l'acceptabilité de l'intervention*. Gouvernement du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2498_intervention_economique_consommation_fruits_legumes.pdf
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2022a). *Pandémie et insécurité alimentaire : résultats du 31 mai 2022*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-mai-2022>
- Institut national de santé publique de Québec (INSPQ). (2022b). *Éléments de réflexion pour évaluer et favoriser la pérennité d'un projet*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/realiser-projet-en-lien-responsabilite-populationnelle/faire-bilan-du-projet/elements-reflexion-evaluer-favoriser-perennite-d-projet>
- Jacobson, L. T. et Wetta, R. (2014). Breastfeeding interventions in Kansas: A qualitative process evaluation of program goals and objectives. *Evaluation and Program Planning*, 46, 87-93. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2014.05.006>
- Joseph, S., Stevens, A. M., Ledoux, T., O'Connor, T. M., O'Connor, D. P. et Thompson, D. (2015). Rationale, design, and methods for process evaluation in the *Childhood Obesity Research Demonstration* Project. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 47(6), 560-565. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2015.07.002>
- Kirkpatrick, S. I. et Tarasuk, V. (2008). Food insecurity is associated with nutrient inadequacies among Canadian adults and adolescents. *The Journal of Nutrition*, 138(3), 604-612. <https://doi.org/10.1093/jn/138.3.604>
- Krebs-Moberg, J. et Ormsby, A. (2019). Assessing the effectiveness of a community food security project for curriculum development. *Applied Environmental Education and Communication*, 18(2), 128-139. <https://doi.org/10.1080/1533015X.2018.1445567>
- Leclerc, B.-S. (dir.), Mahmoudi, L., Noun, M., Roy, M.-J. et Mefrouche, R. (2020). *Évaluation de l'approche « 1000 jours pour savourer la vie » de la Fondation OLO*. InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et Université de Montréal. <https://fondationolo.ca/wp-content/uploads/2022/05/2020-interactions-evaluation-1000-jours-pour-savourer-la-vieversion-finale.pdf>
- Lepe, S., Goodwin, J., Mulligan, K. T., Balestracci, K., Sebelia, L. et Greene, G. (2019). Process evaluation of a policy, systems, and environmental change intervention in an urban school district. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 51(3), 307-317. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2018.07.017>

- Men, F., Gundersen, C., Urquia, M. L. et Tarasuk, V. (2020a). Association between household food insecurity and mortality in Canada: A population-based retrospective cohort study. *Canadian Medical Association Journal*, 192(3), E53-E60. <https://www.cmaj.ca/content/192/3/E53>
- Men, F., Gundersen, C., Urquia, M. L. et Tarasuk, V. (2020b). Food insecurity is associated with higher health care use and costs among Canadian adults: Study examines the association of food insecurity with acute care hospitalization, same-day surgery, and acute care costs among Canadian adults. *Health Affairs*, 39(8), 1377-1385. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2019.01637>
- Milliron, B.-J., Vitolins, M. Z., Gamble, E., Jones, R., Chenault, M. C. et Tooze, J. A. (2017). Process evaluation of a community garden at an urban outpatient clinic. *Journal of Community Health: The Publication for Health Promotion and Disease Prevention*, 42(4), 639-648. <https://doi.org/10.1007/s10900-016-0299-y>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2018). *Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2022). *Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-297-05W.pdf>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 : un revenu de base pour une société plus juste*. Gouvernement du Québec. https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf
- Newcomer, K. E., Hatry, H. P. et Wholey, J. S. (dir.). (2015). *Handbook of practical program evaluation* (4^e éd.). Wiley.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. <https://www.fao.org/3/w1358f/w1358f00.htm>
- Ortega, A. N., Albert, S. L., Sharif, M. Z., Langellier, B. A., Garcia, R. E., Glik, D. C., Brookmeyer, R., Chan-Golston, A. M., Friedlander, S. et Prelep, M. L. (2015). Proyecto MercadoFRESCO: A multi-level, community-engaged corner store intervention in East Los Angeles and Boyle Heights. *Journal of Community Health*, 40(2), 347-56. <https://doi.org/10.1007/s10900-014-9941-8>
- Roncarolo, F., Adam, C., Bisset, S. et Potvin L. (2015). Traditional and alternative community food security interventions in Montréal, Québec: Different practices, different people. *Journal of Community Health*, 40(2), 199-207. <https://doi.org/10.1007/s10900-014-9917-8>
- Shah, H. D., Adler, J., Ottoson, J., Webb, K. et Gosliner, W. (2019). Leaders' experiences in planning, implementing, and evaluating complex public health nutrition interventions. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 51(5), 528-538. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2019.02.005>
- Simard, P. (dir.). (2009). *Sait-on bien travailler ensemble? Petit guide d'évaluation à l'intention des initiatives de développement des communautés*. Réseau québécois de Villes et Villages en santé. <https://www.passerelles.quebec/system/files/upload/documents/posts/guideevaluationparticipative2.pdf>
- Smallwood S. W., Freedman D. A., Pitner R. O., Sharpe P. A., Cole J. A., Hastie, S. et Hunter B. (2015). Implementing a community empowerment center to build capacity for developing, implementing, and sustaining interventions to promote community health. *Journal of Community Health*, 40(6), 1122-9. <https://doi.org/10.1007/s10900-015-0038-9>
- Tarasuk, V. et Mitchell, A. (2020). *Household food insecurity in Canada, 2017-2018*. Food Insecurity Policy Research. <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf>
- Torquati, L., Kolbe-Alexander, T., Pavey, T. et Leveritt, M. (2018). Changing diet and physical activity in nurses: A pilot study and process evaluation highlighting challenges in workplace health promotion. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 50(10), 1015-1025. <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2017.12.001>
- Wallerstein, N. B. et Duran, B. (2006). Using community-based participatory research to address health disparities. *Health Promotion Practice*, 7(3), 312-323. <https://doi.org/10.1177/1524839906289376>

Dossier spécial

Émergence d'un nouvel indicateur pour un budget alimentaire décent des foyers québécois

Jean-Philippe Laperrière^a, Mylène Thériault^bDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1555>

RÉSUMÉ. Depuis les années 1950, la place de l'alimentation dans le budget des ménages québécois se réduit continuellement, en concurrence avec d'autres postes budgétaires. Or, la pandémie de COVID-19 et l'inflation qui en découle ont changé la donne, notamment pour les plus précaires. Afin de comprendre le budget alimentaire des ménages, deux approches sont traditionnellement mobilisées. La première évalue ce que les foyers dépensent en moyenne, en fonction de produits de base pour leur alimentation. La seconde calcule ce que devrait coûter une alimentation saine. Ces deux approches sont utiles, mais elles occultent la situation des ménages les plus pauvres ainsi que les goûts et les cultures alimentaires. Cet article veut présenter la réflexion et les résultats originaux d'une enquête exploratoire réalisée dans le milieu communautaire de la région métropolitaine de Montréal. Ce que nous appellerons le *budget alimentaire décent* est un nouvel indicateur pour appréhender le coût d'une alimentation plus en accord avec les goûts et les cultures alimentaires. Ce travail veut ouvrir la voie à de nouvelles revendications pour l'alimentation des foyers à faibles revenus.

Mots-clés : Budget alimentaire, sécurité alimentaire, bonne alimentation, panier de consommation (MPC), panier de provision nutritif

ABSTRACT. Since the 1950s, the place of food in the budget of Quebec households has been continuously reduced, in competition with other budget items. However, the COVID-19 pandemic and the resulting inflation have changed the situation, especially for the most precarious. To apprehend the household food budget, two approaches are traditionally used. The first assesses what households spend on average, based on basic food items. The second calculates what a healthy diet should cost. These two approaches are useful, but they ignore the situation of the poorest households, as well as tastes and food cultures. This article aims to present the reflection and the original results of an exploratory survey carried out in the community environment of the metropolitan region of Montreal. What we will call the *decent food budget* is a new indicator for understanding the cost of a diet that is more in line with tastes and food cultures. This work aims to pave the way to new demands for food in low-income households.

Keywords: Food Budget, Food security, Good nutrition, Market Basket Measure (MBM), Nutritious Food Basket

Introduction

Depuis le printemps 2022, le prix de nos aliments est l'objet de plusieurs débats dans les médias et les journaux. Il y est dit que l'inflation est galopante, ce qui fait craindre le pire pour la sécurité alimentaire des foyers québécois (Faniel, 2022). D'ailleurs, au Québec, les requêtes d'aide alimentaire sont croissantes dans l'ensemble du réseau

des comptoirs alimentaires, qui peinent aussi à répondre à la demande (Munger et collab., 2022). Ailleurs au Canada, la situation est comparable, comme le confirme le *Bilan-Faim 2022*, publié par Banques alimentaires Canada :

En mars 2022, les banques alimentaires du Canada ont enregistré près de 1,5 million de visites, soit le taux d'utilisation le plus élevé

^a Directeur chez Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard et chargé de cours, Université du Québec à Montréal

^b Chargée de projets chez Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard

jamais enregistré au mois de mars, malgré le taux de chômage le plus faible jamais enregistré durant ce même mois. (Banques alimentaires Canada, 2022, p. 3)

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le Québec a vu cette année son salaire minimum augmenter et s'approcher des 15 \$ l'heure, qui sont revendiqués depuis longtemps (Marin, 2016). D'ailleurs, en mai 2023, le salaire minimum sera haussé à 15,25 \$ (ministère du Travail, 2023).

Or, malgré le contexte de plein emploi et une augmentation des salaires, la classe moyenne a de plus en plus de difficulté à répondre à ses besoins alimentaires. Selon le Dispensaire diététique de Montréal (2022), la hausse des prix ferait en sorte qu'il coûte aujourd'hui 15 % de plus qu'auparavant pour bien se nourrir.

Selon nous, cette situation préoccupante oblige une réflexion renouvelée sur le coût des aliments de base et sur la part de l'alimentation dans le budget des ménages québécois parce qu'avec l'augmentation générale du coût de la vie, notamment de certains postes de dépenses non compressibles comme le logement (Larin, 2022), il y a des impacts sur le portefeuille des ménages, en particulier en ce qui a trait à leur budget alimentaire.

Cette situation s'observe même dans les classes plus aisées. Si les *Bilans-faim* du Québec et du Canada nous apprennent qu'il y a de plus en plus de demandes d'aide alimentaire chez les personnes qui ont un emploi, il semblerait que même les foyers aux revenus plus importants courent les bas prix dans les « épicerie au rabais », dans ce contexte généralisé de hausse des coûts de l'alimentation (McEvoy, 2022).

Tous ces constats nous poussent à la réflexion et nous amènent à la question principale qui guide cet article : Qu'est-ce qu'une « bonne » alimentation et combien coûte-t-elle ? Comme nous le verrons, la réponse à cette question est complexe parce qu'elle peut être abordée de plusieurs manières. Comme nous le montrerons, il existe déjà des réponses, mais toujours insatisfaisantes parce qu'elles occultent la complexité de la question.

D'abord, répondons immédiatement à la première partie de cette question : qu'est-ce qu'une « bonne » alimentation ? Contrairement à ce qui pourrait être pensé, la nourriture n'est pas un bien de consommation comme les autres. En premier lieu, parce qu'elle est nécessaire à la vie, elle doit répondre aux nécessités du corps en matière d'énergie (calories) et de nutriments (protéines, glucides, lipides, etc.). C'est ce qui définit la « saine » alimentation. Ensuite, elle doit répondre aux besoins socioculturels de l'individu, c'est-à-dire s'inscrire dans son répertoire alimentaire. Celui-ci est le fruit d'un long processus qui peut évoluer dans le temps. Il comprend les apprentissages, les expériences personnelles, etc. Cela explique « pourquoi nous ne consomons pas tout ce qui est biologiquement comestible » (Fischler, 1993, p. 27). C'est ce que sous-entend la « bonne » alimentation, bien qu'elle ne s'oppose pas à la première définition.

1. La sécurité alimentaire

1.1 Bref historique de sa définition

Depuis la pandémie de COVID-19, la sécurité alimentaire et ses enjeux sont une préoccupation renouvelée dans nos sociétés (Polsky et Garriguet, 2022). Longtemps et un peu partout dans le monde, ce sont les catastrophes naturelles qui inquiétaient les décideurs et la population parce qu'il y avait des risques réels de manque de nourriture (Flandrin, 2000). Or, on ne peut pas dire que cela se soit vraiment produit durant la pandémie au Québec, même si les fluctuations de stocks observées dans les marchés d'alimentation ont ravivé la peur du manque au sein de la population.

Le concept de sécurité alimentaire a été défini pour la première fois en 1974, à Rome, dans le cadre de la 1^{re} Conférence mondiale de l'alimentation de l'ONU, dans un contexte de croissance généralisée de la population et dans une perspective de droit à l'alimentation. Depuis ce moment, la sécurité alimentaire a pour objectif de s'assurer que toute personne doit « disposer, à chaque instant, d'un niveau adéquat de produits de base pour satisfaire la progression de la consommation

et atténuer les fluctuations de la production et des prix » (Bricas, 2012, p. 1226). Bien que cette définition ramène aux individus l'accès aux aliments, la perspective est plus large puisque, lorsqu'on calcule « la faim », il est question de la quantité totale de nourriture en rapport avec la population totale. Autrement dit, un pays peut répondre à la faim de sa population lorsqu'il produit assez de nourriture pour s'acquitter de la somme des denrées nécessaires pour la nourrir. Or, ce calcul est beaucoup trop général parce qu'il est populationnel : on constate rapidement que la nourriture n'est pas nécessairement distribuée équitablement, ce qui veut dire qu'une production suffisante n'assure pas la fin de la faim (Bricas, 2012).

C'est à partir des années 1990 que la sécurité alimentaire devient un concept plus courant. De plus, un changement paradigmatique s'opère en 1996 lors du sommet *Food for all*. Dorénavant, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) précise que la sécurité alimentaire existe seulement lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Bricas, 2012). Cette nouvelle perspective s'exprime dans la devise de l'organisation inscrite dans son logo, soit *Fiat panis*, qui veut dire « Qu'il y ait du pain ». Cette expression serait un clin d'œil à la phrase d'origine biblique *Fiat lux*, qui signifie « Que la lumière soit », en référence au premier jour du monde.

Ce basculement a été rendu possible grâce aux travaux novateurs, dans la décennie 1980, de l'économiste indien Amartya Sen, qui a démontré qu'il ne suffit pas aux pays ou à la terre de produire suffisamment. Pour assurer la sécurité alimentaire de chacune et chacun, la population doit avoir accès à ce qui lui permettra de se nourrir. Ce peut être l'accès à la terre (et les moyens de production) pour qu'elle puisse produire sa nourriture, sinon l'accès à des revenus suffisants pour l'acheter (Bricas, 2012).

Cette nouvelle perspective a permis de révéler une distinction géographique de la pauvreté, c'est-à-dire entre les villes et les campagnes, notamment parce que les premières n'ont pas accès à la terre ou y ont peu accès, ce qui les rend dépendantes du marché et de ce que leur offrent les campagnes. En outre, cette vulnérabilité liée à l'accès physique est exacerbée par la fluctuation des prix puisque les personnes habitant les villes sont nécessairement des acheteuses, ce qui s'inscrit dans les modes de vie urbains. Ces observations ont été essentielles à la nouvelle définition de la FAO de 1996 (Bricas, 2012).

1.2 L'individu, la nouvelle référence

Dans cette nouvelle perspective de la sécurité alimentaire, c'est l'individu qui est la référence. Autrement dit, l'accès aux produits et à la terre n'est plus globalisé, mais ramené aux individus uniques. Dans le même esprit, on évalue aussi la pauvreté à l'accès économique, ce qui veut dire, dans le cas de l'alimentation, à la mesure du panier de consommation (MPC). Selon Statistique Canada (2022) :

Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. (paragr. 1)

Ainsi et dorénavant, l'alimentation est un bien de consommation comme les autres. Puisqu'elle s'inscrit totalement dans la libéralisation des échanges, on mise sur la croissance économique et sur la mondialisation des circuits de distribution pour assurer la disponibilité des produits au plus grand nombre, ce qui fait le lien avec la première définition de la sécurité alimentaire de 1974.

En outre, puisque l'achat de denrées est presque obligé, notamment en ville, le filet de sécurité sociale permettra aux plus pauvres un accès économique aux denrées maintenant physiquement disponibles, mais au prix courant. Or, Statistique Canada (2020) a un autre outil pour évaluer la sécurité alimentaire. Il est utilisé dans la mesure du panier de consommation (MPC), soit le panier de provisions nutritif :

Un instrument d'enquête utilisé par différents paliers de gouvernement et d'autres intervenants pour surveiller le coût et l'abordabilité d'une saine alimentation. Le panier de provisions comprend une soixantaine d'aliments nutritifs, ainsi que leur quantité, pour des individus appartenant à différents groupes d'âge-sexe. (paragr. 3)

D'ailleurs, dans tous les aspects de la consommation de biens et de services, ces calculs reposent sur des moyennes et sur des normes de consommation, c'est-à-dire ce qu'on considère comme la base. On évalue donc ce qu'on juge nécessaire pour les individus et les foyers types (généralement deux adultes et deux enfants) pour l'ensemble des consommations. Ainsi, pour le logement, on utilise les coûts moyens des habitations en fonction de ce qui est jugé comme essentiel (deux ou trois chambres ainsi que l'électricité pour le chauffage, l'eau et le fonctionnement des électroménagers). Pour le transport en ville, on ajoute des frais de transport en commun lorsque le lieu de résidence le permet, sinon des coûts associés à l'utilisation d'un véhicule automobile modeste pour les régions non desservies. Enfin, on ajoute aussi d'autres biens et services jugés de base, comme les vêtements.

Si nous revenons à l'alimentation, ces calculs misent sur ce qui est conforme avec le *Guide alimentaire canadien* et sur l'alimentation de base, pour ne pas dire sur le strict nécessaire, mais ne tiennent pas compte des variables que font intervenir différentes cultures et identités alimentaires. Par exemple, le panier de provisions nutritif compte des fruits et légumes frais ou surgelés « couramment consommés par les Canadiens », des sources de protéines animales et végétales fraîches ou en conserve, des aliments à grains entiers et seulement trois sources de lipides : l'huile végétale, la mayonnaise et la margarine (Statistique Canada, 2020). Cela démontre que le répertoire alimentaire des individus, fruit de la socialisation, des expériences individuelles et de la culture, n'intervient pas dans le calcul. Par exemple, il ne comprend pas le beurre ou l'huile d'olive, les herbes aromatiques, l'agneau, la semoule de blé (couscous), etc.; tous des produits couramment utilisés dans de nombreuses cuisines du monde. Peut-on parler de nourriture de

la même manière que tout autre bien de consommation, même les plus nécessaires?

2. Le coût d'une bonne alimentation

2.1 Deux expériences dans des foyers plus aisés

De notre point de vue, l'alimentation est distincte des autres objets de consommation, dans sa nature profonde. En ce sens, le concept de « bonne » alimentation réfère à la « saine » alimentation en y ajoutant le concept de répertoire alimentaire. Cela nous oblige à reposer la question : Quel est le coût d'une bonne alimentation, c'est-à-dire qui est en accord avec les goûts personnels et les cultures alimentaires qui ont construit des répertoires et des identités, et ce, sans exclure pour autant les normes alimentaires et diététiques produites par la science moderne qui orientent la bonne alimentation sur l'axe des considérations nutritionnelles?

Avant la pandémie de COVID-19, l'alimentation pouvait être perçue comme chère. Elle l'est encore plus aujourd'hui puisque, comme nous l'avons mentionné, l'inflation récente du coût de l'alimentation est évaluée à plus de 15 %. Or, malgré ce consensus, il y aura toujours des gens pour qui tout est une question de responsabilité individuelle et de rationalisation budgétaire occultant les facteurs systémiques. C'est notamment le cas d'un débat couvert dans les médias en 2018 sur la possibilité de se nourrir avec 75 \$ par semaine. L'entrepreneur québécois François Lambert avait alimenté la controverse en insistant sur la facilité de se nourrir avec ce budget bien frugal (Proulx, 2018).

Pour illustrer ce débat, le *Journal de Montréal* (Dumont, 2018) avait demandé à une famille plus aisée de quatre personnes de se prêter au jeu pendant un mois et de couper de moitié son budget alimentaire. Ce foyer dépensait en moyenne 450 \$ à 500 \$ par semaine (112,50 \$ à 125,00 \$ par personne par semaine, soit 16,07 \$ à 17,86 \$ par jour) en 2018 pour s'alimenter, ce qui représentait 25 % de ses revenus. Pour l'exercice, il devait le réduire à 210 \$ par semaine (52,50 \$ par personne par semaine, soit 7,50 \$ par jour), ce qui voulait dire 15 % de ces mêmes revenus.

Selon la famille, cette expérience n'a pas été aisée, non pas parce qu'elle n'avait pas pu manger à sa faim, mais parce que son régime s'était grandement uniformisé et était devenu plus monotone. Ainsi, elle avait consommé moins de viande, de lait et de produits laitiers, et les deux enfants avaient dû rationaliser leur collation. En outre, cet exercice s'était révélé beaucoup plus chronophage et avait demandé beaucoup d'énergie parce que, pour réduire le coût de son alimentation, cette famille avait dû étudier les prix dans les circulaires des supermarchés et cuisiner beaucoup plus à partir des produits de base. Elle a aussi souligné une hausse marquée de la charge mentale et du déplaisir en général. Bref, les membres de cette famille étaient restés sur leur faim, même si leurs besoins de base étaient réputés avoir été comblés, parce que les plaisirs gourmands n'étaient pas possibles avec ce budget.

On pourrait dire que cet exercice réalisé par une famille plus aisée a démontré que manger avec peu de moyens financiers est en rupture avec les styles de vie aujourd'hui valorisés, notamment par ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe socioéconomique qui donne le ton de la consommation et des styles de vie (Laperrière, 2021).

Plus récemment, et toujours dans la même optique de quantifier le prix de son alimentation, un couple «aisé» a fait l'exercice de comptabiliser tous les aliments qu'il consommait dans une année, sans se priver. Son objectif était de savoir quels étaient leurs besoins réels en nourriture, dans une visée d'autonomie alimentaire. Le résultat de son analyse est paru dans *Le Devoir* en mars 2022 (Champagne, 2022). En un an, ce couple a dépensé environ 12 500 \$ en alimentation, soit une moyenne hebdomadaire de 120,19 \$ ou quotidienne de 17,12 \$ par personne.

Dans les deux situations susmentionnées, nous pouvons constater que les chiffres se répètent, voire se confirment, c'est-à-dire que les foyers qui ne se privent pas (mais sans excès) dépensent, en moyenne, de 17 \$ à 18 \$ par personne par jour. Notons que ces deux expériences ont été faites avant la poussée inflationniste que semble avoir causée la pandémie de COVID-19.

2.2 Le calcul du Dispensaire diététique de Montréal

Une autre piste nous permet de réfléchir à la possibilité de manger avec peu, tout en soulignant les difficultés éprouvées ou les contraintes que cela requiert.

Depuis les années 1950, le Dispensaire diététique de Montréal calcule régulièrement le coût du panier à provisions nutritif (PPN), lequel serait « apte à satisfaire, à faible coût, les besoins nutritionnels des individus selon l'âge, le sexe et les conditions physiologiques qui les influencent » (Duquette et collab., 2006, p. 1). Son calcul repose sur les calories nécessaires pour assurer la maintenance du corps, ce qui veut dire qu'en fonction du genre, de l'âge et de certaines conditions (p. ex., la maternité ou l'allaitement), ces besoins peuvent varier.

Dans cet esprit, si l'on exclut les enfants de moins de 4 ans, ce sont les filles de 4 à 8 ans qui ont besoin du moins de calories (1930 calories quotidiennes) et les garçons adolescents de 14 à 18 ans qui ont les besoins les plus grands (3265 calories quotidiennes) (Dispensaire diététique de Montréal, 2021). Retenons que les besoins caloriques d'un individu peuvent passer du simple au double.

Le calcul du PPN de mai 2021 (Dispensaire diététique de Montréal, 2021) reporte ces besoins caloriques dans la nourriture. Il permet donc d'évaluer le coût minimal d'un régime nutritif. En mai 2021, celui-ci est de 9,21 \$ par jour pour une famille type de quatre personnes qui compte un homme (31-50 ans), une femme (31-50 ans), un garçon (14-18 ans) et une fille (9-13 ans). Reporté sur une semaine, ce coût représente 257,88 \$ pour cette famille type. Ce calcul corrobore ce qui avait été démontré trois ans plus tôt dans le *Journal de Montréal* (Dumont, 2018) : il est possible de s'alimenter avec un budget modeste.

Or, le Dispensaire diététique de Montréal le précise, pour cela, il faut réduire sa consommation de viande, miser sur les végétaux et cuisiner le plus possible. En outre, dans le calcul de mai 2021, les biscuits commerciaux étaient découragés au profit

de ceux faits maison. Ce qui a été relevé par la famille de l'expérience du *Journal de Montréal* (Dumont, 2018) se confirme donc : plus de travail, ce qui implique aussi plus de charge mentale. Enfin, puisque ce budget repose sur les calories réputées nécessaires au maintien du corps, il n'est pas question de petits plaisirs ou de gourmandises. En outre, les régimes particuliers sont exclus, tout comme les personnes adultes ou les enfants qui seraient très actifs; un régime quotidien de 2000 à 3000 calories est celui d'une personne assez sédentaire (Ledoux et collab., 2009). De plus, il nous semble que les catégories utilisées par le Dispensaire sont très stéréotypées, en ce qui a trait à la description d'une famille type (très hétéronormative) et à la distinction des besoins énergétiques selon le genre : que fait-on des jeunes filles sportives ou des adolescents studieux?

Enfin, le calcul est aussi ajusté en fonction de la taille du foyer. Ainsi, une personne seule peut augmenter l'allocation quotidienne (c.-à-d. le calcul) de 20 %, ce qui veut dire qu'elle pourrait s'en sortir avec 78 \$ par semaine (11,14 \$ par jour). Dans le même esprit et pour corriger les économies d'échelle, un couple ou deux personnes peuvent augmenter l'allocation quotidienne de 10 % et un foyer de trois personnes de 5 % parce que le calcul repose sur la famille type (c.-à-d. un couple hétérosexuel de deux adultes et deux enfants, dont un garçon et une fille).

Par la suite, le Dispensaire diététique de Montréal (2022) a fait une mise à jour de ces chiffres, notamment dans le contexte de l'inflation. De plus, il a mis à jour son outil : le panier à provisions nutritif (PPN) est devenu le panier à provisions nutritif et économique (PPNE). En octobre 2021, le coût minimal d'un PPNE pour une famille type (comme décrite précédemment) est de 11 286,81 \$ par année ou 7,73 \$ par personne par jour. En juillet 2022, à cause de l'inflation, ce calcul a été majoré à 12 987,35 \$ par an ou 8,90 \$ par personne par jour. Ainsi, le Dispensaire diététique de Montréal juge qu'une famille type, notamment pour les foyers modestes, peut se nourrir sainement pour la moitié du prix révélé par les expériences faites par des foyers plus aisés.

2.3 La place de l'alimentation et le salaire viable

Depuis quelques années, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), qui se définit comme étant progressiste et qui a pour mission de veiller à « la défense de l'intérêt collectif et à la promotion de la solidarité humaine, au détriment de l'individualisme et de la concurrence » (IRIS, 2023, s. p.), produit de manière régulière des rapports sur ce qu'il qualifie de *revenu viable*. Ce calcul n'est pas celui du revenu minimal, mais bien celui d'un revenu qui permet de répondre à des normes plus élevées de vie. Or, si, pour l'ensemble du calcul (p. ex., le logement et les services), l'organisme se réfère à des moyennes tout à fait viables, dans le cas de l'alimentation, il se réfère aux calculs que nous avons présentés, soit celui du panier de provisions nutritif du gouvernement canadien ou celui du Dispensaire diététique de Montréal. Comme nous l'avons vu, ces outils et indicateurs, quoique bien utiles, préconisent le minimum, c'est-à-dire le strict nécessaire nutritionnel, alors que l'IRIS affirme défendre des conditions de vie plus agréables. En outre, il est nécessaire de préciser que ces calculs du budget alimentaire sont nécessairement en accord avec les normes officielles publiées par le *Guide alimentaire canadien* (Santé Canada, 2023), à qui on peut reprocher, dans une perspective d'ouverture à la diversité culturelle défendue par l'IRIS, de faire la promotion des aliments « blancs » (Duignan, 2019).

Pour revenir aux calculs présentés par l'IRIS et sans aborder l'ensemble des considérations qu'il soulève, nous retiendrons que, pour un ménage composé d'une seule personne, en 2021, le revenu viable annuel est de 28 783 \$, pour Montréal (Hurteau et collab. 2021, p. 9). De ce budget, 18,2 % devraient être consacrées à l'alimentation, soit 5243 \$. Pour une personne seule, le revenu viable tient compte de sorties au restaurant, ce qui veut dire que 832 \$ peuvent être réservés à ces activités et 4411 \$ pour l'achat de nourriture au marché. Si l'on ramène ces chiffres sur une semaine pour faciliter leur analyse, cela veut dire 84,82 \$ par semaine pour la nourriture et 16,00 \$

pour les aliments achetés au restaurant. Bref, on parle d'un budget d'environ 14,40 \$ par jour pour s'alimenter.

Pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants (ce qui semble la norme pour une famille dans l'ensemble des calculs), l'IRIS propose comme revenu viable annuel 61 884 \$, pour Montréal (Hurteau et collab. 2021, p. 12). Dans ce cas-ci, l'alimentation occupe 21,1 % du budget de la famille, c'est-à-dire 13 044 \$, soit 1087 \$ par mois ou, grosso modo, 250 \$ par semaine (ce qui comprend des sorties au restaurant pour environ 31,85 \$) (Hurteau et collab. 2021b, p. 7). On parle ainsi d'un montant d'environ 8,96 \$ par personne par jour.

Notons que le budget journalier d'une personne seule est plus élevé que celui des personnes qui font partie d'une famille, car les familles bénéficient d'une économie d'échelle en préparant des repas en plus grande quantité.

Or, comme nous l'avons vu avec la famille de 2018, pratiquer cette ascèse est possible, mais elle oblige beaucoup de travail et peut être très insatisfaisante – voire frustrante –, vu la charge mentale qui en découle et qui n'est pas valorisée dans les styles de vie d'aujourd'hui. De plus, ces budgets sont plus bas que ceux observés dans la réalité, c'est-à-dire que, selon les deux expériences susmentionnées, le budget alimentaire des ménages qui ne se privent pas est d'environ 17 \$ à 18 \$ par personne par jour. Finalement, notons aussi que le budget proposé pour les sorties et les restaurants est tout aussi invraisemblable.

3. Les dépenses des ménages et l'alimentation

3.1 Un bref regard historique

En Europe, le budget des ménages intéresse les pouvoirs publics depuis le xix^e siècle. Pensons aux travaux fondateurs de Maurice Halbwachs (Lhuissier, 2017). Cet intérêt soudain pour le quotidien de la population n'est pas fortuit, mais corrélé aux préoccupations de santé des foules parce que s'observe alors une évolution des styles

de vie dans les sociétés industrielles en pleine croissance. Celle-ci est tout particulièrement le fruit de la migration de gens de la campagne vers les villes, où se développe une économie des services.

Cette croissance du secteur tertiaire, c'est aussi celle du développement d'une société du loisir et son corollaire, la consommation. Les personnes qui habitent les villes doivent dorénavant acheter ce dont elles ont besoin et l'alimentation ne fait pas exception à ces nouvelles pratiques. D'ailleurs, cela justifie le développement des marchés publics pour répondre aux besoins des villes. La population citadine achète donc de plus en plus ce qu'elle consomme, ce qui a différentes conséquences sur son répertoire alimentaire. Puisque celui-ci s'élargit et n'est plus restreint à l'autoproduction, l'alimentation devient ainsi un poste de dépenses parmi d'autres. Cette tendance s'est accentuée jusqu'à nos jours. Bien que manger soit nécessaire, la vie urbaine offre de nombreuses options complémentaires (Régnier et collab., 2006; Williot et Fumey, 2021).

Au début du xx^e siècle, de nouveaux discours hygiéniques en vogue véhiculent notamment l'idée que la taille et l'état sanitaire d'une nation sont en fait sa force. Dans cette perspective, le courant américain de la *New Public Health* met en marche des programmes ciblés sur certains enjeux par le biais de l'éducation populaire, dont la médecine préventive, ce qui marque l'importance de la responsabilité individuelle.

À la même époque, au Canada, le ministère canadien de la Santé est créé en 1919, puis le Conseil canadien de la nutrition en 1937. Ainsi naissent de nouvelles préoccupations dans l'esprit des décisionnaires. C'est alors qu'une enquête est déclenchée de 1938 à 1941, laquelle démontre que plusieurs familles canadiennes ne répondent pas à leurs besoins alimentaires essentiels. Jusqu'alors, les nombreuses mesures d'hygiène récemment mises en pratique avaient réduit la mortalité dans les populations. Or, ce gain cachait aussi un enjeu social important puisque 60 % de la population était en dénutrition, et ce, dans un contexte de guerre. Comme nous venons de le dire, à l'époque,

la prise de conscience de la santé d'une population était garante de sa force.

À la même époque, un petit renversement s'opère. Les dernières avancées de la science montrent qu'il faut changer son regard sur l'alimentation. Dorénavant, il ne sera plus question de besoins minimaux, mais de besoins optimaux, c'est-à-dire un régime qui permet de conserver au mieux la santé du corps.

Dans cet esprit, en 1942, le premier guide alimentaire est produit : *Règles alimentaires officielles du Canada*. Son objectif est d'orienter la sélection des aliments et de promouvoir une alimentation saine chez les Canadiennes et Canadiens. Si les consignes ont évolué au rythme des huit refontes du document parce qu'elles sont le fruit de nouveaux consensus sur la saine alimentation, son objectif reste le même. En outre, bien qu'il soit critiqué pour différentes raisons, ce document reste la norme en matière de saine alimentation au Canada et, par conséquent, au Québec (Laperrière, 2021). Comme nous l'avons vu, c'est ce qui a guidé les calculs du budget alimentaire.

3.2 La loi d'Engel

En 1857, le statisticien allemand Ernst Engel énonce une loi à la suite de différentes expériences empiriques. Ses observations montrent que « la dépense d'alimentation augmente en valeur absolue avec le revenu, mais diminue en proportion du total des dépenses. Ainsi, plus une famille est pauvre, plus la part de la dépense alimentaire est importante » (Régnier et collab., 2006, p. 51).

Quelques années plus tard, Engel nuance ses conclusions et précise que « la part d'alimentation dans le budget reste élevée parce que les familles consomment des produits de meilleure qualité et plus coûteux » (Régnier et collab., 2006, p. 51).

Pour notre démonstration, nous retiendrons qu'Engel ne voulait pas tant produire une loi qu'illustrer une tendance lourde, qui, comme nous l'expliquerons, s'observe encore empiriquement. De plus, Engel montre que la qualité des aliments est importante et que les foyers, même modestes,

peuvent y donner une meilleure place dans leurs dépenses, si leurs revenus le permettent.

3.3 La part de l'alimentation dans le budget des ménages au xx^e siècle

Dans les années 1950, en France, avant que ce genre d'étude soit fait ici au Canada, la consommation alimentaire des classes moyennes, voire pauvres, est surtout caractérisée par des produits réputés « pauvres », c'est-à-dire des céréales, la pomme de terre et tous les féculents. À cette époque, les produits réputés « riches » (p. ex., le sucre, les graisses, la viande et le lait) ne sont pas encore très présents sur les tables de la classe populaire. Or, les choses changent à partir de cette période.

Entre 1950 et 1960, la part du budget consacré à l'alimentation baisse de 49 % à 41 % parce que la consommation d'autres produits non alimentaires s'est accrue, grâce au développement de la société de consommation (Cépède et Lengellé, 1970; Régnier et collab., 2006).

Au Québec, la part du budget consacré à l'alimentation est d'environ 50 % à la fin du xix^e siècle. Dans la décennie 1930, elle est en moyenne de 34 %, avec des écarts entre 42 % et 10 %. Comme la loi d'Engel l'énonce, la part de l'alimentation diminue en fonction des revenus. Comme en France, cette diminution marquée de la part du budget alimentaire dans l'alimentation des ménages est due à l'industrialisation croissante (Durand, 2011).

Entre 1969 et 2004, cette tendance s'observe toujours et de manière encore plus importante. Ainsi, dans les ménages moyens, la part de l'alimentation passe de 28,3 % en 1969 à 19,4 % en 2004. À l'inverse, la part accordée au logement est en croissance (de 21,0 % à 24,5 %), tout comme celle du transport (de 11,5 % à 16,0 %) et des loisirs (de 7,2 % à 9,8 %). L'autre part du budget qui a décru avec le développement de la société industrielle est l'habillement, qui est passé de 10,5 % à 5,2 %. Ces chiffres sont des moyennes, mais ces fluctuations sont observables dans toutes

les classes de la société. Ainsi, si la moyenne des ménages dépensait 28,3 % de son budget pour l'alimentation en 1969, les plus pauvres y consacraient 35,2 %, contre 22,4 % chez les plus aisés. En 2004, si la moyenne est de 19,4 %, des variations s'observent entre 23,9 % et 15,3 % (Langlois, 2008).

De nos jours, selon les derniers chiffres publiés par Statistique Canada (2021), l'alimentation occupe maintenant la troisième place des dépenses des ménages (14,9 %), bien loin derrière ce qui est consacré au logement (29,3 %) et au transport (18,5 %). La tendance observée au début du xx^e siècle est donc toujours actuelle et de manière encore plus marquée.

4. Pour un budget alimentaire décent : un nouvel indicateur

Comme nous l'avons mentionné, deux perspectives officielles dominent pour évaluer le budget alimentaire. La première est le panier de provisions nutritif du gouvernement canadien, qui repose sur certains produits de base et qui permet d'appréhender comment les foyers canadiens dépensent leur argent. La seconde, le panier à provisions nutritif (PPN) du Dispensaire diététique de Montréal, s'appuie sur le calcul calorique.

Le panier de provisions nutritif du gouvernement canadien repose en grande partie sur les prix moyens des denrées et sur la place donnée à la nourriture dans le budget total d'un ménage. Sur la durée, cela montre que l'alimentation prend de moins en moins de part depuis l'époque industrielle (Langlois, 2008). Cette moyenne permet de valider la loi d'Engel, qui stipule que, lorsque le niveau de vie augmente, la part du budget réservée à l'alimentation diminue. Or, cette loi ne permet pas d'évaluer un budget minimal acceptable; elle informe seulement que les foyers les plus modestes accordent une plus grande part de leur budget à l'alimentation et qu'il y a lieu de penser qu'ils ne peuvent pas répondre à tous leurs désirs alimentaires.

À l'inverse, cette loi rend presque possible une évaluation maximale du budget alimentaire, dans la mesure que s'observe un plafonnement des

dépenses alimentaires dans les foyers les plus nantis, ce qui fait en sorte que la part du budget accordée par les plus riches à leur alimentation est en constante baisse. Autrement dit, même en incluant les mets les plus chers, il arrive un moment où un ménage ne peut pas dépenser davantage parce qu'il ne peut pas manger plus, même en incluant dans leur régime alimentaire les meilleurs produits ou les plus rares.

Il est certainement possible de surenchérir et de faire grimper sans fin sa facture d'épicerie (p. ex., avec de l'or alimentaire), mais ce n'est pas notre objet. Retenons que l'outil de la moyenne du budget alimentaire ne permet pas d'évaluer un budget alimentaire convenable, digne et décent parce qu'il ne permet pas d'appréhender les privations qui ont été faites par les plus pauvres. Bref, le mot « décent » fixe le seuil que le budget alimentaire doit franchir pour permettre aux humains de vivre dignement.

De son côté, le panier à provisions nutritif (PPN) est la méthode créée par le Dispensaire diététique de Montréal. Grâce au calcul des calories pour le maintien du corps, elle permet d'évaluer le budget alimentaire minimal pour répondre à ses besoins physiques. Cependant, comme nous l'avons déjà énoncé, l'alimentation n'est pas un produit de consommation comme les autres; elle fait notamment référence au lien social et à l'identité. Si ce calcul permet de répondre aux besoins biologiques du corps, ce minimum a peu de chances d'être satisfaisant d'un point de vue personnel; c'est pourquoi, selon nous, ce calcul peut être préjudiciable, notamment pour les cultures alimentaires. Autrement dit, un individu n'ingurgite pas seulement des calories, mais aussi tout un imaginaire qui fait référence au plaisir et à son identité, lesquels participent à sa santé.

5. Une enquête dans le milieu communautaire montréalais sur les représentations d'un budget alimentaire décent

Afin d'évaluer ce budget décent que nous voulons revendiquer, nous avons pris le parti de poser la question directement à des personnes pour savoir

ce qu'elles paient actuellement pour se nourrir, ce qu'elles aimeraient dépenser et les aliments dont elles doivent se priver. Pour ce faire, nous avons conçu un sondage informatisé et anonyme que nous avons fait circuler dans le milieu communautaire de la sécurité alimentaire. Cela nous a permis d'entrer en contact avec des gens sensibilisés aux enjeux de l'alimentation, donc plus susceptibles de connaître leurs habitudes et leurs besoins, tout en ayant des moyens plus modestes par rapport à la moyenne québécoise puisque le milieu communautaire est réputé pour ne pas offrir des salaires concurrentiels.

Ce questionnaire est composé de 18 questions :

- Les quatre premières questions sont des données sociologiques (âge, genre, identité culturelle et premières lettres du code postal);
- Viennent ensuite des questions sur la situation actuelle du foyer (revenus hebdomadaires, nombre de personnes que compte le ménage et rôle de la personne répondante dans les tâches liées à l'alimentation de son foyer);
- Les questions suivantes portent sur l'argent dépensé d'abord dans les commerces d'alimentation (épiceries, magasins à grande surface, dépanneurs, pharmacies, etc.), puis au restaurant (livraison de nourriture, repas au restaurant, repas en cafétéria, repas scolaires, achats sur le pouce, etc.) et dans les achats collectifs (cuisines collectives, restaurants communautaires, popotes roulantes, paniers de légumes, etc.). Enfin, nous avons demandé si la personne répondante avait utilisé d'autres ressources alimentaires (dons, comptoirs alimentaires, frigos communautaires, production personnelle, débrouillardise) et combien elle pensait épargner grâce à ces options;
- Nous lui avons ensuite demandé si elle avait l'impression de se priver pour boucler son budget et, si possible, de nommer ces produits non accessibles. Nous lui avons ensuite demandé si ces choix allaient à l'encontre de ses préférences, de ses croyances et de ses valeurs;
- Les trois dernières questions reprennent des dépenses alimentaires, mais dans un monde idéal,

c'est-à-dire combien la personne répondante aimerait dépenser dans les commerces d'alimentation, les restaurants et les achats collectifs.

Notre enquête n'a pas la prétention d'être représentative d'un point de vue statistique, vu la taille de notre échantillon. En revanche, elle a été réalisée avec méthode, ce qui nous permet de penser que nos résultats avancent de nouvelles hypothèses et ouvrent sûrement la voie à des méthodes novatrices pour évaluer le budget alimentaire idéal des foyers québécois.

6. Les résultats de l'enquête

Grâce aux listes de distribution du milieu communautaire (notamment la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain), nous avons joint, entre le 13 mai et le 6 juin 2022, 31 personnes.

6.1 Les données sociologiques des personnes répondantes

Nos personnes répondantes ont de 23 à 71 ans, mais leur âge moyen est de 44,7 ans, avec un écart type de 13,4 ans. Ainsi, la majorité des participants et participantes ont entre 30 et 55 ans. Ce sont surtout des femmes ($n = 24$; 77,4 %) contre 22,6 % d'hommes ($n = 7$). À la question sur leur identité culturelle, la majorité s'est identifiée au Québec ou au Canada et 12 personnes (38,7 %) ont précisé faire partie d'une minorité visible ou ont spécifié être une personne migrante. Leurs codes postaux nous informent que les personnes de l'échantillon habitent dans plusieurs quartiers de Montréal. Toutefois, 4 personnes (12,9 %) sont hors de Montréal, mais dans la région métropolitaine.

6.2 Les revenus hebdomadaires des foyers sondés

Pour ce qui est des revenus hebdomadaires déclarés, ils sont très variés : ils fluctuent entre 300 \$ et 1550 \$, soit (à titre indicatif) 15 000 \$ à 80 000 \$ annuellement. En moyenne, les revenus hebdomadaires des personnes sondées sont de 889 \$, ce qui veut dire des revenus annuels de 45 000 \$ à 50 000 \$.

6.3 La composition des ménages

Les ménages sont composés en moyenne de 2,4 personnes, mais notre échantillon compte 8 personnes seules, 11 foyers de deux personnes et 12 foyers de plus de trois personnes. Sur l'ensemble, 10 foyers comptent un, deux ou trois enfants, mais certains foyers comptent plus de deux adultes (enfants de plus de 18 ans).

6.4 Une catégorisation des foyers selon leurs revenus

Pour analyser ce continuum des revenus, nous nous sommes référés à la moyenne hebdomadaire (889 \$) et à son écart type (364 \$), ce qui nous permet de produire quatre catégories de revenus : plus faibles, moyens, plus élevés et non déclarés. Dans cette dernière catégorie, les personnes répondantes n'ont pas répondu à la question sur les revenus, mais elles ont quand même déclaré leurs dépenses alimentaires.

Catégories	Revenus hebdomadaires moyens des foyers et écarts de revenus déclarés	Taille du foyer
Revenus plus faibles (n = 5)	435 \$ (300 \$ à 500 \$)	1,4 personne Couple ou personne seule
Revenus moyens (n = 18)	830 \$ (525 \$ à 1200 \$)	2,7 personnes Personne seule, couple ou famille (1 à 3 enfants)
Revenus plus élevés (n = 6)	1445 \$ (1275 \$ à 1550 \$)	2,7 personnes Couple ou famille (1 ou 2 enfants)
Revenus non déclarés (n = 2)	Sans objet	2,5 personnes 1 personne seule et 1 famille (2 enfants)

Tableau 1 – Caractéristiques des foyers en fonction de leurs revenus

Le tableau 1 illustre que les foyers à plus faibles revenus sont composés de moins de personnes : il s'agit de couples ou de personnes seules. Les foyers aux revenus moyens ou plus élevés comptent plus de personnes et des enfants.

6.5 Le rôle des personnes répondantes au sein de leur foyer

Les personnes répondantes devaient choisir une seule des options suivantes : planification des achats; achat des denrées; préparation des repas; nous partageons toutes les tâches équitablement; je ne participe pas à ces tâches; ou autre (une réponse ouverte à compléter). Cette question avait pour but de s'assurer que toutes les personnes répondantes avaient un minimum d'investissement dans la planification alimentaire du foyer et ainsi d'éliminer les réponses des personnes qui ne s'y impliquaient pas.

Aucune des personnes sondées n'a déclaré ne pas participer aux tâches ménagères; 12 personnes

(38,7 %) ont dit se partager les tâches équitablement; 12 personnes (38,7 %) ont coché une seule des tâches proposées (planification, achat ou préparation).

Enfin, notre formulaire ne permettait pas de cocher plusieurs réponses, ce qui fait en sorte que 7 personnes (22,6 %) ont contourné le problème en optant pour le choix « autre », qui permet d'écrire une réponse personnalisée. Ces personnes ont déclaré qu'elles réalisaient plus d'une tâche, voire toutes les tâches. D'ailleurs, il est notable que ce sont seulement des femmes qui ont opté pour cette stratégie, ce qui, nous pensons, confirme le partage inégal des tâches dans les foyers.

6.6 Le budget alimentaire déclaré des foyers sondés

Nous avons demandé aux personnes sondées de nous communiquer au mieux de leurs connaissances les montants approximatifs et arrondis de ce qu'elles

pensent dépenser dans les commerces d'alimentation de toutes sortes. En moyenne, elles y dépensent 172,10 \$ par semaine. Dans les différentes formes de restauration, ces mêmes personnes déboursent en moyenne 70,21 \$. Comme troisième catégorie de dépenses alimentaires, nous avons demandé si elles avaient recours aux achats collectifs (cuisines collectives, paniers de légumes, etc.), une manière de manger à moindre coût qui est encouragée par le milieu communautaire. Selon notre sondage, 11 foyers y ont recours. Ces derniers y investissent des sommes variées, soit entre 10 \$ et 100 \$ par semaine, pour une moyenne hebdomadaire de 36,82 \$. Or, pour l'ensemble de nos 31 personnes répondantes, cela fait une moyenne de 13,06 \$ par foyer.

Notre dernière question sur le budget alimentaire portait sur les autres ressources alimentaires. Les options étaient : les dons alimentaires (d'amis, de la famille, etc.); les comptoirs alimentaires ou frigos communautaires; la production personnelle (potager, jardin de balcon, etc.); la débrouillardise (vol, troc, etc.); aucune de ces options; ou autre (qui permettait une réponse ouverte). De nouveau, il n'était pas possible de sélectionner plusieurs options, mais certaines personnes ont contourné le problème grâce au choix de réponse « autre ».

Parmi les réponses obtenues, 15 foyers (48,4 %) affirment avoir recours à ces autres ressources alimentaires. De ce nombre, 6 personnes affirment jardiner, 5 ont recours aux organismes communautaires (comptoirs alimentaires, frigos ou restaurants communautaires) et 4 se débrouillent, c'est-à-dire qu'elles reçoivent des dons d'amis ou de la famille, font du troc, du déchetarisme ou volent.

Pour faire suite à cette question, nous voulions quantifier la valeur de ces autres ressources alimentaires. Or, les réponses obtenues ne sont pas analysables, car il s'agit de pratiques qui ne sont pas régulières ou qui sont difficiles à monnayer. Toutefois, nous retiendrons que ces moyens permettent d'épargner quelques précieux dollars à l'échelle d'une année.

Pour conclure sur ces premiers résultats concernant le budget alimentaire, 31 foyers répondants (sans égard au nombre de personnes qui les composent) dépensent en moyenne 255,37 \$ par semaine pour se nourrir (172,10 \$ + 70,21 \$ + 13,06 \$) et ils peuvent bonifier ce qui a été acheté avec d'autres ressources, que nous n'avons pu quantifier.

Ainsi, toujours dans la perspective d'établir une moyenne, les dépenses alimentaires (achat de denrées, sorties au restaurant et achats collectifs) représenteraient 28,7 % du budget des foyers sondés. Ce chiffre confirme que ceux-ci s'inscrivent dans la catégorie des ménages modestes puisqu'ils consacraient près du double de la moyenne nationale (14,9 %) du budget pour l'alimentation (Statistique Canada, 2021).

6.6.1 Les dépenses selon les catégories de revenus des foyers sondés

Regardons maintenant ces chiffres redistribués en fonction des catégories de revenus décrites précédemment.

Catégories	Revenus hebdomadaires moyens	Commerces	Restaurants	Achats collectifs	Total des dépenses alimentaires
Revenus plus faibles (n = 5) 1,4 personne	435 \$ 100 %	107,00 \$ 24,6 %	44,00 \$ 10,1 %	7,00 \$ 1,6 %	158,00 \$ 36,3 %
Revenus moyens (n = 18) 2,7 personnes	830 \$ 100 %	183,33 \$ 22,1 %	76,06 \$ 9,2 %	13,61 \$ 1,6 %	273,00 \$ 32,9 %
Revenus plus élevés (n = 6) 2,7 personnes	1445 \$ 100 %	200,00 \$ 13,8 %	66,33 \$ 4,6 %	5,83 \$ 0,4 %	272,16 \$ 18,8 %
Revenus non déclarés (n = 2) 2,5 personnes	Non déclaré	150,00 \$	95,00 \$	45,00 \$	290,00 \$

Tableau 2 – Dépenses alimentaires hebdomadaires des foyers en fonction des catégories de revenus (en dollars et en pourcentage des revenus)

Le tableau 2 révèle des éléments très intéressants. D'abord, comme le veut la loi d'Engel, plus les revenus sont importants, plus les dépenses alimentaires représentent une part décroissante du budget, ce qui se confirme ici. Aussi, les revenus les plus faibles consacrent une part en pourcentage plus importante à la restauration. Il faut savoir que ce sont des couples et des personnes seules, ce qui laisse présager que l'injonction de cuisiner est moins importante que dans les familles, qui s'y obligerait plus pour des raisons économiques et de santé.

Pour les deux groupes aux revenus moyens et plus élevés, les dépenses sont comparables. D'ailleurs, ces deux groupes sont des foyers de 2,7 personnes en moyenne. Les sorties au restaurant sont aussi semblables. Par conséquent, ces dépenses occupent un pourcentage plus petit du budget des familles aux revenus plus élevés.

Enfin, si nous analysons les deux foyers qui n'ont pas révélé leurs revenus, le premier est une personne seule qui dépenserait 100 \$ par semaine en achats alimentaires, 150 \$ en sorties au restaurant et 50 \$ en achats collectifs; le second est une famille de quatre personnes qui cuisine davantage (200 \$ d'achats alimentaire et 40 \$ en achats collectifs) et qui fréquente peu la restauration (40 \$).

6.6.2 D'autres remarques sur les dépenses selon les catégories de revenus

Sur ces résultats, mentionnons que six foyers affirmaient avoir produit une partie de leur nourriture en jardinant. Quatre de ces foyers sont dans la catégorie des revenus les plus élevés et ne se disent pas d'une minorité visible ou n'ont pas spécifié être une personne migrante; ce sont trois couples et une petite famille avec un enfant. Les deux autres foyers qui jardinent (une personne seule et un foyer monoparental avec un enfant) se départagent dans les deux autres catégories (moyens et faibles revenus) et seraient issus d'un groupe culturel minoritaire². Cette analyse montre que le jardinage semble s'adresser aux foyers plus petits qui ont peut-être plus de temps; aux revenus supérieurs puisque démarrer un jardin demande un investissement; ou aux personnes dont la culture encourage le jardinage et/ou l'entretien d'un potager.

En outre, pour aller plus loin dans l'analyse, nous avons divisé la moyenne des dépenses par catégorie de revenus par le nombre moyen de personnes qui composent ces foyers, puis par sept jours. Quotidiennement et en moyenne, les foyers avec des revenus plus faibles dépensent en alimentation 16,12 \$ par personne, tandis que ceux qui ont des revenus moyens et élevés dépensent respectivement 14,44 \$ et 14,40 \$ par personne. Cela

confirme l'économie d'échelle discutée précédemment de près de 20 % que font les familles dans leurs dépenses alimentaires.

Finalement, ces résultats remettent en question les montants proposés par le Dispensaire diététique de Montréal et par le gouvernement du Canada. Rappelons que, comme revenu viable en 2021 pour Montréal, l'IRIS propose un budget par personne par jour de 8,93 \$ pour les familles de quatre personnes et de 14,36 \$ pour les personnes seules (Hurteau et collab. 2021), tandis que le Dispensaire diététique de Montréal propose, en mai 2021, 9,21 \$ pour les familles et 11,14 \$ pour les personnes seules³.

6.7 Les privations alimentaires des personnes répondantes

Notre prochaine question porte sur les privations nécessaires pour boucler le budget. Parmi les 31 répondants, 18 personnes (58,1 %) avouent devoir se priver de certains aliments, mais 22 personnes nomment des aliments qui leur semblent trop chers. Les produits nommés sont généralement des produits de luxe : la viande (notamment le bœuf), les produits laitiers (notamment le fromage et le beurre), les produits de la mer (notamment les fruits de mer) et, enfin, certains fruits et légumes non précisés (notamment les produits frais ou biologiques).

Les choses se précisent ou se nuancent dans la question suivante, qui porte sur les choix qui vont à l'encontre des valeurs, croyances et préférences personnelles des personnes répondantes. Certaines personnes mentionnent devoir sacrifier une alimentation santé afin de respecter leur budget ou même faire des choix qui vont à l'encontre de leurs valeurs environnementales. Une personne avance :

Oui, dû aux prix plus élevés, il est difficile de faire des recettes plus santé. Exemple : on adore manger des hamburgers de saumon. Le prix du saumon a tellement augmenté qu'on fait des hamburgers au bœuf et, pour économiser souvent, je prends moitié bœuf haché, moitié porc haché. Le porc est une

viande qu'on aime moins manger, mais, dû à son prix plus abordable, je dois me résoudre à en manger plus souvent.

Une autre personne déclare :

Oui, j'aimerais manger des viandes de chasse ou des légumes bio, mais je n'ai pas les moyens de le faire. Les produits locaux sont aussi plus chers, en général, ce qui est illogique.

Sur l'environnement, une personne répondante écrit :

Oui. En recevant de l'aide alimentaire, je ne peux pas choisir de réduire les emballages ni de manger le plus naturel possible.

Une autre ajoute :

I have to buy frozen vegetables because it is too expensive fresh. I would like to eat fresh vegetables to be healthier. More taste and vitamins.⁴

Selon le principe d'incorporation développé par Claude Fischler (1993), on devient un peu ce que l'on mange, en quelque sorte. Par conséquent, ces privations sont regrettables parce que, d'une part, cela ne permet pas aux membres du foyer de profiter des bons aliments pour leur santé et, d'autre part, ces choix font en sorte que sont mangés des aliments moins significatifs et créateurs d'imaginaire, ce qui peut participer à une dévaluation de soi. Autrement dit, lorsque la personne qui mange peut choisir des produits frais et biologiques, ses besoins physiologiques sont mieux comblés, mais son appréciation personnelle aussi parce qu'elle incorpore des aliments sensés pour elle. Devoir manger des aliments déclassés ou moins satisfaisants contrevient au sentiment de satisfaction, voire au bonheur des personnes.

Notons aussi que la cherté des bons produits (qu'ils soient biologiques, équitables, etc.) a des impacts environnementaux et sociaux parce qu'elle encourage la population à opter pour des denrées qui proviennent de systèmes de production souvent liés à l'exploitation. Au Canada, on peut penser au Programme des travailleurs agri-

coles saisonniers (PTAS), qui engage de nombreuses personnes immigrantes en provenance de l'Amérique latine, auxquelles on offre un salaire et des conditions de travail réputées médiocres, ou à toutes les formes de délocalisation de la production ou de la transformation pour diminuer les coûts. Manger de façon éthique doit-il rester un luxe?

6.8 Le pouvoir d'achat souhaité des foyers sondés

Pour conclure, nous avons demandé aux personnes répondantes combien elles voudraient dépenser (dans un monde idéal) pour leur alimentation. Cette question était difficile, voire équivoque pour plusieurs raisons. D'abord, même si nous avons posé l'hypothèse que l'intention du questionnaire était implicite et qu'elles répondraient ce qu'elles aimeraient dépenser sans aucune contrainte, les personnes sondées pouvaient aller aux extrêmes (budget illimité ou rien du tout). Cette question pouvait également être comprise comme un minimum idéal, c'est-à-dire réduire le budget alimentaire au maximum pour l'ouvrir à d'autres dépenses. Dans tous les cas,

nous avons tenu pour acquis que toutes les personnes répondantes voulaient augmenter leur pouvoir d'achat, que ce soit en souhaitant une baisse du coût des aliments ou une augmentation de leurs revenus disponibles pour l'alimentation.

Par conséquent, pour le besoin de notre démonstration, nous avons ramené en nombres absolus les disparités lorsque les personnes répondantes souhaitaient une baisse des coûts. Par exemple, si elles voulaient une réduction de leur budget alimentaire de 50 % (50 \$ au lieu de 100 \$), nous avons corrigé sa déclaration à la hausse de 50 % pour notre calcul (150 \$ au lieu de 100 \$). Ce que nous présentons en pourcentage est donc une moyenne de cette disparité souhaitée, ce qui se transpose par une hausse proportionnelle du pouvoir d'achat. De plus, nous avons exclu du calcul les réponses des personnes qui souhaitaient un budget illimité parce qu'il est impossible de le calculer et nous avons aussi retiré les déclarations de celles qui n'ont pas répondu à ces questions. Lorsque cela a été nécessaire, nous avons corrigé le nombre de personnes répondantes (n) dans le tableau 3, sous le chiffre calculé. Le groupe aux revenus non déclarés n'a pas été analysé dans cette section pour des considérations méthodologiques.

Catégories	Commerces	Restaurants	Achats collectifs
Revenus plus faibles (n = 5) 1,4 personne	57,9 %	40,9 %	314,3 %
Revenus moyens (n = 18) 2,7 personnes	37,6 % (n = 16)	86,8 % (n = 17)	321,2 % (n = 18)
Revenus plus élevés (n = 5) 2,8 personnes	28,9 %	83,8 %	0,0 %

Tableau 3 – Hausse souhaitée du pouvoir d'achat en alimentation en fonction des catégories de revenus

Pour faire nos calculs, nous avons considéré les catégories de revenus comme des groupes homogènes de personnes, ce qui a permis de modérer l'effet des extrêmes, qui sont exacerbés lorsque le montant idéal est beaucoup plus important que ce qui est dépensé en temps normal. De plus, cela a permis, dans le cas des achats collectifs, d'appréhender une hausse souhaitée en pourcentage puisque des personnes répondantes ont manifesté le désir, dans un monde idéal, d'ajouter ces achats à leurs pratiques quotidiennes. Autrement, une

personne qui ne faisait pas d'achat dans cette catégorie et qui souhaiterait en faire n'aurait pu être analysée puisque la hausse ne peut être illustrée en pourcentage. Pour chacun des trois postes de dépenses, nous avons appliqué la même méthodologie afin d'exprimer en proportion une hausse du pouvoir d'achat.

6.8.1 Dans les commerces d'alimentation

Dans le tableau 3, ce qui est remarquable et qui confirme de nouveau la loi d'Engel, c'est que ce sont les plus pauvres qui souhaitent la variation la plus importante du pouvoir d'achat dans les commerces d'alimentation, soit deux fois plus. Ainsi, les revenus les plus modestes voudraient une hausse de 57,9 %, alors que les plus aisés espèrent une majoration de 28,9 %. Entre les deux, le groupe aux revenus moyens souhaite 37,6 % d'augmentation. Expliquons ce calcul plus en détail.

Les cinq foyers les plus modestes de notre corpus dépensent actuellement un total de 535 \$ par semaine dans les commerces d'alimentation (une moyenne de 107 \$ par foyer). Ceux-ci aimeraient pouvoir dépenser 845 \$ par semaine dans ces mêmes commerces, donc une moyenne de 169 \$ par foyer. Considérant que les foyers de ce groupe comptent en moyenne 1,4 personne, nous parlons donc d'un montant individuel actuellement dépensé de 76,43 \$ par personne par semaine et d'un montant souhaité de 120,71 \$.

Pour ce qui est des 16 foyers sur 18 aux revenus moyens qui ont répondu à cette question, ils dépensent un total de 2900 \$ en commerces d'alimentation (donc une moyenne de 181 \$ par foyer) et ils souhaiteraient pouvoir en dépenser 3990 \$ (donc une moyenne de 249,38 \$ par foyer). Considérant que les foyers de cette catégorie comptent en moyenne 2,7 personnes, nous parlons d'une moyenne hebdomadaire actuellement dépensée de 67,04 \$ par personne et d'une moyenne souhaitée de 92,36 \$.

Finalement, en ce qui a trait à notre groupe aux revenus plus élevés, les cinq foyers dépensent au total 1020 \$ par semaine en commerces d'alimentation (une moyenne de 204 \$ par foyer) et ils aimeraient en dépenser un total de 1315 \$, ce qui équivaut à 263 \$ par foyer. Les foyers de ce groupe comptent en moyenne 2,8 personnes. On parle donc d'une moyenne hebdomadaire actuellement dépensée de 72,85 \$ par personne en commerces d'alimentation et d'un montant souhaité de 93,93 \$ par personne.

6.8.2 Dans les restaurants

Le pouvoir d'achat souhaité au restaurant ajoute un autre niveau de difficulté à l'analyse parce qu'un individu peut vouloir dépenser plus pour sortir davantage; peut souhaiter que la nourriture coûte moins cher au restaurant; ou peut souhaiter ne pas dépenser plus parce qu'il juge cela déraisonnable. C'est ce qui s'observe chez le groupe aux revenus plus faibles. Celui-ci souhaite la plus petite augmentation de son pouvoir d'achat au restaurant parmi les trois groupes. En effet, il aimerait pouvoir dépenser en moyenne 40,9 % de plus au restaurant (de 220 \$ à 310 \$ pour ce groupe au total, ce qui fait une moyenne par foyer allant de 44 \$ à 62 \$ par semaine). Considérant que les foyers de ce groupe comptent en moyenne 1,4 personne, il s'agit donc d'un montant dépensé de 31,83 \$ par personne par semaine en restauration et d'un budget souhaité de 44,29 \$ par personne par semaine. Sur ces cinq foyers, trois souhaitent une forte majoration (de 67 à 400 %), alors que deux ne souhaitent pas dépenser davantage. D'ailleurs, une personne répondante de ce groupe déclare ce qu'elle dépense déjà : « 60 \$ est suffisant, je crois. »

Pour le groupe de revenus moyens, le pourcentage de variation est plus élevé (86,8 %). Ce groupe dépense actuellement 1119 \$ en restauration et souhaiterait en dépenser 2090 \$. Au total, 17 foyers ont répondu à cette question. On parle donc d'une moyenne dépensée de 66 \$ par foyer et d'une moyenne souhaitée de 122,94 \$ par foyer. Considérant que les foyers de cette catégorie comprennent un nombre plus élevé de personnes (en moyenne 2,7 au lieu de 1,4), cela confirme que le montant dépensé par les familles au restaurant est plus bas que celui dépensé par les personnes seules (24,44 \$ par personne par semaine), alors que le montant souhaité par les personnes du groupe à revenus moyens est similaire à celui du groupe aux plus petits revenus (45,53 \$ par personne par semaine). Par exemple, dans ce groupe, une personne répond souhaiter un budget illimité; trois autres souhaitent multiplier par six, voire par neuf leur budget en sorties au restaurant. À l'opposé, trois personnes ne souhaitent pas dépenser davantage, dont une qui ne sort pas du

tout dans les restaurants. Enfin, deux autres souhaitent réduire ces dépenses d'au moins 50 %; autrement dit, elles souhaitent qu'aller au restaurant coûte la moitié moins.

Le groupe le plus aisé désire, quant à lui, augmenter son budget en sorties au restaurant de 83,8 %. Il débourse actuellement 308 \$ en restauration (moyenne de 62 \$ par foyer) et souhaiterait en dépenser 566 \$ (moyenne de 113,20 \$ par foyer). Considérant que les foyers de cette catégorie qui ont répondu à cette question (n = 5) comprennent une moyenne de 2,8 personnes, il s'agit donc d'une moyenne hebdomadaire actuellement dépensée de 22,14 \$ par personne contre 40,41 \$ dans un idéal. Des cinq foyers qui ont répondu à la question concernant les dépenses souhaitées au restaurant, deux aimeraient réduire ce poste de dépenses, alors que les autres voudraient qu'il soit majoré de 80 % à 400 %. Les personnes qui veulent la plus grande augmentation en pourcentage accordent actuellement peu d'argent à la restauration. D'ailleurs, une personne répondante déclare qu'elle aimerait augmenter son budget en sorties au restaurant de 50 \$ à 80 \$, voire 100 \$, ce qui veut dire 100 % de plus pour un bon repas familial. Ce foyer compte trois personnes.

En résumé, la majorité des personnes répondantes voudraient pouvoir aller davantage au restaurant, mais cet idéal s'exprime de plusieurs manières, entre une réduction des coûts ou la possibilité d'un budget illimité. Cette forte augmentation souhaitée du pouvoir d'achat illustre très bien l'étendue des privations que les gens doivent faire. Or, le restaurant est une manière de se nourrir qui fait polémique; cette habitude pourrait faire en elle-même l'objet d'une analyse. L'expérience de la restauration n'est pas simplement alimentaire, mais elle est aussi sociale et culturelle. Les repas au restaurant sont des moments pour se faire plaisir, pour souligner une occasion spéciale, une fête, etc. Ils sont aussi réputés commodes pour celles et ceux qui ne peuvent pas ou ne savent pas cuisiner.

6.8.3 Pour des achats collectifs

Pour conclure notre analyse du questionnaire, nous avons demandé aux personnes répondantes

combien elles voudraient pouvoir dépenser en achats collectifs. Les réponses sont mitigées puisque plusieurs n'ont pas recours à ces services, ce qui s'est ainsi transposé par des pourcentages d'augmentation très élevés.

D'abord, dans le groupe à faibles revenus, deux personnes sur cinq ont déjà eu recours aux achats collectifs. Une de ces deux personnes souhaite pouvoir accorder plus d'argent à ces dépenses, mais la seconde juge que ce qu'elle dépense lui « permet d'avoir beaucoup de nourriture, par le biais des cuisines collectives. Le montant est donc suffisant. » Parmi les trois autres personnes de ce groupe, deux manifestent le désir d'avoir recours éventuellement à ces services. En résumé, ce chiffre pourrait être majoré de 314,3 % pour ce groupe puisqu'il dépense actuellement 35 \$ dans ces services, mais aimerait en dépenser 145 \$. On parle donc d'une moyenne actuellement dépensée par foyer de 7 \$ et d'une moyenne espérée de 29 \$.

Dans le groupe aux revenus moyens, six personnes ont recours à ces services, dont seulement deux voudraient y dédier plus d'argent, tandis que les autres voudraient en consacrer moins ou pas du tout. Sur les 12 autres personnes de ce groupe, 7 manifestent le désir d'avoir recours éventuellement à ces services. Ainsi, ce groupe, qui dépense actuellement 245 \$ en achats collectifs, aimerait en dépenser 1032,50 \$, ce qui se transpose par une augmentation de 321,20 %. On parle donc d'une moyenne actuellement dépensée par foyer de 13,61 \$ et d'une moyenne espérée de 17,84 \$.

Pour le groupe des foyers aux revenus plus aisés, une seule personne achète des paniers de légumes, mais ne désire pas augmenter son budget pour ce service. Elle affirme aussi ne pas connaître les services d'achats collectifs. Les autres ne souhaiteraient pas avoir recours à ces services. Ainsi, le montant actuellement dépensé par ce groupe (35 \$) reste le même, dans un monde idéal (augmentation de 0 %). On parle donc d'une moyenne dépensée et espérée de 7 \$ par foyer.

Pour terminer, il nous apparaît que les services d'achats collectifs sont généralement peu connus.

Toutefois, les ménages à revenus plus faibles semblent y avoir recours un peu plus souvent. Ces options plus économiques auraient sûrement davantage à être popularisées pour augmenter le pouvoir d'achat des foyers.

6.8.4 Les dépenses alimentaires souhaitées en fonction des revenus des foyers sondés

Transposons donc ces montants souhaités par foyer dans un nouveau tableau, qu'il est possible de comparer au tableau 2.

Catégories	Commerces	Restaurants	Achats collectifs	Total des dépenses
Revenus plus faibles (n = 5) 1,4 personne	169,00 \$	62,00 \$	29,00 \$	260,00 \$
Revenus moyens (n = 18) 2,7 personnes	249,38 \$ (n = 16)	122,94 \$ (n = 17)	17,84 \$ (n = 18)	390,16 \$
Revenus plus élevés (n = 5) 2,8 personnes	263,00 \$	113,20 \$	7,00 \$	383,20 \$

Tableau 4 – Dépenses alimentaires hebdomadaires souhaitées des foyers en fonction des catégories de revenus

De ce nouveau tableau, nous retiendrons que :

- les foyers aux revenus plus faibles, qui dépensent quotidiennement en moyenne 16,12 \$ par personne pour s'alimenter, voudraient pouvoir en dépenser 26,53 \$;
- les foyers aux revenus moyens, qui dépensent quotidiennement en moyenne 14,44 \$ par personne, aimeraient pouvoir en dépenser 20,64 \$;
- les foyers aux revenus plus élevés, qui dépensent quotidiennement en moyenne 14,40 \$ par personne, aimeraient pouvoir en dépenser 19,55 \$.

Considérant que les foyers des groupes à revenus moyens et élevés comptent plus de personnes, ils peuvent faire une économie d'échelle, ce qui se transpose dans ces moyennes par personne plus basses. Les foyers à revenus plus bas, quant à eux, comptent majoritairement des personnes seules, ce qui explique ce budget par personne plus élevé. De plus, comme nous l'avons vu, ils fréquentent plus les services de restauration.

Conclusion et recommandations

Au début du xx^e siècle, l'alimentation prenait une grande place – voire la première place – dans les

budgets des familles. Avec le développement de la production industrielle, le prix de l'alimentation a baissé pour donner plus de place à d'autres objets de consommation. Par conséquent, dès les années 1980, l'alimentation tombait en deuxième place dans l'ordre des postes de dépenses. De nos jours, cette situation s'est exacerbée puisque l'alimentation occupe désormais la troisième place, le logement et le transport la surpassant.

Or, si la baisse du coût de l'alimentation a été rendue possible grâce à l'urbanisation, aux révolutions agricoles (notamment la révolution verte), à la mondialisation de la production et à l'industrialisation, elle montre aussi combien le mangeur moderne est dépendant du marché. Depuis l'après-guerre, cette situation, à certains égards, a été favorable aux classes moyennes et à faibles revenus parce qu'elle leur a permis de profiter – quoiqu'à plus petite échelle que la classe supérieure – des avantages de la société de consommation.

Les distances, le climat ou les saisons n'ont plus l'influence d'autrefois sur la production des aliments, et tout un chacun peut aujourd'hui manger des produits hors-saison. Aussi, les importations permettent d'avoir accès à de nombreux produits exotiques qui n'étaient pas offerts il y a quelques années à peine.

Toutefois, cette dépendance au marché a rendu les familles plus fragiles à la fluctuation des prix et à l'inflation parce que de nouveaux postes de dépenses, devenus des incontournables dans nos sociétés modernes, se sont imposés à leur budget. C'est notamment le cas des communications (autant la téléphonie cellulaire que les services Internet), qui deviennent de plus en plus la norme dans nos foyers. En outre, d'autres postes de dépenses déjà existants ont gagné en importance, particulièrement le logement, qui prend aujourd'hui des proportions considérables qui ne semblent pas s'amenuiser; le transport, propulsé par la hausse des prix de l'énergie; et les nouveaux styles de vie, qui motivent nos nombreux déplacements.

D'ailleurs, nos styles de vie très occupés par le travail ont changé et, pour boucler leur budget, plusieurs familles ont besoin de deux salaires. Ainsi, bien que cela soit possible selon certains calculs, il est bien difficile pour un foyer type de quatre personnes de manger avec un budget alimentaire de 250 \$ par semaine. Pour ce faire, il faut une grande discipline, se restreindre aux aliments de base et les transformer au maximum, c'est-à-dire éviter tous les raccourcis culinaires (p. ex., le poulet rôti offert dans les marchés d'alimentation, les viandes marinées prêtes à cuire au gril, les salades prélavées et prêtes à mélanger, etc.), ce qui demande beaucoup de temps. En outre, il faut magasiner les prix en multipliant les déplacements et en optant la plupart du temps pour les soldes et les liquidations. Cela demande beaucoup d'énergie et encore du temps, ce qui n'est pas toujours possible, si la personne responsable de la gestion de l'alimentation du foyer a déjà un travail à temps plein ainsi que la responsabilité d'effectuer les tâches domestiques incontournables pour une famille.

De plus, pour boucler un budget alimentaire hebdomadaire de 250 \$, il faut que les foyers fassent des sacrifices dans leurs goûts personnels, au point de devoir renoncer à certains éléments clés de leur répertoire culinaire. Cela s'applique tout particulièrement aux familles migrantes, pour qui l'alimentation de base est souvent bien différente des normes de la société d'accueil et est très importante pour leur identité et le respect de leur culture (Fischler, 1993).

Enfin, il n'est pas toujours possible de respecter les appétits de chaque membre du foyer, une situation encore plus problématique pour les personnes très actives ou qui ont une alimentation particulière, que ce soit pour des questions de goût, d'intolérance ou d'interdit (Fischler, 2013).

Bref, concernant l'estimation du coût d'un panier d'épicerie hebdomadaire pour un foyer sans privations alimentaires constantes (et ce, sans verser dans le luxe) et dans le respect des appétits, des connaissances et des styles de vie contemporains, nous pensons qu'il faut se référer à la bourgeoisie. Cette classe sociale qui domine économiquement établit les normes alimentaires (le bien-manger d'un point de vue nutritionnel) et les normes sociales alimentaires (le bien-manger d'un point de vue social). En d'autres termes, c'est cette dernière qui donne le ton ou met en place ce qui est considéré comme normal dans nos sociétés (Laperrière, 2021). Par conséquent, c'est à partir des données de consommation de cette classe privilégiée que le budget alimentaire idéal devrait être évalué pour toutes et pour tous. Autrement dit, dans une société plus égalitaire, tous les foyers devraient pouvoir s'alimenter sans trahir leur éthique (p. ex., choisir des denrées qui exploitent des travailleuses et travailleurs) et sans avoir recours à des stratégies d'économie qui dévalorisent leur alimentation (p. ex., devoir opter pour des produits en fin de vie ou périmés afin de réduire leur facture alimentaire).

Ces stratégies d'économie peuvent être perçues comme un moyen de réduire le gaspillage alimentaire, mais elles dévalorisent du même coup la personne qui doit consommer ces aliments quand elle n'a pas le choix de les utiliser. Comme l'expliquent Mourad et Bricas (2021), le gaspillage alimentaire est le résultat de la surproduction. Dans ce contexte, la lutte contre les pertes est souvent présentée comme un moyen d'augmenter la disponibilité alimentaire dans une conscience écologique. Or, cette situation semble profiter au système alimentaire industriel actuel parce que ses pertes lui permettent des réductions fiscales. Ainsi, cette surabondance « baisse la valeur économique et symbolique des aliments, devenus de simples marchandises de base » (p. 199).

Tous les foyers devraient pouvoir vivre (et non survivre) et avoir la possibilité de faire des choix de vie qui redonnent une bonne place à l'alimentation. Ils devraient pouvoir opter pour une alimentation saine, en accord avec leurs goûts et leur culture, sans pour autant devoir traiter l'alimentation comme une marchandise, c'est-à-dire opter pour les produits les moins chers ou devoir diminuer sans arrêt leur budget alimentaire pour répondre à leurs autres dépenses essentielles.

Pour que cela soit possible, il faut que l'État offre des options afin de réduire le coût du logement et celui du transport, tout en s'assurant de la disponibilité des produits alimentaires sains à bon prix : les produits de base, mais aussi des produits locaux, biologiques et équitables, offerts à des prix accessibles. Or, il faut aussi que les revenus des plus modestes soient cohérents avec l'ensemble de ces considérations. Si l'on peut encourager les Québécoises et Québécois à réinvestir leur alimentation en y accordant une place plus grande et en optant pour de bons produits (d'un point de vue nutritif et socioculturel), il faut qu'ils aient les moyens de le faire. Pour cela, leurs revenus doivent être en accord avec le coût réel de la vie.

Par conséquent, lorsque des calculs sont effectués pour défendre un revenu minimal viable, notamment celui revendiqué par l'IRIS, les groupes de spécialistes doivent avoir recours à des outils plus réalistes. Nous proposons donc comme nouvel indicateur le *budget alimentaire décent*. Celui-ci permettra aux ménages de répondre à leurs besoins essentiels, mais aussi à d'autres impératifs tout

aussi importants, tels que leurs besoins socioculturels, ce qui participera à animer leur sentiment de dignité.

Selon notre enquête, le budget alimentaire décent double le montant du Panier à provisions nutritif et économique (PPNE) calculé depuis de nombreuses années par le Dispensaire diététique de Montréal. Ainsi, lorsque cet organisme affirme que le coût minimal d'une épicerie équilibrée (Dispensaire diététique de Montréal, 2023; derniers chiffres disponibles en janvier 2023) est de 9,48 \$ par personne par jour pour une famille de quatre, nous répondons qu'il faut plutôt 18,96 \$ par personne par jour, ce qui s'apparente au budget souhaité de nos personnes enquêtées. Enfin, si l'on ajuste de 20 % pour une personne seule, cela signifie 22,75 \$ par jour.

Notre enquête oblige la réflexion et entraînera, nous l'espérons, un recalcul du budget alimentaire par les groupes de spécialistes lorsqu'ils revendiquent de meilleures conditions salariales. Elle nous force aussi à réfléchir sur le futur de nos systèmes alimentaires pour qu'ils offrent des produits de qualité et en accord avec les valeurs qui ont cours dans notre société, et ce, à bon prix pour tous et toutes.

Pour tout dire, l'alimentation n'est pas qu'un carburant pour le corps, encore moins une marchandise ordinaire. Il est donc grand temps qu'on lui accorde toute la valeur sociale et culturelle qu'elle mérite.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain pour sa collaboration, notamment son directeur, M. Jean-Paul Faniel. Nous voulons aussi remercier M. Yannick Skellings-Desmeules pour ses conseils avisés et Mme Valérie Guerriat pour sa relecture attentive.

NOTES

- 1 La mise en contexte rapidement présentée ici est développée beaucoup plus en détail dans ce document.
- 2 Une des personnes répondantes a inscrit faire partie d'une minorité visible. La seconde a écrit « née au Québec », ce qui suggère qu'elle est une personne migrante de deuxième génération.
- 3 Ces chiffres sont même revus à la baisse avec le nouveau panier de provisions nutritif et économique (PPNE).
- 4 Traduction libre : Je dois acheter des légumes surgelés, car les légumes frais sont trop chers. J'aimerais manger des légumes frais pour être plus en santé. Ils ont plus de goût et de vitamines.

RÉFÉRENCES

- Banques alimentaires Canada (2022). *Bilan-Faim 2022* [Vue d'ensemble]. Banques alimentaires Canada. <https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php>
- Bricas, N. (2012). Sécurité alimentaire. Dans J.-P. Poulain (dir.), *Dictionnaire des cultures alimentaires* (p. 1226-1230). PUF.
- Cépède, M. et Lengellé, M. (1970). *L'économie de l'alimentation*. PUF.
- Champagne, S. R. (2022, 10 mars). Qu'est-ce qu'on mange? Un an d'alimentation en données. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/documents/special/22-03-assiette-un-an/index.html>
- Dispensaire diététique de Montréal. (2021). *Coût du Panier à provisions nutritif: mai 2021*. <https://www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/Cout-PPN-base-FR-mai-2021.pdf>
- Dispensaire diététique de Montréal. (2022). *Rapport sur la mise à jour et le coût du Panier à provisions nutritif et économique 2021-2022*. https://www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/PPNE_RapportSynthese_final.pdf
- Dispensaire diététique de Montréal. (2023). *Coût du Panier à provisions nutritif et économique (PPNE) : janvier 2023*. https://www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/Couts-AgeSexe_Jan23.pdf
- Duignan, S. (2019, 22 janvier). Le nouveau guide alimentaire canadien est-il un échec culturel? *The Conversation*. <https://theconversation.com/le-nouveau-guide-alimentaire-canadien-est-il-un-echec-culturel-110239>
- Dumont, M.-È. (2018, 10 mars). Ils ont fait l'épicerie avec 210 \$ par semaine pendant un mois : un couple aisé avec deux enfants a accepté de faire le test de vivre avec le salaire minimum. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/03/10/ils-ont-fait-lepicerie-avec-210-par-semaine-pendant-un-mois>
- Duquette, M.-P., Demmers, T. et Demers, J. (2006, avril). *Étude sur le coût du panier à provisions nutritif dans divers quartiers de Montréal : rapport synthèse*. Dispensaire diététique de Montréal. <https://www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/Rapport-synth%C3%A8se.pdf>
- Durand, C. (2011). L'alimentation moderne pour la famille traditionnelle : les discours sur l'alimentation au Québec (1914-1945). *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, 3, 60-73. <https://doi.org/10.7202/1027030ar>
- Faniel, J.-P. (2022, 7 juin). Manger à sa faim, un droit en péril même ici. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/719703/libre-opinion-manger-a-sa-faim-un-droit-en-peril-meme-ici>
- Fischler, C. (1993). *L'omnivore*. Odile Jacob.
- Fischler, C. (dir.). (2013). *Les alimentations particulières : mangerons-nous encore ensemble demain?* Odile Jacob.
- Flandrin, J.-L. (2000). La peur des aliments mauvais? Elle est aussi vieille que l'humanité! *Le Temps stratégique*, mai-juin, 29-39.
- Hurteau, P., Labrie, V. et Nguyen, M. (2021, avril). *Le revenu viable 2021 : pour une sortie de pandémie sans pauvreté*. IRIS. https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_viable_2021_WEB.pdf
- Hurteau, P., Labrie, V. et Nguyen, M. (2021b, avril). *Le revenu viable 2021 : pour une sortie de pandémie sans pauvreté*. Annexes méthodologique, IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Revenu-viable-2021-Annexes-WEB.pdf>
- Institut de recherche et de formations socioéconomiques. (2023). *À propos : mission*. <https://iris-recherche.qc.ca/a-propos-iris/mission>
- Langlois, S. (2008). Budgets de famille et genres de vie au Québec dans la seconde moitié du xx^e siècle. *Les Cahiers des dix*, 62, 195-231. <https://doi.org/10.7202/038125ar>
- Laperrière, J.-P. (2021). *Les normes alimentaires et la société québécoise : enquête sur le magazine féminin Châtelaine, 1960-2009* [Thèse de doctorat, UQAM]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/14440>
- Larin, V. (2022, 22 novembre). Consacrer 80 % de son revenu à se loger. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-11-22/acces-au-logement/consacrer-80-de-son-revenu-a-se-loger.php>
- Ledoux, M., Lacombe, N. et St-Martin, G. (2009). *Nutrition, sport et performance*. Éditions Vélo Québec.

- Lhuissier, A. (2017). Des dépenses alimentaires aux niveaux de vie : la contribution de Maurice Halbwachs à la statistique des consommations. *L'Année sociologique*, 67(1), 47-72. <https://doi.org/10.3917/anso.171.0047>
- Marin, S. (2016, 27 avril). L'IRIS recommande un salaire minimum de 15 \$ de l'heure. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201604/27/01-4975658-liris-recommande-un-salaire-minimum-de-15-de-lheure.php>
- McEvoy, J. (2022, 16 novembre). Inflation : même les hauts salariés cherchent les aubaines. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2022/11/16/des-profits-en-hausse-de-23--chez-loblaw>
- Ministère du Travail (2023, 18 janvier). *Hausse du salaire minimum à compter du 1^{er} mai 2023 – Jean Boulet annonce une hausse du salaire minimum de 1,00 \$ l'heure*. [Communiqué de presse]. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/hausse-du-salaire-minimum-a-compter-du-1er-mai-2023-jean-boulet-annonce-une-hausse-du-salaire-minimum-de-100-lheure-45182>
- Mourad, M. et Bricas, N. (2021) Lutter contre le gaspillage alimentaire? Dans N. Bricas, D. Canoré et M. Walser (dir.), *Une écologie de l'alimentation* (p. 197-205). Éditions Qua.
- Munger, M., Dupuis, C. et Chantrel, G. (2022). *Bilan-Faim Québec 2022* [Rapport complet]. Les Banques alimentaires du Québec. https://moissonquebec.com/wp-content/uploads/2022/11/Bilan-faim_2022_F-1.pdf
- Polsky, J. Y. et Garriguet, D. (2022). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19* [Rapport n° 82-003-X]. Statistique Canada, Gouvernement du Canada. <https://www.doi.org/10.25318/82-003-x202200200002-fra>
- Proulx, L. (2018, 15 mars). François Lambert et son épicerie à 75 \$. *Le Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2018/03/15/francois-lambert-et-son-epicerie-a-75>
- Régnier, F., Lhuissier, A. et Gojard, S. (2006). *Sociologie de l'alimentation*. La Découverte.
- Santé Canada. (2023, 14 mars). *Guide alimentaire canadien*. Gouvernement du Canada. <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr>
- Statistique Canada. (2020, 24 février). *Panier de provisions nutritif*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/panier-provisions-nutritif-canada.html>
- Statistique Canada. (2021). *Comment les Canadiens ont dépensé leur argent en 2019?* Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021006-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022, 13 juillet). *Mesure du panier de consommation (MPC)*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop165>
- Williot, J.-P. et Fumey, G. (2021). *Histoire de l'alimentation*. PUF.

Dossier spécial

Hybridation salariat-entrepreneuriat au Burkina Faso : motivations et stratégies de conciliation entre emploi salarié et activité entrepreneuriale

Honorine Illa^a, Attianbou Bienvenu Binger Beyiran^b

DOI : <https://doi.org//10.1522/revueot.v32n1.1556>

RÉSUMÉ. La recherche vise à analyser les motivations ainsi que les stratégies de conciliation de l'emploi salarié et de l'activité entrepreneuriale au Burkina Faso. Sur la base de 20 entretiens semi-directifs réalisés avec des entrepreneurs hybrides de ce pays de l'Afrique de l'Ouest, les résultats font ressortir des motivations entrepreneuriales mixtes à caractères économiques et non économiques, mais également dépendantes du contexte socio-culturel. Par ailleurs, les entrepreneurs hybrides tentent de concilier leur double rôle d'employé-entrepreneur en déléguant la gestion courante de l'entreprise à un personnel diversifié, tout en contrôlant les activités à distance au moyen d'outils numériques. La recherche met en évidence deux facteurs clés de pérennisation de l'entreprise créée jusqu'ici ignorés dans la littérature, à savoir la présence physique et la contribution mentale de l'entrepreneur hybride. En outre, cette recherche suggère aux pouvoirs publics de soutenir l'entrepreneuriat hybride au regard de sa contribution à l'amélioration du pouvoir d'achat des individus et de sa capacité de création d'emplois.

Mots-clés : Entrepreneurs hybrides, motivations, conciliation, emploi salarié et activité entrepreneuriale, Burkina Faso

ABSTRACT. This exploratory research aims to analyse the motivations and strategies to conciliate paid employment and entrepreneurial activity in Burkina Faso. On the basis of 20 semi-structured interviews with hybrid entrepreneurs in this country of West Africa, the results show that entrepreneurial motivations are mixed, with economic and non-economic characteristics, but are also dependent on the socio-cultural context. Furthermore, hybrid entrepreneurs try to conciliate their dual role of employee-entrepreneur by delegating the current management of the business to a diversified staff, while controlling activities remotely using digital tools. The research highlights two key factors for the sustainability of the business created, so far ignored in the literature, namely the physical presence and the mental contribution of the hybrid entrepreneur. Moreover, this research suggests that public authorities should support hybrid entrepreneurship in terms of its contribution to improving the purchasing power of individuals and its capacity to create jobs.

Keywords: Hybrid entrepreneurs, motivations, reconciliation, salaried employment and entrepreneurial activity, Burkina Faso

Introduction

L'entrepreneuriat constitue un important moteur de croissance économique, de lutte contre le chômage et de création d'emplois, donc une solution aux problèmes socioéconomiques auxquels les pays en développement font face (Phungwayo et Mogashoa,

2014). Parmi les activités entrepreneuriales naissantes, l'entrepreneuriat hybride (EH), qui consiste à exercer simultanément un emploi salarié et une activité entrepreneuriale, prend une proportion de plus en plus importante (Klyver et collab., 2020). De nombreux individus s'engagent de plus en plus dans cette forme d'entrepreneuriat, notamment pour

^a Docteur en Sciences de gestion, Maître-assistante CAMES, Responsable de la Licence professionnelle en Sciences de Gestion, Université Thomas SANKARA (UTS), Ouagadougou, Burkina Faso

^b Doctorant en Sciences de gestion, Université Thomas SANKARA (UTS), Ouagadougou, Burkina Faso

compléter leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie (Campion et collab., 2020).

Ce constat n'est pas étonnant eu égard à l'environnement actuel caractérisé par l'instabilité économique ainsi que par la rareté et l'insécurité de l'emploi salarié. En outre, l'idée selon laquelle l'esprit d'entreprise est un phénomène « tout ou rien » contraste avec la réalité actuelle, où plusieurs individus créent leur entreprise, sans nécessairement quitter leur emploi salarié (Luc et collab., 2018). Si certaines personnes ont l'intention de rester des entrepreneurs hybrides, d'autres envisagent de devenir des entrepreneurs à temps plein (Solesvik, 2017). Dans ce dernier cas, l'EH peut faciliter la transition vers l'entrepreneuriat traditionnel (Raffiee et Feng, 2014). En définitive, l'EH contribue à réduire la pauvreté, donc il est très important pour la survie des individus, en particulier dans les pays en développement (Thomas et Okunbanjo, 2021).

Cependant, malgré la reconnaissance de la pertinence de l'EH, un nombre limité de travaux scientifiques se sont intéressés aux motivations des entrepreneurs hybrides (Dzomonda et Fatoki, 2018; Xi et collab., 2017). Ce vide scientifique freine le développement des théories et politiques adaptées à cette catégorie d'entrepreneurs en plein essor (Thorgren et collab., 2014). Aussi, la majeure partie des recherches sur l'EH sont quantitatives, donc ne permettent pas une compréhension approfondie des motivations et comportements des entrepreneurs hybrides (Aladejebi, 2020). Par conséquent, des études empiriques plus poussées et de nature qualitative sont nécessaires pour appréhender les motivations des entrepreneurs hybrides, particulièrement en Afrique, où la mauvaise situation économique ne permet pas à de nombreuses entreprises de proposer une rémunération conséquente à leurs employés (Thomas et Okunbanjo, 2021).

En outre, la combinaison de l'emploi salarié et de l'activité entrepreneuriale peut paraître paradoxale à certains égards, du moment où les entrepreneurs hybrides se doivent d'obtenir de bons résultats dans leur emploi salarié, tout en maintenant leur propre entreprise en activité (Asante et collab.,

2022). Sessions et ses collègues (2021) notent que l'engagement dans une activité entrepreneuriale parallèlement au travail salarié est susceptible de constituer une distraction. Au contraire, Asante et ses collègues (2022) trouvent que l'interaction entre l'entrepreneuriat et le travail salarié peut être harmonieuse et qu'il est possible d'en tirer un certain nombre d'avantages.

Ces débats contradictoires suscitent l'intérêt à effectuer des recherches pour comprendre la manière dont les entrepreneurs hybrides partagent leur temps entre leur emploi salarié et leur activité entrepreneuriale (Burmeister-Lamp et collab., 2012). En plus, compte tenu des différences démographiques, des normes sociales et des conditions du marché du travail, l'EH peut varier d'un pays à l'autre (Demir et collab., 2022). Ainsi, explorer le champ de recherche sur le sujet de l'EH en Afrique, contexte radicalement différent de celui occidental, permettra d'enrichir les connaissances théoriques dans le domaine.

Notre recherche s'intéresse au contexte burkinabè, où la population considère de plus en plus l'entrepreneuriat comme une option crédible à l'emploi salarié (GERA, 2016, 2017). En effet, les individus qui développent une entreprise tout en conservant leur emploi salarié y sont en croissance significative, notamment à cause des conditions de vie difficiles et du faible niveau de rémunération d'une bonne partie des personnes salariées. À ce propos, l'Institut national des statistiques et de la démographie (INSD, 2020) indiquait dans une enquête que 23,9 % des salariés burkinabè avaient en 2020 des revenus mensuels inférieurs au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), fixé à 32,218 francs CFA (49,12 euros) par mois sur cette période.

La présente recherche permettra de présenter la situation des entrepreneurs hybrides au Burkina Faso en identifiant leurs principales motivations et en mettant en évidence les stratégies mises en œuvre pour gérer simultanément les obligations salariales et entrepreneuriales. Elle a pour ambition de répondre à la double question suivante : Pour quelles raisons les individus salariés s'engagent-ils dans l'EH au Burkina Faso?

Comment ces derniers combinent-ils simultanément leurs rôles de salarié et d'entrepreneur ?

La réflexion s'appuie, d'une part, sur l'approche bidimensionnelle (économiques et non économiques) des motivations entrepreneuriales proposée par Gabarret et Vedel (2015), interprétées à la lumière des aspects positifs ou négatifs. D'autre part, nous mobilisons le concept de conciliation pour analyser la combinaison du rôle de salarié et de celui d'entrepreneur. Ce concept a été utilisé dans certains travaux de recherche sur les femmes entrepreneures, notamment les mères entrepreneures (*mompreneurs*), pour analyser la conciliation de leur double rôle d'entrepreneuse et de mère de famille (Bourgain et Chaudat, 2015; Duberley et Carrigan, 2013).

La méthodologie est de nature qualitative. Les données ont été collectées auprès de 20 entrepreneurs et entrepreneures hybrides au Burkina Faso. Elles ont été entièrement retranscrites et analysées manuellement sur la base de la technique de l'analyse de contenu thématique (Bardin, 2013).

Une première section fait la synthèse de la littérature sur les motivations des entrepreneurs hybrides et des travaux portant sur le concept de conciliation. Une deuxième section développe la méthodologie employée pour atteindre les objectifs de la recherche. Une troisième section présente les résultats de l'étude, tandis que la quatrième les discute et donne les perspectives de la recherche.

1. Revue de la littérature

Cette partie définit le cadre conceptuel et théorique de la présente étude. Premièrement, des clarifications sont données au concept d'entrepreneuriat hybride afin de mieux positionner l'étude dans les différents champs de recherche du domaine. Dans un deuxième temps, nous présentons l'approche théorique qui permettra de comprendre les principales motivations des entrepreneurs hybrides. Troisièmement, un examen des travaux sur la conciliation entre deux rôles en apparence incompatibles est effectué.

1.1 Le concept d'entrepreneuriat hybride

Pendant longtemps, l'entrepreneur a été considéré comme une personne entièrement consacrée aux activités entrepreneuriales. Or, de plus en plus, plusieurs individus créent et gèrent leur entreprise, tout en « faisant autre chose » (Burke et collab., 2008).

Le terme « entrepreneuriat hybride » désigne le phénomène qui consiste à exercer simultanément un travail salarié et une activité entrepreneuriale (Demir et collab., 2022; Thomas et Okunbanjo, 2021). Il s'agit d'une situation dans laquelle des individus cumulent le rôle salarié et celui d'entrepreneur (Dzomonda et Fatoki, 2018). Cette forme d'entrepreneuriat constitue une réelle opportunité, pour plusieurs, d'expérimenter la carrière entrepreneuriale sans forcément abandonner leur emploi salarié (Hammarström et Nylén, 2014).

Toutefois, l'PEH est souvent confondu dans la littérature à d'autres concepts connexes, tels que l'entrepreneuriat à temps partiel (Luc et collab., 2018). À cet effet, Solesvik (2017) évoque une incohérence dans les définitions relatives à l'PEH. Pendant que certains auteurs affirment que l'PEH est différent de l'entrepreneuriat à temps partiel (Aladejebi, 2020; Kurczewska et collab., 2020), d'autres chercheurs considèrent que les deux formes d'entrepreneuriat sont interchangeables (Marshall et collab., 2019; Petrova, 2012; Schulz et collab., 2016).

Pour leur part, Folta et ses collègues (2010) indiquent explicitement que l'PEH diffère de l'entrepreneuriat à temps partiel, qui englobe plus d'options que la seule combinaison des rôles d'entrepreneur et de salarié (Luc et collab., 2018). Par exemple, l'entrepreneuriat à temps partiel peut désigner un individu qui combine à la fois le chômage et l'entrepreneuriat ou encore il peut s'agir d'une série de sociétés de portefeuille (*holding companies*) (Nordström, 2015; Petrova, 2012). Ainsi, Schulz et ses collègues (2016) font une certaine distinction en employant le terme « entrepreneur à temps partiel » pour désigner des personnes qui n'ont pas nécessairement un emploi rémunéré

et celui d'«entrepreneur hybride» pour parler spécifiquement d'individus qui combinent un emploi rémunéré et une activité entrepreneuriale.

Dans une telle perspective, des auteurs suggèrent de réserver le terme «entrepreneuriat hybride» au phénomène qui implique la combinaison d'un emploi salarié et d'une activité entrepreneuriale (Aladejebi, 2020; Dzomonda et Fatoki, 2018). La présente recherche s'inscrit dans cette dernière conception de l'EH. Elle cherche à comprendre les motivations de ce type d'entrepreneurs et à mettre en évidence les stratégies qu'ils utilisent pour gérer concomitamment les obligations salariales et celles liées à leur propre entreprise.

1.2 Les motivations entrepreneuriales des entrepreneurs hybrides : approches théoriques et empiriques

Une large littérature a expliqué la motivation entrepreneuriale à travers le modèle *push and pull*, développé initialement par Shapero (1975). Cette approche a donné naissance aux notions d'entrepreneur par opportunité (*pull*) et d'entrepreneur par nécessité (*push*) (Reynolds et collab., 2002). Bien qu'elle ait été beaucoup mobilisée dans la littérature en raison de son applicabilité à travers le monde (Eijdenberg et Masurel, 2013), elle fait actuellement l'objet de plusieurs critiques

(d'Andria et Gabarret, 2017). On lui reproche notamment son caractère restrictif, qui oblige les individus à choisir entre motivations *push* ou *pull* (Williams et Williams, 2012). De plus, certains facteurs (p. ex., le désir d'indépendance) peuvent, selon les cas, s'interpréter aussi bien comme un facteur qui attire et pousse l'individu vers l'entrepreneuriat (Hughes, 2003). En raison des limites du modèle fondateur, d'autres approches théoriques plus adaptées ont vu le jour pour intégrer les réalités de nouveaux profils d'entrepreneurs (d'Andria et Gabarret, 2017), en l'occurrence les entrepreneurs hybrides.

Le modèle proposé par Gabarret et Vedel (2015) tient compte des limites de l'approche traditionnelle en permettant d'éviter l'ambivalence de la classification *push/pull* des facteurs de motivation. Ce dernier modèle propose plutôt une classification des motivations entrepreneuriales en deux groupes de facteurs : économiques et non économiques. Ainsi, l'interprétation des facteurs de motivation se fait en considérant les aspects positifs ou négatifs liés à la personnalité de l'individu (ses désirs, ses attentes, etc.). Par exemple, le manque de satisfaction ou d'autonomie est considéré comme un facteur négatif et classé dans la dimension non économique, tandis que le manque d'emploi ou d'argent est interprété comme un facteur négatif et classé dans la dimension économique.

Facteurs de motivation selon la nature des besoins et désirs de l'individu	Négatifs	Positifs
Non économiques	Manque de satisfaction Manque d'autonomie	Désir de satisfaction Désir d'indépendance
Économiques	Manque d'emploi Manque d'argent	Désir de travailler Désir d'augmenter les revenus

Tableau 1 – Facteurs bidimensionnels de la motivation entrepreneuriale de Gabarret et Vedel (2015)
Source : Adapté de Gabarret et Vedel, 2015

Toutefois, le contexte dans lequel évoluent les individus est déterminant dans l'analyse des motivations entrepreneuriales (Gabarret et collab., 2016). Par exemple, le contexte sociospatial peut influencer la motivation entrepreneuriale (Williams et Williams, 2012). De même, il existe un lien entre la motivation entrepreneuriale et la culture (Liñán et collab., 2013). Par conséquent, notre recherche se base sur les dimensions économiques et non économiques de la motivation entrepreneuriale proposées par Gabarret et Vedel (2015), tout en tenant compte de l'influence de l'environnement des entrepreneurs hybrides.

Sur le plan empirique, des recherches antérieures ont mis en évidence certains facteurs de motivation spécifiques aux entrepreneurs hybrides, aussi bien dans les pays développés que dans certains pays en développement, notamment africains. Ces travaux montrent que certains individus, en particulier ceux qui exercent des professions peu rémunérées, choisissent l'EH pour compléter leurs revenus (Folta et collab., 2010). Aladejebi (2020) et Dzomonda et Fatoki (2018), respectivement au Nigéria et en Afrique du Sud, trouvent que les salariés créent une entreprise pour compléter leurs revenus, eu égard au niveau de salaires faibles dans ces pays. Il en ressort également que certaines personnes qui ont déjà un niveau de salaire élevé peuvent choisir l'EH pour augmenter leurs revenus et ainsi améliorer leur style de vie (Folta et collab., 2010; Solesvik, 2017). Par contre, d'autres individus sont plus attirés par l'EH en raison des avantages non financiers, notamment ceux psychologiques (Dzomonda et Fatoki, 2018; Folta et collab., 2010). Ainsi, Thorgren et ses collègues (2014) trouvent que, dans le contexte suédois, la possibilité de travailler sur quelque chose de passionnant est la principale motivation des individus à se lancer dans l'EH.

En outre, des individus choisissent l'EH comme moyen de transition vers l'entrepreneuriat à temps plein et pour anticiper la perte éventuelle de leur emploi salarié (Dzomonda et Fatoki, 2018). Selon plusieurs auteurs, l'EH permet aux individus d'accumuler des informations pertinentes qui facilitent la transition de l'emploi salarié vers une activité entrepreneuriale à temps plein (Folta et

collab., 2010; Raffiee et Feng, 2014; Xi et collab., 2017). À cet effet, Solesvik (2017) indique que l'EH est une voie royale, particulièrement pour les personnes qui ont une aversion au risque de s'engager dans une carrière entrepreneuriale.

Aussi, les politiques organisationnelles mises en place dans les structures-employeurs sont des facteurs favorisant le développement de l'EH. La flexibilité ainsi que l'acceptation de l'esprit de créativité et de prise de risque dans les structures-employeurs sont des opportunités pour les salariés de se lancer dans l'EH (Aladejebi, 2020). De ce fait, Solesvik (2017) montre que les entrepreneurs hybrides de son échantillon avaient suffisamment de temps libre dans leur emploi salarié, ce qui les a motivés à créer parallèlement leur entreprise.

Au Burkina Faso, les travaux de recherche qui abordent les motivations entrepreneuriales sont rares et centrés essentiellement sur les femmes entrepreneures. Les facteurs de motivation mis en évidence sont principalement : le besoin de venir en aide à la famille et de se réaliser professionnellement (Hien, 2002); l'inconfort familial et/ou personnel dans le cas spécifique des femmes immigrées (Song-Naba, 2015); et le souci de mieux gérer son avenir et de mettre en pratique son savoir-faire (Akouwerabou, 2018). Ces travaux ne font aucunement cas des entrepreneurs hybrides. Par conséquent, il est nécessaire et pertinent d'analyser les motivations entrepreneuriales de cette population en plein essor dans le contexte burkinabè.

En somme, l'analyse des travaux de recherche montre que les individus choisissent l'EH pour plusieurs raisons, qui peuvent être d'ordre économique (p. ex., la recherche de revenus supplémentaires) et non économique (p. ex., la poursuite d'une passion). Ces facteurs de motivation peuvent également varier selon l'environnement institutionnel et juridique (les procédures et conditions de travail) et d'une région à l'autre en raison des différences socioculturelles. Toutefois, ces travaux ont ignoré jusqu'ici les stratégies utilisées par ces entrepreneurs hybrides pour répondre aux exigences contradictoires entre les rôles d'entrepreneur et de salarié (Asante et collab., 2022).

1.3 Les stratégies de conciliation entre deux activités à exigences contradictoires : salariat et entrepreneuriat

La notion de conciliation a été largement mobilisée dans le champ de la gestion des ressources humaines (GRH) pour analyser les conflits pouvant exister entre la vie familiale et la vie professionnelle (Tremblay, 2017). Elle est de plus en plus utilisée en entrepreneuriat pour comprendre comment les femmes entrepreneures gèrent à la fois leurs rôles entrepreneurial et familial (Bourgain et Chaudat, 2015 ; Duberley et Carrigan, 2013).

La notion de conciliation renvoie à l'idée de développer des mesures pour atténuer les conflits entre deux rôles en apparence contradictoires (Tremblay, 2005). Ces conflits naissent lorsque les exigences entre deux rôles sont incompatibles, faisant en sorte que l'engagement dans l'un rend difficile l'engagement dans l'autre (Greenhaus et Beutell, 1985). Trois formes de conflits sont généralement évoquées dans les travaux de recherche (Higgins et collab., 1992) : les conflits de temps, de pression et de comportement. Ces conflits se produisent lorsqu'une personne doit assumer plusieurs rôles à la fois, alors qu'elle dispose de ressources limitées (temps, énergie et engagement), induisant des tensions qualifiées « de surcharge » ou « d'interférence » (St-Onge et collab., 2002).

Le travail salarié peut alors consommer une grande partie des ressources des entrepreneurs hybrides, au risque de mettre en péril le fonctionnement de leur propre entreprise (Marshall et collab., 2019). Puisque ces derniers ont des obligations de bons résultats dans leur emploi salarié (Asante et collab., 2022), leur engagement dans des activités parallèles est susceptible d'épuiser leurs ressources et de diminuer leur performance au travail (Sessions et collab., 2021). Par conséquent, la conciliation entre la vie entrepreneuriale et la vie salariale est un grand défi auquel les entrepreneurs hybrides font face. Bakker (2011) ainsi que Bakker et Demerouti (2008) montrent que les personnes qui s'engagent fortement dans

leur travail salarié présentent un niveau de productivité plus élevé par rapport aux individus qui s'y investissent peu. Ainsi, plus l'entrepreneur hybride investit son temps et son énergie dans sa propre entreprise, moins il en dispose pour son emploi salarié, et vice versa. Par conséquent, sa productivité dans le travail salarié ou dans sa propre entreprise pourrait être affectée négativement l'une par rapport à l'autre.

Des mesures sont alors nécessaires pour atténuer les tensions entre ces deux rôles visiblement incompatibles (Tremblay, 2017). Selon Tremblay (1998), les mesures de conciliation les plus recherchées par les individus ont trait à la flexibilité des horaires de travail entre les différents rôles. La conciliation nécessite pour les entrepreneurs, hommes ou femmes, un véritable apprentissage de la gestion du temps (Fitzgerald et Winter, 2001). Également, le soutien de la famille et l'harmonie dans le couple peuvent contribuer à atténuer les conflits de rôles pour les entrepreneurs (Nikina et collab., 2012).

En revanche, le manque de soutien augmente les difficultés qu'ont la plupart des personnes à concilier leurs rôles opposés (Tremblay, 2005). Les entrepreneures s'appuient sur leur entourage pour concilier leurs vies familiale et professionnelle en confiant certaines tâches ménagères et les soins médicaux des enfants à des membres de la famille (Bourgain et Chaudat, 2015). En outre, d'autres entrepreneurs préfèrent limiter la taille de leur entreprise pour mieux concilier leurs rôles multiples (Jennings et McDougald, 2007). À cet effet, pour concilier leur double vie, les mères entrepreneures limitent la taille de leur entreprise et établissent des compromis dynamiques entre leurs rôles d'entrepreneuse et de mère de famille (Duberley et Carrigan, 2013). Les personnes qui optent pour la croissance de leur entreprise délèguent certaines tâches afin de diminuer les conflits liés à leurs différents rôles (Léger-Jarniou, 2013; Richomme-Huet et d'Andria, 2013).

Il ressort de cette analyse que diverses stratégies sont mises en place pour atténuer les tensions résultant du cumul de deux rôles incompatibles. D'abord, les

individus font des compromis, notamment la limitation de la taille de leur entreprise. En second lieu, ils recherchent une flexibilité et recourent à une gestion optimale de leur temps en déléguant certaines tâches dans l'entreprise. En troisième lieu, ils s'appuient sur le soutien de leur entourage, notamment la famille, pour exécuter certaines tâches liées à leur double vie.

2. Méthodologie

Notre recherche adopte une méthodologie qualitative exploratoire reposant essentiellement sur des entretiens semi-directifs réalisés avec 20 entrepreneurs hybrides choisis suivant plusieurs critères décrits.

2.1 L'approche qualitative exploratoire

Les entrepreneurs hybrides en tant que champ de recherche dans le contexte burkinabè ont jusqu'ici été inexplorés. Par conséquent, une approche qualitative exploratoire (Wacheux, 1996) paraît appropriée pour mieux appréhender le sujet. Selon Eisenhardt (1989), l'analyse qualitative exploratoire permet de décrire des phénomènes sociaux, d'améliorer leur compréhension et de générer des propositions nouvelles. De plus, l'EH étant un phénomène qui varie selon le contexte socioculturel (Demir et collab., 2022), l'approche qualitative permettra de prendre en compte les spécificités du contexte dans lequel évoluent les entrepreneurs hybrides dans la production des

résultats de la recherche (Rispalet et Jouison-Laffitte, 2015).

2.2 Les caractéristiques de l'échantillon

L'échantillonnage a été constitué suivant des critères diversifiés : le sexe, la fonction salariale, l'ancienneté dans la fonction salariale, le secteur d'activité entrepreneuriale et l'âge de l'entreprise. Le nombre de personnes interrogées a été arrêté sur la base du principe de saturation de Strauss et Corbin (1998), c'est-à-dire lorsque la discussion avec toute nouvelle personne n'apportait plus de nouveaux éléments dans la compréhension du sujet (Gomez-Breysse, 2016). Ainsi, le point de saturation a été atteint avec 20 entrepreneurs hybrides choisis à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Le choix de cette ville se justifie par le fait qu'elle reste le carrefour des affaires, avec la concentration de la majorité des infrastructures administratives du pays.

Il est important de noter que la méthode de « boule de neige », qui est adaptée aux populations difficiles à joindre (Semaan, 2010), a été utilisée dans la constitution de cet échantillon, au regard de l'inexistence d'un répertoire de données sur les entrepreneurs hybrides au Burkina Faso. Les activités entrepreneuriales des entrepreneurs hybrides retenus étaient toutes formalisées, car ces derniers disposent d'un numéro d'identifiant financier unique (IFU).

Identité codée	Fonction salariale	Activité entrepreneuriale	Années d'expérience dans le salariat	Âge de l'entreprise	Secteur d'activité salariale	Sexe
E1	Agent de bureau de ministère	Ferme agropastorale	22 ans	9 ans	Privé	M
E2	Enseignant-chercheur	Cabinet d'étude	17 ans	10 ans	Public	M
E3	Cadre de projets et programmes de développement	Commerce général et prestations diverses	25 ans	17 ans	Privé	F
E4	Enseignant du primaire/intendant universitaire	Éducation	21 ans	14 ans	Public	M
E5	Cadre de banque	Ferme agropastorale	5 ans	6 ans	Privé	M
E6	Cadre d'une société d'assurance	Restauration	14 ans	9 ans	Privé	F
E7	Cadre de banque	Commerce général et prestations diverses	20 ans	20 ans	Privé	F
E8	Enseignant/coordonnateur de filières dans l'enseignement supérieur	Restauration	18 ans	15 ans	Privé	M
E9	Enseignant-chercheur	École supérieure	28 ans	13 ans	Public	M
E10	Agente de liaison de ministère	Commerce général et prestations diverses	13 ans	20 ans	Public	F
E11	Secrétaire de direction de ministère	Commerce général et prestations diverses	14 ans	3 ans	Public	F
E12	Bibliothécaire universitaire	Commerce général et prestations diverses	27 ans	21 ans	Public	M
E13	Cadre de l'administration publique	Ferme agropastorale	17 ans	1 an	Public	M
E14	Enseignant du primaire	Éducation	8 ans	19 ans	Privé	M
E15	Cadre d'une ONG internationale	Ferme agropastorale	10 ans	10 ans	Privé	M
E16	Cadre comptable de la Chambre des mines	Coopérative œuvrant dans l'agroalimentaire	16 ans	5 ans	Privé	F
E17	Cadre de banque	Commerce général (poissonnerie)	6 ans	1 an	Public	M
E18	Enseignant du primaire	Éducation	35 ans	22 ans	Privé	M
E19	Enseignant des lycées et collèges	Agroalimentaire (production de jus naturels)	14 ans	15 ans	Public	M
E20	Professeure certifiée des lycées et collèges	Production et commercialisation de jus de fruits	30 ans	22 ans	Privé	F

Tableau 2 – Caractéristiques des entrepreneurs hybrides sélectionnés

2.3 La collecte et l'analyse de données

Des entretiens semi-directifs ont été menés avec chaque entrepreneur hybride sélectionné au cours des mois de mars et d'avril 2022. Le choix de la technique de l'entretien semi-directif se justifie par le fait qu'elle permet de recueillir auprès des répondants des discours spontanés et libres (Jolibert et Jourdan, 2006). Les thèmes abordés

ont porté essentiellement sur les motifs de la création de l'entreprise, sur le vécu des entrepreneurs hybrides et sur les solutions déployées par ces derniers pour concilier les obligations salariales et entrepreneuriales.

Ces entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, ont été intégralement retranscrits, puis le corpus de données obtenu a été analysé manuellement en

suivant la technique d'analyse de contenu thématique, comme mise en évidence par Bardin (2013). Les thèmes ont émergé de l'analyse des données du terrain (Gabarret et collab., 2016), puis ils ont été comparés avec ceux de la littérature mobilisée pour notre recherche afin de faciliter leur interprétation, comme le suggère Dumez (2012).

Ainsi, chaque entretien a été lu attentivement pour repérer les mots ou expressions se rapportant, d'une part, aux motivations des entrepreneurs hybrides interrogés et, d'autre part, aux solutions développées par ces derniers pour combiner l'emploi salarié et l'activité entrepreneuriale. Ces mots et expressions ont ensuite été regroupés pour former des thèmes distinctifs qui permettent d'interpréter les motivations et les stratégies de conciliation entre emploi salarié et activité entrepreneuriale.

3. Résultats

L'analyse met en évidence une diversité de facteurs de motivation, économiques et non économiques, mais aussi liés à l'environnement de l'entrepreneur hybride. En outre, une combinaison de stratégies individuelles est développée pour concilier le double rôle de salarié et entrepreneur.

3.1 Des motivations multifactuelles et multifactorielles de l'entrepreneur hybride

Plusieurs entrepreneurs hybrides ont créé leur entreprise pour réaliser des gains financiers additionnels en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de réaliser leur projet de vie personnel.

Mon salaire à la fin du mois ne me permet pas de subvenir à tous mes besoins. Avec cette activité à côté, je peux arrondir les fins de mois et régler certaines situations sociales. (E1)

Les revenus perçus au niveau de mon entreprise me permettent d'être moins dépendant de mon salaire et de réaliser mes projets. (E2)

L'EH est ici considéré comme une source de revenus secondaire aussi bien pour les individus qui ont des revenus salariaux modestes que pour ceux qui sont relativement mieux rémunérés. Pour

les premiers, cette motivation découle d'une nécessité de compléter les revenus pour faire face aux charges familiales non couvertes par le salaire. Pour les seconds, il s'agit essentiellement d'obtenir des revenus supplémentaires pour garantir un bon niveau de rémunération et ainsi améliorer le style de vie. Ce motif de recherche de revenus supplémentaires a été avancé aussi bien par les hommes (E1, E18) que les femmes (E6, E11).

Par ailleurs, les personnes interviewées ont exprimé des formes de motivation non financières. À ce titre, certains entrepreneurs hybrides ont évoqué la poursuite de leur passion comme motif de création de leur entreprise.

Depuis mon enfance, j'exerçais de petites activités de commerce et de prestation de services. C'est quelque chose qui est en moi, que je ne peux pas arrêter. J'aime entreprendre et c'est pourquoi, quand j'ai eu mon emploi salarié, j'ai continué. (E10)

L'emploi salarié ne permettant pas toujours aux individus d'exercer leur passion, ils se réalisent en créant leur propre entreprise. Pour certains entrepreneurs hybrides interviewés, cette passion est souvent exercée avant même d'obtenir l'emploi salarié (E10 et E19). Ce dernier résultat montre également que la passion comme principale motivation entrepreneuriale peut précéder le salariat, mettant ainsi en évidence des cas spécifiques d'entrepreneurs hybrides qui font le chemin inverse de l'EH traditionnel, c'est-à-dire qui migre habituellement du salariat vers l'entrepreneuriat.

En outre, certains répondants affirment que la création de leur entreprise est un moyen de valoriser leurs compétences et de transmettre leur savoir-faire. Ils ont acquis généralement des expériences professionnelles au cours de la carrière salariale ou en suivant une formation spécifique en entrepreneuriat, ce qui les motive à créer une entreprise pour mettre en valeur les compétences acquises.

J'ai suivi beaucoup de formations en entrepreneuriat et c'est ce qui m'a motivé à aller dans ce sens. Aussi, j'ai estimé que j'avais assez de compétences dans mon domaine pour réussir. (E13)

Les entreprises généralement créées par cette catégorie d'entrepreneurs hybrides ont un lien avec la formation initiale ou la profession salariale. C'est notamment le cas des répondants E4, E9, E14 et E18, tous des salariés dans le domaine de l'éducation et qui ont créé des instituts d'enseignement primaire ou du supérieur.

L'analyse des résultats a également identifié la protection et la sécurité sociale, notamment la perte éventuelle de l'emploi salarié, ainsi que le désir de transiter vers l'entrepreneuriat à temps plein comme des motifs de l'engagement de certains répondants dans l'EH.

Je me suis dit que, si à la fin de l'année 2002 je ne passais pas maître-assistant, je risquais de perdre mon poste. Mais, comme j'aime l'enseignement, j'ai créé mon institut. (E9)

Ce qui m'a motivé en premier pour créer mon entreprise, c'est l'espoir de pouvoir quitter un jour le salariat. (E8)

Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de visibilité sur les perspectives de carrière dans le salariat, des personnes salariées peuvent être amenées à créer parallèlement leur entreprise pour se mettre à l'abri d'une éventuelle perte d'emploi. Pour un désir d'autonomie, certains entrepreneurs hybrides envisagent clairement de devenir leur propre patron à long terme en quittant le travail salarié.

Par ailleurs, l'analyse a mis en évidence certains facteurs de motivation liés à l'environnement des entrepreneurs hybrides interrogés. Des répondants ont indiqué que la priorité de leur engagement dans l'EH est la création d'emplois pour des membres de la famille, particulièrement pour la conjointe (E17) et les frères (E13).

J'avais mes petits frères au village qui étaient à ma charge. J'ai mis en place la ferme pour les occuper et leur permettre de se prendre en charge eux-mêmes. (E13)

Mon épouse n'a pas d'emploi. J'ai donc ouvert le restaurant pour lui trouver une occupation en la nommant comme gérante. (E17)

Au Burkina Faso, la grande majorité des salariés subissent une pression sociale et morale de la part des membres de la famille qui n'ont pas d'emploi. L'EH constitue donc pour ces derniers une option afin de trouver des emplois à des proches et d'apaiser la pression sociale. Ainsi, l'EH peut contribuer à diminuer le taux de chômage exacerbant dans le contexte burkinabè.

Deux autres raisons d'ordre environnemental ont été évoquées par les entrepreneurs hybrides : un motif de responsabilité sociale et la volonté de contribuer au développement du pays. Certains entrepreneurs hybrides sont motivés par le gain social qu'ils peuvent tirer de la création de leur entreprise.

La création de la coopérative au profit des femmes est une manière pour moi d'apporter ma contribution à l'épanouissement économique des femmes au Burkina Faso. (E16)

Cette entrepreneure hybride, à travers sa coopérative, accompagne les femmes qui évoluent dans le domaine de l'agroalimentaire par des séances de formation et du conseil, ce qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et d'assurer progressivement leur autonomisation.

Plusieurs autres entrepreneurs hybrides lient leur engagement entrepreneurial à leur patriotisme à travers leur contribution au développement de leur pays (E8, E9, E15, E19 et E20). Pour eux, leur engagement dans l'EH vise à développer certains secteurs d'activité encore sous-exploités pour la prospérité économique de leur pays.

Mon objectif est d'offrir un cadre d'apprentissage pratique pour compléter la formation théorique des élèves. Aussi, mon activité contribue à la transformation des produits locaux de mon pays en leur donnant beaucoup plus de valeur ajoutée. (E20)

Certains de ces entrepreneurs hybrides sont engagés dans le secteur de l'enseignement supérieur (E8 et E9), tandis que d'autres dans le négoce agricole (E16) et l'agroalimentaire (E19 et E20), notamment la transformation des produits locaux (fruits et lait). Au Burkina Faso, l'offre dans ces domaines d'activité est généralement beaucoup en

delà de la demande. Ainsi, l'PEH permet de stimuler certains secteurs d'activité porteurs qui présentent des opportunités socioéconomiques considérables, mais encore sous-exploitées.

En somme, les entrepreneurs hybrides interrogés ne sont pas uniquement motivés par leurs besoins personnels, qu'ils soient économiques ou non économiques, mais également par une question d'éthique sociale et de citoyenneté. Le contexte socioculturel influence également leur choix de s'engager dans l'PEH. En outre, les entrepreneurs hybrides ont des motivations multifactorielles et multifactorielles qui évoluent au cours du temps. La quasi-totalité des répondants ayant évoqué la passion comme motivation entrepreneuriale a aussi mentionné le besoin d'augmenter les revenus (E3, E6, E15, E10 et E19). La recherche de revenus supplémentaires et la valorisation des compétences acquises sont également avancées comme des motifs de choix de l'PEH (E18). Ainsi, les motivations des entrepreneurs hybrides sont mixtes, donc à la fois économiques, non économiques et contextuelles.

3.2 Des stratégies endogènes de conciliation des activités entrepreneuriales et salariales

L'analyse des résultats de l'étude montre que les entrepreneurs hybrides développent plusieurs stratégies pour concilier leurs obligations salariales et entrepreneuriales.

Une solution consiste à coordonner et piloter à distance les activités entrepreneuriales au moyen de la numérisation et des nouvelles technologies de la communication (Internet, messagerie instantanée, téléphonie portable). Cette stratégie permet aux entrepreneurs hybrides de contrôler les activités courantes sans une exigence de présence physique dans l'entreprise.

Je reste en contact avec mes employés qui gèrent mon établissement grâce à la technologie. Avec le numérique, je peux résoudre beaucoup de problèmes même en n'étant pas présent sur le site. (E4)

La numérisation de l'entreprise apparaît donc comme un tremplin pour concilier l'emploi salarié et l'activité entrepreneuriale. Les outils numériques sont utilisés dans la commercialisation des produits et services, mais aussi dans la gestion quotidienne de l'entreprise pour animer des réunions et pour contrôler virtuellement les activités courantes.

Un autre mécanisme de conciliation consiste à déléguer la gestion des activités courantes de l'entreprise à un personnel diversifié. En dehors de certains domaines clés, par exemple les relations avec les partenaires stratégiques de l'entreprise (financiers, clients et fournisseurs privilégiés) qui restent à la discrétion de l'entrepreneur hybride, la gestion quotidienne de l'entreprise est assurée par des employés.

Mes employés s'occupent des affaires courantes de l'entreprise et moi je m'occupe du relationnel et des marchés. (E10)

Pour la grande majorité d'entrepreneurs hybrides, la délégation de la gestion courante de l'entreprise à un personnel qualifié et motivé constitue un facteur clé pour concilier l'emploi salarié et l'activité entrepreneuriale. Par conséquent, un système particulier de management et de motivation du personnel est mis en place pour obtenir sa forte adhésion et sa participation effective.

Moi, au-delà du salaire que je paye au gestionnaire de ma ferme, je lui ai offert une grosse moto qui n'existait pas dans la zone et une parcelle. Je le considère comme un membre de ma famille et cela le motive énormément. » (E5)

Les entrepreneurs hybrides adoptent ainsi un style de management beaucoup plus humaniste basé sur des valeurs socioculturelles comme l'empathie, l'affection, la solidarité et la générosité à travers des dons. Un tel style de management met les employés en confiance et leur permet de se sentir en famille dans l'entreprise. Il incite ainsi le personnel à plus d'engagement dans le développement de l'entreprise.

La délégation de la gestion des activités entrepreneuriales se fait également par l'implication des membres de la famille, d'amis et de connaissances proches. C'est notamment le cas de E19, qui s'appuie sur sa conjointe et sur sa fille comme employées pour gérer l'entreprise pendant qu'il remplit ses obligations salariales.

J'ai impliqué ma femme et ma fille, qui est étudiante, dans la gestion de mon entreprise. Elles me suppléent pendant que je remplis mes obligations salariales. (E19)

L'implication de la famille est particulièrement importante pour les femmes entrepreneures hybrides, qui font souvent face à des difficultés liées à leur rôle de mère de famille. À cet effet, E20 nous explique sa stratégie, qui consiste à intéresser son époux et ses enfants à la vie de son entreprise. Elle passe généralement les weekends avec les membres de sa famille dans l'entreprise, ce qui lui permet de mettre ces derniers à contribution et de renforcer l'harmonie dans sa vie familiale.

En outre, les résultats de l'étude montrent que les entrepreneurs hybrides sacrifient leurs loisirs en s'investissant dans leur entreprise pendant le temps libre du travail salarié, notamment les heures de pause, les weekends et les congés. Une situation qui implique un don de soi, de la rigueur, de la perspicacité et le sens de l'organisation de la part de l'entrepreneur hybride.

J'ai mon travail salarié de 7 h 30 à 16 h. Et à partir de 16 h, je me consacre à ma seconde activité, mais, avant ça, j'ai établi un programme d'activité dans mon entreprise avec mes collaborateurs. (E15)

Les entrepreneurs hybrides sacrifient donc leur temps de repos après le travail salarié pour marquer leur présence physique dans l'entreprise, car la pérennité de celle-ci passe nécessairement par le leadership de son fondateur, qui se doit d'y être présent et de faire preuve de capacité à mettre la « main à la pâte ».

Le samedi, quand j'arrive dans ma ferme, je me mets à la tâche, je ne joue pas au petit

patron, je retrousser mes manches, je nettoie quand ce n'est pas bien nettoyé. (E5)

Toutefois, cette présence est rendue plus difficile chez les femmes entrepreneures hybrides, qui se retrouvent le plus souvent à faire face à une triple vie à gérer : familiale, salariale et entrepreneuriale. Les femmes entrepreneures interviewées ont toutes évoqué la difficulté à consacrer la totalité de leur temps libre à leur activité entrepreneuriale à cause de leurs responsabilités familiales.

4. Discussion

Des raisons économiques et non économiques justifient l'engagement des individus interrogés dans l'EH. Aussi, l'environnement influence les motivations des entrepreneurs hybrides. Ces derniers tentent de concilier l'emploi salarié et l'activité entrepreneuriale en déléguant la gestion courante à un personnel diversifié, mais leur contribution mentale et leur présence physique restent incontournables pour la pérennisation de l'entreprise créée.

4.1 Une mixture des motivations économiques et non économiques, selon le contexte socioculturel

Les motivations des entrepreneurs hybrides interrogés reposent sur des facteurs à la fois économiques et non économiques. Pour certains entrepreneurs hybrides, le niveau faible de la rémunération salariale pour couvrir les charges familiales est à l'origine de la création de leur entreprise. Pour d'autres, qui disposent pourtant d'un salaire relativement élevé, leur engagement dans l'EH s'explique par le désir d'augmenter leurs revenus pour améliorer leur style de vie et ainsi maintenir un bon niveau de vie sociale après la retraite.

Ces résultats corroborent les conclusions des travaux de recherche selon lesquelles les entrepreneurs hybrides sud-africains (Aladejebi, 2020; Dzomonda et Fatoki, 2018) et nigériens (Aladejebi, 2020) sont motivés par la mobilisation de revenus complémentaires. Ils rejoignent également celles de Folta et ses collègues (2010), qui montrent que les personnes salariées à faibles

revenus comme celles à revenus élevés peuvent s'engager dans l'EH pour augmenter leur niveau de revenus. L'écrasante majorité des entrepreneurs hybrides de notre échantillon ont évoqué le motif de revenus comme raison de leur engagement dans l'EH. Ce résultat montre que les entrepreneurs hybrides au Burkina Faso sont beaucoup plus motivés par des facteurs économiques/financiers. Cette situation n'est pas étonnante au regard du contexte économique du pays, où la plupart des salariés sont souvent payés en dessous du SMIG, alors que le coût de la vie ne fait qu'augmenter, particulièrement avec les crises économique, sécuritaire et politique que traverse actuellement le pays.

En outre, les entrepreneurs hybrides interviewés ont également avancé des motifs non économiques, notamment la passion, la valorisation des compétences ou du savoir-faire, l'autonomie, la protection contre la perte de l'emploi salarié, une question d'éthique sociale et de citoyenneté. Ces motivations non financières montrent qu'au-delà de la question des revenus, les entrepreneurs hybrides burkinabè cherchent l'épanouissement psychologique et social. Ces résultats rejoignent ceux de plusieurs travaux antérieurs qui indiquent que, lorsque les individus ont satisfait leurs besoins fondamentaux comme la recherche de l'argent, ils recherchent des avantages psychologiques (Aladejebi, 2020; Dzomonda et Fatoki, 2018; Folta et collab., 2010).

La poursuite de la passion a déjà été révélée par Thorgren et ses collègues (2014) pour justifier l'engagement des salariés dans une activité entrepreneuriale. Nos résultats complètent ce dernier motif en identifiant d'autres raisons non économiques de l'engagement des salariés dans l'EH : la valorisation des compétences ou du savoir-faire, l'esprit de patriotisme et la recherche de l'autonomie. Toutefois, contrairement aux travaux antérieurs, les résultats de la présente recherche montrent que les motivations économiques et non économiques des entrepreneurs hybrides ne sont pas mutuellement exclusives.

En outre, nos résultats ne font pas ressortir une différence significative dans les motivations des

entrepreneurs hybrides selon le sexe. Par conséquent, on peut admettre qu'au Burkina Faso, les entrepreneurs hybrides, hommes comme femmes, ont des motivations mixtes, avec toutefois une prédominance des motivations financières, en raison des conditions de vie difficiles dans ce pays. Ainsi, notre recherche permet de confirmer la pertinence de l'approche de la motivation entrepreneuriale de Gabarret et Vedel (2015), qui classe les motivations entrepreneuriales suivant deux dimensions (économique et non économique). Également, la présente recherche en contexte africain révèle une double identité de l'EH jusqu'à ignorée par la littérature. À côté de l'approche conceptuelle traditionnelle, qui définit l'entrepreneur hybride comme un salarié migrant vers l'entrepreneuriat, ce dernier peut aussi s'identifier à un entrepreneur qui accède à un emploi salarié, tout en conservant son entreprise.

Par ailleurs, la pression sociale, notamment l'obligation morale de prendre en charge des membres de la famille, a poussé certains répondants à s'engager dans l'EH. D'autres salariés ont créé leur entreprise en tenant compte des potentialités économiques de certains secteurs d'activité. Leur ambition est de contribuer au développement de leur pays en valorisant les produits locaux et en comblant les déficits de l'offre dans certains secteurs d'activité, par exemple l'éducation, l'élevage et le négoce agricole. Ces secteurs d'activité ont un impact économique très important dans le contexte burkinabè en matière de création d'emplois et de valeur ajoutée, mais restent souvent sous-exploités.

Aussi, certains entrepreneurs hybrides veulent se sentir utiles à leur communauté en permettant à d'autres personnes de bénéficier de leur expertise pour un épanouissement plus grand. C'est le cas d'une entrepreneure hybride qui, à travers la création de sa coopérative, aide les femmes à mieux développer leurs activités dans l'agroalimentaire. Ces résultats confirment donc que le contexte socioculturel influence la motivation entrepreneuriale (Liñán et collab., 2013; Williams et Williams, 2012). Ils soutiennent les conclusions de Demir et ses collègues (2022) selon lesquelles l'EH peut varier d'un pays à l'autre en raison des différences du contexte socioculturel.

4.2 L'adoption d'un style de management humaniste comme stratégie innovante de conciliation du double rôle salarié-entrepreneur

Les entrepreneurs hybrides, pour mieux se consacrer à leurs obligations salariales, confient la gestion courante de leur entreprise à un personnel diversifié, notamment des employés, des membres de la famille, des amis et des proches. Toutefois, ils conservent certains domaines clés de leur entreprise, tout en la contrôlant à distance au moyen d'outils numériques. Ces entrepreneurs n'ont manifesté aucune volonté de restreindre la croissance de leur entreprise à cause des obligations salariales, contrairement aux conclusions de Duberley et Carrigan (2013). Nos résultats confirment plutôt que la délégation de certaines tâches dans l'entreprise est une option pour concilier les multiples rôles de l'entrepreneur hybride (Léger-Jarniou, 2013; Richomme-Huet et d'Andria, 2013).

En outre, nos résultats montrent que les entrepreneurs hybrides ont mis en place un style particulier de management, de type humaniste, qui met à contribution certaines valeurs socioculturelles comme l'empathie, la solidarité, la générosité et l'entraide. Il permet d'obtenir une meilleure implication et un engagement effectif des employés dans le développement de l'entreprise. Ce résultat n'était pas jusqu'ici mis en évidence dans les travaux antérieurs sur les stratégies de conciliation entrepreneuriat-salarié, bien que ce style de management prônant un « leadership relationnel » soit voulu par les employés et adapté au contexte africain (Illa, 2012).

Le soutien familial s'est avéré très important pour concilier l'activité entrepreneuriale et l'emploi salarié, notamment pour les femmes entrepreneures hybrides, qui ont besoin d'une harmonie dans leur vie familiale pour concilier leur triple rôle contradictoire : familial, salarial et entrepreneurial. Ce résultat corrobore celui de certains auteurs, qui indiquent que le soutien de l'entourage est incontournable pour concilier la vie entrepreneuriale et la vie familiale (Bourgain et Chaudat, 2015; Nikina et collab., 2012).

4.3 La contribution mentale et la présence physique de l'entrepreneur hybride comme un levier de pérennisation de l'entreprise

Les résultats de l'étude indiquent que la qualité du leadership des entrepreneurs hybrides est fondamentale à la survie de leur entreprise. C'est pour cette raison que ces derniers maintiennent discrètement certains domaines d'activité stratégiques de leur entreprise. Pour un souci de contrôle de leur entreprise, ils exploitent également les outils numériques pour coordonner à distance leur activité entrepreneuriale.

Toutefois, certains entrepreneurs hybrides se consacrent entièrement aux tâches de leur entreprise pendant leur temps libre après le travail salarié en sacrifiant leurs loisirs, les autres occupations familiales et sociales. La présence physique des entrepreneurs hybrides permet, selon eux, de renforcer leur leadership, d'assister et de motiver leurs employés ainsi que d'assurer le développement de leur entreprise. La qualité du leadership de l'entrepreneur hybride à travers l'expression de sa passion et sa maîtrise du domaine d'activité paraît donc fondamentale à la bonne conduite des activités de l'entreprise. Ce résultat a été déjà relevé dans des travaux de recherche qui montrent que la présence physique et la contribution mentale des managers/leaders contribuent à accroître les performances de l'entreprise (Illa, 2012; Ropo et Parviainen, 2001).

En outre, il ressort des résultats de notre recherche que les entrepreneurs hybrides qui créent leur entreprise en lien avec l'emploi salarié éprouvent moins de difficultés dans la gestion de leur double rôle. En effet, ils maîtrisent leur domaine d'activité et peuvent faire des économies d'échelle dans la prise de décisions. Ce résultat indique que les individus désirant se lancer dans l'EH optent pour des domaines d'activité soit en lien avec l'emploi salarié, soit relevant de leur expertise.

Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'analyser les motivations des entrepreneurs hybrides et de mettre en lumière les stratégies qu'ils développent pour concilier leur double rôle de salarié-entrepreneur. Les résultats montrent que les entrepreneurs hybrides burkinabè ont des motivations entrepreneuriales mixtes (économiques et non économiques) : l'augmentation des revenus, la passion, la valorisation des compétences ou du savoir-faire, la protection contre la perte de l'emploi salarié, l'autonomie, le souci de réduire la pression sociale, la recherche du gain social et l'esprit de patriotisme et de citoyenneté.

Par ailleurs, plusieurs stratégies sont développées par les entrepreneurs hybrides pour concilier leurs obligations salariales et leur occupation entrepreneuriale : la délégation des activités courantes de l'entreprise à un personnel diversifié ; l'adoption d'un style de management beaucoup plus humaniste ; le contrôle de l'entreprise à distance en exploitant les outils numériques ; le sacrifice de la vie sociale par la présence physique dans l'entreprise ; et la qualité du leadership.

Ces résultats enrichissent la littérature sur les dynamiques entrepreneuriales, notamment celles portant sur les entrepreneurs hybrides, en montrant que les motivations de ces derniers sont non seulement mixtes (économiques et non économiques), mais aussi multifactuelles et multifactorielles, et varient selon le contexte socioculturel. En outre, la présente recherche montre que la contribution mentale et la présence physique de l'entrepreneur hybride constituent un levier fondamental de la pérennité de l'entreprise créée.

Dans une optique managériale et politique, nos résultats appellent les pouvoirs publics à soutenir

l'EH au regard de sa contribution indéniable dans l'augmentation des revenus des salariés, dans la création d'emplois et dans le développement de certains secteurs d'activité à forte potentialité économique. En outre, la compréhension des motivations et des stratégies de conciliation salariat-entrepreneuriat permettra de proposer des systèmes d'accompagnement et de financement adaptés à cette catégorie d'entrepreneurs hybrides en plein essor au Burkina Faso.

Limites et pistes de recherche

Cette recherche présente des limites et des perspectives d'approfondissement de la question de l'EH. Elle n'a pas tenu compte des différentes étapes du processus entrepreneurial, en l'occurrence les étapes de recherche de l'idée et de passage à l'acte entrepreneurial, qui impliquent généralement des exigences différentes. Or, il est probable que les motivations de même que les stratégies de conciliation des rôles d'employé et d'entrepreneur évoluent suivant qu'on se situe en amont ou en aval de la création de l'entreprise. Par conséquent, les motivations entrepreneuriales et les stratégies de conciliation du double rôle de l'EH peuvent varier selon que le salariat précède l'entrepreneuriat, et vice versa. Cet aspect pourrait être approfondi et faire l'objet de recherches pour mieux élucider le phénomène de l'EH, qui se positionne indéniablement comme une option à plusieurs défis socioéconomiques au Burkina Faso en particulier et en Afrique en général. Une étude ultérieure pourrait également se concentrer plus spécifiquement sur les mères entrepreneures hybrides au vu de la place prépondérante de la gent féminine dans l'économie nationale, mais qui est amenée à concilier une triple vie, au lieu de la double vie que la littérature attribue aux mères entrepreneures traditionnelles.

RÉFÉRENCES

- Akouwerabou, L. (2018). Les difficultés de management des entrepreneures burkinabè : une question de style de management? *Revue CEDRES-Études*, série Sciences de gestion, semestre 1 et 2, 48-68.
- Aladejebi, O. (2020). Hybrid entrepreneurship: Combining employment and self employment in Nigeria. *Archives of Business Review*, 8(7), 404-418. <https://doi.org/10.14738/abr.87.8725>

- Asante, E. A., Danquah, B., Oduro, F., Affum-Osei, E., Twumasi, M. A., Azunu, C. et Li, C. (2022). Entrepreneurial career persistence of hybrid entrepreneurs: The opposing moderating roles of wage work-to-entrepreneurship enrichment and entrepreneurship-to-wage work enrichment. *Journal of Vocational Behavior*, 132, 103660. <https://doi.org/10.1016/j.jvb.2021.103660>
- Bakker, A. B. (2011). An evidence-based model of work engagement. *Current Directions in Psychological Science*, 20(4), 265-269. <https://doi.org/10.1177/0963721411414534>
- Bakker, A. B. et Demerouti, E. (2008). Towards a model of work engagement. *Career Development International*, 13, 209-223. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1108/13620430810870476>
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu* (2^e éd.) PUF.
- Bourgain, M. et Chaudat, P. (2015). Vie professionnelle et maternité : représentations comparées de jeunes entrepreneures et cadres en TPE et PME en croissance. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2-3), 83-108. <https://doi.org/10.3917/entre.142.0083>
- Burke, A. E., FitzRoy, F. R. et Nolan, M. A. (2008). What makes a die-hard entrepreneur? Beyond the "employee or entrepreneur" dichotomy. *Small Business Economics*, 31(2), 93-115. <https://doi.org/10.1007/s11187-007-9086-6>
- Burmeister-Lamp, K., Lévesque, M. et Schade, C. (2012). Are entrepreneurs influenced by risk attitude, regulatory focus or both? An experiment on entrepreneurs' time allocation. *Journal of Business Venturing*, 27(4), 456-476. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2011.12.001>
- Campion, E. D., Caza, B. B. et Moss, S. E. (2020). Multiple jobholding: An integrative systematic review and future research agenda. *Journal of Management*, 46(1), 165-191. <https://doi.org/10.1177/0149206319882756>
- d'Andria, A. et Gabarret, I. (2017). Mères et entrepreneures : étude de la motivation entrepreneuriale des mampreneurs françaises. *Revue internationale P.M.E.*, 30(1), 155-181. <https://doi.org/10.7202/1039789ar>
- Demir, C., Werner, A., Kraus, S. et Jones, P. (2022). Hybrid entrepreneurship: A systematic literature review. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 34(1), 29-52. <https://doi.org/10.1080/08276331.2020.1764738>
- Duberley, J. et Carrigan, M. (2013). Les identités de carrière des "mumpreneurs" : les expériences des femmes de combiner entreprise et maternité. *International Small Business Journal*, 31(6), 629-651. <https://doi.org/10.1177/0266242611435182>
- Dumez, H. (2012). Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative? *Le libellio d'ÆGLIS*, 8(3), 3-9. <http://lelibellio.com/wp-content/uploads/2013/01/Libellio27.pdf>
- Dzomonda, O. et Fatoki, O. (2018). Demystifying the motivations towards hybrid entrepreneurship among the working populace in South Africa. *Academy of Entrepreneurship Journal*, 24(4), 1-9. https://www.researchgate.net/publication/330170965_Demystifying_the_motivations_towards_hybrid_entrepreneurship_among_the_working_populace_in_South_Africa
- Eijdenberg, E. L. et Masurel, E. (2013). Entrepreneurial motivation in a least developed country: Push factors and pull factors among MSEs in Uganda. *Journal of Enterprising Culture*, 21(01), 19-43. <https://doi.org/10.1142/S0218495813500027>
- Eisenhardt, K. M. (1989). Building theories from case study research. *Academy of Management Review*, 14(4), 532-550. <https://doi.org/10.2307/258557>
- Fitzgerald, M. A. et Winter, M. (2001). The intrusiveness of home-based work on family life. *Journal of Family and Economic Issues*, 22(1), 75-92. <https://doi.org/10.1023/A:1009444820906>
- Folta, T. B., Delmar, F. et Wennberg, K. (2010). Hybrid entrepreneurship. *Management Science*, 56(2), 253-269. <https://www.jstor.org/stable/27784110>
- Gabarret, I. et Vedel, B. (2015). Pour une nouvelle approche de la motivation entrepreneuriale. *La revue des sciences de gestion*, 1(271), 13-20. <https://doi.org/10.3917/rsg.271.0013>
- Gabarret, I., Vedel, B. et Etzol, P. (2016). Quelles valeurs se cachent derrière la motivation des jeunes étudiants-entrepreneurs? *Gestion 2000*, 33(2), 233-253. <https://doi.org/10.3917/g2000.332.0233>
- Global Entrepreneurship Research Association (GERA). (2016). *Global entrepreneurship monitor: Global report 2015-2016*. GERA. <https://www.gemconsortium.org/file/open?fileId=49480>

- Global Entrepreneurship Research Association (GERA). (2017). *Global entrepreneurship monitor: Global report 2016-2017*. GERA. <https://www.gemconsortium.org/report/gem-2016-2017-global-report>
- Gomez-Breyssse, M. (2016). L'entrepreneur « lifestyle ». *Revue de l'Entrepreneuriat*, 15(3), 231-256. <https://doi.org/10.3917/entre.153.0231>
- Greenhaus, J. H. et Beutell, N. J. (1985). Sources of conflict between work and family roles. *Academy of Management Review*, 10(1), 76-88. <https://doi.org/10.2307/258214>
- Hammarström, N. et Nylén, V. (2014). *Pursuing hybrid entrepreneurship in Academia: A study about identifying influencing factors correlated to academic entrepreneurship*. Umeå University. <https://umu.diva-portal.org/smash/get/diva2:730441/fulltext01.pdf>
- Hien, F. K. (2002). *L'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso : une étude exploratoire*. Université de Groningue. https://www.researchgate.net/publication/4868068_L'entrepreneuriat_feminin_au_Burkina_Faso_une_etude_exploratoire
- Higgins, C. A., Duxbury, L. E. et Irving, R. H. (1992). Work-family conflict in the dual-career family. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 51(1), 51-75. [https://psycnet.apa.org/doi/10.1016/0749-5978\(92\)90004-Q](https://psycnet.apa.org/doi/10.1016/0749-5978(92)90004-Q)
- Hughes, K. D. (2003). Pushed or pulled? Women's entry into self-employment and small business ownership. *Gender, Work & Organization*, 10(4), 433-454. <https://doi.org/10.1111/1468-0432.00205>
- Illa, H. (2012). *Études des styles de management au Burkina Faso et au Sénégal : à la recherche des spécificités d'un système de management africain*. Université de Groningue. https://www.researchgate.net/publication/254821765_Etudes_des_styles_de_management_au_Burkina_Faso_et_au_Senegal_A_la_Recherche_des_Specificites_d'un_Systeme_de_management_africain
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). (2020). *Tableau de bord économique et social de régions du Burkina Faso*. Gouvernement du Burkina Faso. <http://insd.bf/index.php/component/content/article/16-les-publications/les-publications-periodiques/160-tableau-de-bord-de-l-economie-des-regions>
- Jennings, J. E. et McDougald, M. S. (2007). Work-family interface experiences and coping strategies: Implications for entrepreneurship research and practice. *Academy of Management Review*, 32(3), 747-760. <https://www.jstor.org/stable/20159332>
- Jolibert, A. et Jourdan, P. (2006). *Marketing Research : méthodes de recherche et d'études en marketing* (1^{re} éd.). Dunod.
- Klyver, K., Steffens, P. et Lomberg, C. (2020). Having your cake and eating it too? A two-stage model of the impact of employment and parallel job search on hybrid nascent entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 35(5), 106042. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2020.106042>
- Kurczewska, A., Mackiewicz, M., Doryń, W. et Wawrzyniak, D. (2020). Peculiarity of hybrid entrepreneurs—revisiting Lazear's theory of entrepreneurship. *Journal of Business Economics and Management*, 21(1), 277-300. <https://dx.doi.org/10.3846/jbem.2020.11959>
- Léger-Jarniou, C. (2013). *Femmes entrepreneurs et forte croissance : est-ce possible?* Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation & HEG Fribourg. <https://shs.hal.science/halshs-01116054>
- Liñán, F., Fernández-Serrano, J. et Romero, I. (2013). Necessity and opportunity entrepreneurship: The mediating effect of culture. *Revista de Economía Mundial*, 33, 21-47. https://www.researchgate.net/publication/235937863_Necessity_and_opportunity_entrepreneurship_The_mediating_effect_of_culture
- Luc, S., Chirita, G. M., Delvaux, E. et Kepnou, A. K. (2018). Hybrid entrepreneurship: Employees climbing the entrepreneurial ladder. *International Review of Entrepreneurship*, 16(1), 89-114. https://www.researchgate.net/publication/324149737_Hybrid_Entrepreneurship_Employees_Climbing_the_Entrepreneurial_Ladder
- Marshall, D. R., Davis, W. D., Dibrell, C. et Ammeter, A. P. (2019). Learning off the job: Examining part-time entrepreneurs as innovative employees. *Journal of Management*, 45(8), 3091-3113. <https://doi.org/10.1177/0149206318779127>
- Nikina, A., Le Loarne-Lemaire, S. et Shelton, L. M. (2012). Le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 11(4), 37-60. <https://doi.org/10.3917/entre.114.0037>
- Nordström, C. (2015). *The passionate combining entrepreneurs* [Thèse de doctorat, Mid Sweden University]. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.32383.10402>

- Petrova, K. (2012). Part-time entrepreneurship and financial constraints: Evidence from the Panel Study of Entrepreneurial Dynamics. *Small Business Economics*, 39(2), 473-493. <https://doi.org/10.1007/s11187-010-9310-7>
- Phungwayo, L. G. et Mogashoa, T. (2014). The role of entrepreneurship on the socio-economic development of rural women: A case study of Kwa-Mhlanga in the Mpumalanga province (Republic of South Africa). *International Journal of Business and Social Science*, 5(9), 71-77. https://www.researchgate.net/publication/265955220_The_Role_of_Entrepreneurship_on_the_Socio-Economic_Development_of_Rural_Women_A_Case_Study_of_Kwa-Mhlanga_in_the_Mpumalanga_Province_Republic_of_South_Africa
- Raffee, J. et Feng, J. (2014). Should I quit my day job? A hybrid path to entrepreneurship. *Academy of Management Journal*, 57(4), 936-963. <http://dx.doi.org/10.5465/amj.2012.0522>
- Reynolds, P. D., Bygrave, W. D., Autio, E., Hunt, S., Cox, L. W. et Hay, M. (2002). *Global entrepreneurship monitor: 2002 executive report*. Babson College, London Business School et Ewing Marion Kauffman Foundation. <https://www.gemconsortium.org/report/gem-2002-global-report>
- Richomme-Huet, K. et d'Andria, A. (2013). L'accompagnement entrepreneurial par et pour les mampreneurs. *Management international*, 17(3), 100-111. <https://doi.org/10.7202/1018270ar>
- Rispa, M. H. et Jouison-Laffitte, E. (2015). La contribution des méthodes qualitatives au développement du champ de l'entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(1), 15-40. <https://doi.org/10.3917/entre.141.0015>
- Ropo, A. et Parviainen, J. (2001). Leadership and bodily knowledge in expert organizations: Epistemological rethinking. *Scandinavian Journal of Management*, 17(1), 1-18. [http://dx.doi.org/10.1016/S0956-5221\(00\)00030-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0956-5221(00)00030-0)
- Schulz, M., Urbig, D. et Procher, V. (2016). Hybrid entrepreneurship and public policy: The case of firm entry deregulation. *Journal of Business Venturing*, 31(3), 272-286. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2016.01.002>
- Semaan, S. (2010). Échantillonnage espace-temps et échantillonnage déterminé selon les répondants des populations difficiles à joindre. *Methodological Innovations Online*, 5(2), 60-75. <https://doi.org/10.4256/mio.2010.0019>
- Sessions, H., Nahrgang, J. D., Vaulont, M. J., Williams, R. et Bartels, A. L. (2021). Do the hustle! Empowerment from side-hustles and its effects on full-time work performance. *Academy of Management Journal*, 64(1), 235-264. <https://doi.org/10.5465/AMJ.2018.0164>
- Shapero, A. (1975). *The displaced, uncomfortable entrepreneur*. University of Illinois at Urbana-Champaign's Academy for Entrepreneurial Leadership Historical Research Reference in Entrepreneurship. <https://ssrn.com/abstract=1506368>
- Solesvik, M. Z. (2017). Hybrid entrepreneurship: How and why entrepreneurs combine employment with self-employment. *Technology Innovation Management Review*, 7(3), 33-41. <http://dx.doi.org/10.22215/timreview/1063>
- Song-Naba, F. (2015). Les fondements ethniques de l'entrepreneuriat des femmes immigrées dans la restauration à Ouagadougou, Burkina Faso. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2), 139-165. <https://doi.org/10.3917/entre.142.0139>
- St-Onge, S., Renaud, S., Guérin, G. et Caussignac, É. (2002). Vérification d'un modèle structurel à l'égard du conflit travail-famille. *Relations industrielles*, 57(3), 491-516. <https://doi.org/10.7202/006887ar>
- Strauss, A.L. et Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative techniques*, Thousand Oaks. Sage publications. https://www.academia.edu/download/47236857/Basics_of_Qualitative_Research_Techniques_and_Procedures_for_Developing_Grounded_Theory.pdf
- Thomas, O. O. et Okunbanjo, O. I. (2021). Hybrid entrepreneurship as a tool for poverty reduction in Nigeria: A review of literature with qualitative research and content analysis. *EMAJ: Emerging Markets Journal*, 11(1), 41-49. <https://doi.org/10.5195/emaj.2021.216>
- Thorgren, S., Nordström, C. et Wincent, J. (2014). Hybrid entrepreneurship: The importance of passion. *Baltic Journal of Management*, 9(3), 314-329. <https://doi.org/10.1108/BJM-11-2013-0175>
- Tremblay, D.-G. (1998). *L'aménagement et la réduction du temps de travail: les enjeux, les approches, les méthodes*. Éditions St-Martin.
- Tremblay, D.-G. (2005). Articulation emploi-famille : les sources de difficultés et les perspectives de solution dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 1(1), 36-56.

https://www.researchgate.net/publication/242761429_Articulation_emploi-famille_Les_sources_de_difficultes_et_les_perspectives_de_solution_dans_les_secteurs_de_l%27education_de_la_sante_et_des_services_sociaux_1

Tremblay, D.-G. (2017). Articulation emploi-famille : le secteur de l'économie sociale, un secteur innovateur en matière de GRH? @GRH, 2(23), 121-145. <https://doi.org/10.3917/grh.172.0121>

Wacheux, F. (1996). *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*. Economica.

Williams, N. et Williams, C. C. (2012). Evaluating the socio-spatial contingency of entrepreneurial motivations: A case study of English deprived urban neighbourhoods. *Entrepreneurship & Regional Development*, 24(7-8), 661-684. <https://doi.org/10.1080/08985626.2012.710259>

Xi, G., Block, J. H., Lasch, F., Robert, F. et Thurik, R. (2017). *Mode of entry into hybrid entrepreneurship: New venture start-up versus business takeover* [Discussion paper series]. Institute of Labor Economics. <http://hdl.handle.net/10419/174014>

L'ENTRETIEN

De France Desjardins, Salmata Ouedraogo et Jeanne Simard avec

Lise Tremblay

Directrice générale de la *Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean*



Photo : Grégoire Cyr

Madame Lise Tremblay travaille à la Fédération de l'UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis plus de 25 ans. Elle a toujours été sensible aux problématiques touchant le secteur agroalimentaire, car elle a grandi sur une ferme laitière à Jonquière. Après l'obtention d'un baccalauréat en agronomie de l'Université Laval, elle a bifurqué vers l'horticulture pendant quelques années, pour ensuite entrer à l'UPA. Elle y a d'abord occupé le poste d'agente en agroenvironnement, puis a pris divers dossiers importants pour le développement du secteur agricole. Depuis 2018, elle agit à titre de directrice régionale. Ses différentes fonctions occupées à l'UPA ont été passionnantes, car on y discute et défend les grands enjeux de développement du secteur agricole, lesquels évoluent rapidement selon les contextes socioéconomique et environnemental. Ainsi, les producteurs agricoles doivent s'adapter rapidement à cette évolution afin d'assurer la pérennité de leur entreprise. Lise Tremblay a en haute estime le travail de ces gens de cœur, qui s'investissent énormément dans leur entreprise, tant sur le plan financier qu'humain, souvent au détriment de leur vie personnelle. Leur venir en aide afin d'améliorer leurs conditions de vie est une mission gratifiante.

•• *Merci, Madame Tremblay, d'accorder un entretien à la revue Organisations & Territoires. Afin de bien saisir les défis que rencontrent actuellement au Québec l'UPA et les producteurs agricoles, pouvez-vous expliquer, en quelques mots, la mission de l'UPA?*

Lise Tremblay. Je tiens tout d'abord à remercier la revue de cette invitation! L'Union des producteurs agricoles existe depuis 1924 à la suite de la *Loi sur les sociétés coopératives agricoles* de 1908. Nous possédons une double structure organisationnelle,

soit une division par territoire et une autre par secteur de production agricole. De ce fait, nous représentons 150 groupes régionaux et provinciaux spécialisés, 90 syndicats locaux et 12 fédérations régionales.

La mission première de l'UPA est de défendre les intérêts socioéconomiques et environnementaux des producteurs agricoles. Notre spectre d'intervention est assez large : la mise en marché, la santé

psychologique des producteurs agricoles, la taxation foncière, l'aménagement et la protection du territoire, la gestion des ressources humaines, etc. En fait, il s'agit de tout ce qui touche de près ou de loin les entreprises agricoles. Lorsqu'une problématique économique, sociale, psychologique ou environnementale préoccupe nos producteurs membres de la fédération, nous l'étudions afin de bien comprendre tous les enjeux, puis nous analysons les différents scénarios qui peuvent résoudre ou amoindrir le problème ou le conflit pour nos membres. À titre d'exemple, si les producteurs éprouvent un problème en raison des mauvaises conditions météorologiques, nous les soutenons dans leurs démarches auprès des instances gouvernementales ou autres.

Nous offrons aussi des services de comptabilité et de fiscalité regroupant une vingtaine d'employés qui réalisent les déclarations de revenus et les états financiers des producteurs agricoles. Nous avons également un centre d'emploi agricole, partiellement financé par Services Québec. Il offre des services de recrutement aux entreprises agricoles. À cela s'ajoutent les demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET) agricoles, un service de mutuelle de prévention et de conseils en ressources humaines. Nous travaillons également en aménagement du territoire dans les demandes déposées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une modification au zonage ou usage des terres. Nous avons le devoir de faire une recommandation à la CPTAQ dans ces demandes selon notre connaissance du terrain et de nos politiques d'aménagement. Toutefois, cela ne veut pas dire que la CPTAQ adhère à toutes nos recommandations.

Par ailleurs, depuis quelques années, nous travaillons sur la santé psychologique des producteurs et productrices agricoles, car, selon certaines études, ils vivent beaucoup de détresse psychologique et n'ont pas tendance à aller chercher de l'aide en ce sens. À cet égard, nous avons mis en place des travailleurs de rang, qui répondent plus spécifiquement à leurs besoins, et aussi un service de remplacement agricole, qui offre un peu de répit aux producteurs qui souhaitent prendre des vacances

avec leur famille ou un congé en raison d'un problème de santé ou d'épuisement professionnel.

Enfin, nous travaillons sur deux projets en agroenvironnement. Le premier concerne la sensibilisation à la protection des bandes riveraines. Avec nos producteurs, nous réalisons un état des lieux afin de les sensibiliser à la protection des cours d'eau et recommandons des aménagements favorisant la protection de l'eau et la biodiversité. L'autre projet s'inscrit dans le Plan d'agriculture durable du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), selon trois axes : les pesticides, la gestion de matières fertilisantes et les pertes de phosphore dans les cours d'eau.

Actuellement, quels sont les enjeux qui préoccupent le plus votre organisation?

L. T. Bien évidemment, les changements climatiques nous interpellent beaucoup depuis les dernières années. Nous mettons actuellement en place des mesures et des projets de recherche. Toutefois, il faut du temps pour trouver des solutions durables et équitables au sein de l'ensemble de l'industrie agricole.

Une autre préoccupation est la relève de nos entreprises agricoles. L'âge des producteurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean est d'environ 54 ans. Selon Statistique Canada, en 2021, seulement 8 % des entreprises ont un plan de relève établi. À 54 ans, c'est tard pour prévoir un transfert d'entreprise, car le processus complet peut prendre de 5 à 10 ans. Un transfert ne doit pas être seulement fiscal et économique. Il doit aussi intégrer le transfert des connaissances et des responsabilités à la prochaine génération. L'UPA réclame plus d'accompagnement des producteurs dans leurs réflexions sur le transfert de leur entreprise afin d'optimiser la potentialité de transfert dans la région. Dans les prochains mois, nous irons consulter directement les futurs cédants pour les interroger sur l'avenir de leur entreprise et sur les possibilités d'entrevoir un transfert, apparenté ou non.

Une option qui s'offre aux producteurs sans relève est le service de maillage L'ARTERRE, qui propose de l'accompagnement pour faciliter le

jumelage entre les aspirants agriculteurs non apparentés et les propriétaires. Or, nous avons constaté que le succès n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous, car les producteurs ne considèrent pas toujours cette possibilité.

Il est important de mentionner que le processus entrepreneurial est également complexe pour les jeunes producteurs qui démarrent une entreprise agricole. Même s'il existe dans la région un écosystème d'intervenants très bien fourni et même si les entrepreneurs sont souvent accompagnés, l'accès au financement ne leur est pas toujours accepté facilement, si les bonnes personnes ne sont pas consultées ou si les étapes administratives ne sont pas effectuées en bonne et due forme. Il est nécessaire d'accompagner ces jeunes tout au long de leur projet, et non seulement de façon sporadique. Les démarrages d'entreprise doivent être facilités.

Pour vous, quelles sont les caractéristiques d'un bon plan de relève?

L. T. Premièrement, il faut identifier une relève. Le scénario type est un enfant du propriétaire agricole qui est prêt à prendre la relève mais la relève peut aussi être non apparentée. Peu importe, le repreneur doit effectuer une formation adéquate afin de bénéficier des programmes d'aide financière agricole. Il doit aussi réaliser un plan stratégique afin d'assurer le développement de l'entreprise, la vision et les responsabilités pour les 10 prochaines années où les deux générations devront travailler ensemble. Au fil des années, la gestion est normalement transférée progressivement au jeune producteur, puis un plan de sortie est programmé. Le but est de réaliser un scénario de transfert économique et fiscal pour que le producteur cédant puisse bénéficier d'une retraite décente et que le jeune producteur ne soit pas trop endetté lorsqu'il sera seul aux commandes de l'entreprise.

Le temps de transfert dépend aussi de la façon dont les cédants veulent transmettre leurs connaissances et impliquer activement leur relève. Certains ont plus de difficultés que d'autres à faire confiance à leur relève. Les entreprises sont toutes différentes et chacune a sa façon de faire. Parfois,

le transfert ne fonctionne pas lorsque le jeune producteur réalise que cette vie ne lui convient pas ou qu'il ne partage pas la vision de son cédant. Il est important de réfléchir à tous ces enjeux économiques et humains.

Lors de ces transferts, percevez-vous un changement de vision du développement économique et autres chez les jeunes ou les néo-agriculteurs?

L. T. Certains jeunes producteurs ont étudié en administration et ont toujours vécu dans une ferme. Ils possèdent les deux compétences. D'autres font un baccalauréat en agronomie ou un DEC en gestion et exploitation d'entreprise agricole, des formations qui mettent davantage l'accent sur les compétences transversales. On retrouve aussi de plus en plus des fermes de groupe, où certains producteurs sont plus spécialisés en gestion et en production animale et d'autres en production végétale. Leurs compétences sont complémentaires et c'est le meilleur des deux mondes!

Dans les transferts de génération, un grand changement de mentalité s'opère. Les jeunes veulent concilier – avec raison – la famille et le travail. Ils ne veulent pas travailler 7 jours sur 7 ni 12 heures par jour. Ils essaient donc d'automatiser leurs tâches, spécialement en production laitière.

Enfin, plusieurs nouvelles petites entreprises s'implantent sur le territoire afin d'intégrer l'achat local et les circuits courts. La nouvelle génération souhaite davantage développer le marché local. Il leur faut donc trouver des marchés de niche pour se démarquer de la compétition et des grands marchés. La Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean aide beaucoup à la valorisation de nos produits régionaux avec le positionnement de la marque Zone boréale, qui donne une belle visibilité à nos petites entreprises et qui change également le portrait de notre agriculture régionale.

Les quatre productions qui distinguent le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont le lait, le bleuets, les grandes cultures et les pommes de terre. On exporte environ 50 % de la production laitière à l'extérieur de la région et le reste est transformé et

consommé ici. Le bleuet et les grains sont aussi exportés en bonne partie.

Quels sont les enjeux financiers actuels des agriculteurs?

L. T. Les agriculteurs d'aujourd'hui sont des femmes et des hommes d'affaires. Ce sont de vrais entrepreneurs dont la profession requiert un éventail de compétences, car plusieurs enjeux sont présents sur la ferme et les marges de profit sont très minces. Il leur faut être de bons gestionnaires pour réussir et tirer leur épingle du jeu. Il faut 9 \$ d'investissement en agriculture pour générer 1 \$ de profit, alors que, dans la construction ou le commerce en général, c'est plutôt 3 \$ d'investissement. Les bénéfices doivent donc être réinvestis dans l'entreprise : sur les terres, l'équipement, les bâtiments et autres.

Il commence à y avoir des regroupements de fermes au Lac-Saint-Jean pour se partager les tâches et les responsabilités. De nos jours, les familles sont plus petites et c'est beaucoup plus difficile de compter sur deux ou trois enfants pour travailler dans l'entreprise. Plusieurs producteurs se retrouvent seuls et cherchent donc à se regrouper par opportunité d'affaires afin d'être plus performants et d'avoir une meilleure qualité de vie.

De plus, au fil des années, le prix des terres augmente rapidement en raison de leur proximité avec le milieu urbain. Il est inquiétant de constater que 52 % des transactions d'acquisition de terres au cours de la dernière année au Québec ont été faites par des non-agriculteurs, c'est-à-dire des municipalités, des entreprises immobilières, des investisseurs, etc. Ainsi, les terres appartiennent de moins en moins aux producteurs. Ces derniers doivent compétitionner pour l'achat de terres avec des acheteurs qui disposent d'un plus gros pouvoir d'achat. La valeur marchande des terres représente deux ou trois fois la valeur agronomique et, si le producteur paie ses investissements, il ne trouvera pas de rentabilité.

C'est une bonne chose que les agriculteurs cédants obtiennent en général un bon prix de leurs terres, mais c'est un problème pour ceux qui démarrent, car le prix continue d'augmenter en raison de cette spéculation. Plusieurs s'endettent pour vivre sur une terre. L'UPA régionale veut se pencher sur ces enjeux au cours des prochains mois. Lors du dernier congrès général en 2022, monsieur Nicolas Mesly, auteur du livre *Terres d'asphalte : notre agriculture sous haute pression*, est venu parler de ces problèmes de propriété et de prix des terres qui mettent en danger l'autonomie alimentaire des générations futures. Selon lui, ces enjeux vont au-delà de la communauté agricole et la population en général devra s'y pencher afin de trouver des solutions durables, sinon, dans quelques dizaines d'années, les agriculteurs québécois ne seront plus propriétaires de leurs terres. Ce seront des organisations qui les détiendront et qui les loueront à des producteurs afin qu'ils les cultivent.

Quels sont les enjeux de l'agriculture? Quelle est la différence entre un agriculteur propriétaire et un agriculteur locataire d'une terre?

L. T. Un locataire ne cherchera pas forcément à investir sur ses terres, à les drainer, à les chauler et à les fertiliser afin d'obtenir un meilleur rendement, à planter des arbres et à entretenir les chemins de ferme, s'il n'est pas certain d'être présent l'année suivante. Par exemple, le chaulage (technique de traitement à la chaux) et la fertilisation sont des processus qui se font à long terme. De plus, un locataire n'aura pas la vision à long terme du patrimoine agricole. À la première occasion de la vendre ou de la dézoner, il le fera pour obtenir un gain en capital.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean commence tout juste à avoir des fermes qui ont une plus grande envergure. Cependant, elles demeurent petites, comparativement à celles situées aux États-Unis. Si nous voulons faire de l'achat et de l'économie locaux, il faut que les fermes demeurent la propriété des producteurs agricoles. Un agriculteur propriétaire possède des avantages, dont la garantie en cas d'emprunt, sinon quelle garantie donner à la banque pour investir sur sa ferme?

Quels sont les différents leviers pour protéger les prix de la terre?

L. T. Il faut trouver des alliés qui vont vouloir travailler sur cet enjeu. Les municipalités trouvent leur compte quand le prix des terres augmente, car elles obtiennent des montants de taxes plus élevés. Toutefois, il faut penser au futur, particulièrement si la population souhaite continuer à consommer des aliments du Québec. Les normes et processus de contrôle au Québec sont très élevés et je pense que, quand nous nous comparons à d'autres pays, nous avons accès à des produits de qualité. D'ailleurs, sur le plan environnemental, il est important de continuer le plus possible à manger local.

Afin que la population se sente plus concernée, nous devons en parler, dénoncer aux médias ce qui se passe, travailler main dans la main avec d'autres acteurs et arrêter de travailler en silo – sans mauvais jeu de mots! La démarche régionale de concertation Borée et les regroupements qui s'intéressent aux systèmes alimentaires sont de bons outils pour faire connaître la complexité des problématiques du secteur agroalimentaire à la population. L'achat de nos aliments locaux est essentiel et il est fondamental de continuer de développer ces marchés.

Par contre, si la population locale ne peut pas consommer tout ce que la région produit, il est important de continuer à utiliser les systèmes collectifs afin d'exporter le surplus de la production. La mise en marché collective offre de nombreux avantages pour les producteurs. Elle est très facilitante, car elle leur permet d'obtenir des prix négociés et équitables, et ils n'ont pas besoin de développer eux-mêmes. La mise en marché est différente de la production agricole et demande des compétences spécifiques aux propriétaires d'entreprise.

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous consommons et transformons 50 % de notre production laitière. La moitié des producteurs laitiers disparaîtrait probablement si la mise en marché collective (gestion de l'offre) n'existait pas. Les producteurs de la région vendent leur lait au même prix que ceux du reste du Québec, mais les usines

de transformation sont dans le sud de la province (à environ 500 km), ce qui n'avantage pas une région comme la nôtre dans une mise en marché individuelle. La mise en marché collective permet donc de garder un dynamisme agricole dans la région.

Que pensez-vous de tous les processus réglementaires dans le secteur agroalimentaire?

L. T. Nous sommes très réglementés au Québec, ce qui nous désavantage par rapport aux produits des autres pays. Les producteurs agricoles ont effectivement beaucoup de documents administratifs à remplir pour répondre à cette réglementation. L'UPA a retrouvé 27 formulaires différents à remplir (nombre variable selon les types d'entreprises) par les producteurs chaque année juste en agroenvironnement, et ce, uniquement afin de répondre aux exigences du MAPAQ et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs! Les formulaires doivent parfois être remplis par le producteur, par les agronomes ou par d'autres intervenants du milieu.

À titre d'exemple, les gouvernements demandent des plans de fertilisation, des plans d'accompagnement sur le terrain et des bilans phosphore, mais les producteurs doivent toujours payer pour obtenir cette documentation de la part des agronomes. Cela demande aux producteurs agricoles du temps et de l'argent. Ils préféreraient qu'un conseiller les rencontre sur le terrain afin de discuter des améliorations concrètes à effectuer, plutôt que de remplir un document indiquant leur conformité aux normes gouvernementales et autres.

Au début des années 1990, lorsque les clubs-conseils en agroenvironnement ont été mis en place, les agronomes accompagnaient les producteurs sur le terrain. Ces derniers soulevaient les enjeux et les problématiques, puis trouvaient des solutions directement avec les agronomes. De plus, les producteurs échangeaient entre eux. Aujourd'hui, les clubs-conseils passent beaucoup de temps à remplir des documents de reddition de compte (PAEF, Bilan P, divers registres etc.) et

sont beaucoup moins sur le terrain. Il est évidemment important de rendre des comptes et de laisser des traces. Cependant, le travail sur le terrain n'est pas corrigé et c'est pourtant là que se trouvent, entre autres, les problèmes environnementaux.

Pour terminer cet entretien, y a-t-il d'autres enjeux méconnus du secteur agroalimentaire par la population que vous voudriez aborder?

L. T. Sur le plan collectif, la relève et l'accès aux terres sont présentement dans nos angles morts. Pourtant, ce sont des problèmes fondamentaux qui affectent ou qui peuvent affecter sérieusement la sécurité alimentaire d'un pays.

Ces dernières années, les changements climatiques ont pris beaucoup de place dans le discours public et les producteurs agricoles obtiennent plus d'écoute grâce au Plan d'agriculture durable du MAPAQ. Le gouvernement a décidé d'offrir plus d'accompagnement aux producteurs sur le terrain et passe en recherche de solutions pour aider à relever les défis d'aujourd'hui. Il est important de rappeler qu'un producteur agricole dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean effectue un seul cycle de production au cours d'une année. Il a donc une seule opportunité d'essayer un nouveau scénario de production et d'ajuster ses pratiques l'année suivante. Au cours de sa vie, il aura fait 35 ou 40 cycles de production, donc 35 ou 40 chances pour améliorer ses pratiques agricoles. C'est peu, si on compare à nombre de pays où le climat permet deux ou trois cycles de culture par an. Ce producteur aura donc besoin de soutien, car il ne peut pas trouver toutes les solutions par lui-même. Il faut également que ses revenus ne soient pas

trop affectés afin qu'il puisse vivre de sa production. En milieu nordique, nous n'avons pas les mêmes enjeux qu'au sud du Québec (p. ex., régions de Montréal et de l'Estrie) et les productions ne sont pas les mêmes : les marges de profit sont moins grandes et la saison est très courte.

En 2022, nous avons eu des pluies abondantes au printemps qui ont empêché les producteurs d'effectuer leurs semences à des dates habituelles. Les semis ont donc été réalisés très tard. Nous avons été chanceux d'avoir un bel automne pour récolter, mais, dans le cas contraire, nous aurions eu beaucoup de pertes aux champs. Chaque année, les saisons nous apportent des surprises et les programmes d'assurance agricole ne sont pas toujours adaptés à ces nouvelles situations que les changements climatiques nous amènent.

Au printemps 2022, le MAPAQ a mis en place un système de rétribution des pratiques agroenvironnementales, mais, au bout d'une journée, les 20 M\$ de fonds étaient déjà épuisés. Les producteurs qui n'ont pas fait une demande lors de la première journée devront attendre l'an prochain. La rétribution permet de récompenser financièrement les producteurs pour les efforts réalisés en agroenvironnement. C'est plus encourageant de cette façon qu'avec des obligations et de la réglementation. Les producteurs sont prêts à faire des efforts et la rétribution permet de couvrir les risques associés aux changements de pratiques. Parfois, des essais et erreurs accompagnés de formation et d'accompagnement sont nécessaires avant de trouver la rentabilité dans une nouvelle pratique.

La revue Organisations et territoires remercie Madame Tremblay pour ses réponses justes et réfléchies.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1557>

L'ENTRETIEN

De France Desjardins, Salmata Ouedraogo et Jeanne Simard avec

Isabelle T. Rivard

Directrice du Créneau d'excellence agroalimentaire *Agroboréal*
au Saguenay–Lac-Saint-Jean



Photo : Karyne Gagné

Madame Isabelle T. Rivard est originaire de Saint-Ambroise, un village du Saguenay–Lac-Saint-Jean situé dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, où elle demeure toujours. Titulaire d'un baccalauréat en biologie et d'une maîtrise en ressources renouvelables de l'UQAC, elle a travaillé dans différents laboratoires associés au Département des sciences fondamentales, dont le Laboratoire d'écologie végétale et animale ainsi que le Laboratoire des sciences aquatiques (LASA). Une fois sa maîtrise terminée, madame Rivard a été chargée de laboratoire et professionnelle de recherche à l'UQAC. Par la suite, elle a travaillé dans différents projets de nature scientifique, principalement comme agente d'information et de communication auprès de la Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (CORAMH). Depuis 2008, elle est directrice du Créneau d'excellence agroalimentaire AgroBoréal, qui favorise les collaborations pour le développement durable de filières agroalimentaires boréales au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 2011, elle a remporté le prix Personnalité ACCORD dans la catégorie Directeur de créneau.

•• *Merci, Madame Rivard, d'accorder cet entretien à la revue Organisations & Territoires afin de permettre à nos lecteurs et lectrices de mieux connaître la mission et les réalisations du Créneau d'excellence AgroBoréal au Saguenay–Lac-Saint-Jean.*

Isabelle T. Rivard. Je vous remercie de cette invitation.

D'entrée de jeu, pouvez-vous nous expliquer ce que sont la démarche ACCORD et le Créneau d'excellence AgroBoréal du Saguenay–Lac-Saint-Jean?

I. T. R. Le Créneau d'excellence AgroBoréal et la démarche ACCORD, qui est le sigle de l'expression « Action concertée de coopération régionale du développement », font partie d'une stratégie du gouvernement du Québec pour permettre à chacune des régions de la province de développer une image de marque afin qu'elles rayonnent tant sur le plan national qu'international. Plus concrètement, selon le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), un créneau d'excellence « se définit comme un ensemble d'entreprises d'une même région menant des activités économiques

interreliées. Ce regroupement vise à se démarquer de façon compétitive par rapport aux autres régions et sur les marchés internationaux, et ce, grâce aux compétences qui lui sont propres¹ ».

Au début des années 2000, le gouvernement du Québec a demandé à toutes les régions d'identifier leurs secteurs de force dans lesquels elles souhaitaient s'investir et se positionner à moyen et à long terme. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean avait identifié plusieurs secteurs d'activité potentiels, mais ce sont finalement quatre créneaux d'excellence qui sont maintenant en activité dans la région : Agro-Boréal, Drones civils et commerciaux, Écoaventure boréale et Transformation de l'aluminium. Plusieurs critères doivent être satisfaits pour reconnaître le potentiel d'un secteur à titre de créneau d'excellence, notamment son caractère distinctif ainsi que la présence d'une masse critique d'entreprises et de partenaires de recherche et de formation spécialisés.

C'est dans cet esprit que le concept d'agriculture nordique a émergé et s'est précisé au fil du temps. Agrinova², un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en agriculture, était chargé de définir notre agriculture nordique afin de la situer par rapport à un étalonnage international. La notion d'agriculture en contexte boréal était à l'époque peu connue et peu exploitée à travers le monde, encore moins au Québec. Il y avait donc une opportunité exceptionnelle pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean de se positionner dans ce créneau.

Les premiers plans d'action ont permis de définir les forces du créneau et les axes de développement ainsi que de créer des réseaux de partenaires. Tous les cinq ans, les créneaux d'excellence au Québec sont évalués par le MEIE quant à leur efficacité et à leurs impacts. Au terme du processus d'évaluation, un processus de renouvellement est engagé, si les résultats sont probants et si le potentiel est actualisé pour ce secteur. Nous en sommes à la troisième entente de mise en œuvre et celle-ci prend fin en 2024.

Quelles sont les orientations stratégiques du Créneau d'excellence AgroBoréal?

I. T. R. Le Créneau d'excellence AgroBoréal représente un réseau de partenaires mobilisés afin de faire progresser globalement le secteur par des projets collaboratifs se rapportant aux enjeux des entreprises de notre périmètre. Nos orientations stratégiques sont : la cohérence et la cohésion des acteurs et des actions; la performance des entreprises et des filières; la diversification de l'offre et des marchés; et la différenciation du secteur et des produits.

Quelles sont les principales filières développées par la démarche ACCORD au Saguenay–Lac-Saint-Jean?

I. T. R. Il y a cinq filières qui se distinguent dans notre paysage agroalimentaire régional et qui composent le périmètre du Créneau d'excellence : les petits fruits nordiques (bleuet, camerise, canneberge et autres fruits émergents), les produits maraîchers adaptés à un climat frais (pomme de terre, gourgane, légumes racines, etc.), les plantes sauvages et indigènes (appelées souvent produits forestiers non ligneux), les grandes cultures du nord (céréales, oléagineux, fourrages) et, finalement, les productions animales différenciées (viande, secteur laitier, apiculture, etc.).

Les cultures commerciales de la région sont très distinctives de celles du sud, par exemple en Montérégie, dans l'ouest Canadien ou aux États-Unis, où le système agricole est basé essentiellement sur les cultures du maïs et du soya. Ici, les conditions agroclimatiques de notre région ne permettent pas de produire ces cultures de façon performante et compétitive. Les modèles régionaux de grandes cultures sont surtout basés sur les céréales (avoine, orge, blé, sarrasin) et sur des oléagineux (canola et lin). La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est ainsi le principal producteur d'avoine, de canola et de chanvre au Québec, tout comme pour le bleuet sauvage, la camerise et la gourgane. Nous voulons miser sur ces avantages, les consolider et en faire des leviers de création de valeur.

Notre ancrage au territoire est très fort, car nous voulons soutenir l'essor d'une industrie agroalimentaire qui valorise les produits issus de l'agriculture typique de la région. La particularité du Créneau d'excellence AgroBoréal est qu'il couvre

autant l'amont que l'aval de ces filières. Ainsi, nous nous intéressons autant à ce qui permet d'améliorer les performances agricoles qu'aux activités de valorisation des matières premières qui en découlent.

Avec quelles organisations le créneau d'excellence Agro-Boréal collabore-t-il?

I. T. R. Nous travaillons avec les partenaires territoriaux (MRC, corporations de développement économique territorial), qui peuvent être porteurs de certains projets. Il y a également les centres de recherche (Agrinova et autres CCTT, universités, etc.), les organismes sans but lucratif (UPA, Table agroalimentaire, Centre québécois de développement durable, SERDEX, Plateforme Solidar) ainsi que des consultants privés (firmes, agences) qui apportent de l'expertise en marketing, en communications, en stratégies d'affaires, en contrôle de qualité et en gestion des ressources humaines. Nous sommes également associés au MEIE, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à Services Québec, à Développement économique Canada, à Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Investissement Québec, au Centre national de recherches Canada et à bien d'autres partenaires publics. Notre grand réseau facilite la mise en contact avec nos membres afin de bien répondre à leurs besoins.

Nos partenaires financiers sont aussi très importants (banques, financement de capital de risque, sociofinancement, microcrédit), car il faut connaître ces leviers financiers afin d'aider les entreprises qui ont des projets d'investissement pour les amener à établir un montage financier optimisé.

Par ailleurs, nous sommes constamment en contact avec les trois autres créneaux d'excellence de la région afin de travailler sur des thèmes transversaux. Nous échangeons également des bonnes pratiques et travaillons avec les autres créneaux d'excellence du Québec dans des secteurs d'activité différents. À titre d'exemple, nous travaillons avec le Créneau d'excellence Technitextile, car le secteur agricole peut être producteur de fibres d'origine végétale, dont le chanvre et le lin.

Quels sont les axes stratégiques du Créneau d'excellence AgroBoréal?

I. T. R. Ses axes d'intervention sont l'animation et la mobilisation; la commercialisation; l'innovation; l'environnement d'affaires; et le capital humain. Ils sont au cœur de notre action, qui vise à appuyer la mise en place de projets collaboratifs s'inscrivant au sein de ces axes d'intervention. Nous pouvons intervenir à différents niveaux pour le soutien aux projets : identifier les moyens pour répondre à des enjeux en provenance du milieu, identifier des sources de financement ou des fournisseurs pour la mise en œuvre, recommander l'octroi de financement par l'intermédiaire d'un programme du MEIE et, dans certains cas, assurer la gestion administrative de la mise en œuvre d'un projet. Tous les projets soutenus par AgroBoréal sont de nature collaborative et impliquent plusieurs entreprises et partenaires.

En quoi consiste spécifiquement le modèle de concertation dans le secteur agroalimentaire régional?

I. T. R. Depuis les dernières années, la concertation régionale repose sur une stratégie sectorielle que nous copilotons avec la Table agroalimentaire. Cette stratégie régionale a permis d'arrimer les différentes planifications territoriales des municipalités régionales de comté (MRC) et autres organisations de soutien. Selon nous, il est important d'avoir un lieu d'échange afin de bien identifier les priorités de travail de notre secteur et d'avoir une vue d'ensemble de ce dernier quand il est question de faire valoir nos enjeux complexes d'un point de vue politique et sociétal.

Dans une perspective plus globale, notre modèle de concertation vise à regrouper les priorités de développement régional en agroalimentaire, car nous sommes en lien avec les sphères politique et de gouvernance territoriale.

Également, depuis quelques années, nous travaillons à développer une concertation macrosectorielle à travers le collectif de partenaires Borée³, qui soutient le développement d'un système alimentaire plus durable. Borée réunit des acteurs avec des perspectives et des approches différentes

des enjeux de l'alimentation, ce qui nous amène, comme intervenant économique, à travailler en synergie avec d'autres acteurs qui s'intéressent à l'alimentation selon une perspective sociale, communautaire ou environnementale. Il est important de réunir les acteurs afin de voir comment ils peuvent aborder le développement du système alimentaire régional de façon durable en créant plus de synergies entre les différents champs de compétences. AgroBoréal est un membre actif et fiduciaire de la démarche Borée depuis sa mise en place. Nous avons contribué de façon significative à ce qu'elle puisse se concrétiser.

Par ailleurs, nous réalisons présentement une démarche de concertation sur la bioéconomie, ce qui m'amène à travailler sur des dossiers de développement régionaux qui dépassent le secteur agroalimentaire.

Enfin, je participe activement à la gouvernance de l'Espace régional d'accélération et de croissance (ERAC) depuis quelques années ainsi qu'à divers comités stratégiques régionaux et nationaux.

Pouvez-vous nous parler de votre écosystème d'innovation agroalimentaire?

I. T. R. L'innovation est une composante de premier plan dans la stratégie du Créneau d'excellence AgroBoréal. Nous appuyons des projets qui touchent autant l'amont de la filière en vue d'améliorer les performances agricoles (intrants, régies, cultivars, agroenvironnement, mécanisation, etc.) que des initiatives en vue de valoriser les produits issus de l'agriculture (par la caractérisation de leurs propriétés, par le conditionnement, par la transformation alimentaire ou par d'autres activités industrielles). La transformation numérique des entreprises demeure également une priorité, tout comme l'amélioration de leur performance environnementale dans une perspective de développement durable.

Au fil des années, nous avons également travaillé dans le but de faire davantage connaître les expertises de nos centres de recherche et des ressources de l'écosystème innovant. Depuis l'an dernier, la programmation Informe Agro⁴

propose gratuitement des webinaires sur différents sujets qui touchent les entreprises agroalimentaires et qui permettent de faire connaître l'offre de nos partenaires.

Nous avons participé de façon active à la mise en place et au déploiement du Fonds de recherche axé sur l'agriculture nordique (FRAN-02)⁵ du MAPAQ, qui est maintenant terminé. Il a permis de financer 16 projets de recherche partout au Québec et certains au Canada dans différentes filières du Créneau d'excellence AgroBoréal. Il était axé sur des besoins de recherche du milieu issus d'une consultation des entreprises. Cette initiative a suscité beaucoup de participation des ministères et des MRC.

Enfin, nous travaillons à l'heure actuelle avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) sur la mise sur pied d'un nouvel outil financier afin de répondre à la question plus large de l'innovation et du développement, plutôt que spécifiquement de la recherche. Nous espérons qu'il pourra être actif d'ici l'année prochaine.

Quel rôle joue le Créneau d'excellence AgroBoréal dans l'écosystème entrepreneurial de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean?

I. T. R. En plus de soutenir l'innovation, AgroBoréal soutient des projets liés à l'entrepreneuriat et à la croissance des entreprises. Nous favorisons la mise en place d'initiatives ou d'outils qui permettent d'améliorer la commercialisation des produits d'ici, de soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre et des gestionnaires ou encore de mieux accompagner les entreprises en démarrage ou en diversification.

En ce sens, nous portons actuellement le projet EN AGRO, qui consiste à valoriser l'entrepreneuriat agroalimentaire ainsi qu'à faciliter l'accès aux ressources disponibles pour les entrepreneurs du secteur. À travers un portail web unique, l'entrepreneur agroalimentaire pourra retrouver l'ensemble des informations pratiques pour le développement de son entreprise, qu'il s'agisse de formation, d'accompagnement ou de financement. Le projet vise également à encourager la

mise en réseau des entrepreneurs avec ces ressources en favorisant la synergie.

Malheureusement, il faut savoir que 75 % des produits alimentaires sont des échecs commerciaux sur le marché lors de leur première année de commercialisation. La raison est souvent que le passage de l'idée à la conception est trop rapide. Le processus de développement de produit n'est pas mené à bien. En améliorant la connaissance des ressources disponibles aux entreprises et leur accès, nous croyons que cela permettra d'éviter les écueils et, de ce fait, d'améliorer leurs chances de succès commercial.

Quels sont vos liens avec l'Union des producteurs agricoles?

I. T. R. Nous travaillons de façon complémentaire avec l'UPA dans plusieurs chantiers qui se rapportent au soutien aux filières. Plusieurs projets appuyés par le Créneau d'excellence AgroBoréal sont portés par l'UPA, notamment la mise en place de la Coopérative de solidarité Le Relait, qui consiste en un service de remplacement agricole. Nous travaillons également en collaboration avec le Centre d'emploi agricole et le Collectif en formation agricole en ce qui concerne les enjeux liés à la main-d'œuvre et au développement des compétences.

Avez-vous des projets avec la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean?

I. T. R. Nous travaillons en étroite collaboration en ce qui concerne la concertation régionale, comme je l'ai mentionné précédemment, mais également pour plusieurs projets qui se rapportent à la promotion ou à la mise en marché des produits agroalimentaires. Pour n'en citer que quelques-uns, la marque Zone boréale est une initiative de la Table agroalimentaire qui est appuyée par le Créneau d'excellence et qui s'inscrit dans notre cadre stratégique. Nous avons également mis en place un projet en collaboration pour favoriser la commercialisation hors région.

Qui finance le Créneau d'excellence AgroBoréal?

I. T. R. Le MEIE est notre principal bailleur de fonds. Il supporte nos frais de fonctionnement et

une partie de notre financement est conditionnelle à une participation financière provenant du milieu.

Nous avons également mis en place un membership, avec des entreprises du secteur auquel nous nous adressons, mais aussi des membres partenaires qui contribuent à notre mission, par exemple l'Université du Québec à Chicoutimi. Il faut être membre pour siéger à notre conseil d'administration, qui est donc essentiellement composé d'entreprises, mais aussi de quelques représentants stratégiques de notre écosystème.

Nous sommes curieux de savoir pourquoi vous avez choisi de travailler au sein d'AgroBoréal. Lorsqu'on vous écoute parler de votre travail avec autant d'enthousiasme et de passion, même après 14 ans, nous ne nous doutons pas que vous avez trouvé un sens à votre travail.

I. T. R. Oui, vous avez raison! Même si, à l'époque, j'avais une opportunité de poursuivre mes études doctorales, je n'ai pas hésité à postuler, en 2008, au poste de directrice du Créneau d'excellence AgroBoréal. J'avoue que j'avais, depuis longtemps, le goût de travailler au développement du secteur agroalimentaire puisque ma famille est propriétaire d'une ferme à Saint-Amboise et que je connaissais bien les enjeux et les problèmes de ce secteur. La mission du Créneau d'excellence AgroBoréal m'interpela beaucoup puisqu'il était question de mobilisation et de collaboration. Dans les faits, je suis la seule employée, mais, concrètement, je ne suis jamais seule, car 100 % de mes actions sont réalisées avec des collaborateurs externes. Tous ces collaborateurs sont mes collègues, car, au final, nous travaillons au même objectif : nous voulons que les entreprises agroalimentaires et celles qui gravitent autour progressent, se développent. L'aspect de collaboration m'a toujours beaucoup attirée, dans l'esprit des créneaux d'excellence, et c'est ce qui me motive encore, même après presque 15 ans.

Vous avez, en effet, un parcours professionnel pour le moins atypique. Qu'est-ce qui vous motive à vous investir autant dans le développement du secteur agroalimentaire?

I. T. R. Ce qui me motive le plus, c'est de contribuer au développement durable de ma région,

c'est-à-dire à un développement qui prend en compte les impacts de nos actions sur la société, sur les communautés, sur les écosystèmes, sur les ressources ainsi que sur les jeunes générations. Les PME agroalimentaires mobilisées autour du Créneau d'excellence AgroBoréal sont de propriété régionale; ces entrepreneurs sont vos voisins, ils dépensent ici et contribuent à notre alimentation. Qu'on le veuille ou non, ce secteur d'activité sera toujours très présent dans nos vies.

Il est donc primordial de nous assurer que, sur le plan collectif, malgré les changements climatiques et la rareté de la main-d'œuvre, nous réussirons à maintenir la vitalité de nos modèles agricoles, à transformer davantage ces denrées à l'échelle locale pour contribuer à notre économie, mais aussi à continuer de nourrir le plus grand nombre de personnes sans compromettre nos ressources naturelles.

Nous avons de beaux modèles agroalimentaires au Québec et voulons nous assurer qu'ils soient durables et pérennes. J'espère, à ma façon, pouvoir faire une différence autant pour la collectivité que pour les organisations et les individus. Mon travail chez AgroBoréal me permet de réaliser ce souhait. Dans la même visée, j'occupe depuis quelques années un poste de chargée de cours au Collège d'Alma, où j'enseigne les cours de développement du modèle d'affaires de l'entreprise dans les attestations d'études collégiales (AEC) en agriculture.

Pour terminer, à quels défis devra faire face AgroBoréal dans les années à venir?

I. T. R. J'aimerais que nous puissions augmenter notre capacité d'action. En l'espace de 15 ans, les retombées que nous avons pu obtenir à l'aide d'une collectivité sont importantes, mais j'aimerais qu'il y en ait davantage afin d'accélérer le rythme de progression de nos entreprises.

Je souhaiterais également que le milieu des affaires se sente plus engagé, car nous avons des outils pour lui et il ne devrait pas hésiter à les utiliser. En ce moment, le plus difficile est de rejoindre les entreprises, car elles vivent de grands enjeux à cause de la pandémie, de la pénurie de main-d'œuvre, de l'augmentation du coût des intrants et de la transformation numérique, qui a pris du retard au Québec. Dans une PME, une seule personne occupe bien souvent plusieurs rôles. Ces entrepreneurs ont toute mon admiration! En effet, pour un chef d'entreprise qui travaille seul, il est difficile de trouver des solutions aux enjeux. Toutefois, à plusieurs, c'est davantage possible.

Un des grands défis que nous aurons au cours des prochaines années sera de démontrer l'importance du secteur agroalimentaire et que ce dernier puisse être considéré comme un pilier de l'économie du Québec. Cela passe par soutenir les entreprises qui y contribuent à travers des organisations comme la nôtre. Il est important d'avoir un écosystème d'accueil disposé à prendre en charge l'accompagnement des entreprises de la façon la plus structurée et efficace possible. ●●●

La revue Organisations et territoires remercie Madame Rivard pour ce généreux témoignage et lui souhaite de poursuivre son précieux travail contributif au développement agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

NOTES

- 1 <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/creer-liens/creneaux-et-poles-dexcellence-accord>
- 2 <http://agrinova.qc.ca>
- 3 <https://boree.ca>
- 4 <https://agroboreal.com/informe-agro>
- 5 <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/saguenaylacsaintjean/Profil/Pages/Fondsderechercheagriculturenordique.aspx>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1558>

L'ENTRETIEN

De France Desjardins avec

Sonia Racine

Cofondatrice et conseillère en mobilisation des connaissances chez *Communagir*



Photo : Sylviane Robini

Native de Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean, Sonia Racine est titulaire d'un baccalauréat de l'UQAC ainsi que d'une maîtrise (option en organisation communautaire) de l'Université Laval en travail social. Durant une dizaine d'années, ses sujets de recherche ont été la sécurité alimentaire à travers les pratiques alternatives au dépannage alimentaire dans une perspective d'*empowerment*. Elle a en effet eu la chance de travailler en étroite collaboration avec William A. Ninacs (Bill) dès 1991, une référence majeure en matière d'*empowerment*, qui a été un de ses mentors. Puis, elle a enseigné en organisation communautaire à l'UQAC et à l'Université Laval pendant plusieurs années, en plus d'accompagner des organisations et des regroupements dans leurs objectifs de développement. Par la suite, Sonia Racine s'est consacrée aux études doctorales en travail social à l'Université de Montréal. Son sujet de recherche portait sur les dimensions du processus de mobilisation citoyenne et sur ce qui le favorise dans un contexte de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Avec la Coopérative de consultation en développement La Clé, elle a accompagné plusieurs organismes communautaires, institutions, acteurs municipaux, groupes citoyens et regroupements intersectoriels dans différentes démarches de développement. C'est avec les membres de la Coop qu'a été réfléchi et expérimentée l'organisation *Communagir*, pour laquelle elle a occupé le poste de conseillère en développement collectif pendant 10 ans. Elle y travaille aujourd'hui en tant que conseillère en mobilisation des connaissances. Fondée en 2011, *Communagir* a pour mission de contribuer à ce que les collectivités du Québec soient en mesure de réaliser les changements qu'elles jugent nécessaires à leur développement collectif.

- Bonjour, Sonia Racine. Merci de nous accueillir pour cet entretien qui portera sur votre vaste expérience en mobilisation des communautés. Pouvez-vous nous parler de votre vision de la mobilisation?

Sonia Racine. La mobilisation est à la fois un état (se sentir mobilisé) et un processus en continu qui

permet de faire le passage du *je* au *nous*. Cela s'amorce par la participation à un espace collectif et culmine dans l'engagement envers un but commun. En ce sens, être mobilisé et être engagé, c'est un peu la même chose. Si le processus de mobilisation est un processus d'engagement, il est aussi un processus de développement du pouvoir d'agir

en soi (*empowerment*). Selon moi, plus les acteurs participent et s'engagent, plus ils perçoivent la possibilité d'améliorer la situation, agissent et arrivent à faire des gains et à transformer leur milieu, renforcent leur pouvoir d'agir, ont envie de s'engager, et ainsi de suite. C'est en quelque sorte un processus dans lequel un cercle vertueux peut arriver à s'installer (au contraire des processus de *disempowerment* et de démobilitation).

Chez *Communagir*, nous pensons que la finalité ultime de la mobilisation est que les collectivités puissent devenir autrices et actrices des changements qui les concernent. En restaurant le statut d'acteur, la mobilisation permet de combattre l'inertie et l'impuissance face aux situations complexes avec lesquelles les collectivités doivent quotidiennement composer.

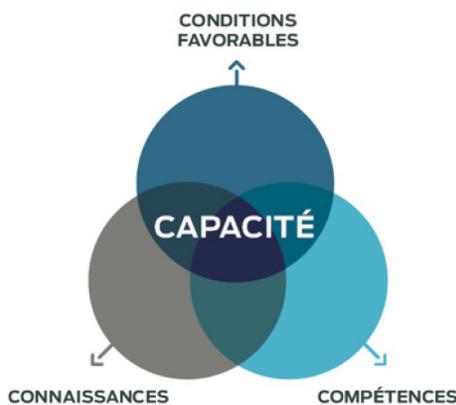
Mes collègues jadis à La Clé et moi-même avons toujours travaillé dans cette optique. Avant de fonder *Communagir*, nous constatons que les organisations publiques et communautaires avaient besoin d'accompagnement et de formation pour agir dans une perspective de renforcement du pouvoir d'agir. Nous avons donc développé cela. Avec le temps, les problématiques sociales se sont complexifiées et nous avons compris, comme bien d'autres, qu'il était nécessaire de travailler de manière plus intersectorielle dans les territoires et aux différents paliers (local, supralocal, régional et national) pour arriver à créer du changement. Le travail en « silo », où chaque secteur – communautaire, public, privé, citoyen – travaille dans sa zone

d'expertise et est aujourd'hui fort mal-aimé, est encore très pertinent et permet de répondre à une foule de besoins, notamment à court terme.

Cependant, nous avons réalisé que, si nous voulions accompagner les collectivités dans une perspective de transformation plus importante, il fallait développer de nouveaux repères et outils. Au même moment, la *Fondation Lucie et André Chagnon* choisissait de miser sur la stratégie de mobilisation des communautés locales afin d'avancer dans ses objectifs de réussite éducative pour les jeunes, et reconnaissait le besoin de renforcement des compétences et de mobilisation des connaissances à cet égard. Elle nous a donc soutenus pendant les quatre années de projet de ce qui allait devenir *Communagir* pour développer des réponses à ces besoins. D'ailleurs, la *Fondation* n'a jamais cessé de nous soutenir depuis.

Pour les néophytes, quels sont les fondements de l'empowerment?

S. R. Un aspect fondamental de l'*empowerment* est d'embrasser la prémisse selon laquelle chaque personne, groupe ou collectivité a les capacités requises pour se développer dans le sens de ses propres aspirations ou, du moins, que le potentiel pour les acquérir existe. C'est dans cette perspective que nous actualisons notre mission à *Communagir*, par le renforcement de la capacité des collectivités.



Source : Cadre de référence de Communagir (en révision)

Nous travaillons à renforcer la capacité des acteurs et actrices à mener les changements collectifs en renforçant les compétences (notamment, par la formation et l'accompagnement), en soutenant la mobilisation des connaissances (par divers productions, outils et activités) et en travaillant à coconstruire avec d'autres des conditions plus favorables au développement collectif (notamment, par nos projets partenariaux). Tout cela dans une optique d'inclusion, d'équité et de durabilité. Notre approche n'est surtout pas de donner une solution toute faite en réponse à des besoins – nous ne l'aurions pas, de toute façon. Nous croisons les idées, les perspectives, les compétences, etc. de tous les acteurs et actrices, puis nous les hybridons avec eux afin que jaillissent des solutions adaptées et transformatrices.

Croyez-vous que les groupes, les regroupements d'organisations, voire les territoires peuvent exprimer un empowerment collectif?

S. R. Aujourd'hui, avec l'expérience, je crois qu'il y a vraiment quelque chose qui dépasse les individus, les organisations et même les regroupements qu'on met en place dans un territoire. Je crois qu'à travers la création d'une identité collective dans un milieu (p. ex., un quartier, un village ou une MRC), il est possible de développer une forme de pouvoir d'agir collectif qui dépasse l'addition des pouvoirs d'agir individuels et organisationnels. Cette capacité d'agir m'apparaît se renforcer en continu, même si les gens et les organisations qui composent ce territoire changent dans le temps. Il y a quelque chose qui, sans être ésotérique, me semble exister pleinement au-delà des individus et des groupes.

Quand on dit qu'à telle ou telle place, c'est comme ceci ou comme cela, ou qu'on ressent qu'il y a une culture particulière, je pense qu'on réfère un peu à ces caractéristiques et à ces capacités, et qu'elles transcendent l'addition de celles des individus et organisations qui y agissent. Même si ce n'est pas magique, c'est peut-être ce qui permet d'arriver à se transformer ensemble, malgré les turbulences, sans avoir à toujours tout recommencer lorsque les personnes changent. C'est un gros sujet...

Qu'est-ce qui caractérise un processus de mobilisation intersectorielle dans un territoire?

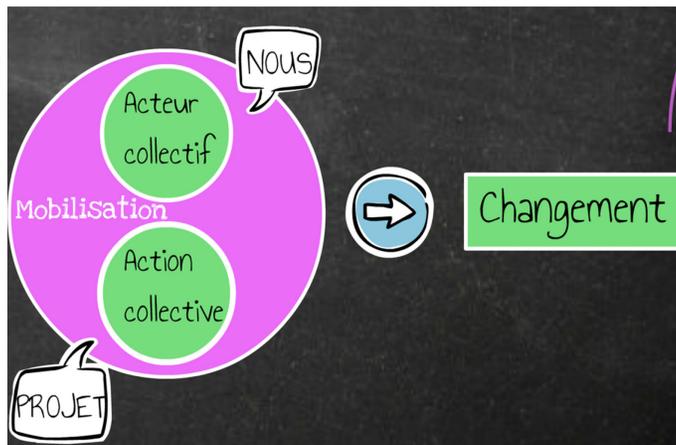
S. R. Dans une perspective de développement territorial, un processus de mobilisation, c'est-à-dire le processus d'engagement collectif vers un but commun, débute souvent par l'identification des parties prenantes. Lorsqu'elles sont identifiées, on cherche à savoir comment chacune perçoit et comprend la situation et les dynamiques territoriales, quelle histoire elle porte, etc., mais aussi quels sont ses intérêts et ses intentions. Il est très important d'en tenir compte dans le processus.

Par le passé, on a eu tendance à un peu « démoniser » les intérêts et intentions des organisations participant à un espace collectif de développement (une table de concertation, un regroupement, etc.) en mettant uniquement l'accent sur le *nous*, soit la vision, les intentions et les intérêts communs. Par exemple, on disait en quelque sorte aux gens d'enlever leur chapeau d'organisation pour s'élever vers l'intérêt supérieur collectif. Ce n'est pas mauvais ou inapproprié en soi, mais, ce faisant, on a négligé les *je* (individuels et organisationnels¹) et peut-être échappé des contributions utiles au développement et à l'innovation parce qu'elles ont été noyées dans le tronc commun.

Aujourd'hui, je prends soin de demander aux acteurs et actrices avec qui je travaille de conserver leur chapeau organisationnel parce qu'il contient des compétences uniques, des savoirs, des enjeux et des défis, une culture propre, des perspectives différentes ainsi que des expériences variées et légitimes dont le collectif a besoin. C'est important de reconnaître tout ça et de partir de là. C'est en croisant et en hybridant ces connaissances, ces visions et ces expertises diversifiées que peuvent émerger des pistes novatrices de transformation au profit du bien commun. Nous sommes dans une ère où nous n'avons jamais autant fait l'éloge de la diversité et je crois que c'est plus que pertinent et fondamental de le faire, sans négliger d'aucune façon le collectif, sans sombrer dans l'individualisme non plus.

Dans le cadre de mes travaux de doctorat, j'ai développé une figure qui situe les composantes de la mobilisation et que nous utilisons depuis les débuts à *Communagir*. Mes collègues parlent de l'équation de la mobilisation parce que la mobilisation est composée de l'addition de deux composantes, qui mènent vers un changement :

1. la création d'une identité partagée – le passage du *je* au *nous*;
2. l'élaboration de la vision et des actions à mettre en œuvre pour parvenir aux changements espérés – le projet commun.



L'acteur collectif, qui arrivera à développer une identité collective ou commune, se crée à partir d'un processus de cadrage à trois niveaux : motivationnel (pourquoi on se met ensemble – intention commune); diagnostique (comment on comprend ce qui se passe – compréhension commune); et pronostique (ce qu'on voit comme changement ou transformation à faire – vision commune).

C'est dans l'interaction entre les acteurs et actrices que se développe et évolue cette identité collective, mais aussi à travers l'action, en agissant concrètement ensemble. L'acteur influence l'action (les choix et les mises en œuvre) et l'action influence aussi l'acteur. Quand on regarde le résultat de nos actions, cela vient modifier notre compréhension de ce qui se passe, notre vision de ce qui est à changer, etc. Comme le disait mon codirecteur de thèse, Yann Le Bossé, un acteur sans action, ce n'est que du babillage; une action sans acteur, ce n'est que de l'agitation. C'est un des fondements, parmi d'autres, qui nous accompagnent dans tout ce que nous faisons.

En ce moment, nous sommes fortement engagés à offrir un meilleur soutien aux démarches de développement des collectivités territoriales qui souhaitent suivre et évaluer leur progrès, en partant de ces dimensions de la mobilisation. En effet, les démarches peuvent suivre et évaluer l'acteur collectif qu'elles deviennent en se regroupant, l'action collective qu'elles mènent à leur niveau, les changements qu'elles arrivent à générer, mais aussi les transformations plus en profondeur qui se produisent dans le territoire où elles évoluent. Évidemment, tout cela ne peut pas se faire en même temps, alors nous tentons d'accompagner les acteurs et actrices dans leurs choix, puis de leur fournir de l'outillage adapté à leur réalité.

D'ailleurs, on reconnaît qu'il est plus difficile pour une démarche de développement des collectivités de mesurer et de valoriser ses effets proximaux, soit ceux qui relèvent de son action directe. Par exemple : la création de liens entre les acteurs d'un milieu, une compréhension plus partagée et approfondie d'un enjeu, un projet novateur fruit du croisement des idées des parties prenantes, une institution qui modifie ses normes pour mieux

répondre aux besoins identifiés collectivement, un nouveau levier financier mis à la disposition du milieu, un obstacle légal qui est levé ou contourné pour favoriser l'innovation, etc. Plus les démarches sont « loin » de l'action directe avec les populations, plus il s'avère difficile de faire comprendre comment ce qu'elles produisent est profondément lié avec les effets qui ont cours et qui améliorent concrètement la qualité de vie des personnes qui habitent un territoire.

Y a-t-il des travaux ou des outils qui permettent de relever ce défi?

S. R. La professeure et chercheuse Angèle Bilodeau et son équipe de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, dirigée par Louise Potvin, ont réalisé une recherche qui a apporté beaucoup d'éclairage à cet égard. À partir de la théorie de l'acteur-réseau, cette recherche a principalement consisté à identifier quels résultats transitoires sont produits par l'action intersectorielle locale et comment ces résultats s'enchaînent pour générer des transformations, à travers les récits de trois tables de quartier à Montréal. Ces résultats transitoires peuvent être vus comme des jalons qui mènent progressivement vers les changements souhaités.

La beauté – mais aussi la complexité – de la chose, c'est qu'une même action ne produit pas toujours les mêmes résultats et que ceux-ci ne s'enchaînent pas nécessairement de la même façon non plus. Les exemples que j'ai donnés un peu plus tôt quant à ce que peuvent générer des démarches de développement des collectivités sont de bons exemples de résultats transitoires. On comprend donc ici que le changement est produit par l'interaction dynamique et continue entre les personnes (les acteurs et actrices), les ressources dont elles disposent, leurs actions dans un territoire, etc., et que la « recette » est unique dans un espace précis à un moment déterminé. Comprendre comment le changement s'opère à différents paliers d'action est un apprentissage fondamental. D'ailleurs, tout un outillage a été produit pour soutenir ceux et celles qui souhaitent utiliser ce travail dans cet [Outil d'appréciation de l'action intersectorielle locale](#).

Quel est le plus grand défi actuel de la mobilisation dans les territoires?

S. R. En ce moment, dans les espaces d'action intersectoriels aux divers paliers, l'important roulement de personnel des individus qui en assurent la coordination semble fragiliser les processus de mobilisation. Ces personnes assurent un leadership de processus nécessaire pour arriver à avancer collectivement. Ces postes exigent de nombreuses compétences (animation, planification, analyse stratégique, gestion, travail intersectoriel, communication, etc.) pour lesquelles aucun diplôme ne prépare totalement².

De plus, malheureusement, ces postes semblent peu valorisés et sont probablement trop faiblement rémunérés pour attirer des personnes d'expérience. Ce sont ainsi souvent des personnes ayant moins de bagages qui les occupent. En plus de leur complexité déjà très grande, ces fonctions de coordination d'espaces intersectoriels sont assumées par une personne souvent sans équipe de travail (quand ils en sont à leurs débuts ou parce que leur financement ne leur permet pas d'embaucher plus d'une personne). Ces personnes à la coordination se retrouvent donc fréquemment sans collègue au quotidien pour discuter de leurs enjeux, réussites et défis, et peuvent se sentir isolées³. Ce sont des phénomènes qui accentuent fort probablement ce roulement de personnel, dans le contexte plus général de pénurie de main-d'œuvre au Québec.

S'ajoute à cela un roulement qui s'est également accentué parmi les partenaires qui représentent une organisation dans ces démarches collectives. On peut aisément saisir que, quand plusieurs organisations sont affectées en même temps par des départs ou des changements d'attribution, l'*empowerment* collectif se trouve mis à mal, surtout pour les démarches qui sont « jeunes », malgré ce que j'ai dit plus tôt à propos de ce qui reste vivant (notamment, la culture) au-delà des individus et des organisations. J'y reviendrai.

Dans ce contexte où tout bouge très vite et où les individus changent, les démarches de développement des collectivités ont parfois l'impression de

devoir recommencer les étapes déjà franchies et de ne pas avancer. C'est le jour de la marmotte. Déjà, sans roulement, les processus de mobilisation menant à la création d'un acteur collectif solide et d'une action collective puissante en vue d'un changement pour relever des défis majeurs s'échelonnent sur plusieurs années... Alors, il est facile d'imaginer la couche de complexité qui s'ajoute quand il y a une rotation accélérée des participants à une démarche. Une nouvelle personne qui s'intègre à un acteur collectif déjà constitué a du rattrapage à faire : comprendre ce qui a amené les membres à se regrouper, les enjeux, le territoire, les intérêts et les intentions de chaque partie prenante, les intentions collectives, etc. Cette personne a en quelque sorte à se rallier au projet commun et aux actions qui en découlent, sans tout remettre en question, tout en ayant l'occasion et le pouvoir de les influencer (les plans étant en constante évolution). De plus, les parties prenantes d'une démarche ne s'entendent jamais sur tout (et c'est tant mieux), mais c'est en interagissant qu'elles élargissent leurs terrains communs. Le roulement rend donc plus difficiles ces processus déjà complexes. Et nous n'avons pas parlé des types de changement que ces démarches tentent de générer! Quand on parle de changements systémiques, on parle de changements en profondeur qui se profilent à long terme.

Je disais tantôt que la situation de roulement me semble fragiliser plus fortement la capacité d'agir collective (voire territoriale) des démarches plus « jeunes » ou qui ont dû s'interrompre dans le temps, faute de financement au fonctionnement. Elles ne sont probablement pas encore assez « fortes » pour résister à ces fluctuations et aux incertitudes qui s'ensuivent. À l'inverse, à Montréal, il y a des tables de quartier qui existent depuis plus de 30 ans, sans interruption. Cette continuité et les ressources qui ont été accordées à travers le temps afin que ces initiatives puissent se doter d'une base solide (notamment par du soutien récurrent au fonctionnement) semblent avoir généré une stabilité. Dans ce contexte, même si des personnes quittent leur poste (notamment parmi l'équipe de travail), les collègues qui demeurent arrivent à inclure de nouvelles personnes et à leur permettre de contribuer pleinement,

sans pour autant déboulonner tout ce qui a été bâti collectivement.

Aujourd'hui, notre questionnement est de savoir comment nous pourrions relever ensemble ce défi de pénurie de main-d'œuvre et de roulement de personnel, avec les différents acteurs collectifs et réseaux qui les soutiennent. Cet enjeu est très présent au Québec et s'est visiblement accru depuis la pandémie de COVID-19. Plusieurs ont d'ailleurs soulevé cet enjeu lors des *États généraux en développement des communautés*, portés par le Collectif des partenaires en développement des communautés et tenus à la fin d'octobre. Au cours des prochains mois, *Communagir* s'impliquera avec d'autres dans la recherche de solutions novatrices et durables afin de favoriser la continuité des processus de mobilisation collective dans ce contexte à travers les différentes collectivités et régions au Québec.

Vous avez évoqué les notions de compétences et de connaissances. Selon vous, quelles sont les conditions favorables à l'émergence et à la continuité des processus de mobilisation?

S. R. Il y en a évidemment plusieurs : des lois, des programmes et des mesures qui vont dans le sens du bien commun, du financement adéquat pour relever les enjeux complexes qui sont les nôtres, de la compréhension, de la reconnaissance et de l'appui concret aux efforts de développement collectif, etc.

Au Québec, il n'y a pas si longtemps, nous avons eu des conditions plus favorables à l'émergence et à la consolidation des processus de mobilisation des communautés, par exemple avec la *Politique nationale de la ruralité* et avec les pactes ruraux qui l'accompagnaient. Cette politique a permis de soutenir, d'une part, des projets de développement coconstruits par les parties prenantes dans les communautés rurales pendant plusieurs années et, d'autre part, un réseau de professionnels et professionnelles du développement rural dont les compétences n'ont cessé de croître avec le temps. D'ailleurs, différentes évaluations ont montré que cette politique, avec du financement récurrent à long terme, permettait des changements importants et durables dans les communautés rurales, en plus de renforcer graduellement la capacité d'agir

et la fierté territoriale. Cette politique a été abolie en 2015, en même temps que plusieurs autres outils de développement collectif.

Par ailleurs, rappelons que, depuis 2002, nous avons au Québec la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Celle-ci a engendré le déploiement de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (au nombre de trois à ce jour – on attend la quatrième), dans lesquelles il est généralement reconnu que tous les acteurs et actrices des différents secteurs d'action doivent se mobiliser pour trouver des solutions à cet enjeu majeur de société.

Plus spécifiquement, la première stratégie à voir le jour a misé sur le déploiement de l'approche territoriale intégrée dans les territoires locaux. Les fonds accordés ont principalement été dédiés à la conception d'un plan d'action intégré s'échelonnant sur quelques années par l'embauche de ressources humaines pour coordonner ce complexe exercice de planification collective intersectorielle. Toutefois, aucun fonds n'était alors associé pour réaliser les actions planifiées. On a alors dû se tourner vers les fonds existants des différents ministères et organismes (financement par projet), lesquels sont le plus souvent dédiés à des clientèles spécifiques ou à des thèmes pointus, alors qu'on cherchait justement à agir de façon plus intégrée. Dans ce cas, il est difficile de dire que les conditions favorables étaient réunies pour innover et développer des solutions pérennes à ce problème fort complexe.

L'absence de conditions favorables (minimale-ment du soutien récurrent au fonctionnement ainsi que du financement de l'action qui sort du financement par projet, qui permette d'agir au-delà des silos et de faire d'une pierre trois ou quatre coups) peut générer de la démobilisation et un sentiment de découragement pouvant subsister pendant plusieurs années. Cela peut aussi semer ou entretenir l'idée que le travail collectif en intersectorialité est une utopie qui n'aboutit pas à des résultats concrets.

Aujourd'hui, le soutien au renforcement de la capacité d'agir des territoires, déployé par la *Fondation*

Lucie et André Chagnon, permet de sortir de cette logique de projets et d'actions à court terme pour aller vers plus d'intégration, de regard global et d'actions structurantes à plus long terme. Toutefois, ce soutien n'est pas sans soulever des questions importantes, notamment le rôle de l'État québécois dans le développement des collectivités – ou son rôle questionnable dans les dimensions sociales, environnementales et culturelles.

Quelles sont vos plus grandes craintes en matière de mobilisation?

S. R. Je constate les grandes iniquités sociétales et territoriales ainsi que les changements climatiques, et je crains que les conditions actuelles de soutien à l'action territoriale intersectorielle freinent notre capacité collective à trouver des solutions innovantes et durables. Même si on ne peut pas s'entendre sur tout, je crois que nous avons la responsabilité de nous doter d'un minimum de vision commune de développement dans nos territoires qui aille dans le sens du bien commun. Du soutien financier récurrent et adéquat devrait permettre de nous donner le temps et l'espace requis pour réfléchir ensemble, s'influencer, sortir des chemins connus pour en découvrir de nouveaux (lorsque nécessaire) et, au final, produire l'intelligence collective requise pour faire face aux défis majeurs de notre temps.

Vous évoquez de grands enjeux systémiques. Comment réussissez-vous à les aborder avec les gens et les organisations dans un processus de mobilisation?

S. R. Avec mes collègues et plusieurs autres organisations, nous travaillons à mieux comprendre les changements systémiques pour pouvoir mieux les accompagner. Je pense que le modèle dans lequel nous vivons ne fonctionne plus socialement, écologiquement, culturellement et économiquement. Nous sommes dans une crise climatique, mais cette situation de crise est tout autant sociale et démocratique, avec des polarités jamais vues.

Selon le modèle de la double boucle (*two loops model*), lorsqu'un système est à son apogée, il y en a toujours un autre qui est en train d'émerger grâce

à diverses innovations transformatrices qui portent un tout autre paradigme. Graduellement, les systèmes sont amenés à changer, car certaines institutions, organisations, façons de faire, de voir et de vivre ensemble connaissent un déclin, puis une mort. Alors, des systèmes renouvelés se mettent en place. Comprendre ces phénomènes nous amène à nous donner de la prise sur eux pour pouvoir les influencer.

Dans cette veine, nous avons actuellement un projet qui arrive à terme : *Corenforcement des capacités pour des changements systémiques justes, inclusifs et durables*. Ce projet a duré trois ans et il consistait à mieux comprendre la nature et les façons d'aborder les changements systémiques par le truchement de l'expérimentation concrète de capacités critiques requises pour ce faire. Dix capacités ont été identifiées, dont celles de créer des ponts, d'avoir une pensée critique dans une posture éthique, de dialoguer en contexte de complexité, de réfléchir de manière systémique, etc. Puis, elles ont été expérimentées à travers quatre initiatives. De nombreux apprentissages en sont ressortis et nous commençons à peine à en prendre la mesure.

Pour favoriser le développement de ces compétences aux acteurs d'autres organisations, quelles sont votre approche et vos inspirations?

S. R. Dans les débuts de *Communagir*, j'ai animé un chantier partenarial sur le développement des compétences, où nous avons essayé d'identifier celles qui favorisent l'agir-ensemble. Avec les membres du chantier, nous avons identifié les compétences que devaient idéalement posséder les personnes qui participent aux espaces collectifs, qui les coordonnent et les animent, qui accompagnent ces espaces de l'intérieur (p. ex., organisateurs communautaires ou agents de développement d'une MRC) et celles des personnes les accompagnant de l'externe (par des ressources de soutien comme *Communagir*, *Niska*, *Dynamo*, etc.). Nous nous sommes principalement appuyés sur les travaux de Guy Le Boterf pour comprendre comment se développent et se renforcent les compétences.

Je crois que les personnes qui renforcent certaines compétences et augmentent leur capacité d'agir arrivent à partager ces compétences avec leurs collègues, augmentant ainsi la capacité d'agir de leur organisation plus globalement, et vice versa, sans nécessairement qu'un processus formel de transfert soit installé. Je pense aussi que, lorsque les acteurs mobilisés dans un espace collectif (représentant une organisation) développent des compétences, ils peuvent arriver à partager ces compétences dans leur organisation. Idéalement, ces organisations parviennent à se transformer elles-mêmes, ce qui entraîne peut-être un changement plus important qui dépasse l'acteur collectif. C'est un peu le pari que nous faisons : un effet multiplicateur dans les deux sens – des individus vers les organisations, puis vers les acteurs collectifs, et inversement.

Est-ce que des théories des sciences de la gestion inspirent certaines de vos pratiques?

S. R. J'essaie de m'informer en continu sur les avancées dans quelques domaines, notamment en sciences de la gestion des organisations, mais je remarque qu'il faut souvent adapter les modèles qu'on y trouve aux réalités des acteurs collectifs intersectoriels.

En ce moment, j'accompagne un collectif qui a vécu des expériences quelque peu malheureuses par le passé; il y a des fantômes qui le hantent toujours, même si la plupart des acteurs et actrices ont changé depuis. Ce collectif avait besoin de renouveau et j'ai essayé de coconstruire avec les partenaires un modèle de collaboration différent, d'abord pour qu'ils ne se sentent pas empêtrés dans les expériences passées, puis pour vivre des expériences positives et génératrices de transformation en profondeur. Pour ce faire, j'ai beaucoup lu sur la sociocratie et sur des conceptions plus horizontales de la gouvernance, mais il a fallu adapter tout ça pour que ça colle avec les réalités d'un acteur intersectoriel. Lorsque j'accompagne, je trouve important d'offrir des options variées afin d'aboutir à des résultats différents et d'innover lorsque c'est requis.

Par ailleurs, considérant que nous sommes dans un monde plus complexe, incertain et ambigu que jamais, je m'intéresse à l'innovation dans une perspective stratégique : voir où l'existant déjà bien innovant pourrait être mieux reconnu et appuyé (p. ex., l'action du milieu communautaire) et cerner là où nous avons besoin de trouver ensemble de nouveaux chemins.

Il y a un bon moment que je ne crois plus à la pertinence des planifications stratégiques bien détaillées et ventilées sur plusieurs années, pour les acteurs collectifs certes, mais tout autant pour les institutions, les organismes communautaires ou les entreprises. Je crois qu'il faut avoir des intentions très claires ainsi que des rôles bien définis, mais qu'il faut cocréer les actions en cours de route, en suivant en continu les progrès réalisés vers les intentions communes, tout en souplesse et en flexibilité, sans mollesse.

La complexité, l'ambiguïté et l'incertitude amènent aussi à appréhender la diversité comme une grande force pour le développement de nos territoires et pour l'innovation. Dans les démarches

intersectorielles de développement que nous accompagnons et que nous soutenons en continu grâce à nos contenus et à nos outils, nous cherchons non seulement à accueillir la diversité (des expériences, des expertises, des cultures organisationnelles, des perspectives, etc.), mais aussi à la valoriser et à la mettre au service de l'intention commune. J'ai remarqué que, souvent, puisqu'on cherche à s'entendre ensemble, on a tendance à vouloir étouffer ou gommer les différences et les tensions, alors qu'elles sont source de richesse et d'innovation. Cela cause encore plus de complexité dans l'animation de processus de mobilisation, ce qui m'amène à conclure que c'est tout un art qu'il faudrait valoriser davantage, car c'est une compétence dont nous avons besoin plus que jamais. Face aux défis de notre temps, nous sommes en effet condamnés à nous entendre et à agir ensemble pour continuer d'exister. Nous avons donc besoin que des personnes puissent animer des processus de mobilisation qui nous permettent concrètement de le faire à toutes les échelles.

La revue Organisations et territoires remercie Madame Racine pour ce partage, si enrichissant, de ses nombreuses expériences et réflexions. Nous lui souhaitons de préserver son enthousiasme malgré les défis sociétaux évoqués.

NOTES

- 1 En effet, chaque personne contribuant à un espace collectif ne peut se détacher de son identité individuelle (croyances, valeurs, histoire, intérêts, etc.), qui peut être à la fois personnelle et professionnelle, participe souvent au nom d'une organisation dont elle porte aussi plus ou moins l'identité (valeurs organisationnelles, intérêts, intentions, etc.). Pensons à une personne coordinatrice d'une maison des jeunes qui se mobilise autour d'enjeux de logement dans le quartier où agit son organisation. Bien qu'elle soit présente au nom de la maison des jeunes, qui est déjà un *nous* en soi, elle demeure une personne à part entière avec ses idées, ses convictions, etc. Peut-être même est-elle une intervenante sociale porteuse des fondements de sa discipline. Pour en ajouter une couche, cette même personne, qui porte déjà trois chapeaux identitaires, pourrait être résidente de ce quartier et porter des enjeux à cette échelle, avec des difficultés à se loger elle-même. On peut donc comprendre que, lorsqu'une multitude d'organisations se mobilisent autour du devenir d'une collectivité ou d'un enjeu plus précis dans un territoire donné, non seulement rassemblons-nous une pluralité de *nous* (pour former un *nous-nous* ou un *ensemble*), mais aussi plusieurs couches de *je*. Dans un processus de mobilisation, c'est toute cette diversité d'identités qui doit pouvoir s'exprimer.
- 2 L'attestation d'études collégiales (AEC) en mobilisation et développement des communautés locales avec le Cégep de Victoriaville est la formation postsecondaire probablement la plus adaptée à ce genre de poste.
- 3 Heureusement, de plus en plus de regroupements et de communautés de pratique se développent ou se renforcent actuellement pour pallier ce besoin d'échanger entre pairs.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1559>